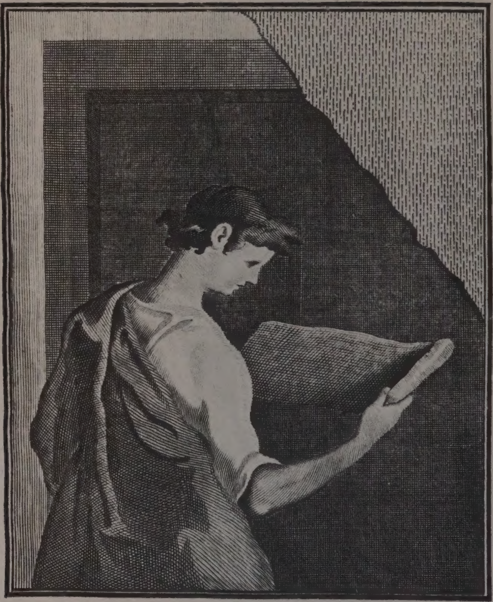

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Collegii Billom: Soc Jesu Catal: Inscriptus.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1739.

/4 C

SOC. JESU

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Seré-nissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1739.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1721.	12. v.
1702.	12. v.	1722.	12. v.
1703.	12. v.	1723.	12. v.
1704.	13. v.	1724.	12. v.
1705.	12. v.	1725.	12. v.
1706.	12. v.	1726.	13. v.
1707.	12. v.	1727.	12. v.
1708.	12. v.	1728.	12. v.
1709.	12. v.	1729.	12. v.
1710.	12. v.	1730.	12. v.
1711.	12. v.	1731.	12. v.
1712.	12. v.	1732.	12. v.
1713.	12. v.	1733.	12. v.
1714.	12. v.	1734.	12. v.
1715.	12. v.	1735.	14. v.
1716.	12. v.	1736.	15. v.
1717.	12. v.	1737.	13. v.
1718.	12. v.	1738.	13. v.
1719.	12. v.	1739	12. v.
1720.	5. v.		

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts

Octobre 1739.

ARTICLE XCIII.

OCTAVIANI GENTILII ex Dominis Rovelloni Patricii Septempedani, de Patriciorum origine, varietate, præstantia in juribus, Libri quatuor; ad Eminentissimum & Reverendissimum Principem Antonium Xaverium Gentilium S. Romanæ Ecclesiæ Presbyterum Cardinalem, S. S. Domini nostri Papæ Pro-datarium. Romæ, typis Antonii de Rubeis, apud Pantheon 1736. C'est-à-dire,

Traité de l'Origine, de la Différence, de la Grandeur, & des Droits des Patriciens, en quatre Livres, par M. Octavien Gentile. Ouvrage dédié à ſon E. le Cardinal Gentile, Protodataire de N. S. P. le Pape. A Rome chez Antoine de Rubeis. 1736. *Pag.* 560. in-4°.

LE nom de *Patrice* eſt un nom ſi indéterminé, ſi ambigu, que qui voudroit y attacher toujours, & dans tous les Auteurs où il ſe trouve, la même idée, ſeroit dans une erreur hiſtorique des plus groſſieres. L'embarras eſt de bien diſtinguer toutes ſes diverſes ſignifications, ſelon les tems, les lieux, & les uſages. C'eſt ce qui a paru à M. *Gentile* n'avoir point encore été aſſez dévelopé. Auſſi de tant d'Auteurs qui ont écrit ſur les *Patrices*, n'en a-t-il pas trouvé un ſeul qui le ſatisfît pleinement, & qui ait bien débrouillé les difficultés, qui naiſſent de cette diverſité.

Le ſujet eſt pourtant aſſez important, au moins par rapport à l'Hiſtoire, pour mériter que quelqu'un prît la peine de l'éclaircir. M. *Gentile* a bien voulu ſe la donner. Il a embraſſé la matiére dans toute ſon étenduë, comme on va le voir, par le plan que nous allons donner de ſon Ouvrage.

Des quatre Livres qui le compoſent, le premier remonte juſqu'à la premiére origine des *Patrices* établis par *Romulus*; il explique quels étoient leurs emplois, comment ils étoient élevés à ce rang d'honneur, les marques de leur dignité, ce que furent les *Patrices* ſous les premiers Empereurs. Dans le ſecond Livre l'Auteur traite du Patriciat inſtitué par les Empeurs d'Orient, & prétend que ce fut le Grand *Conſtantin* qui inventa cette dignité. Il montre à qui, & avec quelles cérémonies elle étoit conférée; quels étoient ſes droits & ſes prérogatives. Il diſtingue quatre ſortes de *Patrices*; les uns étoient appellés les Peres des

Empereurs, & les Tuteurs de l'Empire ; les autres étoient les Protecteurs, & les *Avoués* des Eglises ; les troisiémes étoient les *Patrices* de la Milice ; les derniers enfin étoient *Patrices* d'une Ville, d'une Province, d'un Bourg, qui leur étoit donné à titre de Patriciat. Il parle ensuite du même titre, mais différemment accordé par les Empereurs Grecs aux Rois & aux grands Princes ; du Patriciat des femmes qui étoient au service, & de la Maison des Impératrices, & en dernier lieu de ceux qui ont succédé aux Patrices dans les Cours des Princes, & qui en font l'Office. Le troisiéme Livre roule sur le Patriciat des Romains, c'est-à-dire, sur le titre de *Patrice* ou Défenseur de l'Eglise Romaine, que les Rois & les Princes recevoient des Papes, & par lequel ils s'engageoient à la défendre contre ses ennemis. Dans le quatriéme Livre, il s'agit des *Patrices* des Colonies, & des Villes Municipales. On examine aussi qui sont

ceux qui dans les divers Etats de l'Europe occupent aujourd'hui la place des anciens Patrices &c.

Tout cela eſt traité avec beaucoup d'érudition, & une vaſte lecture, avec ordre, avec une aſſez bonne critique, & cette préciſion qui retient un Auteur dans les bornes de ſon ſujet, ou qui l'empêche du moins de faire de trop grands écarts, ce qui n'eſt que trop ordinaire dans ce genre d'écrire. Enfin quoique la plûpart des choſes que renferme cet Ouvrage, fuſſent à-peu-près aſſez connuës de ceux qui ont fait quelques réfléxions ſur l'Hiſtoire, il faut pourtant convenir avec l'Auteur, que perſonne ne les avoit encore réunies méthodiquement dans un même Traité, qui ne laiſſe rien, ou fort peu de choſe à déſirer ſur la matiére.

Après cette idée générale, nous nous arrêterons ſeulement à quelques points principaux, qui contiennent la ſubſtance de l'Ouvrage. Romulus ayant raſſemblé dans ſa nouvelle Ville tout ce qu'il put

de Citoyens, de la maniére que tout le monde ſçait, jugea bientôt qu'il étoit néceſſaire d'y établir une forme de Gouvernement, pour y maintenir l'ordre & la ſubordination, & contenir dans le devoir une multitude accoutumée à la licence & au déſordre. Il en choiſit donc cent entre ceux, que leur naiſſance, & leurs qualités diſtinguoient des autres. Il les appella *Peres*, ou *Patrices*, pour honorer leur dignité, & *Sénateurs*, parce qu'ils étoient du nombre de ceux à qui l'âge donnoit plus d'expérience & de gravité. Il en compoſa un Conſeil & un Tribunal, qu'il nomma *Sénat*. Les deſcendans de ces *Peres*, furent nommés *Patrices*, ou *Patriciens*. Telle fut la premiére origine des *Patrices*, & la ſource des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de *Rome*. Car tout ce qui n'étoit pas de famille Patricienne, étoit de la claſſe du Peuple, ou Plébéiens, quoique le Fondateur eut diſtingué les Citoyens en trois ordres différens,

les Patrices, les Cavaliers, ou Chevaliers *Equites*, qu'il prit pour sa garde, au nombre de trois cens, & le reste du Peuple, qui n'étoit ni Patricien, ni Chevalier.

Le nombre des Patriciens fut augmenté dans la suite, par Romulus même, par les autres Rois, par les Consuls, par les Empereurs. Il y eut cependant une différence considérable entre les descendans des cent premiers *Peres*, ou *Patrices*, & ceux qui furent aggrégés dans la suite à l'ordre Patricien : les premiers étoient, pour ainsi dire, Nobles d'origine, & d'extraction ; les autres étoient annoblis. Ceux-là étoient appellés *Patricii Majorum Gentium*, Patrices des grandes Maisons ; ceux-ci, *Patricii Minorum Gentium.*

Dès la premiére institution des Patrices, *Romulus* détermina leurs fonctions, leurs droits, leurs prérogatives. Ils furent destinés à remplir les Charges de la Magistrature, rendre la Justice, gouverner l'Etat, administrer les affaires pu-

bliques, à l'exclusion des autres Citoyens, qui étoient réduits à l'Agriculture, & aux Arts nécessaires à la société. Les Patriciens seuls avoient droit de consulter les Dieux par les Auspices, & les Charges ne leur étoient conférées que sur la réponse qu'on croyoit en recevoir. Dans les commencemens tous les Ministres de la Religion étoient tirés de leur Corps. Mais le tems apporta bien des changemens à cette constitution primitive. Les Plébéïens furent admis dans le Sénat, & eurent part aux plus éminentes dignités de la République. Les Patriciens conserverent néanmoins toujours une grande distinction, qui excita plus d'une fois la jalousie & les plaintes du Peuple, & causa bien des mouvemens dans l'Etat. Nous ne faisons qu'indiquer dans ce précis, ce que M. *Gentile* expose fort au long en plusieurs chapitres de ce premier Livre.

Une des choses qui marquoit le mieux la grandeur, la puissan-

ce, l'élévation des Patriciens, c'étoit de s'attacher des familles du Peuple, qui se mettoient sous leur protection, & qui étoient dévouées à leur service par un engagement irrévocable. Ils se faisoient honneur de compter un grand nombre de ces Cliens ; & il se formoit entre ceux-ci & leurs Patrons une liaison étroite, des droits & des devoirs mutuels, qui étoient regardés comme sacrés & indispensables. Ce n'étoit pas des particuliers seulement, ou des familles, qui recherchoient l'appui des grands, c'étoient les Villes mêmes qui les prioient de vouloir bien se déclarer leurs Protecteurs, & accepter leur dévouëment. L'Acte authentique qui en étoit dressé, étoit solemnellement envoyé au Patron, gravé sur le bronze, afin qu'il le ratifiât ; ainsi que nous le voyons encore, par quelques-unes de ces Formules que le tems a épargnées. Le dernier Chapitre du premier Livre est pour l'habillement des Patriciens. On s'y étend fort sur

leur chauſſûre, & en particulier ſur la *Lunule* qu'ils portoient à leurs ſouliers, en forme de Croiſſant, ou de C, qui en chiffre Romain exprime le nombre de cent, pour marquer qu'ils tiroient leur origine des cent premiers Peres ou Patrices choiſis par *Romulus*.

Tant que ſubſiſta à *Rome* le Gouvernement Républicain les Patriciens conſerverent leur dignité & leur puiſſance. Mais ſi-tôt que la liberté fut opprimée, & que l'autorité ſouveraine eut paſſé entre les mains d'un ſeul Maître, elle perdit beaucoup de ſa ſpendeur. Un grand nombre de familles Patriciennes étant éteintes, les Empereurs en ſubſtituerent d'autres ; mais ils n'eurent de part au Gouvernement, qu'autant qu'ils voulurent bien leur en accorder. Ce ne fut plus ce Sénat rédoutable, qui diſpoſoit des Rois & de leurs Couronnes, l'arbitre du ſort des Nations & des Souverains, dont on venoit des extrémités du monde implorer la protection, ou déſarmer la colere,

Ils ne furent plus que les exécuteurs des volontés du Prince, qui se servoit d'eux dans ses Conseils, & pour l'exécution de ses desseins.

La différence fut encore plus grande après la translation du siége de l'Empire à Constantinople. La dignité des Patrices ne fut jamais plus sublime, il est vrai; ils étoient honorés du titre de Peres des Empereurs, & ces Princes le leur donnoient eux-mêmes, c'étoient les plus grands Seigneurs de la Cour & de l'Empire; mais ils n'avoient après tout qu'un titre, qu'une dignité, qui ne donnoit par elle-même aucune autorité, aucune jurisdiction. C'étoit la récompence des grands services rendus dans les Charges les plus importantes, ou le prix de la faveur. A leur exemple des Empereurs, les Rois des *Gots*, ceux de *France*, & les autres voulurent aussi avoir leurs Patrices, comme on le voit par la suite de l'Histoire. Cependant le Patriciat eut encore bien des formes diverses; & l'on ne peut en

parler d'une maniére univoque, sans confondre bien des titres, ou des dignités très-distinguées. En général l'Auteur en reconnoît de quatre sortes; ceux qu'on nommoit *Peres des Empereurs*, *Tuteurs de l'Empire*, & comme *Associés à la Majesté Impériale*; ceux qui étoient chargés de défendre & de protéger quelque Eglise, dont ils étoient comme les Avoués, *Advocati*; les Patrices Militaires, qui étoient Questeurs ou Trésoriers des Armées, Maîtres de la Milice, & commandoient les Troupes; enfin les Patrices des Villes, des Provinces, des Bourgs mêmes, dont ils étoient comme Gouverneurs ou Intendants. M. *Gentile* a pris grand soin de spécifier, & de bien distinguer toutes ces dignités réunies sous un même nom, quoique très-différentes entr'elles, de marquer exactement, autant que l'éloignement des tems, & le peu de secours que fournissent les anciens Auteurs, pour en parler avec précision le permettent, de marquer,

dis-je, leurs droits, leurs fonctions, les honneurs attachés à leur titres, ou à leur rang, la maniére dont ils y étoient élevés ; de discuter les opinions des Auteurs qui en ont parlé, afin de prendre son parti avec plus de connoissance & de sûreté : & c'est la maniére dont il en use constamment dans ce Traité. Généralement parlant, il y avoit cette différence entre les Patrices ou Patriciens de l'ancienne *Rome*, & ceux qui en porterent le nom sous les Empereurs, que les premiers l'étoient par leur naissance, au lieu que ceux-ci ne parvenoient à cette dignité que par le choix de l'Empereur, & des autres Souverains.

Elle devint si considérable que les plus grands Princes, les Rois les plus puissans, se faisoient honneur d'être revêtus de ce titre, & le recherchoient avec empressement. L'Histoire est pleine d'exemples connus, qui en font foi, & il seroit inutile dans un Extrait de rapporter ceux que cite

M. *Gentile*, & qui devoient avoir place dans son Ouvrage, pour remplir toute l'étenduë de son dessein.

Une chose moins observée, & qui n'est pas connuë de tout le monde, c'est qu'il y avoit un Patriciat pour les femmes, ainsi que pour les hommes. *Gonzalez* écrivant sur les Décrétales a cru qu'elles avoient le titre de Patrices, en qualité de femmes, de filles, ou de petites-filles de Patrices : mais il est certain qu'il leur étoit donné en leur propre nom, pour les honorer, & comme une marque de distinction. C'étoit à la Cour de Constantinople les Dames d'Atour, les Dames du Palais, ou les Dames d'Honneur des Impératrices, qui les habilloient, leur mettoient leurs parures pour les cérémonies, & les accompagnoient quand elles sortoient. Avant le dixiéme & l'onziéme siécle les femmes des Patrices étoient appellées *Patricissæ* ; comme on a fait *Ducissæ*, *Comitissæ*, pour dire

Ducheſſes, Comteſſes : mais ce titre leur venoit de la dignité de leurs maris.

Pour ſuivre l'Hiſtoire du Patriciat juſqu'au bout, M. *Gentile* demande à la fin du ſecond Livre, quels ſont les Patrices d'aujourd'hui, c'eſt-à-dire, ceux qui les repréſentent auprès des Princes, & qui ont ſuccédé à leur dignité. Selon lui, ce ſont à *Rome* les Cardinaux ; à la Cour de l'Empereur les Electeurs, & les Princes de l'Empire ; en *France*, les Pairs ; les Chevaliers de la Toiſon d'Or, & de S. *Michel* en *Eſpagne*, & ceux de la Jarretiere en *Angleterre* ; en *Pologne* les Palatins &c. Quels ſont ces Chevaliers de S. *Michel* en *Eſpagne*, qui y tiennent la place des Patrices ? D'ailleurs auſquels des anciens Patrices ces nouveaux ont-ils ſuccédé ? Car il y en a eu de tant d'eſpéces, qu'il n'eſt pas aiſé de le déterminer. M. *Gentile* ſe contente de dire, que ces derniers ont à-peu-près les mêmes fonctions que les premiers, qu'ils ſont com-

me les Conseillers des Princes, leurs Peres, leurs Coopérateurs, & leurs Ministres dans l'administration des affaires publiques, & le Gouvernement de leurs Etats. Mais ces fonctions ne conviennent ni toutes à tous les anciens, ni même en partie à plusieurs des nouveaux Patrices, si l'on veut leur donner ce nom. Quand on compare les Charges & les Dignités anciennes, avec celles qui subsistent présentement, il y a toujours du mécompte, & de la différence.

Le Patriciat des Romains exercé, & même recherché par les Rois de *France*, & par les Empereurs, fait la matiére du troisiéme Livre. M. *du Cange* & quelques autres Ecrivains ont cru que *Pepin* étoit le premier de nos Rois, qui ait été Patrice des Romains. M. *Gentile* soutient par de bonnes autorités, que *Charles-Martel* avoit déja reçû de *Grégoire* III. ce titre, dont les plus Grands Princes en ce tems-là se faisoient honneur. *Grégoire* lui avoit envoyé deux célebres Am-

baſſades, avec les clefs du Tombeau de S. *Pierre*, & une partie des chaînes du Prince des Apôtres, pour en obtenir du ſecours contre les Lombards ; & , pour le porter plus efficacement à ſe déclarer le défenſeur de l'Egliſe Romaine, il lui offroit le Patriciat des Romains. C'étoit en effet à quoi il s'engageoit en acceptant cette dignité. Tout le monde ſçait que *Pepin* & *Charlemagne* en furent revêtus par les ſucceſſeurs de *Grégoire* III. & jamais Princes ne l'obtinrent à plus juſte titre. Quoique l'Hiſtoire de ces tems, & des tems ſuivans ſoit aſſez connuë , on s'attend à trouver dans un Traité auſſi étendu que celui-ci ſur le Patriciat, des choſes qui échappent aux Lecteurs qui ne ſont pas, comme M. *Gentile*, occupés particuliérement de cet objet. Elles ſont d'ailleurs répanduës dans un grand nombre de volumes qu'on n'a pas toujours à ſa diſpoſition , & que ceux qui voudront en être inſtruits , ſeront bien-aiſes de voir ici raſſemblées & diſcutées avec ſoin.

Le Patriciat ne fut pas renfermé dans la seule ville de *Rome* au tems de la République, ni borné dans la suite aux Cours des Empereurs, & des autres Souverains, & à quelques grands Seigneurs & Princes, qui faisoient gloire d'ajoûter ce titre à leurs autres dignités, & de le marquer même dans les Actes publics. Les Colonies formées de Citoyens Romains, portoient dans les villes qu'elles établissoient, la forme du Gouvernement & la police de la Capitale, & suivoient en tout les usages de *Rome*. Les villes municipales qui participoient aux priviléges des Romains, quoiqu'elles se gouvernassent par leurs Loix particuliéres, s'y conformoient aussi autant qu'il se pouvoit. Elles avoient, ainsi que les Colonies, leurs Sénats, leurs Patrices, les mêmes Charges, les mêmes noms de Magistrature, les mêmes cérémonies de la Religion &c. sur le modéle de la République dominante, qui étoit comme la commune patrie de tous les Citoyens de l'Em-

pire. Le titre de Patrice s'éteignit peu à peu, & se perdit enfin, au sens qui convient aux Sénateurs & aux Magistrats ordinaires des Villes, sur-tout après que le siége de l'Empire fut transporté à *Constantinople*, comme on a pû voir, par ce que nous avons dit. Mais l'Empereur *Henri* V. le rétablit au douziéme siécle, dans les Villes de sa dépendance. Il a subsisté depuis dans plusieurs Villes d'*Allemagne*, d'*Italie*, & des *Pays-Bas*, & subsiste encore en quelques-unes. C'est ce que M. *Gentile* fait voir dans un grand détail, par des inscriptions, des Médailles, & d'autres preuves non moins certaines. Il se conserve en particulier dans la Ville de *San Severino*, dont il est lui-même Patrice, comme il nous l'apprend dès le titre de son Ouvrage, où il prend celui de *Patricius Septempedanus*. Ces Patrices sont les Nobles des familles de Robe, dont les ancêtres ont exercé long-tems les Charges de Sénateur, de Magistrat dans les Villes,

Car les Gentilshommes qui vivent dans leurs terres, dans leurs Châteaux, n'ont point le titre de Patrice.

ARTICLE CXIV.

ESSAI DE PHYSIQUE, Par M. Pierre Van Musschenbroek Professeur de Philosophie & de Mathématiques à Utrecht, avec une Description de nouvelles sortes de Machines pneumatiques, & un Recueil d'Expériences par M. J. V. M. Traduit du Hollandois par M. Pierre Massuet, Docteur en Médecine 2. vol. in-4°. *avec beaucoup de planches & de figures. A Leyden chez Samuel Luchtmans* 1739.

C'Est ici l'Ouvrage d'un des plus forts Newtoniens de l'Europe. M. Musschenbroek est un autre S-gravesande ; & il paroît que la Hollande se maintient toujours dans cette liberté de penser, si favorable à toutes sortes de nouveautés. Ce fut

fut le premier asile de Descartes & du Cartésianisme ; & le Newtonianisme y devient plus florissant de jour en jour. Le Cartésianisme étoit une vraye nouveauté dans sa naissance; le Newtonianisme, il est vrai, n'est qu'un renouvellement de quelque chose de fort antique & de fort suranné. N'importe, l'air de nouveauté suffit ; & c'est toujours une grande nouveauté, qu'un sistême d'attraction, de vuide & de mille termes barbares, ait seulement pû être conçû & proposé dans un siécle aussi éclairé que le nôtre.

M. Musschenbroek en tire tout le meilleur parti, qu'il soit possible d'en tirer. Une longue Préface établit d'abord l'excellence de la Méthode des Expériences dans la Physique. Cela est séduisant ; l'expérience est un grand maître en toutes choses, & la Physique en particulier paroît ne pouvoir faire un pas sans ce guide ou sans cet appui. C'est dommage cependant, que toutes ces expériences

plus recherchées que naturelles, & plus amusantes qu'instructives, n'aboutissent qu'à des immatérialismes & à des vertus qui ne sauroient, quoiqu'on en dise, leur servir d'une bonne recommandation auprès de ceux, qui ont le goût de la saine & vraye Physique. Les Expériences ne manquent pas, l'Histoire de la nature & des arts n'est qu'un recueil d'Expériences. Il ne nous manque que de bons interprétes, & des gens qui sçachent bien raisonner & tirer de justes conclusions, de tout ce que la nature & le train le plus commun de la vie, offrent à notre esprit, par l'entremise de nos yeux & de tous nos sens.

Le premier Chapitre du premier Tome de M. Musschenbroek traite de la Philosophie, & des régles du raisonnement; une bonne maniére de perfectionner la Physique, seroit, selon cet Auteur, qu'un Physicien se bornât toute sa vie à étudier le feu, un autre à la lumiére, & ainsi chacun un objet par-

ticulier. Mais on demandera à cet Auteur, pourquoi il a embrassé lui-même toutes les questions de la Physique. Ce sont-là des fantaisies pures, & dans ce genre personne n'a droit d'imposer des Loix à qui que ce soit. Et comment connoître le feu, si on ne connoît la lumiére, & mille autres questions qui sont liées à celle-là.

Tout est lié dans la Physique; & ce seroit peut-être un conseil plus sûr à donner, d'étudier tout en général, avant que de s'attacher à aucun sujet particulier. Mais la Méthode moderne des Expériences recherchées & artificielles va, si l'on n'y prend garde, à rétrécir tout-à-fait l'esprit de la Philosophie & du raisonnement. Rien n'est borné, tâtonnier & superficiel comme cette Méthode d'Expériences circonstanciées & de détail, qui n'avancent rien, & ne font tout au plus qu'amuser la curiosité.

L'Auteur établit ensuite 3. régles d'après M. Newton. La pre-

miére régle est de ne recevoir pour causes des Phénomenes, que celles qu'on sçait être véritables, & à l'aide desquelles on peut rendre raison des Phénomenes. La régle est bonne, & il faut croire que c'est celle de tout le monde. Mais attrape qui peut, comme on dit, & en attendant on tâche d'en approcher. L'Auteur ne veut point de toutes ces approches, il ne veut point de suppositions, il veut tout ou rien. Il croit donc son vuide, & ses attractions des vérités pures. Un Cartésien, qui s'en mocque, lui dira que c'est le plein, la matiére subtile & l'impulsion, qui sont la vraye cause de tout. Le mal de tout cela vient de ce que chacun se fait juge sans appel dans sa propre cause. Les deux autres régles Newtoniennes de l'Auteur, ne sont pas plus nouvelles que la première; mais les applications en sont tout aussi particuliéres, & uniquement convenables au Newtonianisme en question.

Chapitre 2. *du corps en général*

& de ses propriétés. L'Auteur réfute assez bien le sentiment Cartésien sur l'étenduë, prouvant même que l'essence du corps ne nous est point connuë, & que nous n'en connoissons que les propriétés extérieures & sensibles. La premiére dont traite l'Auteur, est l'étenduë. Il tient pour sa divisibilité à l'infini, & démontre cette divisibilité à ceux qui sçavent la Géométrie de l'infini, sans se piquer de se proportioner au commun des esprits Philosophes, qui ne sont pas si Géometres. C'est là le grand défaut des Newtoniens, de tout embrouiller d'une Géométrie profonde sans nécessité. Ils ont bien leurs raisons, pour en user ainsi, d'après M. Newton. Telle opinion qu'on trouveroit ridicule sous son expression simplement philosophique, se fait admirer & respecter sous un grand appareil de profonde Géométrie. Et la plûpart des disciples dociles s'imaginent, dès qu'ils voyent de la Géométrie, que tout est démontré.

M. Muſſchenbroek convient cependant que l'étenduë, métaphyſiquement diviſible à l'infini, n'eſt phyſiquement diviſée & diviſible, que juſqu'à un certain point; en quoi le Newtonianiſme eſt plus reiſonnable, que le Cartéſianiſme ou le Malebranchiſme, qui s'obſtine à maintenir dans la Phyſique la molleſſe infinie, & la diviſion même actuelle de la matiére des corps les plus ſolides.

Après la diviſibilité, ſuit l'impénétrabilité, que l'Auteur ne dérive pas cependant de la ſimple étenduë. Il examine enſuite la queſtion de la figure & de la groſſeur des atomes; ſur quoi il eſt difficile de décider quel parti il prend, auſſi bien que ſur la plûpart des queſtions qui ſont un peu équivoques. Car il eſt Newtonien & ne veut point d'hipothéſes. Il commence donc toujours par dire, que les ſens ne pouvant pénétrer juſques-là, & n'y ayant point à cet égard d'expérience immédiate, la choſe eſt indéciſe, & que les Philo-

ſophes à hipothéſes, ont tort de vouloir la décider, par des conjectures & des fictions.

Cette proteſtation une fois faite, comme il faut pourtant qu'un Philoſophe Ecrivain & Dogmatiſte prenne ſon parti, il le prend ſans façon: & le parti qu'il prend quel eſt-il? Faut-il le demander? Une hipothéſe, une conjecture, & le plus ſouvent une de celles, que d'autres Philoſophes regardent comme les moins vrai-ſemblables & les plus fauſſes. Ici nommément l'Auteur penſe en contradiction avec M. Newton, que les parties de la lumiére ſont toutes uniformes pour la figure, & pour la grandeur. C'eſt ſe raprocher des Cartéſiens. Mais l'Auteur s'en éloigne lorſqu'il en dit autant de toutes les parties groſſieres de toutes ſortes de corps en général.

Tout de ſuite, il va montrer comment tous ces corps ſont formés, *non de ces fantômes d'imagination*, dit-il, mais *à l'aide des Microſcopes, & encore par d'autres Ex-*

périences. A quoi ſe réduit donc cette prétenduë formation? A ce que les parties ſolides, les atomes ſe raprochent & s'uniſſent de maniére qu'ils laiſſent entr'elles des pores : comme ſi c'étoit-là enchérir par le Microſcope & par les Expériences, ſur les fantômes d'imagination des Cartéſiens ? Suivent diverſes hipothéſes de la combinaiſon diverſe des parties ſolides & des pores, dans les divers corps.

L'Auteur paſſe à la *force d'inertie* : oú il faut remarquer, que tout ceci forme un même Chapitre, où il eſt parlé un peu de tout dans l'ordre, que nous ſuivons en l'extrayant. On peut remarquer auſſi qu'entre les Cartéſiens, & les Newtoniens, il n'y a ſouvent qu'une ſimple queſtion de nom. Ici par exemple, la force d'inertie n'eſt autre, que cette force par laquelle un corps en repos ou en mouvement, réſiſte à un changement d'état. Or on avertit que cette force, non définie d'ailleurs, n'eſt pas

la même que celle du repos Cartésien.

Il y a encore d'autres propriétés ſenſibles des corps, la *mobilité*, la *quieſcibilité*, la *gravité*, l'*attractibilité*. L'Auteur en parle ailleurs. En attendant, il prévient de ſon mieux l'objection naturelle qui ſe préſente, que toutes ces propriétés ſont des *qualités occultes*. Elles ſont inconnuës & *inconnoiſſables* ſelon lui, mais non occultes.

Chapitre troiſiéme du Vuide. C'eſt ici le grand fondement du ſiſtême Newtonien : quel fondement? Le néant! L'imaginaire! La queſtion eſt importante : on la traite ici avec méthode, & on établit d'abord l'idée du vuide, enſuite la poſſibilité du vuide, & enfin l'exiſtence & la réalité du vuide.

Sur le premier Article, l'Auteur renvoye chacun à ſa conſcience; pour convenir ou pour concevoir qu'entre deux points, il y a une longueur non eſſentiellement matérielle, entre deux lignes une ſur-face, entre deux ſur-faces une

étenduë complete. Une ſingularité qu'on doit remarquer, c'eſt qu'après s'être moqué de Deſcartes, qui prétend que l'étenduë ou la matiére qui eſt entre deux murailles étant détruite, les murailles ſe raprocheroient, les Newtoniens, notre Auteur au moins prétend à ſon tour que, ſi après avoir détruit les corps qui ſéparent deux murailles, on détruiſoit encore l'eſpace ou le vuide, qui reſte après la deſtruction des corps, lequel vuide ou eſpace eſt un être deſtructible & créé ſelon lui, les murailles ſe raprocheroient. C'eſt bien la peine d'en faire à deux fois.

Pour prouver la poſſibilité, la néceſſité même & l'exiſtence du vuide, l'Auteur a recours à l'argument du mouvement, qu'il croit impoſſible dans le Plein. La queſtion eſt tout d'un coup décidée, dès que l'Auteur a remarqué que pour la poſſibilité du mouvement, il faudroit que la matiére ſubtile de Deſcartes ſe diviſât à l'infini. On n'a qu'à lui répondre, qu'elle

eſt effectivement diviſible à l'infini ſelon lui-même. Il eſt vrai, que ſentant l'inſuffiſance de ce premier argument, il a recours à la force d'inertie, qui lui fait conclure qu'un tas de matiére ſubtile eſt auſſi difficile à mouvoir, qu'une même étenduë d'or ou de mercure. On arrête tous ces raiſonnemens hipothétiques, en remarquant que l'inertie & l'indiviſibilité Phyſique, ne conviennent qu'aux corps groſſiers, & aux atomes de la matiére craſſe. L'Auteur ne ſe tire de-là qu'en ſuppoſant, qu'il n'y a que les Newtoniens, qui faſſent des Expériences & des Obſervations, & qui aiment à raiſoner d'une maniére ſolide, les Cartéſiens ne ſe piquant, ſelon lui, que de faire briller leur eſprit. Tous lieux communs, qui ne diſent mot.

M. Muſſchenbroek établit nettement, que l'eſpace eſt une troiſiéme ſubſtance, qui n'eſt ni eſprit ni corps. Si l'on laiſſe faire Meſſieurs les Newtoniens, nous allons voir tout-à-l'heure éclore des mil-

lions de ſubſtances, qui ne ſont ni corps ni eſprit. Le feu a bien déja été érigé en ſubſtance immatérielle & non ſpirituelle dans la même école. Or c'eſt l'expérience, c'eſt le témoignage des yeux & de tous les ſens, qui enrichiſſent ainſi la Philoſophie ; l'eſprit n'y eſt pour rien. Ce ſont les Newtoniens qui le diſent. *In arte ſuâ cuique credendum eſt.* L'Auteur réfute, avec reſpect cependant, ceux qui confondent l'eſpace avec l'immenſité même de Dieu.

Chapitre quatriéme. Du lieu, du tems & du mouvement. Le ſiſtême Newtonien commence à être aſſez connu, pour qu'on nous diſpenſe d'en ſuivre tout le détail dans des points comme ceux-ci, où le parti que prend l'Auteur eſt facile à déviner après l'établiſſement du vuide conçû comme une eſpace immatériel.

Le Chapitre cinquiéme traite des Puiſſances qui compriment ou des Preſſions. Le ſixiéme Chapitre, de la force des corps en mouvement. L'Au-

teur discute fort au long le sentiment de M. Leibnitz comparé à celui de Descartes, & adopte le premier qui établit la force du mouvement dans le quarré de la vitesse, au lieu de la simple vitesse dans laquelle le dernier faisoit consister cette force.

Le septiéme Chapitre traite de la Pesanteur. C'est ici un point fondamental du sistême Newtonien, & de tout sistême. Descartes expliquoit mal la Pesanteur. Newton désespérant de faire mieux, ne l'explique point du tout. Mais comme chacun veut toujours avoir bien fait, Newton prétend qu'il ne faut point expliquer ce qu'il n'explique pas, & que le Problême est résolu par là même qu'il est déclaré irrésoluble. C'est la question de sçavoir s'il est irrésoluble. Un Géométre comme M. Newton le suppose, un Physicien cherche à délier le nœud, & non à le trancher.

M. Musschenbroek commence par établir que tous les corps sont

pesans. On lui oppose que les corps subtils ne le sont pas. Il répond en niant ces corps subtils, qu'il traite de pure hipothése ; & il ne veut reconnoître de corps, que ceux qu'une bonne Pesanteur & une masse grossiere lui rendent sensibles. A cette occasion, il traite mal Descartes & les Cartésiens, qu'il peint comme gens, qui n'ont que de l'imagination & de l'esprit, tandis que ceux-ci peignent le Newtonianisme comme trop corporel, trop grossier & trop esclave des sens. De sorte qu'en prenant le milieu, comme il convient à des êtres composés d'esprit & de corps, on pourroit bien attraper le juste point des choses & de la nature.

Après avoir établi une partie du sistême sensible de la pesanteur des corps, c'est-à-dire, quelques Phénomenes observés par Galilée, & par Newton, l'Auteur vient à la cause de la Pesanteur. Il la croit non Méchanique & immédiatement émanée de la libre volonté du Créateur. Cela est plûtôt fait,

& il eſt vrai, qu'une telle Phyſique n'a beſoin que des ſens les plus groſſiers. Tout le monde ſeroit d'accord, ſi Meſſieurs les Newtoniens en ſe bornant ainſi à leur gré à l'écorce de la Phyſique, n'invectivoient pas ſans ceſſe contre ceux qui jugent à propos d'aller plus loin, & ne vouloient pas uſurper ſur eux le nom de Phyſiciens. Celui qui ramaſſe des matériaux, qui les prépare & qui les polit, eſt fort louable; pourvû qu'il n'uſurpe pas le nom d'Architecte ſur celui qui l'eſt en effet.

Le huitiéme Chapitre traite de la Méchanique. On y trouve le détail des Machines ſimples & de quelques Machines compoſées, expliqué ſelon les Principes ordinaires de la Balance & du Lévier, à-peu-près ſelon le principe de Deſcartes, par l'égalité ou l'inégalité des mouvemens de la puiſſance & du poids réſiſtant.

Le neuviéme Chapitre roule ſur les frotemens des Machines. M. Muſſchenbroek traite cette matiére avec

beaucoup plus de ſoin qu'on n'a peut être encore fait, ſoit de Géométrie & de calcul, autant ou plus que de Phyſique & de raiſonnement. Sur quoi on nous permettra de faire ici une réfléxion. Il eſt tout-à-fait beau & utile de réduire les matiéres de Phyſique à la ſimple expérience & au calcul Géométrique. C'eſt-à-dire, qu'il eſt bon que les Géométres & les Naturaliſtes exercent leur talent & leur capacité ſur ces matiéres : & chacun eſt maître après tout de prendre les divers points des ſciences, dans le point de vûë de ſa propre ſcience ou de ſon métier.

Que Meſſieurs les Newtoniens faſſent des Expériences ſur la Lumiére, ſur la Peſanteur, ſur les Réſiſtances des milieux, & qu'ils calculent tout cela à leur gré, il n'y a rien a dire, & les Phyſiciens mêmes pourront les en remercier. Mais qu'ils laiſſent pourtant à chacun ſon point de vûë, & qu'en s'introduiſant comme ils peuvent dans la Phyſique, ils ne préten-

dent pas en chasser les naturels du Pays, les Physiciens, & nous enlever des mains une fort belle science dont nous sommes en possession.

Les hommes & par conséquent les Sçavans aussi sont extrêmes en tout; & si on les laissoit faire, ils réaliseroient de bien des maniéres la fable du *repente calvus* de Phédre. Les Newtoniens disent aux Cartésiens, qu'il ne faut ni imagination ni esprit dans la Physique, & qu'il n'y faut que des yeux. Et les Cartésiens, certains au moins, qui n'aiment que les hipothéses & les fictions, disent aux Newtoniens, qu'il n'y a qu'à penser & à imaginer, & qu'on n'a qu'à s'arracher les yeux, & laisser-là les sens, comme inutiles dans la Physique. Moyennant quoi nous n'aurions bien-tôt plus ni Physique ni Physiciens.

Nous mettons les choses au pire, pour n'être accusés d'aucune partialité: il est pourtant vrai, que les Cartésiens n'ont jamais rejetté

ni les Expériences ni la Géométrie, si ce n'est quelquefois par voye de fait, & en se livrant un peu trop à la fureur des hipothéses. Mais les Newtoniens n'entendent point de raison; non plus que leur Maître, qui étant séchement Géométre & uniquement Artiste, a proscrit, tout haut s'entend, toute hipothése, & toute conjecture; quoique tout bas, il n'ait fait peut-être que cela, dans tout ce qu'il s'est permis de raisonnemens philosophiques.

Or rien n'est plus injuste ni plus fatal à la Physique. Elle est essentiellement conjecturale & hipothétique, & c'est l'anéantir, que de lui ôter la liberté du raisonnement inventif, qui est tout conjectural & plein d'hipothéses, d'un peu d'imagination même & de fiction poëtique si l'on veut, en danger même de devenir romanesque : car toutes choses ont leurs écueils & leurs abus.

On commence en effet à remarquer, que toutes ces invectives

Newtoniennes autant que le haut prix géométrique où Newton a mis les plus légeres idées de Physique, font déja tomber cette science, & diminuent le nombre des Physiciens. Il y a si peu de gens qui ayent le tems ou qui veuillent se donner la peine d'être Géométres : & on a plûtôt fait de renoncer à la Physique. La plûpart même des Newtoniens subalternes, n'étant point Géométres ou ne l'étant point sûrement au niveau de la Physique Newtonienne, comment sont-ils Physiciens ne l'étant que sur la foi de mille Démonstrations qu'ils ne peuvent entendre ? La mode les soutient un peu : mais il se lasseront bien-tôt d'une science qui ne leur propose que des articles de foi.

Jusqu'ici la Physique empruntoit de la Géométrie, de la Méchanique, de l'Optique, de l'Astronomie, de l'Histoire naturelle, de la Chymie, des divers Arts, le fondement solide de ses conjectures, de ses hipothéses, de ses

raisonnemens. Plus de raisonnement désormais, si on continuë d'écouter les Newtoniens, & la Physique sera la Géométrie même en personne, la Méchanique, l'Astronomie, la Chymie &c. & il n'y aura plus de Physique. Le grand Newton étoit fin, disent ceux qui l'ont connu. Il auroit été un Descartes, s'il fut venu avant lui. Il vint trop tard, pour déveloper le beau génie qu'il pouvoit avoir pour la Physique. Au lieu de le déveloper, il l'envelopa, & prit justement le contre-pied. N'est-ce pas la Fable du Renard, qui ayant perdu sa queuë à la bataille, vouloit persuader à tous les Renards de sacrifier la leur ?

La Médecine même, qui effectivement est une partie de la Physique, & tient beaucoup de son essence hipothétique & conjecturale, est ménacée comme elle de dégénérer en de gros volumes d'Expériences Anatomiques, & en formules algébriques, analytiques, infinitésimales, & en calculs de

toutes les ſortes, qui évaluent la force tantôt du cœur, tantôt des nerfs conçûs comme des cordages, des léviers & des piſtons. Tout cela eſt beau, vrai même ſi l'on veut; mais il eſt queſtion de la guériſon conjecturale des Malades. Toute la Géométrie du monde ne guérira jamais un mal de poitrine ou d'eſtomac par raiſon démonſtrative: & il n'y a ici de démontré, que la néceſſité de mourir.

Le *Mouvement composé*, fait la matiére du dixiéme Chapitre. C'eſt un ſujet aſſez géométrique: auſſi n'eſt-il que cela chez notre Auteur, comme chez *Dechales* & chez les autres Méchaniciens Géométres. *Le onziéme Chapitre traite de la Deſcente des corps peſans ſur le Plan incliné*, & ce n'eſt non plus ici qu'une Mécanique Géométrique *Le douziéme Chapitre ſur le Mouvement de vibration ou d'oſcillation*, ne ſort point de cette enceinte étroite & compaſſée. Un mot de réfléxion encore. N'étant point Géométres de profeſſion;

Messieurs les Newtoniens ne traitent le plus souvent ces morceaux Géométriques qu'à demi, & n'étant point Physiciens de fait, ils manquent tout-à-fait leur objet. Ç'en est trop, peut-on leur dire, si c'est Physique ; & si c'est Géométrie, ç'en est trop peu. C'est bien pis lorsque ne donnant que de la Géométrie, ils ne la donnent qu'en énigmes ou en articles de foi, c'est-à-dire, sans Démonstration, sous prétexte que c'est de la Physique.

Le treiziéme Chapitre sur le Mouvement de projection, est traité fort succinctement. M. Musschenbroek fait voir géométriquement que la ligne de Projection est spéculativement une Parabole, & il renvoye sur-tout à M. Newton pour voir que physiquement ce doit être un hiperbole. Il y a bien 12. années, que dans nos Mémoires on a vû, que ni géométriquement ni physiquement la ligne de la chute des corps ne pourroit être une ligne ni conique ni infinie, & qu'é-

tant néceſſairement terminée au centre de la terre, ce devoit être une ſorte de ſpirale. Les découvertes lentes à faire ſont encore bien lentes a établir ; & une erreur ſçavante, eſt bien difficile à déraciner.

Pour le quatorziéme Chapitre des Forces centrales ou des Forces des corps qui ſe meuvent autour d'un centre, il ſeroit difficile qu'il fut autre choſe que de la Géométrie, d'autant plus que c'eſt un morceau favori de M. Newton. L'Auteur croit en paſſant pouvoir démontrer par un calcul de forces centripetes,&centrifuges qui n'eſt bien ſûrement qu'hipotétique, que la Terre tourne autour du Soleil, & non celui-ci autour de celle-là. Telle eſt la Phyſique Newtonienne dans tous ſes points.

Le quinziéme Chapitre ſur la Dureté, la Molleſſe, la Fléxibilité, l'élaſticité, ſe raproche un peu de la Phyſique. L'Auteur fait l'honneur au ſiſtême Cartéſien ſur le reſſort de le rapporter, fort bien même,

mais pour le réfuter ; ſoit parce que, ſelon lui, la matiére ſubtile eſt une ſuppoſition chimérique, ſoit parce qu'il ne conçoit pas que cette matiére fluide doive faire autre choſe, que rétablir ſimplement un bâton fléchi dans ſon premier état de droiture : ne concevant pas qu'un liquide aille & revienne par vibrations réïtérées capables de faire trembler le bâton ou une corde que ſon reſſort rétablit. Cependant tous les liquides agités, ne ſe rétabliſſent jamais, que par des ondulations réïtérées, & il ſemble que la choſe n'eſt pas ſi difficile à concevoir ; ſans que nous voulions pour cela adopter l'ingénieuſe hipothéſe de Deſcartes, à laquelle les vrais Phyſiciens peuvent trouver des défauts bien plus réels.

M. Muſſchenbroek examine auſſi l'hipothéſe des petits tourbillons du P. Malebranche, & ajoûte ces paroles remarquables : *n'eſt-ce pas là pouſſer les ſuppoſitions de Deſcartes juſqu'à l'extravagance ?* Voilà en effet à quoi les Carté-

ſiens

ſiens devroient penſer ſérieuſement à ne pas pouſſer plus loin les hipotheſes de leur maître, à en retrancher même pluſieurs qui ne ſurchargent déja que trop ſon grand & magnifique ſiſtême. On les accuſe de trop de fiction, & pour toute réponſe, ils en imaginent de nouvelles, qui n'ont pas le moindre air de vrai-ſemblance. On attaque avec force les grands tourbillons de Deſcartes. Ces tourbillons ſont pourtant fondés, & ne peuvent être traités de pure hipothéſe. Tout tourbillonne manifeſtement dans le Ciel ; l'idée en eſt naturelle & ancienne. Empedocle s'en étoit apperçû, Ariſtote en avoit parlé. Au lieu de bien étayer ce point fondamental, Malebranche remplit tout de tourbillons inviſibles & concentrés les uns dans les autres à l'infini, & cela ſans aucune preuve de fait ni de droit, ſans aucune raiſon de vrai-ſemblance, de néceſſité ni de ſimple poſſibilité même. On attaque la matiere ſubtile, & on accuſe avec raiſon

Descartes d'avoir fait ses autres élemens, ses globules, ses atomes striés trop fragiles : & pour toute réponse & sans nécessité ni vraisemblance, Malebranche fond en quelque sorte tout l'univers en une matiére molle & purement subtile & fluide, qui acheve d'ôter au sistême attaqué tout le peu de consistence que son véritable Auteur lui avoit laissé. Et voilà l'unique source du grand triomphe des Newtoniens d'aujourd'hui. S'ils n'avoient affaire qu'à Descartes, ils n'en viendroient pas si facilement à leur honneur; & leur vuide & leurs attractions ne sçauroient jamais s'établir, que sur les débris de cette matiére molle & de ces petits tourbillons fantastiques. Il faut se tenir ferme sur ses étriers en un tems de crise & de combat, tel qu'est celui-ci pour la Physique, qu'on veut détruire & anéantir.

L'Auteur commence son seiziéme *Chapitre de la Percussion*, par ces mots. « *La* doctrine du choc » ou de la Percussion est de gran-

» de importance dans la Physique,
» parce que la plûpart des corps
» agissent les uns sur les autres, en
» se choquant & en se heurtant;
» c'est de cette maniére, que la plû-
» part des Phénomenes des corps
» arrivent. „ Voilà un aveu pré-
cieux & qu'il faut bien récueillir de la part d'un des plus célebres Newtoniens de l'Europe. Et comment après cela ces Messieurs traiteront-ils de pure hipothése l'*impulsion*, si elle est la cause visible de la plûpart des Phénomenes ? Et comment ne traitera-t-on pas de pure hipothése l'attraction, si elle est la cause seulement présumée, imaginée, du plus petit & très-petit nombre des Phénomenes? M. Musschenbroek traite à fond & fort bien les régles de Percussion, quant au géométrique & au calcul, fondé sur la simple Expérience.

Le dix-septiéme Chapitre sur l'électricité & les corps électriques, va ramener l'Auteur dans son sistême Newtonien d'attraction, mais non sans que nous lui jettions encore

ſur ſon chemin quelques eſpéces d'entraves, capables de l'arrêter un moment. Car c'eſt dommage, qu'un ſi habile homme donne dans un ſiſtême auſſi peu fondé que celui de l'attraction. Il eſt trop habile pour en être tout-à-fait la dupe. Non-ſeulement la plûpart des Phénomenes de la nature dépendent, ſelon lui-même, du choc & de l'impulſion méchanique des corps ; mais tous ces corps électriques, qui pourroient ſeuls fonder quelque ſorte de preuve au ſiſtême de l'attraction, il nous les abandonne de bonne foi, comme appartenant au Méchaniſme des corps & de l'impulſion.

Cependant, *dit-il*, " ces deux » vertus (*c'eſt-à-dire la vertu électrique & l'attractive*) n'agiſſent » pas de la même maniére, & leurs » cauſes ne ſe reſſemblent pas non » plus, étant fort différentes les » unes des autres. Cette vertu éle- » ctrique dépend de certaines ex- » halaiſons fort déliées, qui s'é- » chapent des corps &c. „ Gardons

nous d'aprofondir plus avant la véritable pensée de l'Auteur : il pourroit bien, malgré cet aveu, finir tout ceci par l'attraction. Contentons-nous que la plûpart des Phénomenes dépendant manifestement de l'impulsion, la plûpart de ceux qu'on pourroit citer en faveur de l'attraction en soient fort différens & indépendans. Tout ce Chapitre est plein de ces Expériences de détail, qui amusent les curieux, si elles ne satisfont les Sçavans.

Vers la fin du Chapitre l'Auteur, sçavant lui-même, pense à ceux-ci ; & se demande la cause de l'électricité. *Oh! que ne puissions nous le faire* ! s'écrie-t-il, lui ou son Traducteur; & il répond que la prudence lui défend de pénétrer plus avant dans cette cause, n'ayant eu le tems jusqu'ici sans doute, que d'amuser ses yeux, en suspendant l'imagination & l'esprit qui se repaissent d'autre chose, que de simple curiosité. M. Musschenbroek soupçonne néanmoins, que le feu pourroit bien être la cause

efficace de l'électricité ; & alors la matiére subtile rentreroit dans ses droits. On y reviendra toutes les fois qu'on voudra pousser jusqu'à l'explication physique des Phénomenes.

Chapitre dix-huitiéme. De la vertu attractive des corps. Voilà par où un Newtonien devroit commencer, si le but d'un Newtonien étoit d'expliquer les causes des Phénomenes. Ce sistême a cela de commode, qu'il lui est indifférent d'en placer les principes à la fin ou au commencement. Des recueils d'expériences & de calculs n'ont besoin d'aucun Principe Physique : & c'est tant mieux pour le Principe en question qu'on citeroit assez inutilement, dans l'explication des Phénomenes, ausquels on voudroit le rendre relatif.

M. Musschenbroek n'omet rien, sinon pour prouver l'attraction, pour en diminuer au moins l'improbabilité. Car Messieurs les Newtoniens qui crient si fort contre les hipothéses les plus vrai-sem-

blables, n'ont pourtant jamais directement entrepris de prouver l'attraction, ni même de la mettre au niveau d'une hipothése raisonnable. D'abord ils ne la fondent que sur des preuves négatives, & sur l'abus qu'ils font de la bonne foi qu'on a de leur avouer, qu'on ne connoit pas la cause de certains Phénomenes; comme si parce qu'on ignore la cause de la pesanteur, ou de telle autre tendance d'un corps vers un autre corps, il s'ensuivoit, que les mouvemens s'en font par pure attraction.

Le plus souvent ces Messieurs usent d'adresse, pour ne pas dire d'artifice. *Si quelqu'un*, dit notre Auteur, *se trouve choqué du terme d'attraction, il lui est permis d'en employer un autre*, pour faire entendre que ce n'est qu'un terme indifférent, & qu'on peut sans conséquence le leur passer, sauf à faire revivre ses droits & à l'ériger en bonne cause Physique dans l'occasion. M. Newton avoit admirablement joué ce personnage d'indiffé-

rence, pour un mot ſur lequel il a pourtant fondé toute la déſtruction du Cartéſianiſme, & de tout Méchaniſme en général.

Au reſte, *celui qui prétend*, dit notre Auteur, *que l'attraction & ſa vertu doivent être bannies de la Philoſophie, ne peut ſe diſpenſer de faire voir auparavant, que toutes les fois que deux corps s'approchent mutuellement, ils ſont toujours preſſés ou pouſſés l'un vers l'autre, à l'aide de certaines cauſes qui agiſſent ſur eux extérieurement.* Non, il ſuffit qu'on faſſe voir que le plus communément cela eſt ainſi; & qu'il n'y a nulle raiſon évidente qui oblige d'y faire une exception.

Autre raiſonnement de l'Auteur. Dieu a pû mettre dans les corps un Principe interne de leurs opérations extérieures: & de cette raiſon hipothétique il conclut, que c'eſt à nous de rechercher ce Principe. Oui s'il étoit une fois vrai, ou du moins vrai-ſemblable, que Dieu l'y a mis. Les Newtoniens ne peuvent nier, qu'il ne ſoit vrai-

semblable au moins, que le Principe en question est externe plûtôt qu'interne. La conclusion est facile.

Pour le moins le sistême de l'impulsion, s'il n'explique pas tout, ne donne dans aucune contradiction ; & sa supposition, quelque inutile qu'elle soit souvent pour l'explication des choses, n'aboutit jamais à aucune absurdité manifeste. L'Auteur dit, *lorsque nous faisons attention aux Phénomenes, nous parvenons sans peine à la connoissance de ces Principes internes, qui sont la cause de la Pesanteur & de l'attraction.* Trois lignes plus bas, il ajoûte : *il ne nous est pas possible de faire appercevoir ces Principes, car ils sont placés dans l'intérieur des corps, dans lesquels on ne sçauroit les voir.* Est ce-là une contradiction ? Or ce n'en est pas une dans les termes seuls, elle est dans la chose ; elle y est & elle doit y être. Car pour admettre en Philosophie un Principe, il faut en avoir au moins quelque connoissance ; or les Newtoniens en ont

ſi peu de l'attraction qu'ils admettent, que lorſqu'on les preſſe & même ſans être preſſés, ſi ce n'eſt par leur bonne foi, ils conſentent ou font ſemblant de conſentir qu'on en ſupprime le nom & l'idée même, juſqu'à n'oſer pas même nier en diſpute reglée, qu'il ne puiſſe fort bien y avoir de l'impulſion par tout où ils mettent de l'attraction. M. Newton, ſoit ruſe, ſoit bonne foi, n'y a jamais manqué.

Pour donner cependant quelque eſpéce de preuves de cette attraction, l'Auteur cite l'union des corps, la viſcoſité des liquides, & ſur-tout l'adhérence de deux Miroirs polis, bien raprochés l'un de l'autre. Pour le moins ce ne ſont point là de ces Phénomenes où l'impulſion tout-à-fait en défaut, force de recourir au Principe interne & inconnu de l'attraction. C'eſt ſe mocquer de traiter de pure hipothéſe, de pure imagination ce que diſent là-deſſus les Cartéſiens, qui peuvent bien n'avoir pas ſaiſi le juſte point de la choſe : mais

qui évidemment en approchent bien fort, lorſqu'ils rapportent tout cela à la compreſſion des corps environnans, & à la plénitude de l'univers.

Une bonne preuve, eſt le ſiſtême de l'aiman, qui effectivement donne bien de la peine aux Cartéſiens, pour ce point juſte d'explication Méchanique dont ils ſont fort entêtés. M. Muſſchenbroek le traite auſſi fort au long dans ce Chapitre, ſur-tout l'Article de ſa préparation & de ſa taille, la maniére de l'armer, la façon de le mettre en experience ſoit ſur terre, ſoit en bouſſole ſur mer. Car c'eſt à quoi il s'attache le plus, diſant des choſes admirables pour les artiſtes, bonnes même pour les Phyſiciens; mais qui ne vont pas juſqu'à la cauſe Méchanique ni autre. Car malgré la bonne preuve qu'il ſembloit devoir en tirer en faveur de l'attraction à laquelle il l'a attaché, *je ne crois pas*, dit-il, *que la vertu magnetique ſoit la même que l'électricité, & que la vertu attractive qui ſe trouve dans tous les corps.*

Où sont donc ces Phénomenes si décisifs en faveur de la vertu attractive, si l'aimant & l'électricité en général sont forcés de s'en passer ? Vous verrez qu'il n'y aura que la pesanteur & l'union des corps qui seront de son ressort, & qui lui serviront de preuve un peu vrai-semblable ; mais négative encore, & par la seule difficulté qu'on peut trouver à expliquer ces deux Phénomenes. Nous venons pourtant de remarquer que l'union n'a point trop de difficulté dans le sistême du Méchanisme & de l'impulsion. La Pesanteur est plus difficile, sur tout tandis qu'on s'obstinera de la dériver du mouvement excentrique des tourbillons. Mais notre Auteur lui-même a traité de la Pesanteur au Chapitre 7. & ce n'est qu'au 18. qu'il parle de l'attraction.

Le triomphe de l'attraction, est sur-tout dans l'adhésion des liquides, dont l'Auteur traite assez à fond dans ce même Chapitre, après avoir parlé de l'aiman. Aussi

après avoir assez ménagé les Cartésiens dans tout le cours de ce long Chapitre, même en parlant de l'aimant, l'Auteur a à peine expliqué par l'attraction la rondeur d'une goûte d'eau, sur-tout dans la prétenduë Machine du vuide, qu'il recommence toutes ses qualifications d'erreur & d'imagination, contre l'hipothése d'une matiére subtile, qu'il traite d'air subtil.

Les tuyaux capillaires sont ici fort bien expliqués, quant à la partie expérimentale, ainsi qu'on le comprend facilement. L'Auteur demande pourquoi le verre a tant de force d'attraction ! Il l'attribuë principalement au sel alcali dont le verre est presque tout composé. Si un Cartésien avoit dit cela, on l'auroit traité d'hipothése imaginaire. Il est pourtant bon de remarquer qu'avec toutes ces attractions, on nous enléve une des belles & des plus incontestables découvertes du siécle précédent : c'est la pesanteur de l'air. En revanche toutes les plus petites Expériences Chymi-

ques ou autres dont parle l'Auteur, ſont par lui traitées de belles Découvertes.

Le dix-neuviéme Chapitre traite de l'adhérence des corps, ſuite naturelle de l'attraction des parties. Les colles au reſte, & les ſoudures ne tiennent & ne lient les corps que par attraction. *Le vingtiéme Chapitre traite des Fluides en général:* & ce Chapitre n'eſt pas le moins Phyſique. Les quatre ſuivans dont l'un traite fort bien des jets d'eau, contiennent une aſſez bonne hidroſtatique. C'eſt dans le vingt-quatriéme que l'Auteur, de ce qu'un corps plongé dans un liquide de même peſanteur ſpécifique, y reſte en repos quelque part qu'il y ſoit placé, conclut que *cette loi de l'hidroſtatique demontre invinciblement, qu'il y a du vuide dans la nature, & qu'il n'y a point d'air ſubtil*: parce que ſi tout étoit plein, tout ſeroit également peſant ſelon lui & ſelon tous les Newtoniens d'après M. Newton. Eſt-ce que les hipothéſes les plus hipothéſes des Phyſiciens ne

ſont pas auſſi bien prouvées, que cette prétenduë démonſtration qui ſuppoſe, ſans même l'énoncer, que tout corps eſt peſant par cela ſeul qu'il eſt corps.

Le vingt-cinquiéme Chapitre qui traite de l'eau, contient un bon recueil d'Expériences & d'Obſervations ſur cet élement. L'Auteur croit les atomes de l'eau ronds comme Deſcartes. Son vingt-ſixiéme Chapitre traite du feu dans le même goût que le précédent. Nous donnerons le mois ſuivant, l'Extrait du ſecond tome.

ARTICLE CXV.

EXAMEN ET RÉFUTATION des Elemens de la Philoſophie de Nevvton de M. de Voltaire avec une Diſſertation ſur la Réflexion & la Refraction de la Lumiére, par M. Jean Banieres. A Paris ruë S. Jacques, chez Lambert & Durand 1739. *vol.* in-12. *page* 100. *pour la Diſſertation &* 300. *environ pour l'Ouvrage*

LOrſque M. de Voltaire a écrit pour le Théâtre ou ſur la Poëſie, l'envie même a eu bien de la peine à lui répliquer. La Philoſophie eſt-elle plus que la Poëſie ou le Théâtre un pays fécond en critiques & en chicanes? Cela pourroit bien être, depuis que tout le monde eſt Philoſophe, ou croit l'être, & qu'à peine Ecolier on a la confiance de s'ériger en Maître, & de parler aux Maîtres avec une déciſion, le plus ſouvent mêlée de réprimande & d'inſulte.

Y ayant même de la mode, & par conſéquent beaucoup de caprice, d'humeur & de paſſion dans le goût de cette Philoſophie, toute Philoſophie qu'elle eſt; & les Diſciples étant toujours très-vifs ſur les intérêts des Maîtres auſquels ils ont juré foi & hommage, le paſſage du Cartéſianiſme au Newtonianiſme ou le contre-choc des deux ſiſtêmes, a dû dans ces derniéres années produire des étincelles auſſi ardentes que lumineuſes pour le

moins, & rendre l'état des Sciences les plus sérieuses un peu critique & sujet à la discussion.

Les François après cela n'ont point d'intérêt à être Newtoniens, & ils croyent en avoir un fort honnête à être Cartésiens ; d'autant plus que sans cesser de révérer avec toute l'Europe Sçavante Newton Géométre, ils ont été éclairés de trop près de la saine Physique, pour pouvoir goûter de sens froid Newton Vacuiste, & Attractionaire, ou tout court Newton Physicien.

Ceux qui admirent le beau génie de M. de Voltaire, or toute la France l'admire, en applaudissant à son goût décidé pour la Physique, ont été fâchés de lui voir un peu prendre le change en faveur d'une Philosophie séchement géométrique, & plus propre à couvrir ses talens qu'à les déveloper. Le Cartésianisme donne plus de jeu à la Poësie & au bel esprit. Témoin la pluralité des Mondes du célebre M. de Fontenelle, qui n'auroit pas dédaigné sans doute de partager

la gloire juſqu'ici unique d'une Philoſophie auſſi brillante que ſolide, avec un Auteur auſſi ſolidement brillant que l'eſt M. de Voltaire.

Nous aurions pourtant voulu, qu'on eût toujours applaudi à ſes nobles efforts pour percer dans des miſtéres auſſi cachés, que le ſont ceux du Newtonianiſme : nous avions pris ce parti dans les deux Extraits, que nous donnâmes il y a un an des nouveaux Elémens de la Philoſophie de Newton, en exhortant tous les Philoſophes à en uſer de même. Ç'eût été ſans conſéquence, peu d'autres nous paroiſſant mériter les mêmes égards que M. de Voltaire.

M. Banieres bon François & épris d'un vrai zéle pour Deſcartes, en a jugé autrement. Il n'a pû être inſenſible à la façon trop triomphante dont d'autres Newtoniens un peu moins autoriſés que M. de Voltaire ſe mettoient en poſſeſſion de traiter de haut en bas, ſans trop de preuves ni de raiſons, Deſcartes, Malebranche & preſque

toute la Nation Françoise. M. Banieres paroît dans sa maniére un Philosophe de bonne foi, qui ne court pas tant après le bel esprit à la mode, qu'après la vérité. Il connoît Descartes, il le goûte, il n'en épouse pas servilement les défauts: & du reste, il est Philosophe en effet, c'est-à-dire, sage, modéré & poli. Son Ouvrage, dédié à Monseigneur le Duc de Chartres, ne roule que sur l'examen de la partie, qui concerne la Lumiére ou l'Optique dans les nouveaux Elémens. Il suit pas à pas cette Optique dans autant de Chapitres, c'est-à-dire, 14. que le nouveau Newtonien lui en avoit donnés. Mais ces 14. Chapitres sont précédés d'une longue Préface ou Dissertation sur les Réfléxions & les Réfractions de la Lumiére.

Dans cette Préface M. Banieres déclare, qu'il suit la théorie de M. de Mairan sur ces deux accidens de la Lumiére, théorie exposée dans deux Mémoires de ce Sçavant Académicien. Comme ces

Mémoires ſont connus, & que les Principes de M. Banieres reviennent aſſez dans la ſuite de l'Ouvrage, nous bornerons notre Extrait à celui des 14. Chapitres qui en compoſent le corps. Nous prierons ſeulement l'Auteur qui paroît ſoigneux de rendre à chacun ce qu'il croit lui appartenir, de lire un de nos Mémoires de l'année 1720. (mois de Mars pag. 540.) où l'on explique la Réfraction & la Réfléxion même de la Lumiére, d'une maniére qui pourra ſatisfaire un homme auſſi verſé qu'il le paroît dans ces matiéres. Il y verra diſtinctement la Lumiére même & la Lumiére ſeule cauſant ſa réfraction, ſa réfléxion, & ſon réjailliſſement même du ſein des Pores, & des ſimples approches des corps ſolides.

Nous n'omettrons pas cependant une réfléxion que l'Auteur fait contre l'attraction Newtonienne vers la fin de cette Préface, réfléxion qui nous paroît neuve & juſte. C'eſt que non-ſeulement

cette attraction eſt une pure hipothéſe ſans preuve ni vrai-ſemblance, mais qu'elle fourmille en une infinité d'hipothéſes contradictoires, à meſure qu'on l'ajuſte à divers Phénomenes ; y ayant des *attractions centrales* & des *attractions ſuperficielles*, des *attractions de diſtance* & des *attractions de contact*, des *attractions attractions*, & des *attractions capricieuſes* qui ſe tournent en *répulſion &c.* C'eſt ainſi qu'on a reproché aux Cartéſiens de faire faire toutes ſortes d'évolutions à la matiére ſubtile ; avec cette différence que la matiére ſubtile étant quelque choſe de matériel, elle peut prendre toutes ſortes de formes ; au lieu que l'attraction qui n'eſt rien de matériel au moins, ni ſans doute de ſpirituel, n'eſt rien tout court, & n'eſt capable de rien, n'eſt bonne à rien.

Rien n'eſt plus honnête que ces lignes qui terminent la Préface. « Nous eſpérons même, que M. » de Voltaire en ſera convaincu,

» Nous honorons infiniment son
» mérite, & nous le prions d'être
» persuadé que si nous sçavions
» louer comme nous sçavons esti-
» mer, on verroit un éloge parfait
» d'un illustre Poëte & d'un excel-
» lent Ecrivain. „

Chapitre premier. Ce que c'est que la Lumiére & comment elle vient à nous. M. Banieres prend les mêmes titres des Chapitres, que M. de Voltaire, qui ayant défini *la Lumiére, le feu lui-même*, paroît à cet Auteur ne l'avoir pas mieux définie qu'Aristote, dont on se mocque pourtant assez dans les nouveaux Elémens. A cette occasion l'Auteur fait une Histoire abrégée de Descartes & du Cartésianisme. Il l'appelle ainsi, mais cette Histoire sans aucun fait, n'est qu'un Panégyrique dont on ne peut excuser l'enflure, que par celle du contre-Panégyrique de Newton auquel on l'oppose. On est surpris de voir ici 4. hommes, *Hobbes, Fermat, Gassendi, & Roberval*

donnés comme des Disciples de Descartes dans la Philosophie, ou comme devant leur mérite à la Philosophie de Descartes.

Nous ne disons rien de Hobbes que Descartes ne voudroit peut-être pas trop avouer. Fermat purement Géométre trouva une Méthode Géométrique dont M. Banieres ignore apparemment que Descartes fut forcé d'avouer la supériorité sur sa propre Méthode. Gassendi fut un chef de Secte à part, même avant Descartes. Et Roberval ne fut que l'ennemi très-déclaré de ce grand homme. Au reste, c'est un fait précis d'Histoire, qu'avant Descartes, Copernic, Tychon, Scheiner, Galilée & bien d'autres ne laissoient pas le monde dans l'ignorance crasse, où notre Auteur le représente. Tous ces excès de part & d'autre, ne font qu'embrouiller les sciences, cacher les sources & arrêter les progrès.

Par exemple M. Banieres, dit *M. Descartes n'avoit appris des anciens qu'à mal raisonner, qu'à s'éga-*

rer. Quoi ! Euclide, Apollonius, Pappus, Archiméde, Diophante, Viete avoient appris à Descartes à mal raisonner, à s'égarer ? Et dans la Philosophie Aristote, Platon, Socrate, Lucréce, Cicéron, Copernic, Tychon, Scheiner, Galilée même raisonnoient-ils absolument si mal ? Il seroit difficile qu'un homme fut si riche, si la nature humaine étoit en général si misérable. Descartes peut-être un grand homme, sans que tous les autres soient des avortons ou des nains.

Quoique M. Banieres nous fasse entendre que nous avons dans nos Extraits trop applaudi à M. de Voltaire, nous avons cependant pris la liberté d'y rélever hautement le mérite & la gloire de Descortes avec la même impartialité, que nous tâchons de les ramener ici à leur juste valeur, *nullius addicti jurare in verba magistri.*

M. Banieres défend fort bien Descartes sur la non constante diffusion de la Lumiére, malgré la constante

constante diffusion du véhicule de cette Lumiére. Il refute de même l'émanation des rayons en masse & comme en personne. Messieurs les Newtoniens ont beau faire : sans être Cartésiens, si ce n'est lorsque Descartes à raison, nous osons bien leur repéter, que le sistême général de Descartes en ce point est un chef-d'œuvre de l'esprit humain ; que les globules par tout répandus pour porter la lumiére, sont une des grandes & belles découvertes qu'on ait jamais faites en Physique, pourvû qu'on ne l'altére pas en rendant tout-à-fait mols & sans consistence des corps, que Descartes avoit déja fait trop fragiles.

Car nous faisons gloire de nous retrouver ici parfaitement d'accord, avec le Sçavant Auteur dont nous parlons. Nous avions applaudi à la réfutation que M. de Voltaire fait de ces globules mols du célebre Malebranche, & nous avions insinué que l'infinie mollesse ne sçauroit se concilier avec

l'infinie élasticité. Sur quoi M. Banieres parle ainsi. *Le Journaliste de Trévoux donne à M. de Voltaire un argument qui nous appartient.*

Il n'est pas douteux que les argumens n'appartiennent à ceux qui les adoptent, & nous ne prétendons ici que remercier cet Auteur de l'honneur qu'il a fait à celui-ci, & à quelques autres de les adopter, & d'en user comme de son propre bien ; le priant de nous permettre d'en user aussi ; puisque nous l'adoptons, ne l'ayant jamais méconnu, & l'ayant tant de fois adopté dans nos Mémoires depuis l'année 1721. où nous nous mîmes en possession de rejetter par cet argument & par bien d'autres les petits tourbillons, qui étoient dès ce tems-là soutenus, & ingénieusement réduits en sistême par deux Auteurs estimables, M. *Bouillet* Médecin de Bésiers & le P. *Dufesc* Jésuite du même Pays.

Ceci donnera à M. Banieres la clef d'une petite anecdote, qui paroît l'avoir embarassé. Il a trouvé

au mois de Janvier 1738. de nos Mémoires, les petits tourbillons applaudis à l'occasion du ſçavant Abbé de Molieres; & il les a enſuite trouvés réfutés à l'occaſion de Malebranche rejetté par M. de Voltaire. Cela lui a paru contradictoire, & s'explique pourtant fort bien; non-ſeulement en ce que le même qui a applaudi n'a pas réfuté, & que ce ſont deux Journaliſtes différens; mais en ce que nos Mémoires ſe piquant de la plus exacte impartialité, admettent le pour & le contre dans les argumens & dans les penſées Philoſophiques, & applaudiſſent à tous ceux qui penſent & raiſonnent avec eſprit.

Chapitre 2. La propriété que la Lumiére a de ſe réflechir, n'étoit pas véritablement connuë. Elle n'eſt pas réfléchie par les parties ſolides des corps comme on le croyoit. C'eſt-là le texte que M. Banieres entreprend de réfuter dans ce Chapitre. Cet Auteur extrêmement attentif à rendre à chacun ce qu'il croit lui

appartenir, prétend que M. Newton a emprunté de Fabri, la découverte ou l'idée de la Lumiére réfléchie par les pores, plûtôt que par les parties ſolides des corps.

Pour la même raiſon & pour expliquer ce Phénomene, il cite encore ici l'idée de M. de Mairan, qui conçoit les corps invertis d'une athmoſphere particuliére d'où la Lumiére réjaillit. Or cette athmoſphére M. Banieres la croit lui-même formée par la Lumiére, c'eſt-à-dire, par la matiére qui lui ſert de véhicule; ce qui revient au Mémoire de 1720. que nous avons déja indiqué à l'Auteur.

Il releve avec beaucoup de force le fameux Paradoxe, que la Lumiére réjaillit du vuide. A cette occaſion il remarque, que le vuide admis par les Newtoniens pour favoriſer le mouvement progreſſif des corps, leur ſert ici pour l'empêcher, ce qui eſt quelque choſe de plus fort pour le vuide que de le favoriſer.

M. de Voltaire ayant dit, que

l'angle visuel étoit double, lorsque le même corps étoit vû à une sous-double distance, nous avions dans nos Extraits indiqué en passant l'erreur géométrique d'où suivroit la trisection, la quintisection &c. trop faciles, de tout angle aigu. Nous ne voulions qu'empêcher la prescription de l'erreur contre la vérité, fort éloignés de vouloir mortifier en cela ni en aucune autre chose, un homme aussi estimable que M. de Voltaire.

C'est contre notre intention, nous voulons bien le protester en public après l'avoir protesté en particulier à cet Auteur, qu'on a remanié si souvent cet endroit de nos Extraits comme bien d'autres endroits, & que l'Auteur le remanie ici avec un peu trop d'ironie & d'amplification. M. de Voltaire n'étant pas Géométre de profession, a pû se tromper sur des matiéres si délicates, & n'en être pas moins un Sçavant Philosophe & un très-bel esprit.

Chapitre 6. Comment nous connois-

sons les distances, *les grandeurs*, *les figures*, *les situations*. Nous suivons notre Auteur, qui passe du 2. au 6. Chapitre de M. de Voltaire. Ce Chapitre est dans les Principes, que nous avions nous-mêmes admis dans nos Extraits. M. Banieres est tout-à-fait dans le vrai de la plus saine Physique.

Chapitre 7. De la cause qui fait briser les rayons de la Lumiére en passant d'une substance dans une autre ; que cette cause est une loi générale de la nature inconnuë avant Nevvton, que l'inflexion est encore un effet de cette cause &c. On sent le zéle d'un François pour sa Nation, & la bonne foi d'un Philosophe plein de droiture dans le début de ce Chapitre qui mérite d'être rapporté, pour maintenir l'impartialité exacte dont nous nous piquons réellement entre Descartes & Newton.

« Nous voici arrivés à un des » articles les plus essentiels, que » nous ayons à examiner. C'est ce- » lui de la Réfraction de la Lumié-

» re ou de ce changement de déter-
» mination que les Rayons éprou-
» vent en passant d'un milieu, d'un
» liquide, d'une substance dans un
» autre milieu, dans un autre liqui-
» de, dans une autre substance
» plus ou moins dense. Nous allons
» voir combien on tâche d'abaisser
» M. Descartes, pour élever M.
» Newton : comment est-ce qu'un
» François dépouille un autre Fran-
» çois de son propre bien, d'une
» découverte qui lui appartient lé-
» gitimement, pour en faire hon-
» neur à un Etranger. C'est dans
» ce Chapitre que nous allons par-
» ler de cette fameuse attraction
» que M. Newton a renouvellée,
» & qu'on tâche de mettre à la
» mode, de cette qualité occulte,
» qui en bonne Physique n'expli-
» que rien, ou encore moins que
» rien &c. »

La même impartialité nous oblige cependant de remarquer, pour la décharge de M. de Voltaire, qu'il a lui-même si fort honoré notre Nation par ses propres talens,

qu'elle peut bien lui pardonner le peu d'honneur qu'il lui enleve par-là. Nous répétons, il y a long-tems, qu'en faveur de M. de Voltaire Poëte, on devroit juger moins rigoureusement M. Voltaire Philosophe, & qu'en prenant les choses du bon côté, encore est-ce une louable entreprise d'avoir osé s'enfoncer si avant dans des matiéres si épineuses, au mépris de toutes ces fleurs, qu'il pouvoit s'amuser à cueiller si agréablement, & toujours prêtes à éclore sous sa main. Et n'est-ce rien que la célébrité qu'il a donnée à la Philosophie, & par conséquent aux Philosophes ; & l'occasion même qu'il donne aux Cartésiens, de triompher hautement du grand Newton ?

L'attentat Philosophique ou Historique qui révolte M. Banieres, & qui n'a pas laissé de faire quelque peine aux amis de M. de Voltaire, est d'avoir attribué à *Snellius* célebre Hollandois, la découverte de la proportion constante suivant laquelle les rayons se rompent dans

différens milieux. Il paroît incontestable que cette découverte est de Descartes. Notre Auteur le démontre, ou peu s'en faut, & il mérite un remerciment de la part des amateurs de la vérité, autant que de la part des François.

M. Leibnitz plus jaloux de Descartes, & des François mêmes en général, qu'il ne vouloit le paroître, avoit jetté un nuage sur ce point d'Histoire Philosophique, comme sur bien d'autres qui regardoient le Philosophe François. Ce sont ses conjectures qui ont imposé à M. de Voltaire. M. Banieres détruit de fond en comble ce sistême de conjectures hazardées; & l'on attend de l'équité de M. de Voltaire qu'il sera charmé de rendre à sa Patrie, sur la foi des preuves de cet Auteur, la petite gloire dont il l'avoit dépouillée, sur la foi d'un Etranger travesti en ami.

Nous remarquerons pourtant avec la même droiture géométrique, qui nous fit relever la pré-

tenduë trisection de l'angle visuel, que M. Banieres pourroit bien lui dónner une pareille prise à son tour, lorsqu'il le critique pour avoir dit, que *deux sinus sont toujours en proportion dans un milieu donné*, & qu'il demande si *deux grandeurs, deux sinus pris solitairement peuvent faire une proportion*. Qui en doute en bonne Géométrie, lorsqu'il s'agit de rapports constans & donnés, & qu'on compare en effet un nombre infini de sinus, deux à deux, comme on le fait ici.

Ce qui suit est plus exact, de la part de M. Banieres, qui y prend en défaut M. Voltaire sur un calcul. Nous n'aimons pas cependant à voir cet Auteur, trop rigidement Cartésien, prétendre que *Descartes ne s'est point trompé lorsqu'il a dit que la Lumiére ne consiste que dans une tendance au mouvement*. L'exemple des dames à joüer mises de suite par rangées, & dont la derniére part presque dans l'instant qu'on touche la premiére, exemple dont on s'est servi dans

le Mémoire cité de 1720. ne dit pas tout ce que pense M. Banieres. La Lumiére n'est ni aussi prompte qu'une simple tendance au mouvement la rendroit, ni aussi lente qu'elle le seroit dans une pareille rangée, de longueur compétente. Nous croyons cependant entrevoir que M. Banieres ne prend pas la tendance au mouvement, avec la rigueur où la prenoit Descartes, excluant toute succession & tout vrai mouvement.

Cet Auteur prouve bien que la Lumiére trouve moins de résistance dans l'eau que dans l'air, ce qui se démontre facilement par son rapprochement de la perpendiculaire; mais il n'explique pas plus que Descartes, d'où vient cette plus grande facilité, ni le Méchanisme de ce rapprochement. Or c'est précisément ce qui est très-distinctement expliqué dans le Mémoire déja tant cité de 1720.

L'attraction est ici fort mal menée : & c'est encore beaucoup d'honneur qu'on lui fait. Le siécle

précédent ne l'auroit pas tant honorée. L'Auteur en veut ſur-tout au réjailliſſement de la Lumiére à la rencontre du vuide : & il faut avouer que le Paradoxe étoit bien crud dans l'expreſſion de M. de Voltaire, & qu'il n'a guéres ménagé la foibleſſe de ſes Lecteurs pour le faire paſſer. Les Cartéſiens y ont applaudi malignement ; & ont regardé dès ce moment le ſiſtême du vuide attractionaire ou répulſionaire, comme une Mine éventée. Tel Newtonien même en a été ébranlé, en faveur du plein, de l'impulſion, ou de la vraye répulſion. Et notre Auteur qui connoit le fort & le foible des choſes, ſçait bien tirer avantage de tout ceci.

Nous ne pouvons dire autrement, ſi ce n'eſt que M. Banieres eſt Cartéſien, bon Cartéſien, vrai Cartéſien ; & qu'il entend fort bien à réfuter l'attraction & le vuide. Par exemple, la comparaiſon qu'il fait ici entre cette attraction & l'horreur du vuide, eſt d'autant

plus juste que l'horreur du vuide bien analysée, n'est que l'attraction: les corps ne s'attirant que par l'horreur du vuide qui les sépare. Il est vrai, qu'alors la répulsion Newtonienne, & sur-tout le rejaillissement de la Lumiére *à vacuo*, seroit une horreur du plein, ce qui feroit un sistême tant plein que vuide comme est celui de Newton, si cependant il n'est pas plus vuide que plein.

Nous ne disons rien de la juste comparaison, que l'Auteur fait de l'impulsion avec l'attraction, à l'avantage de la premiére: nous ne pourrions l'extraire, sans répéter celle que nous fîmes, il y a un an, dans un de nos Extraits des Elémens de la Philosophie de Newton.

Chapitre 8. Suite des merveilles de la Réfraction. Qu'un seul rayon de Lumiére contient en soi toutes les couleurs possibles. Ce que c'est que la Réfrangibilité. Découvertes nouvelles. M. Banieres d'autant meilleur Cartésien qu'il sçait convenir des vrais

défauts du sistème de Descartes, & de ce qu'il y a de bon dans celui de Newton, avoue 1°. L'erreur de Descartes sur le tournoyement des globules au sujet des couleurs. 2°. La justesse des Expériences Prismatiques de Newton.

Passé cela, il tourne habilement contre les Newtoniens, la difficulté que non-seulement Malebranche, mais Descartes même s'étoit faite sur le croisement de deux rayons venant de deux points du Soleil; difficulté qui est autant contre Newton, que contre Descartes, comme M. Banieres le prouve assez bien. Il auroit pû la pousser jusqu'à remarquer que selon Newton, il faudroit que non-seulement le verd passât par les pores du bleu, mais le jaune au travers du verd, l'orangé au travers du jaune, le rouge au travers de l'orangé, & cela dans chaque point de chaque rayon; & que par conséquent chaque point d'un rayon bleu contenant des points de chaque couleur, chaque point d'un rayon rouge contenoit

des points de chaque couleur ; & que le contenant devenant le contenu, tout ce ſiſtême étoit plein de contradictions démonſtratives & très-palpables : le ſeul ſiſtême ſoutenable étant celui des rayons & des points homogênes, que les ſeules modifications, occaſionnées par les corps, colorent de mille façons.

Chapitre 9. Où l'on indique la cauſe de la Refrangibilité, & où l'on trouve par cette cauſe, qu'il y a des corps indiviſibles en Phyſique. M. Banieres admet la diverſe réfrangibilité des rayons & une diſtinction de rayons rouges, verds, jaunes, &c. Nous ne l'aurions pas attendu d'un ſi zélé & ſi judicieux Carteſien. Les Expériences de M. Newton ne prouvent pas plus à cet égard, que celles de Grimaldi. Or Grimaldi n'avoit pas ſeulement été tenté de croire les rayons inégalement réfrangibles en les voyant inégalement rompus : car il les avoit vûs inégalement rompus par paquets ; & c'eſt lui comme M. Ba-

nieres le remarque, qui avoit le premier vû, observé & tout-à-fait découvert l'inégale réfraction des rayons, & leur division par faisceaux diversement colorés.

On confond deux choses fort différentes, la *réfraction*, & la *réfrangibilité*. Tout ce qu'on pourroit prétendre, seroit que l'une suit de l'autre : mais ce que nous prétendons & que nous avons souvent insinué dans ces Mémoires, est que l'une n'est point l'autre. La réfraction est l'effet constaté par l'expérience & découvert par Grimaldi. On ne nie pas les faits. Mais la réfrangibilité est le droit, la cause, le principe, qu'on peut nier, l'expérience n'en disant mot ; qu'on doit même nier, la raison y étant tout-à-fait contraire.

Une expérience toute simple & répétable de mille différentes façons fait voir, que des corps, très-uniformes & également fléxibles se plient inégalement, lorsqu'on les plie en paquets, par un Méchanisme tout simple. Nos Mémoires

ſont depuis plus de 15. ans en poſſeſſion de cette expérience à laquelle on ſe rendroit plus attentif ſi elle étoit plus rafinée, ou qu'elle vînt d'au-de-là des Mers.

Prenez un faiſceau de petites baguettes fléxibles de bois, de fer &c. pliez ce faiſceau, toujours les baguettes de la partie concave du pli ſeront plus pliées. Prenez par le dos une main de papier ; laiſſez la tomber par la tranche de façon qu'elle ſe plie, les feuilles de la partie concave ſeront toujours les plus pliées. On en voit la raiſon. Celles de deſſous ſoutiennent celles de deſſus. Or c'eſt préciſément le même Phénomene dans la lumiére réfractée ; & la réfraction comme l'infléxion, n'eſt qu'un pli de pluſieurs rayons : & ceux de la partie concave ſont toujours les plus pliés. Que veut-on de plus palpable, & de plus fondé ſur l'expérience ?

M. Banieres prouve très-bien la non peſanteur de la lumiére : il adopte la dureté *radicale & primi-*

tive des premiers Elémens; dureté adoptée des Newtoniens, des Gassendistes, des Epicuriens, & de la plûpart des Philosophes. Il reléve ici un endroit de M. de Voltaire, que nous voudrions bien que cet illustre Newtonien n'eût point mis. Nous ne le rélevâmes que d'une maniére envelopée, quoique précise, dans notre Extrait, croyant que tout le monde seroit aussi indulgent que nous, envers quelqu'un qui mérite tant d'égards.

La chose saute aux yeux, & notre Auteur ne la manque pas, & la réfute sans quartier. L'Auteur des Elémens prétend, & dit en termes formels, que si les mouches concentrées à l'infini dans l'œuf d'une mouche *n'étoient pas parfaitement dures, elles se briseroient certainement les unes contre les autres, par le mouvement rapide où tout est dans la nature.* M. Banieres remarque la double contradiction de la dureté des atomes avec une division atomique à l'infini; & de la dureté parfaite des mouches or-

ganiſées, & qui doivent éclore un jour.

Chapitre 10. *Preuves qu'il y a des Atomes indiviſibles, & que les parties ſimples de la Lumiére ſont de ces Atomes. Suite des Découvertes.* L'Auteur fait bien valoir auſſi notre argument pour le plein parfait des corps, en réponſe au vuide parfait, que M. de Voltaire déduiſoit par une ſorte de Démonſtration, de la ſuppoſition d'une matiére phyſiquement diviſible à l'infini. N'y-a-t-il pas un peu de chicane & d'air de triomphe, dans l'étenduë & les diverſes formes que l'Auteur donne à cette diſcuſſion, dont il reconnoît judicieuſement lui-même le peu d'utilité?

Chapitre 11. *De l'Arc-en-Ciel. Que ce Météore eſt une ſuite néceſſaire des Loix de la Réfrangibilité.* Marc-Antoine de Dominis qu'on cite beaucoup dans cette matiére, pour ôter à Deſcartes une partie de la gloire qu'il y a acquiſe, n'eſt qu'un *Evêque Apoſtat*, ſelon M.

Banieres. Que fait cela, dit-on; & qu'eſt-ce que cela dit pour la Phyſique dont il s'agit ? Beaucoup ſans doute pour les Cartéſiens, puiſque les Newtoniens trouvent que le contraire fait beaucoup pour eux.

Le raiſonnement de M. Banieres d'après M. Bernoulli pour prouver l'impoſſibilité de concevoir des rayons tout rouges, des rayons tout bleux, c'eſt-à-dire, compoſés des mêmes atomes qui forment un rayon rouge ou un rayon bleu, nous paroît démonſtratif. Dans un océan de feu comme le Soleil tous ces atomes radieux doivent être en une extrême confuſion. Le Soleil les lance avec une précipitation bien propre à y entretenir la même confuſion ou à l'augmenter; & cependant on diroit qu'à l'iſſuë du Soleil on les démêle, on les aſſemble un à un, deux à deux &c. & que le Priſme enſuite a un diſcernement admirable. Quand nous diſons que tout cela peut être démontré géométriquement faux & imaginai-

re, nous ne croyons rien avancer que de très-vrai, de très-facile même. Tout le sistême Newtonien est assez plein de pareilles hipothéses, aussi fausses qu'elles sont arbitraires; eux qui crient tant contre les hipothéses arbitraires.

Chapitre 12. *Nouvelles Découvertes sur la cause des couleurs qui confirment la Doctrine précedente. Démonstration que les couleurs sont occasionnées par l'épaisseur des parties qui composent les corps.* M. Banieres prétend que les couleurs ne dépendent en rien de l'épaisseur des parties; & il le prouve assez bien en remarquant que l'épaisseur propre à réfléchir le blanc, laquelle est selon Newton de 4. millioniêmes d'un pouce, étant propre par conséquent à réfléchir toutes les couleurs ensemble, devroit être propre à les réfléchir en détail. Il en apporte quelques autres Preuves.

Chapitre 13. *Suite de ces Découvertes; action mutuelle des corps sur la Lumiére.* Il s'agit des jets alternatifs de lumiére & de couleur,

appellés par Newton *accès de facile & de difficile tranſmiſſion.* M. Banieres remarque, que ces alternatives n'ont lieu que dans le ſiſtême Cartéſien où les rayons ont des ſecouſſes vives & promptes, & de véritables accès d'allée & de retour.

Chaptire 14. *Du rapport des 7. couleurs primitives avec les 7. tons de la Muſique.* M. Banieres prouve fort bien qu'on connoiſſoit ce rapport long-tems avant M. Newton, & qu'Ariſtote même en a parlé, d'une maniére, ajoûtons-nous, qui va peut-être mieux au fait que celle de M. Newton. Car M. Newton a trouvé uniquement que les eſpaces que les couleurs du Priſme occupent ſur un papier, ſont dans la proportion des 7. cordes de l'octave : ce qui ne dit pas plus pour l'analogie Muſicale des couleurs & des ſons, que la proportion pareille que le même M. Newton prétend trouver, entre les compreſſions ou les denſités de certains milieux. Ces cordes produiſent les

sons & les tons ; En quoi lesdits espaces influent-ils dans la génération des couleurs?

M. Banieres dit. " Encore peut-» on dire qu'il est très-probable » qu'il s'est trompé. On sçait, *ajoû-» te-il*, que le P. Castel Jésuite, » travaille depuis long-tems à une » nouvelle Science qu'on appelle » Chromatique ; c'est son propre » & véritable nom. Et si les Dé-» couvertes qu'il a faites ne dé-» montrent pas la division Harmo-» nico-Chromatique de M. New-» ton, on peut dire du moins qu'el-» les la tiennent en échec, & nous » ne doutons pas qu'il ne puisse » réussir à démontrer son sistême. „

L'Auteur en cite 3. autres qui ont connu l'analogie des sons & des couleurs avant M. Newton. 1°. Le Chancelier Bacon qui reconnoît en général cette analogie. 2°. M. de la Chambre, qui répéte ce qu'en a dit Aristote en le citant, & Kircher qui dit bien des choses là-dessus. Surquoi M. Banieres toujours équitable, parle

ainſi. " N'eſt-il pas ſurprenant que
» le P. Caſtel, qui ne travaille que
» d'après le P. Kircher, lequel
» lui a fourni l'idée de ſa Chroma-
» tique, n'ait pas cité à M. de Vol-
» taire cet endroit, & qu'il lui ait
» paſſé ſi tranquillement le ridicu-
» le qu'il tâche de répandre ſur les
» Ouvrages d'un homme auſſi reſ-
» pectable que Kircher ?

Nous répondons à ce reproche obligeant, ce que nous avons déja dit, que M. de Voltaire eſt un Auteur illuſtre à qui on doit des égards, & qu'on ne doit pas juger avec toute la ſévérité philoſophique. Et d'ailleurs nous n'avons pas laiſſé dans nos Extraits P. 1677. de remarquer le ridicule qu'il a voulu jetter ſur Kircher, & de lui en faire un petit reproche, ſans parler de ceux que nous pouvons avoir pris la liberté de lui en faire amiablement dans le particulier. On peut en pareille matiére ſe relâcher un peu de ſes propres droits.

Vers la fin de ce Chapitre l'Auteur

teur fait l'honneur au double ſyſtême Diatonique & Chromatique des couleurs du P. C. de l'adopter en entier, reconnoiſſant la correſpondance démontrée dans nos Mémoires entre ces notes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, *ut*, & ces couleurs *bleu, verd, jaune, fauve, rouge, violet, gris, bleu*; & de même celle-ci *ut, ut dieze, re, re dieze &c.* & ces 12. nuances conſécutives *bleu*, *céladon*, *verd*, *olive*, *jaune*, *fauve*, *nacarat*, *rouge*, *cramoiſi*, *violet*, *agathe*, *gris*, *bleu*.

En finiſſant cet Extrait, il nous vient dans l'eſprit une difficulté, qui eſt peut-être nouvelle, contre le ſyſtême Newtonien de la propagation de la Lumiére par des émiſſions de rayons, lancés de toutes parts avec rapidité. Il nous paroît que dans ce ſyſtême nous ne pourrions ſentir la préſence des objets. La viſion eſt une eſpéce de tact. La comparaiſon en a été faite il y a long-tems, & elle eſt facile à bien démontrer.

Or tout ce qui affecte le tact par

émiſſion, ne nous aſſure point de la préſence de l'objet, ne nous le fait pas ſentir immédiatement. Par une pierre qu'une main lance contre la mienne, la mienne ne ſent pas cette main comme appuyant contr'elle. Mais quand on touche immédiatement un corps ou même avec un bâton, qui appuye contre le corps & contre la main, on ſent & on juge de ce corps, de ſa dureté, de ſa forme même, & de divers accidens.

Un rayon de lumiére paroît être un bâton, qui appuye d'un côté ſur l'objet & de l'autre ſur l'œil; & c'eſt ce que Deſcartes avoit bien compris. Les autres ſens ſont vagues, ſur-tout l'odorat, & même l'ouïe parce que l'odorat ſe fait par pures émiſſions, & que le ſon ne ſe fait pas avec la même roideur, la même célérité que la lumiére. Cette difficulté qu'on ſe contente d'ébaucher ici, pourroit être trop forte, s'il étoit vrai, que la lumiére vienne du Soleil en 7. ou 8. minutes, & celle de telle Etoile en 6.

ou 7. ans. Ces 6. ou 7. ans peuvent bien paſſer pour un conte, & nous ne croyons pas auſſi démontré qu'on le dit, que la lumiére du Soleil mette pluſieurs minutes à venir juſqu'à nous. Nous ne diſons pas cependant, que Deſcartes puiſſe avoir raiſon dans ſa tendance pure au mouvement, ni dans ſon inſtantanéïté de la Lumiére. Mais nous doutons, qu'il y ait des minutes ou même des ſecondes employées à ſa propagation.

Sous prétexte que M. Newton eſt un grand Géométre & un grand Obſervateur, Meſſieurs les Newtoniens croyent qu'il n'y a qu'à dire *cela eſt démontré*, *cela eſt fait*. Mais on prie Meſſieurs les Cartéſiens, & tout autre ſorte de gens qui raiſonnent, de n'en être pas les dupes, & de ne trouver démontré que ce qui l'eſt pour tout le monde, comme le ſont les vérités de pure géométrie ou de pur fait.

ARTICLE XCVI.

HISTOIRE ROMAINE depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium. C'est-à-dire, jusqu'à la fin de la République. Par M. Rollin, Ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence Royal, & Associé à l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. Tome second. A Paris chez la veuve Etienne Libraire ruë S. Jaques, à la vertu 1739.

CE second volume contient quatre Livres ; le quatriéme, qui comprend l'espace de seize ans, depuis l'an de Rome 290. jusqu'à 306. ce qu'on y trouve de plus curieux, sont l'Histoire des Décemvirs, & l'établissement des XII. Tables. Le cinquiéme, qui renferme l'espace de quarante-cinq ans, depuis l'an de Rome 306. jusqu'à l'an 351. & finit au commencement du siége de Veies. Le

ſixiéme, qui nous donne l'Hiſtoire de treize années, depuis l'an de Rome 352. juſqu'à 365. & dont les principaux évenemens ſont la priſe de Veies, après dix ans de ſiége, l'exil de Camille, & la priſe de Rome par les Gaulois. Le ſeptiéme, qui dans l'eſpace de vingt-ſept ans, depuis la priſe de Rome en 366. juſqu'en 393. nous apprend pluſieurs belles actions de Camille, le ſupplice du fameux Manlius, qui fut précipité du haut de ce même Capitole, qu'il avoit conſervé avec tant de gloire. Le Conſulat accordé aux Plébéïens, les cérémonies du *Lectiſternium*, & l'établiſſement des Jeux Scéniques. Tout cela eſt ſuivi d'une *Deſcription ſommaire des fonctions des Préteurs, & de la maniére de rendre la Juſtice à Rome.*

M. Rollin dans un Avant-propos, qui eſt à la tête de ce volume répéte un morceau de Polybe, qu'il avoit déja inſéré dans ſon Traité des Etudes; c'eſt pour ſuppléer à ce qu'il manquoit à la Pré-

face du premier volume de l'Histoire Romaine, sur le Gouvernement de la République. Comme nous ne pourrions, en traitant cette matiére, que nous répéter nous-mêmes sur ce que nous avons dit en plusieurs occasions, au sujet de quelques Ouvrages, qui nous ont paru en ce genre, & que ce morceau de Polybe est déja connu par M. Rollin même, nous n'en parlerons point. D'ailleurs nous souscrivons volontiers aux judicieuses réfléxions d'un des Auteurs *des Observations sur les Ouvrages de Littérature* sur l'excès, où l'on donne, en voulant admirer tout ce qui a rapport au Gouvernement des Romains.

Nous convenons sans peine avec Polybe, que chacune des trois espéces de Gouvernement, dont il parle, a ses inconvéniens, & qu'un mêlange bien assorti des trois, qui les tempérât l'une par l'autre pourroit en faire éviter quelques-uns; mais a-t-on trouvé jusqu'ici quelqu'un de ces Gouvernemens

mixtes, qui n'ait pas eu ſes inconvéniens propres & auſſi grands que ceux, dont on cherchoit à ſe garentir. On vante beaucoup celui, que Lycurgue établit à Lacédémone : nulle République, dit-on, n'a conſervé ſi long-tems ſes Loix, ſes uſages & ſa liberté ; elle les auroit peut-être conſervés toujours, ſi elle n'avoit pas voulu s'agrandir, ou ſi elle n'eut pas eu à ſe défendre contre ſes voiſins. Mais pour n'être expoſé ni à l'un, ni à l'autre de ces inconvéniens, il faudroit habiter un Pays inacceſſible à tous les autres Peuples, ignorer même qu'il y en eût d'autres : car comment avoir des voiſins, & n'en être ni jaloux, ni enviés, & n'avoir rien à démêler avec eux ?

Le Gouvernement de la République Romaine avoit auſſi réuni les trois mêmes eſpéces d'autorité, que celui de Sparte, quoique d'une autre maniére. Et Polybe attribuë à cette réunion toute la grandeur des Romains ; mais cette grandeur même ne fut-elle pas l'é-

cueil, où ils échouerent ? Peut-on même dire qu'ils furent heureux dans les plus beaux jours de la République ? Le pouvoient-ils être au milieu des ſéditions, qui ne ceſſerent d'agiter Rome au dedans, tout le tems qu'ils n'étoient pas occupés à conquérir les Provinces, & ſeroit-il bien difficile de prouver que les vertus des Camilles, des Fabius, des Scipions, des Metellus & de tant d'autres ſont plûtôt nées des vices des uns & des malheurs des autres, que de la conſtitution de leur Gouvernement ? A la bonne heure que cette conſtitution ait été la plus propre de toutes pour faire des Héros, pour s'agrandir, pour dominer ſur un grand nombre de Peuples, & pour attirer ſur Rome les yeux de toute la terre ; mais eſt-ce-là l'objet d'un bon Gouvernement ? N'eſt-ce pas plûtôt de rendre les Peuples heureux & vertueux, & tant qu'a duré la petite République de Lacédémone, n'a-t-elle pas fait voir au monde plus de vertus, n'a-

t-elle pas mieux prouvé le véritable bonheur de ſes Citoyens, que la République Romaine?

A juger en général, les raiſons & les exemples ſont pour le Gouvernement Monarchique. Il a Dieu même pour modéle. L'univers entier eſt une Monarchie, que le Tout-puiſſant gouverne ſeul. Un Dieu, un Roi. Un Monarque abſolu fait plus aiſément & plus promptement des conquêtes, que la République la plus féconde en grands Capitaines: combien Cyrus, Aléxandre, Charlemagne, ont-ils employé de tems à former ces vaſtes Monarchies, qui ne ſe ſont démembrées, que quand l'autorité y a été partagée? Et quelle République a ſubſiſté auſſi longtems que l'Empire Japonnois auſſi ancien que Rome, & plus floriſſant que jamais; que l'Empire Chinois, qui depuis quatre mille ans s'accroît encore tous les jours? & ſans aller ſi loin, l'Empire François n'a-t-il pas déja ſubſiſté plus long-tems qu'aucune République,

ſans aucune altération dans ſon Gouvernement ? Les révolutions mêmes qu'il a eſſuyées, ne prouvent-elles pas qu'une Monarchie abſoluë ſe ſoûtient mieux contre les orages, & a plus de reſſources pour ſe rélever de ſes pertes, qu'aucune République ? Il en eſt de ces deux ſortes de Gouvernemens, comme de deux armées, dont l'une n'a qu'un Général, & l'autre en a pluſieurs. Dans une déroute, la premiére ſçait où ſe rallier, la ſeconde ne le ſçait pas, & il n'eſt point d'exemple d'une République, qui ait réſiſté à un ébranlement de toutes ſes parties. Dans l'état, où Rome ſe trouva après la bataille d'Actium, il n'y eût point d'autre reméde à ſes malheurs, que de changer ſon Gouvernement Républiquain en Monarchique.

M. Rollin, à joint au morceau de Polybe, dont nous venons de parler, quelques réfléxions ſur les Harangues de Tite-Live, qui ont fait tant d'honneur à l'eſprit de ce célebre Hiſtorien; mais que plu-

ſieurs prétendent être contre le bon goût de l'Hiſtoire. Notre Auteur convient qu'elles ſont beaucoup plus courtes que les diſcours de ceux, à qui elles ſont attribuées, & il ajoûte, que pourvû qu'elles préſentent ce qu'ils ont dû dire, » c'eſt une adreſſe ſage & ſpirituel» le à un Hiſtorien de mettre ces » réfléxions dans la bouche de » quelques illuſtres Romains, au » lieu de les faire en ſon propre » nom, ce qui diminueroit beau» coup de leur force & de leur cré» dit. „ C'eſt-là préciſément la queſtion. Il eſt certain qu'on a plus de plaiſir à lire un beau Diſcours, qu'à en avoir un ſimple précis; mais ſi on n'eſt pas aſſûré que ce Diſcours a été réellement prononcé, à plus forte raiſon, ſi on eſt certain que c'eſt l'Hiſtorien, qui l'a compoſé, quelle force, ou du moins quel crédit peut-il avoir? Et l'Hiſtorien par la liberté qu'il prend à ce ſujet ne donne-t-il pas lieu de ſoupçonner ſa ſincérité ſur tout le reſte?

D'ailleurs ces Discours composés selon toutes les régles de l'art dans le cabinet n'atteignent jamais à l'énergie & à la sublimité de cette éloquence naturelle, qui remuë tout un Peuple. Il est bien difficile d'y entrer, comme il faut, dans le génie & dans le caractére des Auteurs, qu'on introduit sur la scene, par conséquent d'y garder une exacte vrai-semblance, & quoique fasse un Historien, ces Harangues, où il déploye toute son éloquence, nous paroissent s'allier mal avec la simplicité si recommandée dans le stile Historique. Nous ne prétendons pourtant pas condamner ceux, qui pensent autrement, encore moins trouver à redire à ces Discours & à ces Réponses, qui se font en peu de lignes ; ils blessent bien moins la vrai-semblance, & il est certain, qu'il mettent dans la narration une variété & une vivacité, qui ne peuvent manquer de produire un bon effet.

Dans le troisiéme Article de l'A-

vant-propos M. Rollin remarque fort bien, que pour mettre de l'ordre & de la clarté dans l'étude de l'Hiſtoire, il eſt bon de diſtribuer celles, dont on veut être inſtruit,
» en certaines parties, qui en pré-
» ſentent d'abord à l'eſprit comme
» un plan général, qui en mon-
» trent les principaux évenemens,
» & qui en faſſent connoître la
» ſuite & la durée. „ Il avertit néanmoins, que ces diviſions ne doivent pas être trop multipliées, parce qu'elles pourroient cauſer de l'embarras & de l'obſcurité. Il partage donc l'Hiſtoire de Rome depuis ſa fondation juſqu'à Auguſte, en cinq époques, dont la premiére finit à la dégradation de Tarquin le ſuperbe, la ſeconde à la priſe de Veies, la troiſiéme à la retraite de Pyrrhus, la quatriéme à la priſe de Carthage & de Corinthe, & la cinquiéme à la bataille d'Actium.

Nous n'entrerons point dans ce qui fait la matiére des quatre Livres de cette Hiſtoire : la manié-

te d'écrire de M. Rollin est assez connuë, & il seroit d'ailleurs inutile de rien citer de cet Abrégé d'une Histoire, dont, pour peu qu'on soit accoutumé à cette sorte de lecture, on sçait par cœur les principaux évenemens. Ainsi il ne nous reste à parler que du petit Traité, que l'Auteur y a joint sur les fonctions du Préteur Romain, & sur la maniére de rendre la Justice à Rome.

M. Rollin observe d'abord, que selon la signification du mot, *Prætor*, veut dire Commandant. *Prætor*, *qui præest*; que les Consuls porterent dans les commencemens ce titre, & que dans une ancienne Loi on trouve *maximus Prætor*; pour marquer celui, qui étoit revêtu de la premiére dignité de l'Etat. Dans la suite ce nom fut déterminé à signifier un Magistrat, dont les fonctions étoient un démembrement de celles des premiers Consuls dans le Militaire & dans le Civil, quoique la Préture ne paroisse avoir été établie, que pour

rendre la Justice. C'est même uniquement sous ce point de vûë, que M. Rollin la considére ici, par la raison que l'autorité du Préteur n'y étoit point subordonnée au Consul, comme dans le Militaire.

Ce fut l'an de Rome 389. que l'exercice de cette Charge commença, il n'y eût dans la premiére institution, qu'un Préteur à Rome; mais en 510. on en créa un second, & les fonctions de ces deux Magistrats furent ainsi partagées. L'un prononçoit sur les différends, qui naissoient entre les Citoyens, & on l'appelloit *Prætor urbanus*; l'autre jugeoit les Procès, qui survenoient entre les Citoyens d'une part, & les Etrangers de l'autre, & il étoit nommé *Prætor peregrinus.* Peu de tems après ce nouvel établissement, comme ces deux Magistrats ne suffisoient point encore pour terminer toutes les Causes, le Peuple érigea un nouveau Tribunal de Juges; on en tira cinq de chaque Tribu, dont le nombre montoit alors à trente-

cinq, ce qui faisoit cent cinq Juges, & ils furent appellés les *Centumvirs.* Le nombre avec le tems crut jusqu'à 180. & quoique dans les commencemens ils ne connussent que des affaires les plus communes, dans la suite, & sur-tout sous les Empereurs, ils furent chargés des plus importantes.

Le nombre des Préteurs augmenta aussi à mesure que l'on fit des conquêtes, car on en créa par toutes les Provinces. Tant qu'il n'y eût qu'un Préteur, il fut toujours tiré de l'Ordre des Patriciens, mais en 418. les Plébéïens, qui avoient déja obtenu l'Edilité curale, le Consulat, la Censure & la Dictature, furent aussi admis à la dignité de Préteur. L'élection de ces Magistrats, qui étoient annuels, comme les Consuls, se faisoit aussi par le Peuple dans les Comices par Centuries. C'étoit le sort, qui régloit leurs départemens; ils avoient presque les mêmes distinctions & les mêmes honneurs que les Consuls, & pendant l'absence de ceux-

ci, ils avoient toute l'autorité dans Rome. En tout tems ils présidoient aux Jugemens & à tout ce qui concernoit la Judicature ; mais pour l'ordinaire, ils ne jugeoient pas eux-mêmes ; on choisissoit tous les ans un certain nombre de Citoyens, qui étoient proprement les Juges. Ceux-ci furent long-tems tirés de l'Ordre des Sénateurs, mais la Loi *Sempronia* fit passer les Jugemens des Sénateurs aux Chevaliers Romains, qui ne furent pourtant pas long-tems seuls en possession de cet honneur, & qui en furent même quelquefois exclus. M. Rollin prétend que la Justice ne fut jamais mieux administrée que quand les deux Ordres des Sénateurs & des Chevaliers ont été associés dans ce ministére.

Comme il y avoit à Rome deux sortes de Jugemens *judicia privata*, qui regardoient les affaires Civiles, les Causes des Particuliers ; & *judicia publica*, qui avoient un rapport direct ou indirect avec l'intérêt public. Les Préteurs dans les commencemens ne se mêloient

que des premiers, le Peuple ſe réſervoit les autres, & nommoit des Commiſſaires pour y préſider; on les appelloit *Quæſitores* ou *Quæſtores*. L'objet propre de ce Tribunal étoit ce qu'on appelloit *crimen perduellonis*. Les peines ordinaires étoient l'amende, l'exil & la mort. Le mot d'exil n'étoit pas employé dans la Sentence; on interdiſoit aux criminels l'eau & le feu, ce qui entraînoit néceſſairement l'exil. Hors les cas graves, le Peuple permettoit à l'Accuſé de prévenir le Jugement, en s'exilant lui-même; ce qui fit dire à Cicéron * que l'exil n'étoit point une peine, mais un port & un aſile, où l'Accuſé trouvoit ſa ſûreté contre le ſupplice même.

On faiſoit mourir le Criminel, ou en lui coupant la tête avec la hache, que portoient les Licteurs, ou en les attachant à la Croix, ce qui étoit le ſupplice des Eſclaves; ou en les étranglant, ou en

* Pro. Cæcin. n. 100.

les précipitant du haut du Roc Tarpeien. Dans les deux premiers cas le Criminel étoit frapé de verges, avant que d'être conduit au suplice : ainsi notre Seigneur fut jugé selon les Loix Romaines. Il y eût deux changemens dans la maniére d'administrer la Justice Criminelle, lorsqu'on eut établi ce qu'on appelloit *les Questions perpétuelles*, c'est-à-dire, lorsqu'on eut prescrit les principes, qu'on devoit suivre dans le Jugement de certaines matiéres publiques, qui étoient marquées. Car auparavant, & à mesure que chacune de ces matiéres étoit portée en Jugement; il falloit à chaque fois une nouvelle Loi pour en prescrire la forme, & en fixer les principes.

Les affaires Publiques furent d'abord réduites à quatre chefs, qui furent les crimes de concussion, *repetundarum*; de brigue, *Ambitûs*; de Majesté, *Majestatis*; de Péculat, *peculatûs*. La différence entre le premier & le dernier de ces crimes, est que la concussion étoit

le vol des biens des Particuliers, & le Péculat, le vol des deniers Publics.

Pour obvier à l'inconvénient des décisions arbitraires, la Loi *Cornelia* ordonna l'an 686. de Rome, que le Préteur, dès qu'il entreroit en charge, déclareroit par un Edit public sur quels principes de droit les différentes matiéres devoient être jugées, & il étoit obligé de s'y tenir exactement. Cet Edit étoit appellé *Edictum perpetuum*, quoiqu'il ne fût que pour un an. Mais Adrien ayant fait faire par le sçavant Jurisconsulte Julien une collection des principaux Edits, la confirma, & lui donna le titre & la force d'Edit vrayement perpétuel. Le lieu, où l'on rendoit la Justice n'étoit point fixé, & on ne la pouvoit rendre qu'à certains jours, nommés *dies fasti*. Les Parties pouvoient récuser un certain nombre de Juges, & non-seulement dans les affaires importantes, mais dans celles mêmes, où il ne s'agissoit que d'une légere somme d'argent, les

Romains vouloient qu'il n'y eût aucun Juge, qui ne fût accepté par les Parties.

Parmi les Juges, dont le Préteur recevoit toujours le serment, avant qu'ils entrassent en exercice, il y en avoit un, qui étoit audessus des autres, & on le nommoit *Judex quæstionis*. Outre plusieurs soins, dont il étoit chargé, comme d'entendre les Témoins, de présider à la question, d'examiner les papiers & les titres, que produisoient les Parties, il présidoit dans les Tribunaux, où le Préteur ne pouvoit pas se trouver. Quand une affaire n'étoit pas suffisamment éclaircie à une premiére séance, les Juges en remettoient la décision à une seconde. Il y a même des exemples de Causes, qui ont été plaidées jusqu'à huit fois. C'est ce qui s'appelloit premiére, seconde, troisiéme action &c. comme on le voit dans la Cause de Verrès. On distribuoit quelquefois à différens Avocats les Parties d'un même Plaidoyer, &

Cicéron (*a*) nous apprend qu'il étoit ordinairement chargé des perorai-ſons, parce qu'on le croyoit plus propre à exciter les paſſions. Cela ſubſiſtoit encore du tems de Quintilien, lequel étoit preſque toujours chargé de la narration, où il réuſ-ſiſſoit mieux qu'aucun autre. (*b*) Mais Cicéron blâme lui-même cette coutume, qui lui paroiſſoit bizare. Quelquefois les Avocats parloient auſſi long-tems qu'ils vouloient, & l'on apprend de Pline le jeune, qu'il parloit juſqu'à ſept heures de ſuite. (*c*) D'autres fois on reſerroit leurs Plaidoyers dans l'eſpace d'une demie heure, (*d*) & l'on ſe ſervoit pour meſurer ce tems d'une Horloge d'eau. D'où vient que Quintilien, en parlant d'un Avocat, qui perdoit ſon tems en digreſſions inutiles dit : (*e*) *præfini-*

(*a*) Orat. n. 130.
(*b*) Quintil. IV. 2. d. de Orat. II. 303.
(*c*) Ep. IV. 16.
(*d*) Ver pro Raberio n. 6.
(*e*) Quintil. X. 3.

tis temporibus aquam perdit. Les Plaidoyers finis, les Juges jettoient dans une Urne des Bulletins, qu'ils recevoient du Président, & où leurs avis étoient marqués par des lettres initiales A. C. pour absoudre, ou pour condamner N. L. pour signifier *non liquet.* Le Président ramassoit ensuite ces Bulletins, & prononçoit sur la pluralité: pour l'ordinaire, il ajoûtoit la peine, à laquelle avoit été condamné le Coupable.

ARTICLE XCVII.

HISTORIA DA AMERICA Portugueza &c. C'est-à-dire, *Histoire de l'Amérique Portugaise depuis l'année* 1500. *qu'elle fut découverte jusqu'à* 1724. *dédiée au Roi de Portugal Dom Jean V. & composée par Sebastien da Rochapitta Gentilhomme de la Maison de sa Majesté, Chevalier profès de l'Ordre de Christ, Colonel d'un Régiment d'Infanterie d'Ordonnance pour la Baye, du nom-*

brè des Privilégiés de cette Ville, *& Académicien ſurnuméraire de l'Académie Royale de l'Hiſtoire Portugaiſe*, in-folio *pag.* 716. *A Liſbonne chez Joſeph Antoine da Sylva, Imprimeur de l'Académie Royale* 1730.

LOrſque nous annonçames cet Ouvrage dans les Nouvelles Littéraires du mois de Mars dernier, nous donnâmes un eſſai du ſtile de l'Auteur ; nous lui devons néanmoins cette juſtice : que l'enflure n'y regne point par tout, quoiqu'il ſe ſente toujours un peu du climat, qui ne ſçauroit manquer d'échauffer l'imagination d'un Ecrivain. D'ailleurs il eſt précis dans ſes narrations, ſes réfléxions ſont judicieuſes, & parmi les éloges qu'il donne aux perſonnes diſtinguées, dont il a occaſion de parler, il fait ſouvent paroître beaucoup de ſincérité & de franchiſe.

Au reſte, il ne faut pas regarder cet Ouvrage comme une Hiſtoire complete & ſuivie du Bréſil,

ſil, on n'y a eu en vûë, ce ſemble, que de bien faire connoître la nature & les richeſſes du Pays, la maniére, dont chaque Province, ou Capitainerie a été fondée ; leur état préſent, les révolutions, qui y ſont ſurvenuës ; les grands perſonnages, qui y ont fait quelque figure. On n'y verra aucun détail des progrès de la Religion Chrétienne parmi les Braſiliens.

L'Hiſtorien, après avoir raconté ſuccinctement par quel hazard D. Pero Alvarez Cabral étant parti de Liſbonne avec une Flotte deſtinée pour les Indes Orientales, fut jetté par la tempête ſur les côtes du Bréſil, auquel il donna le nom *de S. Croix*, ajoûte : « Telle fut » la premiére découverte du Pays, » & tel fut le premier nom, qu'il » porta ; mais dans la ſuite on ou- » blia un titre ſi reſpectable, & » le Pays fut appellé *Amérique* » par Améric Veſpuce, & enfin » Bréſil, à cauſe du bois rouge, » qu'il produit. » Il y a plus d'un défaut d'exactitude dans ce peu de paroles.

1o. Cabral n'eſt pas le premier, qui ait découvert le Bréſil ; il n'y aborda que le 24. d'Avril 1500. & il eſt certain que le 26. de Janvier de cette même année Vincent Yañez Pinçon, Caſtillan, qui avoit accompagné Chriſtophe Colomb à ſon premier voyage, prit terre à un Cap du Bréſil, qu'il nomma *le Cap de Conſolation*, & que les Portugais ont depuis appellé *le Cap de S. Auguſtin*, & qu'il en prit poſſeſſion au nom de la Couronne de Caſtille. 2o. Le Bréſil ne fut point appellé Amérique par Améric-Veſpuce. Ce nom avoit déja été donné à tout le nouveau monde, avant que Veſpuce eût quitté le ſervice d'Eſpagne, pour ſe donner au Roi de Portugal ; & avant que le Bréſil fût connu.

L'Auteur donne auſſi au Bréſil une étenduë, qu'il n'a point chez les anciens Géographes, & dont nous ne croyons pas que l'Eſpagne convienne avec lui. Ce Pays, ſi on l'en croit, commence au Nord de la Riviére des Amazones, il eſt

terminé au Sud par *Rio de Plata*, à l'Eſt il eſt baigné par la Mer Atlantique, & à l'Oueſt il a les Royaumes de Congo & d'Angola. Le Sçavant Académicien ne s'eſt aſſûrement pas bien orienté pour parler ainſi. Il eſt vrai, qu'en commençant par la Province du Grand Para, dans laquelle l'Auteur comprend le cours du Fleuve des Amazonnes depuis ſon embouchure juſqu'à l'endroit, où il reçoit *Rio Negro*, la côte du Bréſil tourne du Nord au Sud par l'Eſt, puis prend de l'Oueſt juſqu'à la Province de S. Vincent, d'où il réſulte que ce Pays eſt terminé au Nord en partie par le fleuve des Amazones, & en partie par le Pérou & le Paraguay, qui le borne auſſi à l'Oueſt & au Midi; enfin que les Royaumes de Congo & d'Angola ſont à ſon Orient & non pas à ſon Couchant, puiſqu'il n'en eſt ſéparé que par la Mer Atlantique, où ſi l'on veut par l'Océan Méridional. Nous diſons qu'il eſt terminé au Sud par la Province de Para-

guay, en donnant à ce nom toute l'étenduë, qu'on lui peut donner; & qui comprend entr'autres le Gouvernement de *Rio de Plata*; car depuis les 23. D. & demi de latitude Sud, où finit la Capitainerie de S. Vincent, les Caſtillans prétendent & tous les bons Géographes avec eux, que le reſte de la côte, & le dedans des terres leur appartiennent, & que la Colonie du S. Sacrement éloignée de 300. lieuës de S. Vincent, établie au milieu des Habitations Eſpagnoles, & dont le diſtrict, ſuivant le traité d'Utrecht, ne doit point paſſer la portée d'un boulet de 24. en tout ſens, ne peut être regardée comme un titre, qui étende le Bréſil juſques-là.

Rien n'eſt plus magnifique que la deſcription du Pays, à laquelle l'Auteur a conſacré les deux premiers Livres de ſon Ouvrage; la fertilité de ſes campagnes & de ſes vallées, les tréſors que renferment ſes Montagnes, la multitude & la beauté de ſes Riviéres, la

grandeur & la commodité de ses Ports, rendent cette Description fort curieuse ; elle est d'ailleurs fort utile par l'attention de l'Historien à marquer la situation de tous ces lieux, leur distance réciproque ; les courans, qui régnent sur les côtes ; leur variété & ses causes ; les vens qui y soufflent plus fréquemment, & les précautions qu'on doit prendre pour y naviguer.

Il y parle aussi des diverses productions du Brésil, des Cannes de Sucre, du Tabac & de la maniére de le cultiver, du Manioc, & des différentes farines, qu'on en fait ; de quatre espéces d'une racine nommée *Aypis*, qui selon la tradition des Brasiliens, fût montrée à leurs ancêtres par l'Apôtre S. Thomas, avec l'usage, qu'on en peut faire ; du Ris & des autres légumes, des Simples & des Plantes les plus curieuses, parmi lesquelles il y en a deux fort singuliéres. On a donné à l'une le nom de *Sensivel*, parce qu'au moment qu'on y porte la main, toutes ses feuilles se flétrissent, & ne

ſe remettent point dans leur premier état, que la perſonne, qui à touché la Plante, ne ſe ſoit retirée. On ajoûte, que ſes feuilles ſont venimeuſes; mais que ſa racine en eſt le contrepoiſon. On ne ſçait point le nom de l'autre Plante, & on ne la connoît que par le rapport d'une perſonne de poids & d'autorité, qui ayant trouvé un jour un Sauvage, lequel travaillant à un ouvrage de fer, coupoit ce métal, comme il auroit fait une pomme, apprit de lui que c'étoit l'effet d'une herbe, * dont il l'avoit froté: le Portugais offrit à cet homme une grande récompenſe, s'il vouloit lui montrer cette herbe, mais ce fut inutilement.

Le Bréſil à des fleurs & des fruits, qu'on y a tranſportés d'Europe, & il en a, qui lui ſont propres. Le peu qu'en dit notre Auteur, eſt fort curieux. On y trouve un arbre, dont la fleur eſt une Giroflée; le fruit, du Piment, & l'écorce, une

* On connoît cette Plante au Chili.

eſpéce de Canelle ; on y a planté de la Canelle de Ceylan,& elle y a fort bien pris. Le Cacao & la Vanille y ſont communs ; auſſi bien que le Coton , & pluſieurs ſortes de Baume , dont le plus précieux coule d'un arbre , qui à la feuille de Myrthe & répand fort loin une agréable odeur. Les Bois de conſtruction & les Bois de couleur n'enrichiſſent pas médiocrement le Bréſil : on y rencontre auſſi des Animaux, dont pluſieurs ſont inconnus en Europe ; mais parmi ceux,qu'on y a tranſportés d'ailleurs, M. *de Rochapitta* auroit pû ſe diſpenſer de compter ces nombreux troupeaux de Bœufs, qu'on voit paître dans les vaſtes Plaines de l'Uruguay & *de Rio de Plata*, qui n'appartiennent point au Bréſil, & qui ont été peuplées de ces Animaux par les Miſſionnaires du Paraguay. Cet article des Animaux de terre & celui des Poiſſons , des Coquillages,des Perles,de l'Ambre gris & des autres productions de la Mer méritent d'être lûs. L'Auteur s'atta-

che beaucoup à décrire la Baleine, & nous apprend que le Commerce de ce Poiſſon vaut au Roi de Portugal tous les cinq ans 180000. cruzades.* Et qu'en 1723. il lui en valut deux cens cinq mille.

Les Braſiliens étoient fort barbares & pluſieurs extrêmément féroces, lorſqu'on découvrit le Bréſil, & ils n'avoient aucun culte réglé de Religion. L'Auteur ne doute point que S. Thomas ne leur ait annoncé Jeſus-Chriſt, & il en apporte des preuves, qui ne feront pas également impreſſion ſur tous ſes Lecteurs. Il ajoûte, que l'Apôtre ne fut point écoûté, qu'il fut même contraint d'abandonner le Pays, & qu'il laiſſa ſur une pierre la trace de ſon bâton & de ſes pieds. Le premier Livre eſt terminé par l'Hiſtoire d'un Gentilhom-

* C'eſt une Monnoye d'argent de Portugal, mais notre Auteur ne dit point s'il parle ici des anciennes, qui valent 40 ſols de notre Monnoye, ou des nouvelles, qui n'en valent que trente.

me de Viana, nommé Diego Alvarez Corrêa, lequel par ſon mariage avec la fille du Chef de la principale Nation de la Baye de tous les Saints, après qu'il l'eut fait baptiſer à la Cour de France ou Henri II. & Catherine de Médicis lui firent beaucoup d'honneur, devint Seigneur de ce Canton.

Le ſecond Livre contient la deſcription particuliére de chaque Province & commence par celle de la Baye de tous les Saints. Ce n'eſt pas, dit l'Auteur, la premiére, qui ait été établie; mais elle mérite bien cet honneur par ſa dignité. Son Fondateur fut François Pereyra Coutinho, qui en fit la conquête à ſes frais; mais il en jouit peu. Les Peuples, qu'il avoit ſubjugués, ſe révoltérent, tuerent une partie de ſes gens, ruinerent ſes Manufactures, & le contraignirent de s'embarquer avec ce qui lui reſtoit de monde. Il ſe réfugia dans la Province *dos Ilheos*, où les Portugais avoient déja un Etabliſſement, & où les barbares, qui

s'étoient bien répentis de leur perfidie, lui envoyerent offrir la paix. Il l'accepta, & s'embarqua avec ce qu'il put ramasser de ses anciens Vassaux & de ses amis, mais il fit naufrage sur l'Isle *Itaparica* : une partie des Portugais furent noyés, les autres demi-morts de frayeur & de fatigues, tomberent entre les mains des insulaires, qui les mangerent. Le Roi de Portugal devenu propriétaire de la Baye par la mort de Coutinho, résolut d'en faire la Métropole du Brésil. Il y envoya de nouveaux Habitans pour la peupler, & on y bâtit la ville de *San Salvador*, qui dans l'usage ordinaire est souvent appellée la *ville de la Baye*.

Rien n'est plus charmant que cette Baye : les termes manquent à l'Auteur pour nous en donner une idée juste : il ne trouve, ni dans l'Histoire, ni dans la fable, d'expressions assez fortes pour représenter la beauté de ce Pays. La Tempé de la Thessalie, les Jardins de Sémiramis, ni celui des

Hespérides ne lui suffisent pas. C'est le Verger du monde, où il regne un éternel printems : les anciens, s'ils l'avoient connu, y auroient placé le Paradis Terrestre, ou les Champs Elisés avec plus de raison, que n'en ont eu quelques-uns pour faire cet honneur à leur Pays. L'Historien auroit peut-être fait plus de plaisir à ses Lecteurs de leur donner des plans exacts de tous les lieux, dont il parle, ou d'emprunter ceux, qu'on trouve dans l'Histoire Italienne des guerres du Brésil par le Pere Joseph de Sainte Thérese, Carme Deschaux, dont il n'a pris que la Carte générale, laquelle confond le Brésil avec d'autres Pays, qui n'en sont point.

San Salvador fut érigé en Evêché par le Pape Jules III. Innocent XI. en fit une Archevêché, & lui donna pour suffragans les Evêchés de Fernambouc, de Rio Janeiro, d'Angola & de Saint Thomé. L'Archevêque prend le titre de Primat de l'Amérique Portugaise. Le Gouverneur de la Pro-

vince porte celui de Capitaine Général ; parce que tous les autres lui ſont ſubordonnés, à l'exception de ceux du Grand Para & de Maranhaon, qui ayant peu de communication avec le reſte du Bréſil, à cauſe de la difficulté d'y aborder, ne pourroient pas facilement recevoir les ordres du Capitaine Général. Il y va même aſſez peu de Navires de Portugal pour les mêmes raiſons.

Après la deſcription de la Province de la Baye, vient celle du Grand Para, & comme les Portugais y renferment une partie du cours de la Riviére des Amazones, l'Auteur a cru devoir dire deux mots de la découverte de ce grand fleuve. On ſçait, que ce fut François Oreillane, qui y entra le premier, & qu'il lui donna ſon nom : que ce nom a bien-tôt fait place à celui de ces prétenduës Amazones, qui ſe battirent, dit-on, contre Oreillane, & qu'il faut réduire à quelques femmes, qui accompagnoient leurs maris à la guerre, ſelon la coutume de pluſieurs Na-

tions barbares. Mais ce qu'ajoûte notre Auteur, qu'après la mort de ce Capitaine Eſpagnol, qu'il appelle toujours *Arelhano*, les Caſtillans ne firent plus aucune tentative de ce côté-là, n'eſt point exact; car nous ſçavons toutes les diligences, que firent les Gouverneurs du Perou après la mort d'Oreillane, pour reconnoître tout le cours de la Riviére des Amazones; témoin le voyage & la relation du Pere d'Acuña, que M. de Rochapitta cite lui-même dans ſon Hiſtoire.

Quant à ce qu'il dit encore, que la Province du Grand Para appartenoit au Portugal en vertu de la ligne de Démacration, cela n'eſt pas aiſé à prouver, & il y auroit bien des réfléxions à faire ſur cet article, mais qui ne ſeroient pas ici à leur place. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'en ſuivant ce qui a été réglé ſur ce point entre Ferdinand le Catholique & le Roi de Portugal Jean II. L'Amérique Portugaiſe ſeroit réduite à des bornes bien étroites.

Nous ne ſuivrons pas l'Hiſtorien dans la deſcription qu'il fait de toutes les Capitaineries, on la lira avec d'autant plus de plaiſir, qu'elle n'eſt nullement chargée de détails, & qu'on y apprendra par qui & en quel tems ces Provinces ont été peuplées, ce qu'elles ont de particulier, ceux qui en ont eu, & ceux qui en ont actuellement le Domaine; le Commerce, qui ſe fait dans chacune, l'érection des Evêchés: en un mot tout ce qui eſt néceſſaire pour en avoir une notion ſuffiſante; on pourra la comparer avec celle du P. Joſeph de Sainte Thérèſe, qui étant Italien, ſera peut-être moins ſoupçonné d'exagération; mais qu'on ne peut pas ſuppoſer avoir été mieux inſtruit qu'un Gentilhomme né au Bréſil même, & d'une famille, qui y eſt établie depuis long-tems; qui y a exercé avec honneur des emplois conſidérables, & qui y a rendu de grands ſervices à l'Etat.

Selon l'Auteur, la Capitainerie de S. Vincent eſt par les 24. D.

de latitude Méridionnale. Les Espagnols & les anciens Géographes n'en conviennent pas, parce qu'ils marquent les bornes du Brésil & du Gouvernement de *Rio de Plata* aux 23. D. 33'. Le Fondateur de cette Capitainerie fut D. Martin Alphonse de Sousa, auquel le Roi de Portugal Jean III. concéda cinquante lieuës de côtes, & qui après avoir soumis les naturels du Pays, bâti la ville de S. *Vincent* & celle des *Saints*, fut nommé Gouverneur général des Indes Orientales & y mena l'Apôtre de l'Orient. L'Historien observe qu'il est assez étonnant, que cette Province étant la plus ancienne du Brésil, & ayant été une des plus opulentes, elle soit déchûë au point, qu'il n'y reste plus rien de son ancienne splendeur ; que la ville de S. Vincent ait perdu la qualité de Capitale, qui fut d'abord transféré à la ville des Saints & depuis à *Piratininga*, autrement la ville de S. Paul.

Le seul Commerce, que fasse

aujourd'hui la ville de S. Vincent, eſt celui des jambons, qui ne le cedent point aux meilleurs de l'Europe. Auſſi y nourrit-on des Porcs, dont les peaux ſervent à faire des bottes, & à couvrir les ſiéges, auſſi-bien que les meilleurs cuirs de vaches. La ville des Saints a encore plus de 12000. habitans, un grand nombre de fort belles Egliſes, & des maiſons Religieuſes bien bâties. On y apporte de S. Paul une ſi grande quantité de pommes de Coing, qu'on y en fait aſſez de confitures pour fournir tout le Breſil, & pour en envoyer en Portugal. On pêche auſſi dans cette Province des huitres ſi grandes, que les plus ordinaires ſervent de plats pour la table, & qu'il s'en eſt même trouvé, où l'on pouvoit ſe laver les pieds.

Après la Capitainerie de S. Vincent, notre Auteur place celle du Roi, qu'il étend juſqu'à *Rio de Plata.* C'eſt aux Eſpagnols à défendre leurs droits ſur cette

longue ſuite de côte, ſur cette immenſité de continent, qui eſt à l'occident de S. Paul, & ſur les mines d'or & de diamans, qu'on a trouvées dans la *Guayra Campeſtre*, où les Portugais ſemblent ne pouvoir fonder leurs prétentions, que ſur les courſes des habitans de S. Paul, ſi décriés dans tout l'Amerique méridionnale ſous le nom de *Mammelus.* Quatre choſes ſont ici certaines, la premiere, qu'avant les courſes des Pauliſtes, déſavouées par les Rois de Portugal, *la Guayra Campeſtre* étoit occupée par les Guayranis devenus Chrétiens & ſoumis volontairement à la Couronne d'Eſpagne, & que les Eſpagnols y ont eû juſqu'à ſept villes. La ſeconde, que dans toute cette Capitainerie, les Portugais n'ont qu'un ſeul Etabliſſement, auquel ils donnent même le nom de Colonie: La troiſiéme, qu'avant que d'y arriver, & ſur le bord du même fleuve de la Plata, où il eſt ſitué, il faut paſſer devant *Montevideo*,

où les Eſpagnols ont un établiſſement conſidérable : La quatriéme, que la Colonie Portugaiſe du S. Sacrement n'a été rétablie, qu'avec l'agrément des Rois d'Eſpagne, & à des conditions, qui n'ont pas été fort éxactement gardées.

L'hiſtorien Portugais avoit apparemment ſes raiſons pour ne point parler de tous ces faits ; il ſuppoſe même le contraire, en terminant la deſcription du Breſil par une ſupputation de 1056. lieues de côtes, qu'il lui donne juſqu'aux 35 dégrez ſud ; ajoûtant qu'en vertu de la ligne de Démarcation, il appartient encore à la couronne de Portugal 170 lieuës de la côte des terres Magellaniques, juſqu'à la Baye de S. *Matthias*. C'eſt la matiere d'un procès, qui ſera apparemment accommodé dans peu par Meſſieurs les Commiſſaires nommez de part & d'autre dès l'année 1737.

L'Auteur remarque auſſi que

des quatorze Provinces, qui composent l'Amerique Portugaise, uit ont été établies par des Particuliers, à qui les Rois de Portugal en avoient concedé le Domaine, & six autres aux dépens de la couronne, à laquelle cinq des premieres ont déja été réunies, & que des trois autres, qui sont *Porto Seguro*, *Itamaraca* & *dos Ilheos* : La premiere est à la maison d'Aveyro, la seconde, à celle de Cascaes & la troisiéme à l'Amirante de Portugal : Que dans ces quatorzes Capitaineries principales, il y en a d'autres plus petites enclavées, qui sont restées aux héritiers de ceux, à qui elles avoient été concedées : Que dans cette grande étendue de pays on compte douze citez, soixante sept villes, une quantité prodigieuse de grandes peuplades, quatre Evêchez, un Archevêché, un nombre infini de Paroisses, plusieurs Colleges de Jesuites, où l'on enseigne toutes les sciences, & d'où il est sorti de très habi-

les gens des naturels mêmes du pays, qui ont brillé dans l'Université de Conimbre, & d'autres, qui ont servi avec honneur, & illustré leur Patrie.

L'histoire du Bresil ne commence proprement qu'au troisiéme Livre, & l'Auteur ne nous apprend même rien de ce qui s'y est passé, depuis l'an 1500. que Cabral en prit possession pour le Roi son Maître, jusqu'en 1549 que le quartier general ayant été fixé à la Baye de tous les SS. Le Roi Jean III. y envoya D. Thomé de Sousa en qualité de premier Gouverneur, & Capitaine Géneral. Ce fut lui, qui fonda la ville de *San Salvador*, dont les premiers murs ne furent que de clayes. Il y avoit déja une ville dans cette Baye, à une demie lieuë de la nouvelle, dont on voit encore les ruines, & qui étoit très-considérable. Mais il n'étoit pas aisé d'y décharger les vaisseaux, & c'est ce qui l'a fait abandonner.

Le même navire, qui avoit conduit le Capitaine Géneral à la Baye, y porta aussi le P. Emmanuel de Nobrega, que S. Ignace Fondateur de la Compagnie de Jesus, envoyoit au Bresil, avec une troupe de Missionnaires, pour travailler à la conversion des Brasiliens. L'Historien fait en peu de mots un grand éloge de ces Ouvriers Evangeliques, & de ceux, qui les ont suivis, de leurs travaux, & des succès, que Dieu a donnés à leur zele.

Ce fut sous le gouvernement de D. Edouard da Costa, second Capitaine Géneral du Bresil, & en 1555. que le Chevalier de Villegagnon parut pour la premiere fois sur les côtes du Bresil. Plusieurs Navigateurs François lui en avoient déja frayé le chemin, & quelques-uns y avoient été mal menez par les Portugais, d'autant plus attentifs à ne les y pas souffrir, que les Naturels du pays leur témoignoient beaucoup d'affection. Villegagnon plus heu-

reux, ou plus habile, ayant mouillé à *Cabo Frio* dans la Province du S. Eſprit, y remplit ſes vaiſſeaux de bois de Breſil. Il apprit là que les Braſiliens de *Rio janeiro*, faiſoient une cruelle guerre aux Portugais de S. Vincent, & il crut cette occaſion favorable pour tenter un Etabliſſement au Breſil. Il reprit la route de France, traita avec l'Amiral de Coligni, ſe chargea de conduire à *Rio janeiro* une Colonie de Calviniſtes, dont il avoit embraſſé les ſentimens, & y arriva en 1560. Il y promit toute ſorte d'aſſiſtance aux naturels du pays, les plus indomptables, ſelon notre Auteur, & les moins barbares de tout le Breſil. Il en fut écouté, il s'établit dans leur pays, & vécût toujours en bonne intelligence avec eux.

D. Mendo de Sà ſucceſſeur d'Edouard da Coſta, comprit toute la difficulté de chaſſer de là des François ſi bien unis avec les Barbares, d'autant plus qu'il man-

quoit de Navires, de Troupes & de Munitions. Il fit cependant un effort, & marcha à *Rio janeiro*, d'ou par bonheur pour lui, Villegagnon étoit déja parti : aussi eut-il meilleur marché des François, qu'il n'avoit osé l'esperer, & notre Auteur n'auroit peut-être pas fait sonner si haut les avantages, que le Géneral remporta sur eux, s'il avoit sçu l'état, où les avoient réduits leurs divisions, & le départ de leur Chef, qui étoit retourné à la Religion de ses Peres. Mendo de Sà ne put néanmoins encore les chasser tous de *Rio janeiro*, ils reçurent même les années suivantes de nouveaux secours de l'Amiral de France, mais Estacio de Sà, Neveu du Capitaine Géneral, amena aussi à son Oncle un renfort de Portugal. L'Evêque de San Salvador voulut marcher en personne à cette guerre, qu'on regardoit au Bresil comme une guerre de Religion, parce qu'elle se faisoit contre des hérétiques ; l'armée entra

dans *Rio janeiro*, la veille de la fête de S. Sebaſtien, ſous la protection duquel on mit cette Province, & la ville * qu'on avoit deſſein d'y bâtir. Les François ne purent réſiſter à tant de forces réunies contr'eux ; il en reſta ſur la place un très grand nombre ; on fit un maſſacre horrible de leurs alliés, & tout ce qui échappa des premiers, fut pendu ; mais cette victoire couta cher au Capitaine Géneral, ſon Neveu fut bleſſé dans le combat, & mourut peu de jours après de ſes bleſſures.

En 1570. D. Louis de Vaſconcellos fut nommé pour relever Mendo de Sà, & partit de Liſbonne avec une flotte de ſept navires. Un de ces bâtimens, nommé le *S. Jacques*, portoit quarante Jeſuites, qui avoient à leur tête le P. Ignace de Azevedo,

* Elle fut en effet bâtie, elle eſt Epiſcopale, & porte le nom de S. Sebaſtien.

Fils

Fils ainé de D. Manuel de Azevedo, Commandeur de S. Martin, & dont le frere Cadet a été Viceroy des Indes. La flotte ayant relâché à Madere le Capitaine de S. *Jacques* demanda & obtint la permiſſion d'aller à l'Iſle de Palme, pour y trocquer des marchandiſes, mais étant à la vûë du Port, il fut découvert par cinq Gallions François, que commandoit Jacques Soria Calviniſte zélé, & qui étoit actuellement au ſervice de la Reine de Navarre. Il ne fut pas poſſible au Capitaine Portugais d'éviter le combat, & les forces étoient trop inégales, pour qu'il durât long tems. Les François ſauterent à l'abordage, & le premier objet, qui ſe préſenta aux yeux de ces Hérétiques, furent le P. de Azevedo, & ſept autres Jeſuites, qu'ils percerent de coups. Il en reſtoit trente-deux, que Soria après ſa victoire, condamna à la mort; les uns furent tués ſur le champ, & les autres furent jettés vifs à

la mer. Notre Auteur n'a pas manqué de rapporter la viſion, que Sainte Théreſe eut de ce Martyre, à l'heure même qu'il arriva, & dont elle rendit compte le même jour à ſon Directeur.

Pour revenir à la Flotte Portugaiſe, la perte du S. Jacques ne fut que le commencement de ſes malheurs. Les maladies enleverent une grande partie des équipages; le Capitaine Général lui-même en mourut, & il n'y eut que deux navires, qui pûrent gagner le Breſil: les autres furent jettés par les vents & par les courants en différens Ports des Indes Eſpagnoles. En 1578. le Portugal perdit ſon Roi à la malheureuſe journée d'Alcacer, que notre Auteur appelle la Pharſale des Portugais; Il nous aſſûre que la nouvelle en fut publique au Breſil, avant qu'on la ſçût en Portugal. Le P. Joſeph Anchieta Jeſuite, le ſecond Apôtre de l'Amérique Portugaiſe ſelon lui, c'eſt-à-dire, le premier après ſaint

Thomas, l'ayant annoncée dans la ville du S. Eſprit, le jour même que la bataille ſe donna.

Le Cardinal Henri remplaça pour quelque temps l'infortuné Dom Sebaſtien, ſon Petit Neveu ſur le Trône de Portugal, & à ſa mort Philippe II. Roi d'Eſpagne y monta, » parce qu'il étoit » marqué dans les décrets de la » Providence, que les Portugais » paſſeroient 60. ans dans la Cap» tivité, comme les Hébreux; les » péchez des uns & des autres, » quoique différens, ayant mé» rité la même punition. » L'hiſtorien remarque enſuite que c'eſt à ce changement de domination, qu'il faut imputer la décadence de l'Empire des Portugais dans les Indes. Cependant en 1613. D. Gaſpard de Souſa chaſſa les François de l'Iſle de Maranhaon, où ils s'étoient établis. A cela près, il ne ſe paſſa rien de conſidérable au Breſil pendant plus de vingt ans, ou plûtôt,

dit l'Académicien Portugais, l'Hiſtoire de ce tems-là eſt fort ſtérile pour deux raiſons. La premiére, que les Archives en ont été brûlées par les Hollandois. La ſeconde, que les Portugais ſont bien plus curieux de faire de belles actions, que de les tranſmettre à la poſtérité. C'eſt aſſez le ſtile des Ecrivains de cette Nation & des Eſpagnols. On n'accuſe pourtant ni les uns ni les autres d'une indifférence outrée ſur ce qui peut faire valoir leur Patrie.

Quoiqu'il en ſoit; ſi les Hollandois nous ont ravi la connoiſſance d'une partie de ce qui eſt arrivé au Bréſil, avant qu'ils en euſſent entrepris la conquête, ils nous en ont dédommagé en quelque ſorte, en fourniſſant à l'Hiſtoire de ce Pays ce qu'elle a de plus intéreſſant pour le commun des Lecteurs. Leurs expéditions au Bréſil ſont la matiére du IV. Livre & d'une bonne partie du ſuivant.

La Compagnie Hollandoiſe des

Indes Orientales avoit déja enlevé aux Portugais une bonne partie de ce qu'ils possédoient en Asie. Il s'en forma une autre sous le nom des Indes Occidentales, laquelle à la faveur d'une Tréve de 10. ans, concluë en 1609. avec Philippe III. & où le Nouveau Monde ne fut point compris, ne se proposa rien moins que de s'établir en Amérique sur les ruines des Espagnols & des Portugais. Elle ne se déclara pourtant pas si-tôt, & ne songea d'abord qu'à endormir la Cour de Madrid, bien plus occupée de fêtes & de réjouissances, que de la conservation de ses Colonies.

L'Historien Portugais représente ici le Roi Philippe IV. comme un Prince livré à la flaterie, & plein d'une vanité, qui lui fit recevoir de ses Sujets le titre de Grand, dans le tems même que sa puissance diminuoit de jour en jour; mépriser les efforts de ses Ennemis, dans la persuasion où il étoit, qu'il pouvoit seul les dompter tous, &

négliger le ſoin de ſes Etats, parce qu'ils ne doutoit point que la fortune ne fût à ſes gages. Delà les pertes immenſes, qu'il fit de toutes parts, & dont le Comte Duc d'Olivarez trouva le ſecret de lui laiſſer ignorer la plus grande partie. Sous un Prince de ce caractére & dans les principes, où étoit la Cour d'Eſpagne par rapport au Portugal, l'Aſie & l'Amérique Portugaiſes ne devoient pas en attendre de grands ſecours. Nous parlons au reſte dans les idées de l'Auteur, dont nous ne ſommes pas caution. D'autre part les Portugais du Bréſil & ſur tout ceux de la Baye de tous les Saints, qui avoient entiérement ſoumis les Peuples des environs, ſe croyoient aſſûrés d'une paix inaltérable audedans, & la penſée même ne leur venoit point qu'ils puſſent être attaqués au-dehors par aucune Puiſſance capable de troubler leur repos. Cette ſécurité, qui produit ordinairement le luxe, le faſte, & l'oiſiveté, les avoit fait dégénerer

de la vertu de leurs ancêtres, qui leur avoient acquis la possession d'un des plus beaux Pays du Monde, & des richesses, dont ils abusoient si indignement. Ils étoient pourtant bien éloignés d'en convenir; ils se croyoient pour le moins aussi braves, & aussi vertueux que les Conquérans & les Fondateurs du Brésil, & ils regardoient, dit notre Auteur, le Monarque, dont ils étoient Sujets, " comme un au-
» tre Jupiter, qui d'un coup de
» foudre pouvoit terrasser tous les
» Géans. „

Cependant une Flotte Hollandoise parut à la vûë de la Baye de tous les Saints. L'Académicien du Brésil trouve fort mauvais qu'un Historien de sa Nation ait traité ces nouveaux Ennemis de Négocians, sans faire attention, dit-il, qu'en voulant ainsi les rabaisser, il rend méprisables ceux qu'ils vainquirent, & diminuë la gloire de ceux, qui leur ont enfin enlevé la proye, dont ils s'étoient saisis. Aussi s'attache-t-il, à montrer que de tout

tems les Pays-Bas ont été une pépiniére de grands Généraux & d'excellens Soldats.

D. Diego de Mendoça Furtado, gouvernoit alors le Brésil ; il avoit fait dans les Indes ses preuves de valeur, & d'habileté dans la science Militaire ; & pour peu qu'il eût été secondé, les Hollandois se seroient peut-être repentis de l'avoir attaqué ; mais il ne le fut point du tout. La ville de la Baye fut prise, & Mendoça fut envoyé prisonnier en Hollande. Les Portugais honteux de leur défaite, & plus encore d'avoir abandonné leur Général, reprirent cœur à la vûë de leurs Habitations ravagées. D. Mathias d'Albuquerque Gouververneur de Fernambouc se trouva désigné Capitaine Général, mais il étoit à 150. lieuës de la Baye, & on ne pouvoit se passer de Chef en attendant son arrivée. D. Marc Texeira Evêque de San Salvador, qui par un pur entêtement avoit été cause en partie du malheur de Mendoça, voulut réparer

ſa faute, & ſe mit à la tête des Troupes. Il ne parut point novice dans l'emploi de Général, il diſciplina ſon armée, il ſe poſta avantageuſement, & les Hollandois, non-ſeulement ne purent gagner ſur lui un pouce de terrein, mais ſe virent bien-tôt aſſiégés eux-mêmes dans leur conquête.

Jean Dorth leur Général, crut qu'une bataille lui rendroit la Supériorité des Armes. Il attaqua les Portugais, mais l'Evêque lui oppoſa un brave Officier, nommé Padilha, qui, après un rude combat, remporta une victoire complette; Dorth reſta lui-même parmi les morts, & comme il n'étoit pas bien en ſubalternes, ſa défaite eut de grandes ſuites pour les Hollandois. L'Evêque, après cet avantage, remit le commandement des Troupes à François Marinho d'Eça, ne gardant que la gloire de ne l'avoir accepté que par néceſſité, de l'avoir exercé avec toute la capacité d'un vieux Guerrier, & de s'y être comporté autant en

Evêque qu'en Général. Il eſt vrai que ſes forces ne s'étant pas trouvées à l'épreuve des fatigues de ce nouveau genre de vie, elles lui causerent une maladie, qui en peu de jours le mit au tombeau.

La Cour d'Eſpagne informée de ce qui ſe paſſoit au Breſil, crut enfin la choſe aſſez ſérieuſe pour y donner toute ſon attention. Elle arma deux Flottes, l'une Portugaiſe, ſous le Commandement de D. Manuel de Meneſez; l'autre Eſpagnole, ſous la conduite de D. Fréderic de Tolede, tous deux Capitaines de grande réputation. Les Portugais firent préceder la leur de quelques ſecours, pour entretenir la Guerre avec avantage. Les deux Flottes s'étant réunies aux Iſles du Cap verd, arriverent enſemble à la Baye de tous les S S. le 28 Mars 1629. & le Siége de San-Salvador fut réſolu ſur le champ. Les Hollandois, malgré l'inégalité de leurs forces, & quoiqu'ils ne comptaſſent pas beaucoup, ni ſur l'habileté, ni ſur la valeur de Guil-

laume Schouten leur Général, ne perdirent point courage, & se disposerent à une vigoureuse défense : Jean Quif, un de leurs principaux Officiers, releva encore leur espérance, en forçant avec mille trois cent hommes un quartier des Assiégeans, où beaucoup de Braves gens furent tués.

Cette action de vigueur, & l'avis, qui fut donné à D. Fréderic de Tolede, que les Assiégés attendoient de jour en jour un puissant renfort, l'obligerent de donner un assaut général à la Ville ; il fut soûtenu avec beaucoup de résolution, mais à la fin, les Hollandois ; qui avoient déja perdu beaucoup de monde, & qui n'obéissoient plus à leur Général, se rendirent à des conditions honnêtes. D. Fréderic entra dans la Ville le premier de Mai, & trois semaines après, une Flotte Hollandoise, forte de trente-quatre voiles, se présenta devant la Baye ; mais l'Amiral voyant les Portugais & les Espagnols, qui se préparoient à

le venir combattre, reprit à toutes voiles la route de Hollande, & les deux Généraux, qui avoient reconquis San-Salvador, n'ayant plus rien à faire au Bresil, retournerent aussi en Europe.

Un si mauvais succès ne rebuta point la Compagnie des Indes Occidentales, & la prise d'une Flotte Portugaise, qui revenoit des Indes avec une charge de neuf millions, la mit en état de faire les frais d'un nouvel armement, dont la Gouvernante des Pay-Bas avertit le Roi son Neveu, qu'il étoit destiné pour Fernambouc. D. Matthias d'Albuquerque se trouvoit alors à la Cour de Madrid; il fut nommé Gouverneur de Fernambouc, & envoyé à Lisbonne, avec ordre aux Gouverneurs de ce Royaume de lui donner des forces capables de rendre inutiles les efforts des Hollandois. Ces ordres furent mal exécutés: d'Alburquerque put à peine obtenir trois caravelles assez peu fournies d'hommes & de munitions, & à son arrivée au Port

de Reciffe, qui n'eſt ſéparé de la Ville d'Olinde, Capitale de la Province de Fernambouc, que par un Pont, il n'y trouva que cent trente Soldats pour toute Garniſon, & nulle reſſource de la part des Habitans, que l'exemple de la Baye n'avoit pû tirer de leur oiſiveté & de leur molleſſe.

Lui-même ne parut plus ce qu'il avoit été; il ſe laiſſa même aiſément perſuader qu'on avoit donné à la Cour d'Eſpagne de faux avis. Il s'amuſa à faire de grandes fêtes pour la naiſſance du Prince d'Eſpagne, & il fut fort étonné lorſque le 14 de Février 1630, ſoixante-dix Voiles Hollandoiſes, qui portoient huit mille hommes de débarquement, furent apperçûes d'Olinde, & débarquerent quatre mille hommes à trois lieues de la Ville. Alburquerque marcha ſur le champ avec ſept cent hommes, partie Portugais, & partie Indiens, pour les arrêter au paſſage de *Rio-dolce* & vû la ſituation des lieux, il y auroit réuſſi ſans peine, ſi tous

ses gens avoient fait leur devoir, mais une terreur panique les saisit, & leur fit tourner le dos aux Ennemis, qu'ils avoient déja mis en désordre, & qui entrerent sans résistance dans Olinde, d'où presque tous les habitans s'étoient retirés avec ce qu'ils avoient de plus précieux.

Avant que de passer de là à Reciffe, il falloit s'emparer du Fort de Saint Georges ; Antoine de Lima s'y étoit jetté avec une troupe de Braves, qui ne montoit pas à trente personnes, & parmi lesquels il y avoit quelques Gentilshommes. Il y fut bien-tôt attaqué par deux mille Hollandois, qui furent repoussés avec perte de trois cent des leurs. Vandembourg leur Général étonné d'une résistance, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, marcha lui-même avec quatre mille hommes contre cette poignée de Portugais enfermés dans une méchante Place. Ils se défendirent cinq jours entiers avec une valeur héroïque, & ayant inutilement

demandé du ſecours au Gouverneur, ils capitulerent le ſixiéme, & obtinrent les conditions les plus honorables ; mais au moment qu'ils alloient ſortir de la Place, Vandembourg ayant exigé d'eux un ſerment de ne point ſervir de ſix mois, il le refuſerent, ſe défendirent encore quelque tems, & furent tous faits priſonniers de guerre.

Le Fort de Saint François & la Ville de Reciffe eurent bien-tôt le même ſort, & le Gouverneur ne ſongea plus qu'à ſe cantonner dans la Campagne, & à fortifier ſon Camp. Les Hollandois ne tarderent point à l'y attaquer, mais ils furent repouſſés avec perte. Ils furent plus heureux dans l'Iſle *Itamaraca*, où on ne put les empêcher de conſtruire un Fort ſur le Rivage ; mais la défaite de leur Flotte par D. Antonio de Oquindo, Général des Galions, les affoiblit de ſorte, que ne ſe trouvant pas en état de défendre en même tems les deux Villes d'Olinde & de Reciffe,

ils réduisirent la premiere en cendres. La Guerre se soutint encore quelque tems avec des succès divers, jusqu'à l'arrivée du Comte Maurice de Nauffau, qui prit terre au Port de Reciffe en 1637. se mit d'abord aux trousses du Comte de Banholo (*a*), lequel commandoit en chef les Troupes Portugaises, & prit bien-tôt sur ce Général une grande supériorité.

Il se crut même en peu de tems assez fort pour attaquer la Baye de tous les SS. mais n'ayant pas eu la précaution d'empêcher que tous les Portugais, qu'il avoit contraints d'abandonner les Provinces voisines, ne se réunissent pour défendre le centre du Pays; il se trouva avoir à faire à trop forte partie. Il étoit seulement à craindre que la mesintelligence ne se mît entre D. Pedro de Sylva, Capitaine Général, & le Comte Banholo, qui prétendoit n'avoir point

(*a*) Napolitain de la Maison de San-Felice.

d'ordre à recevoir de perſonne ; mais le premier voulut bien ſacrifier tous ſes droits à la ſûreté du Pays , & content d'avoir donné l'exemple d'une vertu ſi rare , il refuſa le titre de Comte de Saint Laurent, dont le Roy ſon Maître voulut le récompenſer. Le Comte de Banholo de ſon côté voulut faire voir qu'il étoit digne de l'important Emploi, dont il ſe voyoit chargé, & fit lever le Siége de San-Salvador au Comte de Naſſau.

Le Roy Catholique accorda enfin aux inſtantes prieres de ſes Sujets du Breſil un ſecours capable de les délivrer de leurs craintes, & de réparer leurs pertes. Il fit armer en Eſpagne & en Portugal deux Flottes, & il en donna le commandement à D. Pedro Maſcarenhas , Comte de Torre, qu'il nomma en même tems Capitaine Général du Breſil. Ce choix fut extrêmement applaudi, & Maſcarenhas partit de Lisbone au mois d'Octobre 1638. mais ayant eu ordre d'attendre aux Iſles du Cap

Verd la Flotte Eſpagnole, les maladies lui enleverent un grand nombre de Soldats. Il fit voile pour le Breſil, dès que les Eſpagnols l'eurent joint, & arriva au mois de Janvier 1639. à la vûe de Reciffe. On prétendit que s'il avoit attaqué cette Place, elle n'étoit pas en état de lui réſiſter, mais ſes inſtructions portoient qu'il ſe rendroit inceſſamment à la Baye de Tous les SS. La faute qu'il fit, fut de s'y arrêter trop long-tems, & de donner aux Ennemis tout le loiſir de ſe préparer à ſe défendre dans la Province de Fernambouc.

Il remit enfin à la voile, mais ayant doublé le Cap de Saint Auguſtin, & débarqué dans le Port de *Toûros* mille trois cent hommes, pour aller reconnoître un lieu propre au débarquement de ſon Armée, une tempête, dont la violence rendit inutile toute l'habileté des Pilotes, le jetta avec toute ſa Flotte ſur les Côtes de la nouvelle Eſpagne. Les mille trois cens hommes, qu'il avoit laiſſés à Touros, &

qui avoient à leur tête le Meſtre de Camp Louis-Barbalho Bezerra, ſe rendirent à la Baye, dont ils étoient éloignés de trois cent lieues, par des chemins impratiquables & au travers des quartiers ennemis, ſans avoir été entamés. Mais les Hollandois n'eurent pas le tems de profiter d'un évenement ſi favorable. La révolution de Portugal, qui arriva l'année ſuivante, changea bientôt la face des affaires dans le Breſil, & nous fournira la matiere d'un ſecond extrait, qui ne ſera pas moins intéreſſant que celui-ci.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE XCVII.

PAYS-BAS.

De Leyde.

BERNARDI SIEGFRIED Albini, Anatomes & Chirurgiæ in Academia Batava, quæ Leydæ eſt, Profeſſoris Diſſertatio de Arteriis & venis inteſtinorum Hominis. Adjecta Icon coloribus diſtincta. Leydæ Batavorum, apud Theodorum Haak, Bibliop. & proſtat quoque Amſtelœdami, apud Jacobum Graal, & Henricum de Leth. 1736. *in*-4°.

L'Auteur s'eſt hâté de publier cette Diſſertation, pour avoir occaſion de donner un échan-

tillon du nouvel Art de peindre les Eſtampes par la ſeule impreſſion. Un Artiſte nommé *Jean Ladmiral*, s'étant offert à lui, pour exécuter quelque morceau de ce genre, il a très-bien réuſſi, même au gré du ſçavant Anatomiſte, plus en état que nous de juger de la reſſemblance du portrait, & de la vérité de l'expreſſion. C'eſt une portion de l'Inteſtin *Ileon*, ouverte & développée. Les veines y ſont en bleu, & les Artères en rouge. On les voit s'accompagner comme dans la nature; & tout eſt repréſenté avec beaucoup de délicateſſe. Des quatre membranes qui compoſent les Inteſtins, la commune, la muſculeuſe, la nerveuſe & l'interne, & que M. *Bernard-Siegfried Albinus* ſépare avec dexterité, il n'a fait peindre que la nerveuſe, parce que le tiſſu que forment les vaiſſeaux qui la tapiſſent, eſt le plus remarquable. Il avoue qu'il auroit peine à exprimer par ſes paroles tout ce que la peinture repréſente, tant elle eſt fidéle & détaillée. On

y remarque juſqu'aux plus petits Rameaux des Veines & des Artères, autant qu'il eſt poſſible à l'Art de les faire appercevoir. Et ſi la nature n'eſt pas par tout rendue avec la derniere éxactitude; c'eſt en partie parce que les Vaiſſeaux n'avoient pas été aſſez bien injectés, en partie par la difficulté de la repréſentation.

Il n'eſt pas poſſible. dit M. *Albinus*, d'expliquer tout le chemin, tous les tours & détours que font les Vaiſſeaux, en pénétrant les membranes des Inteſtins, & rampant ſur leurs ſurfaces. Ils ſe diviſent en une infinité de branches, & de filets ſi déliés, ſi ſerrés, qu'ils ne laiſſent aucun eſpace qui n'en ſoit couvert. L'Auteur entreprend néanmoins de donner quelqu'idée de leur route, & du tiſſu qu'ils forment: mais pour faire mieux comprendre l'un & l'autre, il renvoye à la Figure. Les Veines, ſelon M. *Albinus*, accompagnent par tout les artères correſpondantes, quoiqu'en puiſſent dire de très-grands

Anatomiſtes. Il s'eſt aſſuré de ce fait, non-ſeulement en injectant ſéparément les Veines & les Artères de liqueurs diverſement colorées, mais plus ſûrement encore, en injectant les Veines par les Artères. Cette correſpondance & la proximité des Vaiſſeaux qui ſe joignent, les Veines aux Veines, les Artères aux Artères, & forment enſemble un tiſſu continu, font que toutes les parties ſont imbibées des humeurs néceſſaires à l'entretien de la vie, & peuvent paſſer librement d'une Artère dans une autre Artère, & d'une Veine dans une autre Veine, pour remédier aux inconvéniens de l'obſtruction & de la compreſſion. C'eſt encore par ce moyen que les Humeurs coulant en tous ſens, ſe rencontrent, ſe briſent, s'atténuent; ce qui conſerve au ſang ſa fluidité, & le rend propre à pénétrer juſques dans les plus petits filets des Vaiſſeaux. M. *Albinus* inſiſte beaucoup ſur le parallelisme & la correſpondance des Veines & des

Artères, & fait voir ce qui a trompé sur ce point quelques Anatomistes. Il est vrai, dit-il, que quelquefois la Veine se replie, & passe par-dessus l'Artère, mais elle ne l'abandonne pas pour cela ; elle revient la rejoindre de l'autre côté. Il décrit briévement le chemin que font ces Vaisseaux, les détours qu'ils prennent, & fait des réflexions qui marquent une grande expérience, & une connoissance parfaite de la matiere qu'il traite.

ITALIE.

DE NAPLES.

Dissertatio Physico-Theologica de Accidentibus Eucharisticis, seu an species panis & vini in Eucharistia manentes Accidentia sint Physica & realia, ab omni substantia distincta, & separabilia. Auctore P. D. C. D. Cler. Reg. Neapoli, 1735. Ex Typograph. Novelli de Bonis, Typogr. Archiep.

Dissertation Physique & Théologique

logique sur les Accidens Eucharistiques ; sçavoir si ce sont des Accidens Physiques distingués & séparables de toute substance. *A Naples*, *in*-4o. Pages 47.

Dans le Sacrement de l'Eucharistie, la foi nous apprend que le Pain & le Vin sont changés au Corps & au Sang de Jesus-Christ ; qu'après la Consécration il ne reste rien de la substance du Pain ni du Vin ; que ce changement est une véritable *Transubstantiation*, le changement entier & parfait d'une substance en une autre. Cependant nous éprouvons toujours les mêmes sensations, toujours mêmes apparences ; toujours nos sens nous rapportent même étendue, même quantité, même figure, même couleur, même goût, même odeur, &c. C'est ce que les Conciles appellent les especes Sacramentelles, les Accidens du Pain & du Vin. Mais, qu'est-ce que ces Especes, ces Accidens ? Comment subsistent-ils ? C'est ce qu'il n'a pas plû à Dieu de nous réveler, & sur quoi l'Eglise

n'a pas prononcé. Les Hérétiques qui nient la Tranſubſtantiation, attaquent ce Dogme par cet endroit, prétendant que puiſque les Accidens du Pain demeurent dans le Sacrement, la ſubſtance y demeure auſſi; les Accidens, ſelon eux, ne pouvant ſubſiſter ſans leur ſujet. D'autre part, les Cartéſiens qui font conſiſter l'eſſence de la matiere dans l'étendue actuelle, & les autres nouveaux Philoſophes qui ne connoiſſent que ſubſtances & modifications, ou manieres d'être des ſubſtances, ont fait mille efforts pour ſauver leur foi, ſans abandonner leurs principes.

L'Auteur de cette Diſſertation entreprend de prouver contre les uns & les autres, que les Eſpeces Euchariſtiques ſont des Accidens Phyſiques, réels, diſtingués de la ſubſtance, & ſéparés de leur ſujet, ou, comme on parle dans l'Ecole, des Accidens abſolus. Il appuye beaucoup, & raiſonne fort au long ſur la condamnation de la ſeconde propoſition de *Wiclef*, prof-

crite au Concile de *Constance* ; *les Accidens ne demeurent point sans sujet dans le Sacrement* de l'Euchari-stie, pour en conclure la néceſſité de ſuivre le ſentiment qu'il ſoutient. Il n'oublie pas les preuves & les raiſonnemens qu'on employe communément en traitant cette matiere. Il s'attache ſur-tout à réfuter les explications inventées par les Modernes, pour accorder la créance du Dogme Catholique, avec leur Philoſophie. Il les ſuit pié-à-pié, il les réfute, ces explications, il en fait voir la fauſſeté, l'inſuffiſance & les mauvaiſes conſéquences qu'elles entraînent. Mais, que peut-on dire de nouveau ſur un ſujet auſſi rebattu ?

Diſſertatio Phyſico-Theologica, de Aqua Sacri Calicis in Chriſti Sanguinem convertenda, ſeu an Aqua mixta Vino per Conſecrationem immediate in Chriſti Sanguinem convertatur. Auctore P. D. C. D. P. Cler. Reg. Neapoli, 1736. *Ex Typograph. Novelli de Bonis, Typogr. Archiep. in*-4°. Pages 63.

Autre queſtion curieuſe & importante. L'Eau que l'on mêle à la Meſſe avec le Vin, eſt-elle changée immédiatement au Sang de Jeſus-Chriſt, ou bien ſe change-t-elle premierement en Vin, & puis au Sang de Notre-Seigneur? L'Auteur ſe déclare pour le ſecond ſentiment, fondé ſur une Réponſe du Pape Innocent III. qui lui paroît l'avoir ainſi décidé. Il ajoûte beaucoup de raiſons, ou de raiſonnemens d'une Phyſique & d'un goût qui pouvoient avoir cours il y a ſoixante ou quatre-vingt-ans. On ne vouloit rien ignorer; il falloit prononcer ſur tout, & ne demeurer jamais court: c'eſt ce qui a enfanté une infinité d'immenſes volumes que perſonne ne lit aujourd'hui. Dans les Myſteres de la Religion, il y a des points fixes au delà deſquels les recherches ſont inutiles. Pourquoi prétendre en ſçavoir plus que l'Egliſe ne nous en enſeigne ſur ces matieres? Auſſi après bien de pareilles diſputes, n'en eſt-on ni plus avancé, ni mieux inſtruit.

FRANCE

DE POITIERS.

Si l'on pouvoit eſpérer de fixer enfin notre Orthographe, il n'y auroit peut-être rien de mieux à faire que d'adopter & d'autoriſer le nouveau *Traité de l'Ortographe Françoiſe en forme de Dictionnaire, enrichi de Notes Critiques, & de Remarques ſur l'étymologie & le genre des mots, la conjugaiſon des Verbes irréguliers, & les variations des Auteurs*, imprimé *à Poitiers, chez Jacques Faulcon pere, & J. Felix Faulcon* 1739. in-8°. La raiſon demanderoit, ce ſemble qu'en fait d'Orthographe, on ſuivit toujours l'étymologie qui rappelle l'origine, fait ſentir la ſignification & la force des mots, & qui rendroit la maniére d'écrire conſtante & invariable. Mais l'uſage, plus écoûté que la raiſon, donne la loi : & quand il eſt généralement, ou preſque généralement établi, on regar-

deroit comme une affectation, & une ſingularité bizarre de s'en écarter, pour s'attacher opiniâtrément à l'étymologie. Le mal eſt que l'uſage change; & qu'à peine aujourd'hui peut-on le donner pour une régle à ſuivre dans l'Orthographe, tant il eſt différent dans différens Auteurs. Cependant non-ſeulement cette diverſité a quelque choſe de choquant pour ceux qui ſçavent la Langue, mais elle embaraſſe les Etrangers qui veulent l'apprendre, & qui doutent ſi des mots qu'ils trouvent écrits différemment, n'ont point une ſignification différente. Un Ouvrage tel que celui-ci leur ſeroit fort utile, & les tireroit de cet embarras. Il le ſera même aux François qui veulent ſe faire des principes ſur cette matiére. Ceux du nouveau *Traité* nous paroiſſent raiſonnables & bien fondés. L'Auteur les expoſe d'abord dans une aſſez longue Préface, & les applique enſuite à chaque mot dans le Dictionnaire, rapportant les différentes maniéres dont ils ſe

trouvent écrits dans les Auteurs, & les raiſons qui le déterminent au prati qu'il prend. Il s'attache autant qu'il peut à l'étymologie; mais il l'abandonne, quand l'uſage a prévalu.

DE PARIS.

M. *le Fort de la Moriniere* continuë avec le même goût ſon *Choix de Poëſies Morales & Chrétiennes*, dont nous avons déja parlé. La ſeconde partie contient quelques *Cantiques ſpirituels* de M. *Racine*, qui ne démentent point l'idée que l'on a de ce grand Poëte & de ce beau génie; quelques Scenes, ou morceaux d'*Andromaque*, d'*Eſter*, & d'*Athalie*; Tragédies dont le nom ſeul fait l'éloge. Il eſt vrai, que ces Scenes font un tout autre effet quand on les lit dans leurs places, accompagnées de ce qui les améne, & de ce qui les ſuit, mais telles qu'elles ſont ici, elles rempliſſent le deſſein de l'Editeur, en fourniſſant une Lecture utile,

agréable, & qui ne demande ni beaucoup de tems, ni l'attention ſoutenuë, qu'exigent les piéces entiéres. Il y en a encore quelques-unes du même Auteur ſur des ſujets Chrétiens, à la fin du troiſiéme volume. Le reſte de la ſeconde Partie eſt occupé par Mademoiſelle *de Scudery*, *Bourſault*, *Pavillon*, l'Abbé *Teſtu*, *Boileau*, Mademoiſelle *Charon*, qui y fournit plus qu'aucun autre; l'Abbé *Regnier*, l'Abbé *Geneſt*, M. *Duché* &c. Un Critique, je ne ſçai pour quelle raiſon, vouloit exclure de ce Recueil M. l'Abbé *Teſtu.* Ses vers y tiennent fort bien leur rang, & ne le déparent pas. D'ailleurs ils rempliſſent les vûës de l'Editeur.

La troiſiéme partie du Recueil eſt compoſée des Poëſies choiſies du P. *de la Ruë*, de M. *de la Monnoye*, du P. *Campiſtron* frere de M. *Campiſtron* de l'Académie Françoiſe, de *Maynard*, de *du Ryer*, de l'Abbé *de Ceriſy*, de Meſſieurs *Habert*, *de Beuzeville*, du vieux *Pa-*

trix, de *Brébeuf*, *de Gomberville*, de Madame *Deshoulieres*, de *Mancroix* &c. L'Abbé de *Villiers*, & M. *de la Motte* occupent ſeuls preſque la moitié du volume. Il s'y trouve quelques Piéces qui n'avoient point encore été imprimées. On s'imagine bien que dans un pareil mêlange, tout n'eſt pas du même goût, ni d'égale force ; mais il n'y a point de ces Piéces qui n'aille au but qu'on s'eſt propoſé. Si elles peuvent faire goûter des maximes de ſageſſe, & inſpirer des ſentimens Chrétiens, l'Auteur de ce Recueil ſera content de ſon travail, & ſe croira bien récompenſé des ſoins qu'il s'eſt donnés.

Lambert & Durand Libraires à Paris ruë S. Jacques viennent de mettre au jour *Examen & Réfutation des Elemens de la Philoſophie de Nevvton de M. de Voltaire*, avec une Diſſertation ſur la Réfléxion & la Réfraction de la Lumiére ; dédié à Monſeigneur le Duc de Chartres. Par M. Jean Banieres, 1. volume *in*-8°. avec

des vignetes à chaque Chapitre, & cinq Planches à la fin. 1739.

Explication de divers monumens singuliers, qui ont rapport à la Religion des plus anciens Peuples. Avec l'Examen de la derniére édition des Ouvrages de Saint Jérôme, & un Traité sur l'Astrologie judiciaire. Ouvrage enrichi de figures en taille douce, par le R. P. Dom * * * Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur 1. vol. *in*-4°. 1739.

Dissertation sur l'Histoire Ecclésiastique & civile de Paris, & sur quelques usages des Gaules, &c. Par M. l'Abbé le Beuf, 1. vol. *in*-12. enrichi de onze Planches en taille douce.

Il paroît deux nouveaux Tomes de l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*, le neuviéme & le dixiéme. Le premier comprend depuis 1136. jusqu'à 1176. Le second, depuis 1176. jusqu'à 1226. Le P. *Longueval*, Auteur des huit premiers volumes, étant mort au mois de Janvier 1735. le P. *Fontenai*, chargé

de continuer l'Ouvrage, donne aujourd'hui dans les deux volumes que nous annonçons, les premiers fruits de ſon travail ſur l'Hiſtoire commencée par ſon prédéceſſeur.

Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, dédiée à nos Seigneurs du Clergé, continuée par le P. Pierre-Claude Fontenai de la Compagnie de Jeſus. Tome IX. A Paris chez François Montalant, Quai des Auguſtins, Jean-Baptiſte Coignard, Imprimeur du Roi, Hyppolyte-Louis Guérin, ruë Saint Jacques, Jacques Rollin fils, Quay des Auguſtins 1739. *Tome IX. pag.* 607 *Tome X. pag.* 624. in-4°. Nous rendrons compte le plûtôt qu'il ſe pourra, de ces deux volumes, qui contiennent des évé-nemens conſidérables, & des affaires importantes.

*L'Abrégé de l'Anatomie du corps humain, où l'on donne une deſcription courte & exacte des parties qui le compoſent, avec leurs uſages. Par M***. Chirurgien Juré à Paris*, ne pouvoit manquer d'être réimprimé en peu d'années. Le tems &

l'uſage ont confirmé le jugement que M. *Winſlovv* avoit porté de la premiére édition, lorſqu'il diſoit, en l'approuvant, que *de tous les Abrégés François qui ont paru depuis un demi ſiécle, celui-ci eſt le plus conforme à la vraye Anatomie.* M. *Petit* parlant de cette ſeconde édition, déclare qu'il *regarde cet Abrégé comme l'Ouvrage le plus utile qui ait paru juſqu'ici en ce genre.* Après de tels ſuffrages, notre jugement n'ajoûteroit rien à l'idée qu'ils donnent de l'Ouvrage de M. *Verdier.* D'ailleurs nous en avons parlé au mois de Juin 1735. page 1002. Cette ſeconde édition eſt augmentée de quelques Obſervations dont les unes regardent l'Anatomie, & les autres la Chirurgie. Elle ſe vend chez P. G. *le Mercier*, ruë Saint *Jacques* au Livre d'Or; 2. vol. *in*-12. 1739.

L'édition d'Origene, chez de Bure l'aîné, Quai des Auguſtins, eſt fort avancée: il compte que le troiſiéme Tome paroîtra cette année.

Le même Libraire a imprimé une *Nouvelle Méthode des Fluxions*, Ouvrage posthume de M. *Nevvton*, traduit en François.

On trouve aussi chez lui *la Science des Médailles*, par le P. *Joubert* de la C. de J. considérablement augmentée par plusieurs Sçavans Antiquaires.

Du saint & fréquent usage des Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie. Par le R. P. Pallu de la Compagnie de Jesus. A Paris chez Chardon ruë Galande, près la Place Maubert, à la Croix d'Or. Berton, ruë S. Victor, au Soleil Levant, & au Bon Pasteur. Lambert, ruë S. Jacques, à la Sagesse. Durand, ruë S. Jacques, à S. Landry. 1739. *vol.* in-12.

Le titre de cet Ouvrage en annonce la division & le plan. Fréquent, mais saint usage des Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, c'est ce que le P. Pallu établit très-solidement dans ce dernier Ouvrage. D'abord il donne

les moyens d'en approcher saintement : il expose ensuite les motifs, & les raisons de le faire fréquemment. Ce partage donne deux Livres pour l'instruction sur chacun de ces deux Sacremens. L'Auteur en a ajoûté un cinquiéme sur *la Communion Pascale*, pour combattre le désordre trop fréquent, de ne communier pas même à Pâques.

La Relation de l'expédition de Moka, en l'année 1737. sous les ordres de M. de la Garde-Jazier, de Saint Malo, imprimée à Paris chez Chaubert, Quay des Augustins, à la Renommée & à la Prudence 1739. in-12. raconte le succès heureux d'une entreprise utile au Commerce, & glorieuse à la Nation, qui méritoit d'être connuë en détail.

Briasson, Libraire à Paris, ruë Saint Jacques, à la Science, a imprimé les *Aphorismes de Médecine, traduits du Latin de M.* Herman Boerhaave, *par M.* de la Metrie, *in-8.*

Le Traité de la matiére Médicale, par le même, contenant la dose & la composition des Médicamens indiqués dans les Aphorismes, traduits par le même in-12.

Le Traité du Vertige, par M. de la Mettrie *in*-12.

Il distribuë tous les Lundis de de chaque Semaine une feuille périodique, qui a pour titre : *Réfléxions sur les Ouvrages de Littérature* ; cette feuille a déja produit 5. volumes *in*-12. dans lesquels on trouve une Critique sage & judicieuse de tout ce qui a paru depuis quelques années dans la République des Lettres.

La Mythologie & les Fables expliquées par l'Histoire, par M. l'*Abbe Banier*, de l'Académie des Belles Lettres, 1. vol. *in*-4°. ou deux volumes *in*-12. *C'est le commencement d'un grand Ouvrage, qui sera achevé d'imprimer en* 1740. *avant le mois de Juillet.*

Il a aussi imprimé depuis peu l'*Histoire du Fanatisme de notre tems*,

par M. l'*Abbé de Brueys*, 3. vo *in*-12. *figures.*

Les Essais de Littérature & de Morale, par M. l'*Abbé Trublet* *in*-12.

Les Oeuvres mêlées de M. Pope; sçavoir, *les Principes de la Morale & du Goût en deux Poëmes*, *traduits* par M. l'*Abbé du Resnel*, *& la Boucle de Cheveux*, traduite par M. *L. D. F.* 1. vol. *in*-12.

Une nouvelle édition des *Parodies du nouveau Thréâtre Italien*, fort augmentée, la Musique regravée à neuf & en bien meilleur état 4. vol. *in*-12. *figures.*

Il vend séparément les Additions en 1. vol. qui a pour titre: *Supplément à l'ancienne édition des Parodies in*-12. comme aussi le 9. vol. *du nouveau Theâtre Italien*, imprimé il y a quelque-tems.

Les Oeuvres de M. l'Abbé Nadal, de l'Académie des Belles Lettres, contenant ses Dissertations Académiques, plusieurs piéces & morceaux de Littérature, ses Poësies & ses Tragédies 3. vol. *in*-12. *figures.*

Le 40. vol. des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages in*-12. La suite de cet Ouvrage paroîtra toujours réguliérement.

Traité des Prescriptions, de l'aliénation des biens des gens d'Eglise & des Dixmes, par M. *Dunod in*-4.

—— *pour les biens de l'Eglise en particulier*, par le même, *in*-4.

—— *de la main morte & du Retraict linager*, par le même *in*-4.

Histoire des Séquanois & du Comté de Bourgogne, tiré des originaux & justifié par preuves in-4. 2. vol. *figures.*

Ledit Briasson débite aussi les Sermons du Carême, par le P. du Fay Jésuite *in*-12. 4. vol. *Lyon* 1738.

Le Hollandois, ou Lettres sur la Hollande ancienne & moderne, par M. *Labarre de Beaumarchais*, *in*-12. 3. part. en un vol.

Recherches sur les Causes de la

Guerre de Turquie & de Moscovie *in*-12.

Léonidas, Poëme traduit de l'Anglois *in*-12. 2. part.

Voyage & Avantures du sieur le Beau chez les Sauvages de l'Amérique 2. vol. *in*-12. *figures Amst.*

Prieres & Poësies Chrétiennes du sieur Chevreau *in*-18.

On nous prie de communiquer cet avis au Public.

Depuis quelque temps les Cadrans solaires sont devenus tellement à la mode, qu'il n'y a presque personne qui aye des maisons, soit à la ville, soit à la campagne, qui ne veuille en avoir: Mais la plûpart de ceux qui les font faire, sont seulement curieux d'avoir un Cadran, sans s'embarrasser s'il est fait par un habile homme, ou par un ignorant.

Il semble pourtant que la chose mérite bien la peine de s'assu-

rer de la capacité de la perſonne que l'on employe ; il n'y a guére d'autre moyen pour en être ſur, que de faire ſon marché avec celui qui ſe préſente pour le tracer, & que ſi après qu'il ſera fini, il ne s'accorde pas à toutes les heures qu'il marque, avec une ou pluſieurs pendules bien réglées, & miſes ſur la méridienne de l'Obſervatoire, il le refera entierement à ſes dépends, tant pour ce qui regarde le Maçon, le Peintre, le Serrurier, que lui. Ceux qui en uſeront ainſi dorénavant pourront être ſûrs d'avoir des Cadrans juſtes : Parce que les Maçons, les faiſeurs d'inſtrumens de Mathématiques, les Peintres, ni les autres ignorants ſur cette partie, n'oſeront plus entreprendre d'en tracer. Si on en avoit uſé de même par le paſſé, il n'y en auroit pas tant de mauvais que l'on en voit preſque par-tout, & aux endroits les mieux expoſés & les plus fréquentés.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Octobre 1729.

ART. XCIII. Octaviani Gentilii, *ex Dominis* Rovelloni, *Patricii* Septempedani, *de Patriciorum origine, varietate, præstantia in Juribus, libri quatuor &c.* 2093

ART. XCIV. Essai de Physique, par M. *Pierre Van Musschenbroek* &c. 2112

ART. XCV. Examen & Réfutation des Elémens de la Philosophie de *Nevvton* de M *de Voltaire*; avec une Dissertation sur la Réfléxion & la Réfaction de la Lumiére, par M. Banieres. 2151

ART. XCVI. Histoire Romaine, depuis la fondation de *Rome*, jusqu'à la bataille d'*Actium* &c. Par M. Rollin Ancien Recteur &c. 2188

ART. XCVII. *Historia da America Portuguesa* &c. 2207

ART. CXVIII. Nouvelles Littéraires. 2252

Errata pour le mois d'Août 1739. *II, Partie,*

PAge 1711 Lig. 1, purieux, *lisez*, furieux.

1712 lig. 26. détruit, *lis.* détruisent.

1718 lig. 2. prétendroient, *lis.* prétendroit.

1724 lig. 26. Becque, *lis.* Bec. Et de même, 1726 lig. 9. &c.

1725 lig 8. Feydit, *lis.* Faydit.

1726 lig. 1. Yvres, *lis.* Yves.

1727 lig. 13, 14. Nominatisme, *lis.* Nominalisme.

Ibid lig. 27. abhorra, *lis.* abhorrât.

1728 lig. 15. attirée, *lis.* attirées.

1730. lig. 16. de biens, *lis.* de bien.

1731 lig. 24, 25. le- outrages, *lis.* les outrages.

1736 lig. 1. Universités, *lis.* Université.

1748 lig. 16. consubstanciel, *lis.* consubstantiel.

1758 lig. 3. *areo*, lis. *areo.*

Ibid lig. 26. *oes*, lis. *œs.*

1763 lig. 9, 10 monstreuse, *lis.* monstrueuse,

1765 lig. 22. Socianisme, *lis.* Socinianisme.

1767 lig. 11. craignons; *lis.* craignions.

1779. lig. 4. *decimus*, lis. *dicimur.*

1790 lig. 25. *dilentione*, lis. *dilectione.*

1796 lig. 14. *quacunque*, lis. *quodcunque.*

1778 lig. 21. Brays, *lis.* Bruys.
1779 lig. 4. *Phabus*, lis. *Phoebus.*
Ibid. lig. 23. *à un point.* Ou, lis. *à un point* où.
1800 lig. 6. *Hétérodotes*, lis. *Hétérodoxes.*
1803 lig. 9. gaité, *lis.* gayeté.
1804 lig. 17. à sa, *lis.* à la.
1806 lig. 7. qui les y, *effacez*, y.
Ibid lig. 15. soumis, *lis.* soumit.
1810 lig. 7. les prouver, *lis.* le prouver.
1811 lig. 10. avez vûs, *lis.* avez vû.
1814 lig. 8. *currandis*, lis. *curandis.*
1818 lig. 8. Sône, *lis.* Saône.
1843 lig. 3. honoré, *lis.* honorée.
1845 lig. 24. tous vétû, *lis.* tout vétus.
1849 lig. 12. celui, *lis.* le bruit.
1853 lig. 24. Morreri, *lis.* Moreri.
1856 lig. 26 se monter, *effacez*, se.
1867 lig. 25. éterodoxes, *lis.* hétérodoxes.
1873 lig. 6 choisis, *lis.* choisi.
1881 lig. 13 feudale, *lis.* féodale.
1888 lig. 5 & demie, *lis.* & demi.
Où vous trouverez Villefort, *lis.* Villefore.

Errata pour le mois de Septembre 1739.

PAge 1909 Lig. 5. qui ne *lis.* qu'ils.
1913 lig. 16. ses principes, *lis.* les.
1919 lig. 25. il fait voir, *lis.* elle.
1931 lig. 7. sont marquées, *lis.* est marquée.
1955 lig. 11. *pour pour*, ôtés le second *pour.*
Ibid. lig. 17. viox, *lis.* voix.
1958 lig. 10. attachés, *lis.* attachées.
1959 lig. 10. pour renoncer, *ôtés*, pour.
Ibid lig. 26. utiles, *lis.* utile.
1963 lig. 5. Geneves, *lis.* Geneve.
1973 lig. recoissance, *lis.* reconnoissance.
Ibid. lig. 4. graceau près, *lis.* grace auprès.
1983 lig. 4. statuts, *lis.* statuës.
1989 lig. 9. Montagnrads, *lis.* Montagnards.
2008 lig. 18. l'Historien, *lis.* l'Histoire.
2015 lig. 8. nouvelle découverte, *ôtés* nouvelle.
2017 Chochinchine, *lis.* Cochinchine.
2019 lig. 19. celles, *lis.* celle.
2020 lig. 21. remonrant, *les.* remontent.
2021 lig. 15. la Généalogie de S. Arnoul *lis.* depuis S. Arnoul.

2022 lig. 8. d'Altric, *lis.* d'Attic.
2026 lig. 5. partagée, *lis.* partagé.
2029 lig. 25. Deux actions, *lis.* Des deux.
2039 lig. 8. *Tartaries*, lis. *Tartarie.*
Ibid. lig. der. *Zélandre*, lis. *Zélande.*
2069. lig. 26. Assemblé, *lis.* Assemblée.
2074 lig. 26. démontrer, *l s.* démontré.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1739.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1739.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1721.	12. v
1702.	12. v.	1722.	12. v
1703.	12. v.	1723.	12. v.
1704.	13. v.	1724.	12. v.
1705.	12. v.	1725.	12. v.
1706.	12. v.	1726.	13. v.
1707.	12. v.	1727.	12. v
1708.	12. v.	1728.	12. v.
1709.	12. v.	1729.	12. v.
1710.	12. v.	1730.	12. v.
1711.	12. v.	1731.	12. v.
1712.	12. v.	1732.	12. v.
1713.	12. v.	1733.	12. v.
1714.	12. v.	1734.	12. v.
1715.	12. v.	1735.	14. v.
1716.	12. v.	1736.	15. v.
1717.	12. v.	1737.	13. v.
1718.	12. v.	1738.	13. v.
1719.	12. v.	1739	13. v.
1720.	5. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts

Novembre 1739.

ARTICLE XCIX.

SUITE DES OEUVRES de M. l'Abbé Nadal Tome second. Voyez l'Article LXXI. Août I. Part. pag. 1517.

L'AUTEUR nous apprend dans sa Préface que l'impression des Piéces fugitives, qui sont à la tête du second volume, *& qui lui ont échappé dans des tems differens de sa vie*,

eſt plûtôt une production de l'Imprimeur, qu'un Ouvrage de deſtination de ſa part. Ce ſeroit donc s'éloigner des vûës de M. l'Abbé Nadal, que de s'arrêter à en rappeller le détail.

Quelques traits paſſagers mettront en état de juger du goût qui y regne. A la tête d'un divertiſſement ſpirituel en un Acte, intitulé *le Paradis Terreſtre*, & imité de la deſcription que fait Milton de ce ſéjour, on trouve les quatre Vers ſuivans adreſſés à Madame le Nain Intendante de Poitou: ils ſervent d'Epître Dédicatoire à la Piéce. La délicateſſe du compliment, l'air naïf & ſimple dont il eſt tourné, la préciſion qui y regne nous ont paru mériter une attention ſinguliére.

De l'humble piété votre cœur eſt le temple;
Ouvrage du Ciel même, à ſa gloire élevé.
Et ſi de vos vertus Eve eut donné l'exemple
Le genre humain étoit ſauvé.

Voici encore une Piéce où les graces ne ſont célébrées, que pour honorer la vertu qui les embellit. Elle eſt adreſſée à Mademoiſelle de l'Iſle, fille de M. le Marquis de l'Iſle & d'une Maiſon diſtinguée dans le Poitou.

Ma ſurpriſe eſt ici complete
Hé quoi, belle de l'Iſle, au Printems de vos jours
Aſſiſter à votre Toilette!
Ce n'eſt Toilette, où le viſage
Se compoſe comme Paſtel;
Ce n'eſt réduit où l'on apprête
Sourires, regards, airs de tête.
De ſes attraits naifs la beauté s'y ſoutient,
La décence y préſide & la pudeur s'y peint
Des traits d'une fierté modeſte
&c.

Les fragmens d'un Poëme intitulé Radegonde Reine de France, font regreter que l'Auteur n'ait pas mis la derniére main à cet Ouvrage.

La Paix dont on commença à goûter les premiéres douceurs dès l'année 1735. fourniſſoit un trop beau champ à la Poëſie, pour ne pas exercer la Muſe de M. l'Abbé Nadal. De deux Cantates qu'il a compoſées ſur ce ſujet, nous nous contenterons de copier la derniére. Ce trait du Pſeaume 84. *Juſtitia & pax oſculatæ ſunt* en fournit le deſſein, & ces paroles de Velleius Paterculus *Eminentiſſimæ ſimplicitatis viro*, miſes à la tête de la Piéce, annoncent qu'elle eſt conſacrée à célébrer la ſageſſe de celui à qui l'Europe eſt redevable de ce grand ouvrage.

Ciel, c'eſt à toi qu'il en faut rendre grace!
Du ſang qui l'arroſa la terre fume encor,
Et déja de nos maux le ſouvenir s'efface.
Un mortel parmi nous ſous les traits de Neſtor,
Du monde entier vient de changer la face,
Et ramene le ſiécle d'or.
C'eſt par lui qu'à nos vœux ſa main toujours propice

Conduit un jeune Roi, l'amour de ses Sujets.
Telle Minerve au fils d'Ulisse
Apprenoit à régler ses augustes projets.

Louis par lui va remporter
Le prix d'une nouvelle gloire ;
Sa clémence vient d'éclater
Au sein même de la victoire.
Déja le droit des Souverains
Dans ses limites se resserre ;
Il donne la Paix aux humains,
Et de nouveaux Rois à la terre.

Ministre aimé des Cieux, à tes pieds à la fois
La Discorde est aux fers, la pâle Envie expire.
Tu releves l'éclat de ce superbe Empire;
Tes conseils sont sa gloire, & tes vertus nos Loix ;
Des innocens plaisirs la troupe s'y rassemble,
La pieté s'y plaît, & rentre dans ses droits.
Qu'il est beau de donner ensemble
L'exemple à des sujets & des leçons aux Rois.

. . . .
. . . .
. . . .

De sa propre beauté tel qu'un Lys revétu,

De ſon ſublime rang l'appareil l'importune,
Son cœur plus grand que ſa fortune
Ne met de prix qu'à la vertu.
Après avoir éteint le flambeau de la guerre,
Il va porter plus loin ſes travaux immortels :
C'eſt en réglant les droits des Maîtres de la terre,
Qu'il préparoit l'accord du Trône & des Autels.

Entre tes divines mains
Toi qui tiens ſes deſtinées ;
Pour le repos des humains
Prolonge au moins ſes années.
&c.

Après ces Piéces fugitives qui occupent environ le tiers du Volume, on trouve un autre Ouvrage, qui fait encore plus d'honneur au génie de l'Auteur, & qui nous force à un plus grand détail. C'eſt une ſuite de Diſſertations ſur le progrès du génie de Racine. Elles ſont précédées d'un grand nombre d'Obſervations générales ſur la nature & les Loix

du Poëme Dragmatique. Le ſujet qui les a fait éclorre, a dû naturellement les ramener preſque toutes à la Tragédie en particulier. C'eſt une eſpéce de Préface, ou l'Auteur jette les fondemens de ſes Réfléxions ſur le goût & les Ouvrages de Racine.

" Il y a, dit-il, dans l'eſprit de » l'homme des traces de toutes les » vérités, qu'il nous importe de con- » noître, & s'il nous arrive de pren- » dre le change, c'eſt ou par trop de » précipitation, ou par la ſurpriſe de » l'amour propre. Mais pour peu » que nous ayons de docilité & » d'intelligence, il eſt aiſé de nous » redreſſer nous-mêmes ſur les tra- » vaux de ces puiſſans génies, que » le Ciel ſemble avoir formés de » tems à autre pour l'honneur de » l'eſprit & de la raiſon, & qui » aidés de l'expérience des plus » beaux ſiécles, & des ſuccès en fait » d'Ouvrages les plus brillans, ont » approfondi le cœur de l'homme, » & percé juſqu'au germe de nos » paſſions. Ils étoient perſuadés

» qu'il falloit partir de-là pour l'in-
» struction des autres . . . .
» & c'est dans cet esprit, que quel-
» ques-uns nous ont laissé des ré-
» gles infiniment digerées, & aussi
» invariables que la nature elle-mê-
» me. Tels ont été Aristote, Ho-
» race &c. . . . .
» Un des Commentateurs d'Ari-
» stote n'ose pourtant pas assurer,
» que toutes les parties de cet Art
» sublime (la Tragédie) soient éta-
» blies à demeure, & qu'on n'y
» puisse rien ajoûter. Quoique la
» Tragédie, dit M. Dacier, ait
» toutes les parties qui lui sont
» propres, il n'est pas impossible
» que quelqu'une de ces parties ne
» puisse être portée à un plus
» grand point de perfection. „

Il semble que la réfléxion de M. Dacier n'attaque point l'immutabilité des Loix du Théâtre. Il y a une différence bien marquée entre perfectionner dans la pratique & dans l'exécution quelqu'une de ces parties, qui composent essentiellement la Tragédie, & en al-

térer les premiéres Loix. Ce nouveau dégré de perfection peut n'être qu'un nouveau développement des Loix mêmes, que l'ouvrage d'un génie heureux qui aura sçû mieux que les autres pénétrer l'esprit de ces Loix, & étendre ou resserrer avec plus de délicatesse & de goût les justes conséquences du principe qui les a établies.

Ne pourroit-on point distinguer deux espéces de Loix parmi celles qui reglent le Poëme Dramatique ? Les unes prises du fond même de sa nature. Les autres nées du goût & de l'usage des grands Poëtes, qui ont travaillé avec le plus de succès pour le Théâtre, du caractére des Nations, ou de la situation des Peuples pour qui ils travailloient, des tems & des circonstances où ils travailloient, des vûës particulieres, qui les dirigeoient dans leur travail. Les premiéres exigent que l'action théâtrale porte sur un fait historique, qu'elle soit grande & illustre, qu'elle soit tragique, propre à inspirer une

vive terreur, & une tendre compaſſion, qu'elle ſoit une, bien liée dans toutes ſes parties, qu'une exacte vrai-ſemblance en régle les incidens & les caractéres, que ſon dénouement vienne naturellement de ſon propre fonds, qu'elle ſe paſſe toute entiére dans un même lieu, que le tems de ſa durée ſoit à-peu-près réglé ſur celui de la repréſentation, que non-ſeulement les bonnes mœurs y ſoient ménagées, mais qu'elle ait même pour but de les entretenir ou de les introduire. Indépendamment de l'autorité d'Ariſtote & de M. Dacier, euſſent-ils même penſé le contraire, n'eſt-on point en droit d'aſſurer que chez toutes les Nations polies de l'univers, chez toutes celles qui dans les productions d'eſprit conſultent le bon ſens & reſpectent les régles, ces Loix ſeront auſſi immortelles que la Tragédie? Elles ſouffriront des atteintes dans l'exécution, & combien n'en ſouffrent-elles pas de nos jours; mais ces atteintes ſeront toujours des fau-

tes. En dérogeant aux régles, on ne preſcrira pas plus contre leur légitimité & leur juſteſſe, que l'irrégularité de nos mœurs ne preſcrit contre la nature des Loix, que la ſaine raiſon établit pour les diriger. Les beautés mêmes qui naîtroient de ces écarts ſeront des beautés poſtiches, qu'on nous permette ce mot, & il y aura entr'elles, & les beautés fondées ſur les régles, la même différence qui ſe trouve entre un viſage que les graces vives & naturelles embelliſſent, & celui qui ne doit ſes charmes, qu'à des couleurs empruntées. Le dernier peut-être éblouira plus dans un premier moment de ſurpriſe, mais le ſecond coup d'œil fera diſparoître l'illuſion, & rentrer la nature dans ſes droits.

La ſeconde eſpéce de Loix forme plûtôt les modes que les régles du Poëme Dragmatique, & les modes peuvent changer pour le Théâtre comme pour les parures. Les héros de l'ancienne Tragédie étoient preſque tous des hé-

ros domeſtiques. C'étoient ou des Grecs, ou des perſonnages dont les ſituations avoient mêlé les intérêts avec ceux des Grecs ; & la Tragédie moderne préfere ces héros étrangers. Eſchyle, Sophocle, & Euripide ne ſe croyoient point obligés de chercher toujours dans l'antiquité la plus réculée le ſujet de leurs Piéces. Un évenement Tragique, de quelque ſiécle qu'il fut, devenoit entre leurs mains propre au Théâtre ; & nous voulons que le reſpect qu'inſpire l'antiquité ajoûte encore à la dignité de nos Héros. Leur intrigue étoit ſimple ; la nôtre eſt compoſée & quelquefois embarraſſée. Ils ne connoiſſoient guéres l'uſage des Epiſodes ; nous en ſurchargeons nos Piéces. Ils vouloient qu'on les épouvantât. Nous aimons mieux qu'on nous étonne. La terreur étoit pour eux ce qu'eſt l'admiration ou la ſurpriſe pour nous. L'amour n'avoit preſque de part à leurs Piéces, que ce qu'il en falloit pour réveiller la compaſſion ; & la pi-

tié ne paroît ſur nos Théâtres, que pour mettre le comble aux tranſports de l'amour. Andromaque en pleurs pour un époux chéri raviſſoit le Spectateur Athénien. La douleur importune de la Veuve d'Hector fatigue le François, il ne veut plus de larmes ſur la Scene, que celles que fait verſer un tendre amant, Rodrigue à Chimene, ou Zamore à Alzire. Les anciens joignoient à la grandeur de l'action Tragique la magnificence du ſpectacle; nos repréſentations ſe font ſans appareil; ne pourroit-on pas même dire ſans dignité. Ils vouloient des Chœurs; nous les avons proſcrits. Ils avoient peu d'Acteurs, nous n'en avons ſouvent que trop. La conſtitution de leur Scene & le caractére de leurs mœurs les mettoient à portée de garder exactement l'unité de lieu. Chez nous la Scene change preſque à chaque Acte, ou l'unité de lieu, lorſqu'on penſe à l'obſerver, n'eſt gardée qu'aux dépens de toutes les vrai-ſemblances.

Scrupuleux ſur la durée de l'action théâtrale, les tragiques anciens s'étudioient à ne lui donner guéres plus d'étenduë, qu'il n'en falloit pour la repréſentation ; & nous croyons pouſſer notre régularité preſque juſques à la minutie & à la ſuperſtition, lorſque nous reſſerrons la durée de l'action dans les bornes commodes des vingt-quatre heures. Il n'eſt point ici queſtion d'examiner lequel de ces goûts mérite la préférence ſur l'autre : nous n'en expoſons le contraſte, que comme un exemple des changemens, qui peuvent arriver dans les modes du Théâtre, ſans altérer totalement la ſubſtance de ſes régles. C'eſt le ſeul objet ſur lequel le génie des Poëtes, & le caprice des Peuples peuvent impunément varier & donner l'eſſor au goût de la nouveauté. Dès qu'on avancera au-de-là de ces limites, ce ne ſera plus l'ameublement qu'on changera, ce ſera l'Edifice même qu'on ſappera par les fondemens.

Revenons aux Obſervations de

M. l'Abbé Nadal. Dans le détail où il entre sur les Loix générales du Théâtre, la justesse de son discernement ne lui a point permis d'ajoûter ou de substituer de nouvelles méthodes aux régles, que le bon goût & l'autorité des bons Auteurs anciens & modernes semblent avoir fixées pour la Tragédie. Il s'est contenté en les parcourant, en les approuvant, en plaçant dans un nouveau jour la sagesse des principes qui leur servent de fondement, d'y mêler sur la maniére de les réduire en pratique des réfléxions fines, qui avoient échappé jusques ici à la plûpart des Poëtes & des Critiques mêmes, & qui marquent dans cet Auteur une connoissance profonde & délicate de tout le Méchanisme, & le jeu d'une action théâtrale. Pour donner une idée plus étenduë de la Tragédie il remonte d'abord jusques à son origine. Il en découvre, comme bien d'autres Sçavans, le premier germe dans les Ouvrages d'Homere. Il parcourt légerement

ces premiers développemens & les gradations différentes par leſquelles elle s'éleva à ce point de perfection que lui donnerent Eſchyle, Sophocle & Euripide. En parlant de la durée de la Tragédie, il remarque, qu'une raiſon bien naturelle a obligé les Maîtres de l'Art à la reſſerrer dans un court eſpace de tems. C'eſt qu'en effet c'eſt un Poëme où les paſſions doivent regner, & que les mouvemens violens ne peuvent être d'une longue durée. Il trouve que la regle des vingt-quatre heures, qui ſemble s'être établie parmi nous, a contr'elle, non-ſeulement l'exemple des Anciens; mais *la raiſon & le bon ſens même*, par la trop grande étenduë qu'elle donne à la durée de l'action.

Après avoir défini la Tragédie d'une maniére conforme aux idées d'Ariſtote, il ajoûte, " Qui examineroit la plûpart des Piéces » modernes avec cette définition à » la main, n'y trouveroit que des » traces bien légeres de l'obſerva-

» tion des préceptes d'Ariſtote. En
» effet rarement ſe trouve-t-on au-
» jourd'hui meilleur au ſortir des
» ſpectacles : les maximes de la
» Philoſophie, s'il y en a de répan-
» duës, ſe trouvent noyées dans
» l'expreſſion des ſentimens effé-
» minés, & perduës dans je ne ſçai
» quelle illuſion délicate, qui au
» lieu de corriger nos foibleſſes ne
» ſert au contraire qu'à les réveil-
» ler en nous, & qu'à nous les ren-
» dre plus chéres. Il ajoûte plus
» bas qu'à s'en tenir aux régles
» d'Ariſtote, qui ſont les plus ſû-
» res, on ſeroit tenté de dire qu'il
» n'y a qu'une bonne Tragédie,
» & où du moins régne le grand
» tragique, l'Œdipe de Sopho-
» cle. „

En parlant quelques pages après de *la Purgation des paſſions* qu'Ariſtote propoſe comme le but de la Tragédie ; l'Auteur nous renvoye pour l'intelligence de cet article aux Commentateurs de ce Philoſophe. Perſonne n'étoit plus en état que M. Nadal, de dédomma-

ger le Public de ce que la plûpart des Interprétes d'Ariſtote ont dit juſques ici de peu juſte ſur cette *Purgation des paſſions.* Nous oſons nous flatter qu'on ne nous ſçaura pas mauvais gré de ſuppléer à cette omiſſion par un Eclairciſſement particulier que nous ajoûterons à cet Extrait. Nous eſpérons y rendre ſenſible une idée que les gloſes n'ont guéres ſervi juſques ici qu'à embrouiller & à obſcurcir.

Ce que l'Auteur dit de la Fable & de la diction Tragique mérite une attention particuliére. " On » entend par la Fable la conſti- » tution du ſujet, l'enchaînement » des incidens qui forment l'action » théâtrale, mais qui doivent naî- » tre les uns des autres comme une » ſuite néceſſaire, & comme au- » tant de parties de l'action ame- » nées avec art, & tirées du ſein » du ſujet. C'eſt dans le Poëte une » diſpoſition de ſa matiére où le » vrai-ſemblable uſurpe tous les » droits de la vérité. La fortune » qui a pû occaſionner le fond, n'e-

» xerce plus d'empire sur le reste ;
» les évenemens pour ainsi parler
» n'ont plus la liberté de se mon-
» trer les uns après les autres. On
» sent la désunion des parties, ou
» plûtôt la négligence d'un Auteur,
» qui se relâche, faute d'un art assez
» puissant pour maintenir cette heu-
» reuse nécessité d'incidens. C'est
» de-là, (de l'enchaînement des
» incidens) aussi que naît ce beau
» tragique répandu dans la plû-
» part des Piéces des Anciens &c.

„ Il semble, continue-t-il, que
» l'on ne doit insister que légere-
» ment sur la diction ...... Si la
» sage conduite d'un sujet ne cou-
» vre pas ce qu'il peut y avoir de
» défectueux dans la diction, du
» moins elle fait que l'on glisse
» dessus. Le Spectateur y supplée
» souvent de lui-même, & l'action
» n'en marche pas moins. Mais
» rien ne couvre les fautes de con-
» duite, ni ne les répare. Les plus
» beaux morceaux détachés du su-
» jet, les plus grands traits postiches
» n'éblouissent que les simples, &

»n'otent point à la Piéce ce qu'elle »a de froid & de languiſſant. Un »ſujet bien conduit plaira toujours »davantage & réuſſira mieux, quel-»que ſimple & unique qu'il ſoit »du côté de la diction, que tou-»tes les dépenſes de l'eſprit & de »l'imagination, ſi-tôt qu'elles ſont »déplacées, & qu'elles ſortent des »régles que le bon ſens a établies »ſur l'expérience des plus beaux »ſiécles, & les Obſervations des »plus grands hommes. „

M. l'Abbé Nadal regrette, & nous regrettons avec lui, que nos Muſiciens ne ſe connoiſſent en Poëſie, que pour juger des paroles, & ſentir ſi elles ſont aſſez molles, & efféminées pour s'accommoder au chant. “ Eſt-ce la paro-»le, ajoûte-t-il, qui doit détermi-»ner le ſon du Muſicien, ou le »ſentiment & l'image renfermés »dans les paroles? „

De toutes les beautés de la Tragédie, ſelon cet Auteur, il n'y en a point qui approche des reconnoiſſances, ſur-tout de celles où la nature

nature se trouve intéressée. Mais pour qu'elles ayent toute cette beauté, il exige qu'elles produisent un changement de fortune dans les principaux personnages, & que ce changement suive de près la reconnoissance. L'Auteur trouve dans les exemples tirés des plus belles Piéces des Anciens & des Modernes dequoi justifier son observation.

Des Réfléxions générales l'Auteur passe aux Tragédies de Racine. Il suit dans l'ordre où il les examine celui des tems où elles furent composées. Il commence par les Freres Ennemis. La facilité, dit-il, " de faire des Vers lui don-
» na (à Racine) cette premiére
» confiance qui met un voile entre
» nous & les périls du Théâtre,
» & sans doute, que dans son pre-
» mier essai, il fut mieux servi de
» son sujet, qu'il ne le servit lui-
» même. La disposition en étoit
» unie & l'art ne s'y faisoit sentir
» que médiocrement, si on en ex-
» cepte la Scene de l'entrevûë des

»deux Freres,..... Toutes ses »Scenes étoient liées, le Théâtre, »malgré le vice du tems, n'étoit »point vuide, les caractéres étoient »soutenus quoiqu'ils n'eussent pas »toute leur justesse : ce défaut de »justesse ne regarde guéres que ce- »lui de Créon.,,

Il passe ensuite à la Tragédie d'Aléxandre. " Je ne sçai, dit-il, »si dans une situation aussi sérieu- »se, Racine pouvoit laisser à ses »Personnages toute la liberté de »la galanterie. L'amour n'a pas »beau jeu dans un camp, sur-tout »lorsque les armées sont en pré- »sence. Les déclarations & les »éclaircissemens, tout semble dé- »placé. La passion doit s'ajuster »aux cruelles circonstances d'un »combat. La vûë de Cléophile »livrée à sa douleur, & même ex- »posée au péril, devoit donner un »ton différent au langage d'Alé- »xandre, & comme le silence & »les larmes étoient les seules ex- »pressions, que cette belle Reine »devoit mettre en usage, il s'en-

»ſuit, que tous ces traits d'un cou-
»rage avantageux ſont aſſez dé-
»placés dans le caractére d'Alé-
»xandre ...... N'y-a-t-il point
»lieu de croire, que ſi Racine a
»mis tant de ſentimens galans dans
»cette Tragédie, il cédoit à cet
»uſage tyranique établi ſur la Sce-
»ne Françoiſe, & qui a toujours
»autoriſé ce tribut de foibleſſes,
»même aux dépens de la vrai-
»ſemblance? Quelle nobleſſe ce-
»pendant n'entroit point déja dans
»les images, que le jeune Auteur
»employe &c. „

Andromaque fut la troiſiéme Piéce de Racine. " Il a fallu à
»Racine, dit M. l'Abbé Nadal,
»une intelligence bien prompte du
»Théâtre & une ouverture de
»génie bien facile pour s'être élevé
»dans un intervalle aſſez court de
»ſa Tragédie d'Aléxandre, à quel-
»que choſe d'auſſi beau que ſon
»Andromaque. Les engagemens
»pour ainſi dire, qu'il avoit pris
»avec le Public par le ſuccès de
»ſa ſeconde Piéce; les eſpérances

» qu'il avoit données de la ſuite de
» ſes Ouvrages, tout fut rempli, &
» au-de-là, dans ce nouveau Poë-
» me. La beauté du ſujet, le fond
» des caractéres, l'ordonnance des
» incidens, leur préparation, le tiſſu
» des ſentimens, les images, la
» nobleſſe de la verſification, tout
» cela ſemble l'avoir fixé lui-même;
» & nous l'a préſenté auſſi grand
» Poëte qu'il l'a été depuis dans
» ſes autres Piéces, ſans autre diffé-
» rence que celle des ſujets qu'il a
» traités, & des beautés dont ils
» ont été ſuſceptibles........ Ce
» que l'on doit remarquer dans
» l'Andromaque de Racine; c'eſt
» que d'un côté on n'y trouve au-
» cune négligence, & que de l'au-
» tre on n'y ſent point de travail.
» Non qu'il n'y en ait toujours
» dans ſes productions; mais il ne
» conſiſte alors qu'à ramener les
» choſes à cette ſimplicité qui les
» rend plus ſenſibles &c. «

» La gradation de la Poëſie de
» Racine, dit notre Auteur, de-
» vient encore plus ſenſible dans

» sa Tragédie de Britannicus : il ne
» s'est mis à en faire les premiers
» Vers, que tout plein de son sujet.
» Il l'a tâté long-tems, il l'a digéré,
» ce n'est point dans le feu d'une
» imagination vague, qu'il va cher-
» cher des faits. Il fait passer de-
» vant ses yeux tout ce que l'Hi-
» stoire lui peut fournir, avant que
» de recourir à cette vrai-semblan-
» ce, qui n'est que l'ombre de la vé-
» rité. Delà l'exposition de la Tra-
» gédie de Britannicus si nette, si
» peu chargée, & beaucoup plus en
» action qu'en récit...... Quelle
» narration plus vive, * quels traits
» de politique, quels rafinemens
» d'une conduite sourde & suivie,
» quelle peinture enfin des mouve-
» mens d'une Cour orageuse! On
» sent bien que ce morceau avoit
» été fait avec émulation. Racine
» alors s'éprouvoit lui-même dans
» ces grands traits de politique que
» Corneille avant lui avoit intro-
» duits sur la Scene avec tant d'a-
» vantage. »

* Scene deuxiéme Acte quatriéme.

Bérénice ſuccéda à Britannicus. Si la nature des productions étoit une régle ſûre pour juger de la ſituation où eſt l'eſprit d'un Auteur, on croiroit que celui de Racine affoibli par les efforts qu'avoient exigé Andromaque & Britannicus ſe trouvoit dans une eſpece de langueur pendant qu'il travailloit à Bérénice & à Bajazet.

M. l'Abbé Nadal loüe avec raiſon les beautés particuliéres répanduës dans la premiére de ces Piéces. Mais il ne dit preſque rien des défauts & ſur-tout du plus grand des défauts, de celui qui terniroit des beautés encore plus marquées, que celles que Racine a employées pour ſuppléer à la ſtérilité du fonds ſur lequel il travailloit, je veux dire le choix d'un ſujet ſi oppoſé au goût du vrai tragique. Le ſilence de l'Abbé Nadal ſur ce point n'eſt point l'effet de ſon ſeul reſpect pour ce grand homme. Il a cru ſans doute n'avoir rien à ajoûter aux réfléxions que le Public le moins critique a faites il y a ſi long-tems,

& si souvent sur les paisibles ménagemens de Titus, & les froides exclamations de Bérénice. Non jamais l'épisode de Didon & d'Enée ne fournit à Racine le modéle d'une action si insipide. Enée ne s'éloigne de Carthage que forcé par la volonté suprême de Jupiter, par les arrêts irrévocables du destin, & par l'ordre exprès que le Messager des Dieux lui annonce. Bérénice est renvoyée par la seule crainte des murmures d'un Peuple dont Titus est le maître absolu, & la Divinité la plus révérée. Didon en fureur veut intéresser l'Univers à sa vengeance, sa rage jette les sémences d'une haine immortelle entre Rome & Carthage, & son désespoir peu satisfait de ces éclats, tourne enfin ses derniers efforts contr'elle-même. L'épée d'Enée restée entre ses mains, la punit de ses folles complaisances, & de son attachement trop tendre pour son amant fugitif. Bérénice après un long Sermon de Titus, Discours digne des Morales de Sénéque,

pousse de fades *hélas*,& s'en retourne en Judée. A ces traits pourra-t-on reconnoître dans Racine l'imitateur de Virgile, ou l'Emule de Sophocle, d'Euripide & de Corneille?

Ce n'est point répondre à ces reproches, que de dire que ce qui en fait l'objet, *sont les défauts de la nation, & inséparables de nos mœurs.* Nous laisserons à d'autres le soin de faire l'apologie de la Nation, & d'apprendre au Public à ne point confondre avec les mœurs qui la caractérisent, le goût qui domine dans les ruelles, & parmi ceux qui y donnent le ton. Mais les mœurs fussent-elles réellement telles qu'on le prétend, ne seroit-ce point une raison de plus pour mettre sur la Scene des sujets moins frivoles, & pour faire servir à réformer la Nation un spectacle destiné par sa nature à corriger les défauts des hommes? D'ailleurs l'attrait de la Nation pour la galanterie a-t-il empêché Corneille, Crebillon, Racine lui-

même dans ſes autres Piéces de ſubſtituer ſur le Théâtre, avec l'applaudiſſement de la France, des objets de terreur & de pitié aux rafinemens d'une fade galanterie. Les penchans de la Nation ne font point illuſion à la délicateſſe, à la juſteſſe de ſon goût, & tandis que ſon inclination la diſpoſe à s'amuſer dans un Roman, dans une Nouvelle Hiſtorique, des menus détails d'une intrigue amoureuſe, ſon diſcernement lui fait exiger ſur le Théâtre une action plus vive, plus pathétique, plus tragique, que les paiſibles adieux d'un Amant & d'une Maîtreſſe, qui ſe quittent pour éviter le qu'en dira-t-on.

Bajazet eſt un ſujet bien plus digne du Théâtre que Bérénice. Tout y eſt plein de ces beautés vraiment tragiques. Nous ſouſcrivons ſans peine aux éloges que M. l'Abbé Nadal donne à la dignité du rôle de Bajazet ; à l'art avec lequel les incidens ſont préparés, à la maniére brillante & exacte

dont ſe fait l'expoſition, à l'éclat & à la juſteſſe qu'a le caractére du Vizir Acomat ; à la ſingularité de la paſſion d'Atalide, qui diſtingue ſa façon d'aimer d'une galanterie Françoiſe ; nous adoptons auſſi quelques traits d'une critique fine, que l'Auteur mêle à de ſi juſtes louanges. Mais quel dommage, que Racine n'ait bâti que ſur le ſable un ſi brillant édifice, & que la ſuppoſition qui ſert de fondement à la conſtitution du ſujet, choque ſi ouvertement la loi la plus eſſentielle & la plus étenduë de toutes celles qu'Ariſtote, qu'Horace, que M. l'Abbé Nadal lui-même ont établi pour régler toutes les parties du Poëme Dramatique! C'eſt la fidélité ſcrupuleuſe de ſe conformer à la vrai-ſemblance dans les mœurs, les caractéres, & plus encore dans les évenemens & les faits, qui entrent dans la conſtitution de l'action théâtrale. Que devient dès-lors la paſſion Romaneſque de Bajazet, & la Tragédie dont cette chimére fait le ſujet ? Bajazet eſt un Turc

un Musulman que la Religion, que l'éducation, que les mœurs, les usages les plus solemnels autorisent, déterminent même à la pluralité des femmes, & qui pour en peupler un immense Serrail n'a pas besoin d'un intérêt aussi dominant que celui de monter par ce moyen sur un Trône & de sauver ses jours. C'est un Prince ambitieux, issu du sang des Ottomans, chez qui la passion de régner étouffe toutes les autres, & accoutumé à traiter l'Amour en Maître, & non pas en Esclave.

Atalide est une jeune Turque élevée à voir dans toutes les conditions, & plus encore auprès des fiers Sultans, les personnes de son sexe réduites à partager avec des Rivales les attentions d'un Maître ou d'un Epoux, & à borner toutes les vûes de leur vanité ou de leur tendresse à se ménager une préférence. Atalide ne pouvoit donc sans extravagance se flatter de fixer toute seule, & pour toujours tous les goûts de Bajazet, &

dans la néceſſité de les voir tôt ou tard ſe tourner vers d'autres objets; l'avantage qu'elle pouvoit ſe promettre, de monter par cette voye avec ſon Amant ſur le Trône des Sultans, ne devoit-il point l'engager à ſouffrir ſans peine ſes complaiſances & ſes ménagemens pour Roxane? Devenuës toutes deux ſes légitimes épouſes, Roxane auroit eu pour appanage tout au plus la reconnoiſſance & les bons procédés de l'Epoux, tandis qu'Atalide pouvoit ſe flatter d'avoir en partage le cœur & les tranſports de l'Amant.

Voilà le caractére des mœurs décidé, les vrai-ſemblances établies pour Bajazet & pour Atalide par la vérité Hiſtorique, par le préjugé populaire, oſerai-je le dire, par Racine lui-même. Quoique Bajazet ſoit toujours chez lui un Amadis, Atalide eſt dans les deux premiers Actes à-peu-près ce que le bons ſens & les mœurs Turques exigeoient qu'elle fût, commode & traitable. Elle ne dément ſon ca-

ractére dans les trois autres Actes que par une tracasserie d'enfant.

Et c'est cependant à de pareils Personnages que Racine prête les chimériques rafinemens des Bergers & des Bergeres de l'Astrée, & c'est sur ces indécentes délicatesses que porte tout le jeu, l'intrigue, le tragique de cette Piéce ! Que deviennent dès-lors ses beautés ? Ne peut-on point les mettre au rang *de ces grands traits postiches*, *de ces dépenses déplacées d'esprit & d'imagination*, qui, selon la sage remarque de M. l'Abbé Nadal, *n'éblouissent que les simples.*

Il n'en est pas ainsi de Mithridate, la critique la plus saine & la plus difficile, guidée par l'analyse délicate, que fait M. l'Abbé Nadal de cette Piéce, y trouve dequoi se satisfaire. " L'entrée de Mithri-
» date au Théâtre, dit notre Au-
» teur, est dans son genre une cho-
» se superbe. Elle est liée d'ailleurs
» à l'action principale .... A
» peine Mithridate a-t-il parlé,
» que toute la Scene est en feu,

» & que le Spectateur saisi de diffé-
» rens mouvemens, entrevoit ce jeu
» théâtral où il entre tant d'art, &
» d'où à l'aide d'incidens qui nais-
» sent les uns des autres, va sortir
» cette surprise intéressante qui
» produit un plaisir, qui n'en flatte
» pas moins l'ame, pour naître de
» la terreur & de la compassion....
» Ce grand projet de Mithridate
» par où il ouvre le troisiéme Acte,
» est préparé dès la seconde Scene
» du deuxiéme Acte. „

Voici l'idée que M. l'Abbé Nadal nous donne du travail de Racine dans son Iphigénie. " Il s'é-
» toit ouvert pour ainsi dire dans
» la nature des routes dont Cor-
» neille peut-être avoit négligé les
» recherches. Il voyoit que celui-
» ci avoit épuisé toutes les ressour-
» ces de l'imagination, il crut donc
» ne pouvoir mieux faire, que de
» tourner tous ses efforts du côté de
» l'imitation ...... il est donc vrai
» de dire, que les efforts de son génie
» ne lui acquirent pas plus de gloire,
» que ses illustres larcins; s'il est per-

» mis de se servir de pareils ter-
» mes, en parlant des dépouilles
» des Poëtes Grecs, dont il en-
» richit sa Tragédie d'Iphigénie
» en Aulide, & celle de Phédre
» & Hippolyte par où il a fini son
» Théâtre profane.,,

Il remarque avec raison, " que
» ce qui a fait la beauté de l'épi-
» sode d'Eriphile, c'est que l'action
» ne peut subsister sans lui. Il y est
» lié plus essentiellement, que celui
» d'Oreste, que Racine n'a fait
» qu'emprunter, „ il auroit pû
ajoûter, que celui d'Aricie dans
Phédre.

M. l'Abbé Nadal nous repré-
sente Phédre comme une Piéce où
Racine est redevable, non-seule-
ment de son sujet, mais encore
du plan général de la Piéce, du
caractére des principaux Person-
» nages, de ses Scenes les plus pa-
thétiques & les plus éblouissantes,
celle de l'entrée de Phédre sur le
Théâtre, celle de la déclaration,
celle ou Théramene raconte la
mort d'Hippolyte, &c. au génie

d'Euripide & de Sénéque. Il n'en admire pas moins l'art avec lequel Racine à rendu toutes ces beautés, & a ſçû les ajuſter aux modes du Théâtre François. Il releve finement l'indécence du rôle de Théramene, qui donne des leçons d'amour à ſon éleve Hippolyte, & lui fait naître des ſoupçons peu favorables ſur les avantures, qui peuvent retenir ſi long-tems ſon pere éloigné de Trezene. Que de juſteſſe & de goût dans toutes les réfléxions de l'Abbé Nadal ſur Eſther! C'eſt bien ici, que nous pouvons appliquer ce mot d'Ovide *inopem me copia fecit*, M l'Abbé Nadal croit que Racine n'auroit point dû faire précéder du triomphe de Mardochée le feſtin où la Reine invite le Roi " L'honneur que » reçut Mardochée n'eût-il pas été » mieux placé après? Eſther dans » ſon évanouiſſement aux pieds du » Roi nous eût touché davantage »....... Le traitement que l'on » vient de faire à ſon oncle eſt tel » qu'il nous laiſſe toute eſpérance » &c. "

Les obſervations ſur Atalie répondent par leur étenduë au mérite de cette Piéce. “ On a particuliérement obſervé ; dit l'Abbé
» Nadal, que cette Piéce eſt venuë à ce point d'admiration ſans
» qu'il y fut queſtion d'amour. Ce
» qui donne lieu de croire que le
» goût de la véritable Tragédie
» n'eſt point éteint parmi nous, &
» que les régles primordiales de la
» plus belle des productions de l'eſ-
» prit, ont leur fondement dans
» la nature & dans la Religion . . . .
» Les deux premiéres Scenes d'A-
» talie ſont d'une excellente beauté.
» Elles préſentent l'ébauche de plu-
» ſieurs caractéres differens entr'-
» eux . . . . C'eſt du mêlange de ces
» caractéres que ſortent les contra-
» ſtes, c'eſt-à-dire, cette diverſité de
» beautés qui ſervent mutuellement
» par leur oppoſition, & ne man-
» quent jamais de donner plus d'é-
» clat aux ſentimens auſſi bien
» qu'aux penſées &c. „

M. l'Abbé Nadal nous apprend en finiſſant, que la plûpart de ces

Dissertations ont précédé l'ouvrage *de ce sçavant Auteur à qui on doit la parfaite connoissance du Théâtre des Grecs.*

Nous ne doutons point que la sage critique qui régne dans ces Observations ne détermine les Editeurs des Ouvrages de Racine à joindre un jour à son texte, un Commentaire aussi glorieux pour ce grand homme, & aussi utile pour la connoissance du Théâtre, que le sont les Dissertations dont nous venons de tracer l'Extrait. Nous verrons le mois prochain comment M. l'Abbé Nadal a sçû dans ses Tragédies réduire en pratique ses propres maximes.

ARTICLE C.

LETTRES D'UN THÉOLOGIEN Réformé &c. *Voyez l'Article LXXIV. au mois d'Août I. Part. pag.* 1598.

NE nous arrêtons pas au préambule de la cinquiéme Lettre de M. de la Chapelle contre le P.

Scheffmacher. Si par hazard l'Ecrivain Protestant y avoit perdu la possession, où il est, de raisonner mal, la suite de l'Ouvrage devroit s'en ressentir. Nous avons ici principalement à remarquer, qu'un des secrets de la méthode du Dialectitien Réformé, pour faire à son gré une bonne réfutation, est de parler peu des matiéres, & des points que son adversaire a traités, & fort au long de toute autre chose. Mettez à l'alambic ses huit premiéres pages, vous n'en tirerez rien, sinon qu'il veut disputer de la tradition, & qu'il en dispute. Et comment le fait-il après cela ? Par une suite de raisonnemens dont la bizarrerie singuliére servira de témoignage à la postérité, que tous ceux qu'on voit dans son Livre sont éclos d'une même tête.

1. Raisonnement. Il a dessein de prouver, que selon le P. Scheffmacher, il y a trois régles de foi très-distinctes, outre le Juge infaillible. Ce Pere admet pour régles de foi l'Ecriture Sainte & la Tra-

dition : or, réprend M. de la Chapelle, il doit reconnoître une double tradition, l'une qui est conservée dans les Ecrits des Saints Peres, l'autre qui est purement orale. Le Docteur Allemand ne dit mot de cette distinction, & supposé qu'il la reçoive, il croit avoir droit de confondre ensemble ces deux traditions, prétenduës différentes. M. le Ministre avouë, qu'il les confond effectivement, & il conclud : donc *il y a selon le P. Scheffmacher trois régles de foi très-distinctes. La parole de Dieu écrite par les Apôtres eux-mêmes ; la parole de Dieu prêchée par eux de vive voix, mais écrite par d'autres ; & cette même parole enfin, qui se conserve par une tradition vivante sans aucune écriture.* Ne vient-elle pas des Antipodes cette Dialectique, qui fait conclure de ce que vous croyez une même régle, que vous en croyez deux ? Il est évident que M. le Théologien Réformé raisonne à son ordinaire, c'est-à-dire, à faire pitié ; & cela, soit que le P.

Scheffmacher ait tort, ſoit qu'il ait un juſte ſujet de prendre pour une même & ſeule régle la tradition orale, & celle dont les Dogmes ſont rapportés dans les Ouvrages des Saints Peres. Mais il eſt néceſſaire d'examiner ce point, pour anatomiſer les ſillogiſmes diſloqués qui ſuivent.

Il y eut des Chrétiens, avant que les Ecritures du nouveau Teſtament exiſtaſſent. L'Evangile de Saint Matthieu, qui eſt le premier de ces Saints Ouvrages, ne fut compoſé que huit ans après l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt. L'Evangile de Saint Jean, qui eſt le dernier, fut écrit ſelon quelques Auteurs 32. ans, ſelon quelques autres 68. ans après cette même Aſcenſion. De plus, on doit convenir que le Receuil des Ecrits qui compoſent le Nouveau Teſtament ne put être mis entre les mains des fidelles de tous les Pays, que pluſieurs années après, que chacun de ces Ouvrages eût paru dans l'Egliſe particuliére, qui étoit plus à

portée d'en avoir la communication. Cependant la parole de Dieu, où est contenu l'assemblage exact des vérités, qui caractérisent la foi Chrétienne, qui lui sont essentielles, qui la rendent pleine & entiere, avoit été annoncée aux Nations les plus éloignées. Par conséquent, il y avoit alors une parole de Dieu non écrite, que les Chrétiens établis dans les diverses parties de l'univers avoient reçûë & embrassée, qu'ils se tenoient obligés de croire & d'observer. C'étoit la tradition purement orale, dont l'Apôtre parle, lorsqu'il donne aux Thessaloniciens cet avis: *demeurez fermes, & attachez-vous aux traditions que vous avez apprises, soit par nos Discours, soit par nos Lettres*.

Cette parole de Dieu non écrite, cette tradition orale, exposée & interprétée par les Pasteurs, fut la régle unique, qui fixa la foi des premiers Adorateurs de Jesus-Christ répandus dans le monde, jusqu'à ce qu'on leur eût envoyé quelques Ecrits des Apôtres. Auf-

ſi-tôt qu'ils eurent le bonheur d'en avoir, ils commencerent à compter deux régles de foi, la parole de Dieu écrite & la parole de Dieu non écrite. M. de la Chapelle ne niera point qu'ils le firent, au moins tandis que l'Evangile de S. Jean leur manqua. Voilà donc l'Egliſe Catholique, qui dans les commencémens a pour régle unique de ſa foi la parole de Dieu non écrite, la tradition orale, & qui dans la ſuite, durant un tems conſidérable eſt dans le droit & dans l'uſage de conſulter cette régle avec celle de l'Ecriture, pour diriger & aſſûrer ſa créance. La Dialectique de M. de la Chapelle n'eſt pas un arſénal où ſe forgent des armes capables de la débouter de cette ancienne poſſeſſion. Il s'agit de ſçavoir, ſi dès que les fidelles eurent partout un Receuil complet de tous les Ouvrages du Nouveau Teſtament, ils ceſſerent de reconnoître & de ſuivre pour régle une parole de Dieu non écrite, une tradition orale; ou ce qui eſt la même choſe, ſi les Apôtres ont

mis par écrit dans le Nouveau Teſtament, tout ce qu'ils ont prêché comme utile & néceſſaire au ſalut, & d'une maniére à nous rendre inutile la parole de Dieu non écrite, la tradition orale. Tertullien, Origene, Saint Baſile, Saint Epiphane, Saint Auguſtin, nous aſſurent que non. Les Proteſtans au bout de quinze ſiécles ſont venus trop tard pour nous dire que oui. Ils l'ont démontré, s'écrie M. de la Chapelle : ſa dialectique réformée ne nous donne pas lieu de croire qu'il ſe connoiſſe bien en démonſtration.

Les Saints Peres de tous les ſiécles nous ont laiſſé des monumens de cette tradition, que les Catholiques réverent avec autant de reſpect que l'Ecriture Sainte. M. le Miniſtre a la bonté de ſouffrir que nous l'avancions, il ne nous chicane pas maintenant là-deſſus; mais il ſuppoſe, que, ſelon le Pere Scheffmacher, ces Saints Docteurs n'ont pas fait mention abſolument & exactement de tous les Dogmes,

mes, que nous croyons nous être enſeignés par la tradition divine. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ſe paſſa bien des ſiécles, avant qu'il y eut un aſſez grand nombre d'Ecrits des Saints Peres, & avant que les Copiſtes les euſſent ſuffiſamment multipliés, pour que les fidelles puſſent lire dans ces Ouvrages tous les points, que les Dogmes de la tradition divine renferment. On a donc dû pendant tout ce tems, & rien n'empêche qu'on ne puiſſe encore diſtinguer une tradition écrite par d'autres, que par les Apôtres, & une tradition purement orale. On demande ſi cette diſtinction eſt telle, qu'il en réſulte deux régles de foi, que nous reconnoiſſions outre l'Ecriture Ste. Le P. Scheffmacher ne le penſe pas, quoiqu'en diſe M. le Miniſtre; & la raiſon eſt, que la tradition étant la parole, que Dieu lui-même ne nous a point donnée par écrit, elle n'eſt liée entant que divine à aucune expreſſion particuliére, elle conſiſte toute dans

les pensées & les jugemens ; le S. Esprit n'a pas plus adopté les termes, que les Saints Peres ont employés pour l'exprimer, que tous les autres signes, dont l'Eglise s'est servie dans un siécle précédent, pour la transmettre au siécle suivant. *Cum traditio non sit alligata verbis, sed tota in cogitationibus judiciisque consistat &c.* Salmeron.

2. Raisonnement de M. le Ministre. Il se propose de faire voir que la tradition qui enseigne un Dogme, *dont les Apôtres n'ont rien dit dans leurs Ecrits, est inutile pour terminer les questions & les doutes qui naissent sur le vrai sens de la Sainte Ecriture*. Par exemple, il n'est rien dit dans la Sainte Ecriture du Baptême des enfans. M. le Dialecticien Réformé veut nous convaincre, que ce Dogme de la tradition ne sert de rien, pour éclaircir les questions & les doutes, que les Anabaptistes font naître sur les endroits, qui semblent requérir une foi actuelle & propre des Adultes, comme une dis-

position néceſſaire à recevoir ce Sacrement ; & il argumente de la ſorte. Le Dogme du Baptême des enfans ne peut être utile à fixer le ſens des paſſages de l'Ecriture, où il n'eſt point parlé du Baptême des enfans : or dans les paſſages, où il eſt queſtion du Baptême des Adultes , il n'eſt point parlé du Baptême des enfans ; donc le Dogme du Baptême des enfans ne peut être utile à fixer le ſens des paſſages, où il eſt queſtion du Baptême des Adultes. Cependant nous ſommes aſſez bons pour nous perſuader, que le ſimple rapport, que deux Dogmes ont entr'eux, ſuffit pour rendre l'un, qui n'eſt enſeigné que par la tradition, utile à fixer le ſens des paſſages de l'Ecriture, où il eſt parlé de l'autre ; & que le Dogme du Baptême des enfans ſert à réprouver ſûrement les explications, que les Anabaptiſtes donnent aux endroits, qui regardent le Baptême des Adultes.

3. Raiſonnement. M. de la Chapelle entreprend de montrer, que

la tradition, qui enseigne un Dogme, dont il est fait une mention expresse dans l'Ecriture, est inutile en cas de conformité; *parce que la parolè de Dieu écrite est précisément la même que les Apôtres prêcherent de vive voix.* Il veut dire, si nous l'entendions bien, que la conformité est entiére entre le texte de leurs Ecrits, & tous les Discours qu'ils ont faits de vive voix, non-seulement quant aux pensées & aux jugemens, mais quant aux termes & aux tours de phrases. Ils prononçoient de mot à mot en prêchant ce qu'on lit dans leurs Ouvrages. S'ils ont quelquefois varié leurs expressions en exposant une même vérité, c'est justement autant de fois qu'on la trouve exprimée de différente maniére dans le Livre du Nouveau Testament. Ceux des Apôtres qui ont écrit, usent quelquefois dans leurs Œuvres d'un langage différent pour signifier les mêmes choses, mais il ne fut point permis à ceux qui n'ont rien mis par écrit

de parler autrement, que les Auteurs ſacrés. Or, ajoûte M. le Dialecticien Réformé, il ne peut y avoir ni plus ni moins d'obſcurité dans une parole écrite, que dans une parole prêchée, lorſque celle-ci eſt à ce point-là abſolument la même que l'autre. Donc il ne peut y avoir ni plus ni moins d'obſcurité dans l'Ecriture Sainte, que dans la tradition. Le ſens que nous avons donné à la majeure de M. le Miniſtre eſt avoué de lui, ou ne l'eſt pas : s'il l'eſt, quoi de plus abſurde, que cette majeure ! S'il ne l'eſt pas, le ſillogiſme ſe réduira à ceci : la parole de Dieu écrite eſt la même quant aux penſées & aux jugemens, que la parole qui fut prêchée de vive voix par les Apôtres : or il ne peut y avoir ni plus ni moins d'obſcurité dans une parole écrite, que dans une parole prêchée, lorſque celle-ci eſt la même que l'autre, quant aux penſées & aux jugemens ; donc il ne peut y avoir ni plus ni moins d'obſcurité dans l'Ecriture Sainte, que dans

la tradition. L'abſurdité eſt paſſée à la mineure. Le ſillogiſme cloche d'un côté ou d'autre. Salmeron ne concluoit pas ſelon les régles de la Logique Réformée, quand il diſoit, que la tradition n'étant liée à aucun termes déterminés; mais conſiſtant toute entiére dans les penſées & les jugemens, elle étoit propre à terraſſer les Hérétiques obſtinés, qui chicannent ſur les mots de l'Ecriture. *Qui Hæretici obſtinati & protervientes ſcripturis non poſſunt repelli, traditione jugulantur.*

4. Raiſonnement. M. le Paſteur de la Haye croit devoir établir, qu'en cas d'oppoſition entre la tradition & l'Ecriture Sainte, celle-ci eſt inutile aux Catholiques. La ſuppoſition n'eſt-elle pas jugée impoſſible par le P. Scheffmacher? Nullement, répond M. le Miniſtre, ce Pere *admet ſans détour que la tradition peut être contraire à l'Ecriture, & rendre même Hérétique un homme, qui auroit cette Ecriture pour lui.* L'accuſation eſt

grave, mais aussi-tôt soutenuë de sa preuve ; on sçait dequel goût M. le Dialectien Réformé en sçait donner. Ecoutons-le. Le Docteur Allemand convient, qu'*il se trouve dans l'Ecriture assez peu de chose pour réfuter* l'erreur d'Helvidius, qui a attaqué la Virginité perpétuelle de Marie ; il ajoûte, *qu'il se trouve meme des textes assez apparens pour appuyer* cette Hérésie : or cela s'appelle dans le Dictionaire Dialectique de M. le Ministre admettre *sans détour que la tradition peut être contraire à l'Ecriture, & rendre Hérétique un homme, qui auroit cette Ecriture pour lui* ; donc le Pere Scheffmacher *admet sans détour, que la tradition peut être contraire à l'Ecriture, & rendre même Hérétique un homme qui auroit l'Ecriture pour lui.* Quel raisonnement ! Quoi ! voir une contrariété apparente est la même chose, qu'admettre sans détour une contrariété véritable ! Certainement, si M. de la Chapelle se déclare ici contre la Virginité perpétuelle de la Mere

de Dieu, ce n'eſt pas qu'il erre plus conſéquemment que Zuingle, Luther, Calvin, & leurs princi- paux Diſciples, qui n'ont oſé combattre la tradition en ce point; c'eſt qu'il n'y a pas d'impiété plus hardie, que celle d'un homme qui ne ſçait pas raiſonner.

Nous avons différé long-tems à déclarer au juſte, quel eſt le but de notre Auteur dans cette cinquiéme Lettre, c'eſt de peur qu'on ne l'oubliât, car il ne fait à préſent, que commencer à entrer dans ſon ſujet, qui eſt de prouver, qu'*en ſuppoſant même que la tradition put être auſſi regardée comme une régle de foi, le fidelle qui ne s'en tiendroit qu'à l'Ecriture indépendamment d'un Interpréte infaillible, agiroit pour le ſalut, avec toute la prudence & toute la ſûreté poſſible.* Il employe pour cela deux raiſons, la premiére eſt que tout ce qu'il faut croire eſt contenu dans la Bible, & la ſeconde qu'il y a de l'oppoſition entre la tradition & l'Ecriture. L'expoſé en eſt long; il eſt mêlé de dé-

clamations & d'argumens. Les déclamations sont in urieuses & insultantes, les argumens sont toujours de la derniére impertinence.

5. Raisonnement. *L'Ecriture Sainte*, dit M. de la Chapelle, *se rend avec clarté ce témoignage à elle-même, qu'elle contient tout ce que Dieu veut que nous croyons & que nous fassions pour lui plaire.* C'est-à-dire, qu'un sillogisme de sa façon va lui faire trouver un faux témoignage dans les paroles de la Sainte Ecriture. Saint Paul déclare, que toute l'Ecriture est utile pour rendre le fidele parfait : or *une Ecriture qui est utile pour rendre le fidele parfait, doit contenir essentiellement tout ce qui est nécessaire pour la perfection de la foi, ou, ce qui est la même chose, elle doit contenir tout ce que Dieu veut que nous croyons & que nous fassions pour lui plaire*; donc *l'Ecriture Sainte se rend avec clarté ce témoignage &c.* Selon cette même méthode nous démontrons, qu'on ne peut trouver ailleurs de mauvais raisonnemens,

que dans les Lettres de M. de la Chapelle : car toutes ces Lettres en sont pleines : or des Lettres qui toutes sont pleines de mauvais raisonnemens, doivent contenir essentiellement tous les mauvais raisonnemens du monde ; donc &c. Outre cela M. le Dialecticien Réformé a-t-il songé, que lorsque S. Paul écrivoit, l'Evangile de Saint Jean n'étoit pas encore composé, & que l'Apôtre même, en disant que l'Ecriture est utile pour rendre le Chrétien parfait, ne parle que de celle de l'Ancien Testament, qui presque seule en ce tems-là étoit entre les mains des fidelles ? Le Nouveau Testament, qui est venu après, nous est donc selon lui aussi inutile que la tradition.

6. 7. 8. Raisonnemens. S. Clément dans ses deux Lettres n'avance pas un mot, qu'il ne munisse de quelque passage des Livres sacrés : or, comme le devine M. le Pasteur de la Haye, ce Pontife marque par-là qu'il ne veut être cru, qu'autant que ce qu'il dit

eſt fondé ſur la parole de Dieu écrite ; donc Saint Clément ne reconnoît point la parole de Dieu non écrite. Des conſéquences fondées ſur les divinations de M. le Miniſtre ne portent pas un grand coup contre la doctrine de la tradition.

Le Clergé Romain du tems de Saint Cyprien condamna la nouveauté d'une déciſion contraire à l'Ecriture : or la parole de Dieu non écrite eſt une nouveauté contraire à l'Ecriture, nous le nions ; mais M. de la Chapelle veut que nous l'accordions, afin de conclurre comme il fait, donc le Clergé Romain du tems de Saint Cyprien condamna la parole de Dieu non écrite. Pourquoi M. le Miniſtre fait-il ſemblant d'ignorer, que l'Egliſe Catholique ne reconnoît pour tradition divine, que celle qui eſt plus ancienne que l'Ecriture, & qui s'accorde parfaitement avec l'Ecriture ?

Lorſque le Pape Saint Damaſe dit, que l'Ecriture Sainte eſt la

pâture de l'ame, il ne dit pas que la tradition le ſoit : or ne pas dire que la tradition eſt la pâture de l'ame, c'eſt-à-dire, qu'elle ne l'eſt pas ; donc le Pape Saint Damaſe dit, que la tradition n'eſt pas la pâture de l'ame ; donc ce Pape rejette la tradition. Une des régles de la Dialectique réformée eſt de placer les négations, comme on le juge à propos.

9. Raiſonnement. M. le Paſteur de la Haye emprunte un argument *à pari* de Saint Hippolyte Evêque de Porto, qui eſt très-juſte dans la penſée du Saint Martyr. Mais il eſt changé en ſophiſme dans le point de vûë, où M. le Théologien Réformé le préſente. Saint Hippolyte dit : *de la même maniére qu'un homme qui voudroit profeſſer la ſageſſe du ſiécle, ne peut y parvenir qu'en liſant les ſentimens des Philoſophes, quiconque auſſi que ce ſoit de nous, qui veuille pratiquer la piété envers Dieu, nous ne l'apprendrons point ailleurs que dans les Livres divins*. M. de la Cha-

pelle assûre que *ces paroles n'ont pas besoin de commentaire , & que les Réformateurs auroient eu peine à s'exprimer d'une maniere plus forte.* C'est-à-dire , que Saint Hippolyte est d'accord avec les Réformateurs d'exclurre tout moyen de parvenir à professer la sagesse du siécle, hors la lecture de ce que les Philosophes ont écrit ; que par conséquent on n'a pû devenir Chrétien avant que le Nouveau Testament fut composé , ni Philosophe avant que les Philosophes eussent fait des Livres : ce qui est ridicule. Le Saint Martyr ignoroit la Dialectique qui enseigne à faire de si misérables raisonnemens ; il ne prétend donc pas exclurre des moyens d'apprendre à pratiquer la piété envers Dieu , ceux qui viennent de la même source que l'Ecriture Sainte , ni des moyens de professer la sagesse du siécle , ceux qui viennent de la même source , que les Ouvrages des Philosophes.

10. Raisonnement. M. de la Chapelle se vante ici de nous confondre. Il démontre *que le sistême*

qui fait aller de pair la révélation traditionnelle avec la révélation écrite, est originairement hérétique, & que dans le 3. siécle il n'y avoit point d'orthodoxe, qui ne se fut cru perdu de l'adopter. A ces paroles de M. le Ministre nous nous rappellons un passage de Tertullien, où ce Pere, répondant à un hérétique qui lui demandoit raison de quelques usages reçûs parmi les fidelles, parle ainsi : * " Si vous demandez qu'on » vous montre dans les Ecritures » une loi qui prescrive toutes ces » choses, vous n'en trouverez point ; » mais on vous apportera l'autori» té de la tradition, confirmée par » la coutume, & dont l'observa» tion est inspirée par l'esprit même » de la foi. ,, *Harum aliarumque ejusmodi disciplinarum, si legem expostules scripturarum, nullam invenies : traditio tibi prætenditur auctrix, consuetudo confirmatrix, & fides observatrix.* N'est-il pas bien surprenant, que ce soit néanmoins Tertullien,

* Tert. in Lib. de Cor. Militis.

qüi apprenne à M. de la Chapelle que la tradition étoit une des ressources, où les Hérétiques de son tems recouroient ? Que dit-il donc pour cela, je vous prie? rapportez son témoignage. *Ces Sectaires prétendoient, que les Apôtres ne révélerent pas toutes choses à tous; qu'il y en eut qu'ils confiérent ouvertement & universellement; & qu'il y en eut aussi, dont ils ne parlerent qu'en secret à peu de personnes.* Prenons cela pour la majeure de sillogisme de M. de la Chapelle. Si cet Auteur connoît ce que nous pensons, & le sistême qu'il combat, voici la mineure : or est-il que les traditions, qu'on fait aller de pair dans l'Eglise Romaine avec les Ecritures, sont de ces choses *que les Apôtres confierent ouvertement & universellement*, & non pas de celles, *dont ils ne parlerent qu'en secret & en cachette*; donc les fausses traditions, qu'avoient inventé les Hérétiques, & que Tertullien reprouve, sont les mêmes que l'Eglise Romaine admet avec Tertullien, & par conséquent *le sistê-*

me qui fait aller de pair ces seules traditions avec les Ecritures, est Hérétique dans son origine &c. M. de la Chapelle fait un pareil raisonnement sur quelques passages de S. Jérôme, qui d'accord avec Tertullien & avec nous, enseigne qu'il y a des traditions vraiment divines; & pour empêcher qu'on n'en ait quelque soupçon en lisant le texte de Saint Jérôme, au lieu de *alia ... quasi traditione Apostolicâ* M. le Réformé met *alia ... quas traditione Apostolicâ*. Il avoit besoin du Solécisme pour étayer le sophisme.

11. Raisonnement. Abrégeons la liste des raisonnemens gauches de M. le Dialecticien Réformé; & dans le contenu de quinze ou seize grandes pages, où ils fourmillent, ne nous attachons qu'au principal, qui est à la vérité de l'impertinence la plus insigne. Avant que de l'exposer, il faut avouer, que nous nous sommes trompés, quand, sur la parole de M. le Ministre nous avons dit ci-dessus, qu'il étoit entré dans son sujet. Il n'en a fait que sem-

blant ; car il a tâché jusques ici de faire voir que la tradition ne pouvoit être regardée comme une régle de foi ; au lieu de prouver (comme il est porté dans le Titre Sommaire de sa Lettre) qu'*en supposant même que la tradition put être regardée comme une régle de foi , le fidelle qui ne s'en tiendroit qu'à l'Ecriture , indépendamment d'un interpréte infaillible , agiroit pour le salut avec toute la prudence & la sûreté possible.* Mais c'est tout de bon maintenant qu'il s'applique à vérifier cette proposition. Après avoir composé plus de la moitié de sa Lettre, il songe sérieusement à ce qu'il s'étoit proposé d'y montrer. Avec quel succès ? On n'en tirera pas un bon augure du sillogisme suivant qui concerne la tradition orale. Il mérite d'être exposé aux yeux avec plus d'appareil que les autres.

Cette tradition est le secret des Papes.

Or il n'est point prudent de consulter les Papes : ce moyen d'ap-

prendre leur ſecret n'étant ni certain, ni facile.

Donc un fidelle, qui ne s'en tiendroit qu'à l'Ecriture, indépendamment d'un Interpréte infaillible, agiroit avec toute la prudence & toute la ſûreté poſſible pour le ſalut.

Le ſage Paſteur de la Haye eſt curieux de prouver la mineure de ce ſillogiſme, pour avoir le plaiſir de dire bien des ſottiſes de pluſieurs Papes; mais quoiqu'elle ne ſoit pas moins fauſſe que la majeure, il ne convenoit pas de négliger celle-ci. Il falloit s'étendre un peu davantage à nous inſtruire ſur quel fondement on avance, que la tradition eſt le ſecret des Papes; afin que nous ne croyons pas que c'eſt-là une impoſture ridiculement avancée pour amuſer le petit Peuple Luthérien & Calviniſte. M. le Dialecticien Réformé ſe contente de ce court enthymeme.

Les Papes ſont les dépoſitaires de la tradition,

Donc la tradition eſt le ſecret des Papes.

Qu'il entreprenne de convaincre toute notre Nation, & qu'il reproche à tous nos Juriſconſultes d'ignorer le droit François tant Ecrit que Coutumier, en raiſonnant de la ſorte : les Juges ſont les dépoſitaires des Loix & des Coutumes reçûës dans chaque Province ; donc ces Loix & ces Coutumes ſont le ſecret des Juges. On ſe mocquera de lui avec raiſon. Où avez-vous pris que tout dépôt doit être un ſecret ? & qu'il ne ſuffit pas d'être revêtu du caractére & de l'autorité néceſſaire pour veiller efficacement à conſerver une choſe dans ſon intégrité & ſa pureté, pour en être dit le Dépoſitaire ? Le détail des menus ſophiſmes, qui font cortége à ce principal, nous méneroit trop loin. Nous indiquerons ſeulement l'endroit où Tanner parle des éditions de la Vulgate ordonnées par Sixte V. & Clément VIII. *Tom.* 3. *Diſp.* 1. *de fide Dub.* 2. *Aſſert.* 4. *num.* 83. *pag.* 318. On y trouvera toute autre choſe que ce qui en eſt rappor-

té par M. le Miniſtre, & de quel ridicule eſt un de ces menus ſophiſmes dont nous lui épargnons l'examen.

12. Raiſonnement. Celui-ci regarde la tradition, que M. le Théologien Réformé appelle écrite. Cette tradition, dit-il, eſt contenue dans les Ouvrages des Peres; or il n'eſt pas prudent de conſulter les Peres pour la connoître, ce moyen ne donnant pas plus de certitude, & de facilité que l'autre; donc un fidelle qui ne s'en tiendroit qu'à l'Ecriture &c. A l'occaſion du beſoin que ſa mineure a de preuve, plûtôt que pour la prouver, notre Auteur infiniment plus jaloux de ſçavoir, que d'appliquer à propos ce qu'il ſçait, étale beaucoup de traits d'érudition. Il n'y a point de doute qu'il ne les ait écrits avec plus de charme & de complaiſance, qu'on ne les lit employés ſans choix & ſans goût dans ſon diſcours. Car il ſe trompe, s'il croit qu'on voit dans tout ce fatras rien qui ne perſuade, que l'Egliſe ne

peut aiſément & certainement découvrir dans les Ouvrages des Peres, quel a été leur commun enſeignement touchant les Dogmes divins, & la conformité de tout ce qu'ils ont regardé comme appartenant à la foi, avec ce qu'elle tient lui avoir été révélé & tranſmis de ſiécle en ſiécle pour tel par la voye de la tradition. Cela même n'eſt pas impoſſible à un fidele inſtruit & habile, qui eſt dirigé par l'autorité de l'Egliſe. Pour ce qui eſt d'un prétendu fidele, qui eſt incapable par lui-même d'entendre ni l'Ecriture ni les Peres, M. le Dialecticien Réformé eſt digne de compaſſion, s'il ſe figure appercevoir dans les prémices de ſon ſillogiſme le moindre rapport à cette concluſion, *donc un fidele, qui ne s'en tiendroit qu'à l'Ecriture indépendamment d'un Interpréte infaillible agiroit pour le ſalut avec toute la certitude & la ſûreté poſſible.* Nous laiſſons le reſte de la Lettre. Ce Livre commence à nous ennuyer étrangement, quoique nous ne ſoyons pas de l'hu-

meur d'un homme connu pour ſon grand ſens & ſa doctrine profonde. Il avoit voulu ſe donner la ſatisfaction de voir dans leur ſource les productions de la Dialectique réformée, & il nous a proteſté qu'au lieu de s'en divertir, il avoit été tenté cent fois de jetter l'Ouvrage par la fenêtre, dans la riviére & dans le feu. Notre exemplaire ne courera point un pareil danger, du moins juſqu'à ce que nous ayons fini ces Extraits.

ARTICLE CI.

LETTRES EDIFIANTES & Curieuſes écrites des Miſſions Etrangeres par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus. XXIV. Recueil. A Paris chez Nicolas le Clerc Libraire Juré de l'Univerſité, ruë de la Bouclerie près le Pont S. Michel, à S. Lambert, ci-devant ruë S. Jacques; & ruë S. Jacques, chez P. G. le Mercier, au Livre d'Or 1739. *vol.* in-12. *pag.* 444. *ſans la Préface & la Table.*

NOus ne croyons point trop dire en aſſûrant que ce vingt-quatriéme Recueil du P. du Halde remplit ſi parfaitement ſon double titre de *Lettres Edifiantes & Curieuſes* que " le Public le lira avec un » plaiſir du moins égal à celui qu'il » a toujours reſſenti en admirant » dans les précédens Recueils, & les » merveilles dont Dieu a orné l'uni- » vers, & l'heureuſe abondance » des graces, qu'il y répand ſur » toutes les Nations. „ Nous nous ſervons des termes de l'Approbateur.

Avant que d'entrer dans le détail des ſept Lettres qui compoſent ce volume, il eſt juſte que nous inſiſtions ſur la Préface, où le P. du Halde rend un compte exact & précis de leurs différens objets. " Ce nouveau Tome, dit- » il, commence par une Lettre très- » curieuſe. C'eſt la ſeconde que le » P. Parennin adreſſe à M. de Mai- » ran de l'Académie Royale des » Sciences. Il y a quelques années

» qu'une estime réciproque a lié
» entr'eux un commerce de poli-
» tesse, & de littérature Chinoise.
» Le sçavant Académicien qui a lû
» attentivement tout ce que diffé-
» rens Auteurs ont écrit sur la Chi-
» ne, s'étoit prévenu depuis long-
» tems d'une idée avantageuse en
» faveur d'une si estimable Nation.
» Il admiroit sur-tout l'ancienneté
» & la durée de sa Monarchie,
» la constitution de son Gouver-
» nement, la sagesse de ses Loix,
» la politesse de ses mœurs, son
» attachement inviolable aux an-
» ciennes coutumes, son respect
» pour les parens qui fait comme
» la base d'un si sage Gouverne-
» ment. Mais en même-tems plu-
» sieurs faits rapportés par ces mê-
» mes Auteurs, qu'il avoit discu-
» tés avec une critique judicieuse
» lui ont fait naître divers doutes,
» & ont donné lieu à des conjec-
» tures, qu'il a proposées au Pere
» Parennin, comme à un ancien
» Missionnaire bien propre à lui
» donner les éclaircissemens qu'il
» souhaitoit. » Ces

» Ces doutes roulent la plûpart
» sur la Chronologie des Chinois,
» sur l'authenticité de leur Histoi-
» re, sur la certitude de leurs ob-
» servations Astronomiques, sur
» les causes qui ont retardé le pro-
» grès dans les Sciences, & sur-
» tout dans l'Astronomie, sur leurs
» traditions &c. & ils sont accom-
» pagnés de conjectures si bien fon-
» dées qu'entre les questions de
» M. de Mairan & les réponses du
» P. Parennin, on trouve un con-
» cert & un accord presque conti-
» nuel. C'est ce qu'on verra aisé-
» ment dans quelques Extraits de
» ces Lettres cités par ce Pere, &
» qu'on verroit beaucoup mieux,
» si j'avois pû forcer la modestie
» de M. de Mairan, & qu'il eût
» bien voulu me permettre de pu-
» blier avec les Réponses du P.
» Parennin, les Lettres entiéres
» dont il a honoré ce Mission-
» naire. „

Véritablement, quoique le P. Parennin exprime nettement les Questions & les Réponses, il au-

roit été à souhaiter qu'en faisant dans nos Mémoires de Juillet 1734, l'Extrait du vingt-uniéme Recueil où se trouve la premiére Lettre du P. P... à M. de Mairan, l'on eût eu sous les yeux la Lettre entiére de ce dernier. L'on n'auroit pas paru prendre, sans le vouloir, pour des assertions de simples doutes qu'il proposoit avec autant d'esprit & de science que de raison : on auroit exposé plus au long ses conjectures heureuses, & ses véritables sentimens si conformes aux éclaircissemens du P. P... en faisant bien sentir cette conformité, que le Missionnaire reconnoît lui-même presque en tout; par exemple, quand il dit au sujet de l'Athéïsme des Chinois; " je » suis de votre sentiment, Mon» sieur, & il m'a toujours paru » que ceux qui ont accusé les let» trés Chinois d'Athéïsme n'ont » eu d'autre raison de l'assurer dans » le Public, que l'intérêt de la » cause qu'ils avoient entrepris de » soutenir ; car la doctrine des

„ *King* Chinois eſt tout-à-fait op-
„ poſée & contraire à cette idée
„ &c. „

Mais encore une fois, il eſt difficile de ne pas dire plus ou moins qu'on ne veut dans un Extrait à la vûë d'une ſimple Réponſe qu'on ne voit pas, ſur-tout quand on veut être court. Rendons un compte un peu plus étendu de la ſeconde Lettre du P. P... qui commence le nouveau Recueil. Elle en vaut aſſurément la peine.

Lettres du P. Parennin Miſſionnaire de la C. de Jeſus à M. Dortous de Mairan de l'Académie Royale des Sciences. A Peking le 28. Septembre 1735.

Après les politeſſes de ce Sçavant Jéſuite au ſujet des Mémoires de l'Académie, que cet illuſtre Corps continuoit de lui envoyer, il remercie en particulier M. de Mairan ſur ſon Ouvrage de Phyſique qui y étoit joint, & il lui dit, " quoique les vûës des

» hommes sur la Physique ne soient
» a proprement parler, que des
» sistêmes qui ne prouvent pas que
» que les choses soient effective-
» ment telles qu'on les a imagi-
» nées, mais seulement qu'elles
» pourroient bien être ainsi, ce-
» pendant, Monsieur, en lisant vo-
» tre Dissertation sur la Glace,
» je ne pouvois m'empêcher de
» penser qu'elles ne fussent réel-
» lement telles que vous les expo-
» sez. „ Sur cela il raconte un fait singulier qui fait bien connoître le génie des Lettrés Chinois en fait de science. En 1716. il suivoit l'Empereur & la Cour à la Chasse du Tigre. C'étoit l'année où la Dissertation de M. de Mairan sur la Glace avoit été couronnée à Bourdeaux. Le P. P... à la suite de plusieurs entretiens sur la congélation des liqueurs, s'avisa de dire, qu'on pouvoit glacer de l'eau chaude auprès d'un brasier. Les Ministres & les Grands Mandarins plus spirituels qu'appliqués furent si étonnés de la proposition.

& ſi curieux d'une pareille expérience qu'ils jugeoient impoſſible, que cette opération fut une Comédie. Sans entrer dans les détails de naïveté Chinoiſe, qu'il n'eſt pas poſſible de repréſenter ici, le fait eſt que le Miſſionnaire fit l'opération que l'on ſçait. Il gliſſa, ſans être apperçû, du nître dans un écuelle remplie de néige, & poſée dans un plat plein d'eau qu'il fit tenir par le plus incrédule, près d'un grand braſier. Chaque mot, chaque pas de la part de l'Aſſemblée étoit une ſcene. La Glace parut : à peine ces Meſſieurs en crurent-ils le tact, la vûë, & le goût. Il en fut preſque de même pour l'épreuve de la Poudre Fulminante, & pour la ſuite des entretiens ſur les Expériences de la Phyſique. Ce n'eſt que par ces dégrés de ſcience, comme le dit le Miſſionnaire, & par une complaiſance infinie, qu'on vient à bout de s'inſinuer dans l'eſprit des Chinois, ſoit Grands, ſoit Lettrés, pour faire entrer les vérités du Chriſtianiſ-

me dans des cœurs portés à n'estimer & à ne goûter qu'eux-mêmes, & ce qui vient d'eux.

Ensuite de cette petite Histoire, le P. Parennin continuë de répondre aux demandes nouvelles de M. de Mairan. 1°. Outre les causes, que le Pere a déja alléguées en 1730. du peu de progrès des sciences & de l'Astronomie à la Chine, il en apporte encore d'autres. Le tems des Hipparques & des Ptolomées répondoit au cinquiéme & sixiéme Empereur de la Dynastie des Grands *Han*, dont les Mathématiciens auroient dû perfectionner les Mathématiques nées à la Chine plusieurs siécles avant eux; cela est vrai. Pourquoi donc sont-ils restés en si beau chemin? C'est qu'ils étoient Chinois, comme ceux d'aujourd'hui, c'est-à-dire, superficiels, indolens, ennemis de l'application, intéressés, flatteurs, timides sur-tout. Car on craint à la Chine les nouveaux Phénomenes, autant qu'on les souhaite en France. Ici ce sont des nouveautés in-

téressantes ; là ce sont d'effrayantes nouvelles. On n'aime ni à les sçavoir, ni à les porter. Le moins qu'il en coute aux Porteurs, outre des voyages incommodes, c'est d'aller faire entendre, comme on l'entend en effet à la Cour, que le Ciel est irrité contre le Maître qui gouverne, où contre les Mandarins qui foulent le Peuple ; ce qui peut exciter des séditions. Le P. P... compare les Observateurs Chinois à ces Gardes avancées qui ne désirent rien moins que de voir l'ennemi, parce qu'il n'y a que des coups à gagner pour eux. Ce n'étoit pas-là le cas des Anciens Astronomes d'Egypte, de Chaldée, & de la Gréce, qui peut-être aussi avoient, outre les honneurs & les récompenses, plus de génie & d'esprit Géometrique que les Chinois de leur tems. On pourroit se consoler, si ceux d'aujourd'hui donnoient lieu d'espérer quelque chose de meilleur. " Mais » il paroît certain que ce sera tou- » jours la même chose. Il y aura

»toujours des Aſtronomes, un Ob-
»ſervatoire, un Tribunal rempli
»de gens qui ſupputent par routi-
»ne, & qui réuſſiront aſſez bien
»tandis que leurs Cartes ſeront
»bonnes. Tant de travail, tant de
»dépenſe aboutiront chaque année
»à faire un Calandrier pour être
»diſtribué de tous côtés. Le chan-
»gement même de Dynaſtie ne
»troublera rien de cet ordre:
»car il faut toujours dans ces oc-
»caſions que celui, qui monte ſur
»le Trône, commence par s'aſſu-
»rer d'un Almanach, comme une
»piéce eſſentielle au Gouverne-
»ment de l'Empire. „

20. Le P. P... annonce à M. de Mairan un nouvel éclairciſſement ſur la Chronologie Chinoiſe, avec la feuille en Chinois qui a ſervi de fondement à un Mémoire inſtructif des Tranſactions Philoſophiques, cité par M. de Mairan. (*Voyez le 21. vol. des Lettres Edit. & Cur.*) Les ſix Tomes des *King* Chinois en planche viendront par le même pacquet, avec une

feuille d'un caractére de la Chine écrit à la main en cent façons différentes. " C'eſt le caractére qui ſi-
» gnifie l'âge de l'homme. „

3°. M. de Mairan demandoit au Pere s'il ne lui paroiſſoit pas, qu'il y eut à la Chine des traditions qui ſemblent tirer leur origine d'Egypte. " L'Hiſtoire nous
» apprend, ajoûtoit-il, que Seſoſtris
» ſoumit les Peuples au-delà du
» Gange, & qu'il s'avança juſqu'à
» l'Océan. Il aura donc pû aller juſ-
» qu'à la Chine, & pourquoi n'y
» aura-t-il pas établi quelques Co-
» lonies. „ Il confirmoit cette conjecture par une induction de pluſieurs Coutumes Chinoiſes qui réellement ſont preſqu'en tout conformes à celles des Egyptiens.

Réponſe du P. P... s'il y a des raiſons qui peuvent favoriſer ce fait Hiſtorique, je crois qu'il y en a de beaucoup plus fortes qui le détruiſent. Véritablement Seſoſtris dont le Régne répond à celui des XI. & XII. Empereurs de la troiſiéme famille des *Chang*, ne fut que

neuf ans absent des ses Etats, il subjuga la Phénicie, la Syrie, & presque toute l'Asie mineure. Est-il également certain, qu'il ait poussé ses conquêtes jusqu'au Gange, & qu'il ait passé à la Chine, établi des Colonies, érigé là des Colonnes, comme il faisoit par-tout; pour revenir ensuite chasser son frere de l'Egypte? La chose est difficile à croire. Le passage des Indes à la Chine étoit moins pratiquable alors. On doute si les Villes de Bochara, de Samarcand, où autres semblables entrepôts subsistoient alors, pour faciliter ce passage. Mais, dira-t-on Sesostris put envoyer un détachement pour s'informer de la nature du Pays. Non: dès ce tems-là, & même auparavant, la Chine étoit fermée à tous les Etrangers, horsmis les Ambassadeurs introduits avec peu de suite, & bien-tôt renvoyés sans permission de s'y établir. Dira-t-on qu'il envoya des Ambassadeurs? Ce n'étoit pas le caractére d'un Conquérant fier, & à qui rien ne rési-

ſtoit. Enfin nul veſtige à la Chine de détachement, d'Ambaſſadeur, ni d'irruption de ſa part, quoique l'Hiſtoire Chinoiſe ſoit ſi exacte à marquer ces évenemens. Le P. P... croit qu'en ce tems-là les Egyptiens & les Chinois ne ſe connoiſſoient nullement, & que les uns & les autres regardoient leur Empire comme le premier où plûtôt l'unique du monde.

4o. A l'égard du parallele entre les Coutumes des deux Nations, M. de Mairan alléguoit l'uſage des Hieroglyphes de part & d'autre, la Métempſycoſe, la Diviſion par Caſtes & Tribus, la fête des Lanternes à la Chine, & celle des Lumiéres en Egypte, l'attachement aux anciens uſages, le même reſpect pour les parens &c. & peut-être auſſi la perpétuité des Métiers.

Le P. P... avouë qu'à la vérité ce parallele, qu'on pourroit même pouſſer plus loin, eſt frappant en faveur du préjugé pour la communication des Egyptiens &

des Chinois, mais il trouve qu'à l'examiner de près, cela ne prouve pas assez.

Remarquons en passant, que l'article des Hieroglyphes paroît fortifié en faveur de M. de Mairan par une explication nouvelle de ceux des Egyptiens exposée dans l'ingénieux & sçavant Ouvrage de M. Pluche. Il a pour titre l'*Histoire du Ciel*. Nous en parlerons.

Le P. P... s'autorise de l'ignorance où l'on est des Hieroglyphes d'Egypte, ignorance qui laisse pourtant appercevoir combien les caractéres Chinois en sont différens. Ce ne sont des Hieroglyphes qu'improprement, vrais signes arbitraires, institués pour le profane comme pour le sacré, portant les idées des choses sans rapport à elles, & sans égard aux sons divers, soit des Chinois, soit des Japonois, des Coréens, des Tongkinois &c. qui les lisent avec les sons de leur langue particuliére en y attachant le même sens. Ces signes ou cara-

ctéres ont été inventés par *Tſang Kiai* deux mille ans avant Jeſus-Chriſt. Le P. P ... conjecture que les Egyptiens & les Chinois ayant les premiers fondé de grandes Monarchies, ont imaginé des ſignes & des caractéres chacun de leur côté.

Pour la perpétuité des Métiers, il décide la choſe. Elle n'a jamais été à la Chine. Très-peu de Chinois apprennent le Métier de leurs peres.

La Métempſycoſe ne doit pas non plus entrer dans le parallele. Elle eſt toute Indienne, poſtérieure, étrangere, & toujours rejettée à la Chine par les Lettrés, quoiqu'elle ait infecté le Peuple.

Les Caſtes & les Tribus n'exiſtent point à la Chine. Ce qui a donné lieu de croire que cette diviſion y étoit, c'eſt qu'il y a des gens infames, non d'origine, mais de profeſſion. Tels que les Comédiens publics, les Miniſtres de débauche, les Géoliers, les Exécuteurs de la Juſtice &c. Mais ces

gens-là ne font point Caste, non plus que les restes de ces Seigneurs, que des conquérans condamnerent à une perpétuelle humiliation. Cette tache a été effacée par l'Empereur *Yong tching*. Enfin ceux qui des Provinces à la Cour conduisent des Barques chargées de ris pour les Magazins Royaux ne font point Caste, quoique méprisables, pour être issus de criminels condamnés à l'exil. Encore peuvent-ils parvenir aux Grades sous l'Empereur régnant: & si cette grace leur devient presqu'inutile, c'est qu'on les appauvrit à force de droits. Le partage de la Nation Chinoise consiste comme par tout en gens de Lettres, en gens de Guerre, en Marchands, Laboureurs, Artisans.

La Fête des Lanternes à la Chine entre bien en parallele avec celle des Lumiéres en Egypte, dont parle Hérodote. Celle-ci se célébroit à Saïs. Celle-là bien plus récente, du moins pour la célébrité a été instituée pour féliciter les

Empereurs, & pour régaler le Peuple d'un ſpectacle au commencement de l'année. Les Livres d'Origines, & de Coutumes Chinoiſes montrent que ces Fêtes n'ont commencé d'être célebres que ſous l'Empereur *Joui Tſong*, de la Dynaſtie des *Tang*, & que ce fut un certain nommé *Poto*, qui demanda alors la permiſſion de faire allumer cent mille Lanternes; ſpectacle où l'Empereur aſſiſta, & qu'il autoriſa en faveur du Peuple.

Quant aux autres reſſemblances qu'on trouve entre les Egyptiens & les Chinois, comme l'attachement aux anciens uſages &c. Voici la penſée du P. Parennin. Généralement parlant les Egyptiens & les Chinois iſſus les uns de Cham, les autres de Sem, ayant fondé de bonne heure de grands Empires, ſe reſſemblent en beaucoup de choſes, ſans qu'on puiſſe dire, qu'ils ſe ſoient rien communiqué. Les uns & les autres firent valoir leurs talens, & leur fonds tiré de la même ſource, à proportion de l'eſ-

prit, qui est d'ordinaire bien-différent entre les freres, & plus encore entre leurs descendans. Si les premiers peut-être plus spirituels & plus laborieux, ont mieux réussi dans les Sciences & dans les Arts, les seconds plus amateurs des grandes régles de Morale & de Gouvernement ont formé sur l'idée, & le plan d'une seule famille un Empire plus inébranlable. Aujourd'hui la Nation Egyptienne est presqu'éteinte, & la Nation Chinoise subsiste toujours sur le même pied. Les Conquérans ont tout détruit dans la premiére ; & la seconde vaincuë plusieurs fois à assujetti ses Vainqueurs à ses Loix, à ses Maximes, à ses Coutumes, à sa Langue. Elle les a rendus Chinois. « L.. Dynastie des *Kin* & des » *Yaien*, en est une preuve sensi» ble, laquelle est confirmée par » les Tartares *Mantchéoux*, qui sont » encore aujourd'hui sur le Trône. » Ils n'ont pû changer que la for» me des habits, & obliger les » Peuples à se couper les cheveux.

» Tout le reste subsiste comme au-
» paravant. Il n'y a pas encore cent
» ans, qu'ils sont maîtres de la
» Chine, & ils sont déja Chinois
» pour les mœurs, pour les maniéres,
» & pour la figure. On ne
» parle que Chinois, même à Pe-
» king, & dans les Maisons des
» Mantchéoux. Ils sont même obli-
» gés d'envoyer leurs enfans à l'E-
» cole pour apprendre à lire, & à
» écrire en Tartare; afin de pou-
» voir entrer dans les Tribunaux,
» où les deux Langues sont en usa-
» ge: & dans les Provinces on ne
» sçait ce que c'est que parler Mant-
» chéoux. Sur dix mille personnes à
» peine en trouvera-t-on un qui
» puisse médiocrement s'expliquer
» en cette Langue.„

Si les Egyptiens peuvent être comparés aux Chinois en fait de respect pour les parens, les Vieillards & les Rois, " il faut qu'ils » ayent eû bien de l'horreur du » péché de leur pere.„ Ici le sçavant Missionnaire n'est pas de l'avis d'un de ses confreres qui a

écrit, que les Chinois descendoient de Jectan Cadet de Phaleg, l'un & l'autre fils de Heber. Nous n'entrerons point dans cette digression qu'il conclut en disant, que quelque soit celui des enfans de Sem dont les Chinois sont sortis, il paroît qu'en entrant dans la Chine, il en a fermé la porte après lui à tout autre Etranger qu'aux Ambassadeurs.

Enfin le P. P... après avoir fait voir combien certains voisins des Chinois, & sortis d'eux, sont différens de ce Peuple par le corps & par l'esprit, après avoir attribué, comme la Chine même, cette différence étonnante à la diversité des climats, conclut par les contraires, que si autrefois des Egyptiens se sont établis dans la Chine, ils se sont tellement métamorphosés en Chinois, qu'il ne leur reste aucune trace Egyptienne; & qu'il en seroit de même du peu de Juifs qui sont dans la Capitale d'une Province, & des Maures répandus dans tout l'Etat, s'ils n'avoient conservé,

outre les signes extérieurs de leur Religion, la Loi inviolable de ne s'allier qu'ensemble.

5°. Autre question de M. de Mairan. Peut-on comprendre d'où viennent tant de disettes à la Chine, Pays excellent, & si bien cultivé.

Réponse. D'abord la Chine ne sçauroit tirer aucun secours de ses voisins. Elle en est même incommodée, & obligée de leur en fournir. Vers le Nord, il y a des Montagnes affreuses peuplées par des Sauvages indomptables jusqu'à présent, qui désolent de grandes contrées par des irruptions dans le plat Pays, malgré les nombreuses Garnisons des Frontiéres. Le P. Parennin en parcourant le tour de ces Frontiéres & de la Chine, prouve ce défaut de ressource étrangére, & la nécessité d'en servir aux Provinces éloignées. « La Chi-»ne, dit-il, est toujours à-peu-»près dans la même situation où »se trouva la France en 1709. »quoiqu'elle eût de riches voisins,

» elle n'en put rien tirer. Ils lui » étoient même à charge, puiſqu'ils » s'oppoſoient de toutes leurs forces » aux ſecours qu'elle pouvoit ſe » procurer d'ailleurs. Voiſins enne- » mis, voiſins pauvres, cela re- » vient au même par rapport au » ſecours qu'on attend dans la diſet- » te. „ La Chine doit donc tirer d'elle même dequoi faire ſubſiſter cette foule innombrable d'Habitans. Elle le peut. Elle a des Gréniers dans toutes les Villes un peu conſidérables. Cet objet fait l'attention principale des Empereurs. Tous parlent le même langage. A les croire, ils ne peuvent ni manger ni dormir qu'ils n'ayent ſoulagé la miſere publique. " Je » crois, dit le P. P... que cela » étoit ſincére du tems, que la » Chine étoit gouvernée par des » Empereurs de ſa Nation, qui » regardoient leurs ſujets comme » leurs enfans. „ La théorie eſt encore la même : mais la pratique n'y répond qu'à demi. Même affection dans les Empereurs ; exécu-

tion bien différente de la part de leurs Officiers. Il ne s'agit ici que des Provinces les plus éloignées. » Car à la Cour & dans les Pro- » vinces voisines, il y a des provi- » sions de ris pour dix ans. „ Mais la récolte manque-t-elle ailleurs, soit par des sécheresses, soit par des inondations : c'est tout le contraire. A la vérité les grands Mandarins ont recours aux Gréniers Publics. Mais ils les trouvent vuides. Nous dirons pourquoi. Aussi-tôt informations, examens, & délais sans nombre à informer la Cour. Le moyen d'y mander des choses désagréables ! La Cour informée à la fin, autres délais, nouvelles délibérations, *paroles d'enhaut*, c'est-à-dire, belles Déclarations. On se résout à nommer des Commissaires, ou aux dépens de l'Empereur, & ils marchent ; ou à leurs frais, & ils traînent en longueur des tems infinis. On les réprimande ; ils partent, ils ne sont pas encore arrivés. " Ils reçoivent des » applaudissemens par-tout où le

» mal n'est pas. Mais ceux qui » souffrent ont du tems de reste » pour mourir de faim avant que » le reméde arrive. „

Mais pourquoi les Gréniers Publics se trouvent-ils dépourvûs? Le voici. C'est que les Grands les confient à de vrayes Harpies " qui » usent de mille artifices pour vo» ler. „ Eux & les Grands souvent peu coupables sont punis. Il faut du tems pour cela. On meurt en attendant. " L'abondance revient » quand la Province est déchargée » des bouches inutiles. „

Autre abus. La Chine, il est vrai, fournit assez de grains pour se nourrir elle-même; mais on ne les ménages pas assez. On en consomme une quantité prodigieuse à faire des liqueurs enyvrantes; fabrique, défenduë en apparence, sous de grieves peines, jamais sous celle de la mort; & permise en effet, quand on donne de l'argent aux Visiteurs. On vend publiquement du Vin & de la Raque qui

payent la Douane. " Tout cela à
» l'air d'une pure Comédie. „

De ces demi - permiſſions l'on voit arriver, outre la diſette, de fréquens incendies, & un mal incurable, qui empêche qu'on ne puiſſe rien avaller, pas même l'eau. C'eſt pis que ce qu'on appelle, *être blaſé*. Au reſte la diſette, qui régne de tems en tems à la Chine y tient lieu de guerres, de peſtes, & de maladies épidémiques qu'on qu'on y voit à peine une fois dans un ſiécle. Enfin pour obvier à l'inconvénient des voleurs & des ſéditions durant les diſettes, " on
» ordonne, on va, on vient, on
» paroît ſe donner beaucoup de
» mouvemens. Tout cela amuſe,
» juſqu'à ce qu'il ne reſte pas plus
» de gens affamés, qu'on n'en veut
» ou qu'on n'en peut ſecourir. Ainſi
» quand ce n'eſt pas le motif d'une
» charité Chrétienne, qui fait vo-
» ler au ſecours des pauvres, mais
» ſeulement la raiſon de l'Etat,
» ou une compaſſion purement na-
» turelle, il eſt rare que ceux qui

» ſouffrent ſoient ſoulagés quand
» il faut, & de la maniére qu'il
» faut. „

7°. M. de Mairan demandoit s'il paroît à la Chine des Aurores Boréales, il ſouhaitoit qu'on lui en rendit compte. Le P. Parennin le rappelle ſur cela à ſa premiére Lettre, où il lui laiſſe à décider ſi les Phénomenes dont il eſt parlé dans le ſeiziéme Recueil, ſont des Aurores Boréales. " J'at-
» tends avec impatience (ajoûte-
» t-il ici) votre excellent Ouvrage
» ſur ce Phénomene; & je le lirai
» avec autant d'attention que de
» plaiſir, auſſi-tôt que je l'aurai
» entre les mains. J'eſpére y trou-
» ver l'éclairciſſement de quelques
» doutes que j'ai ſur cette matiére,
» & qu'il ſeroit inutile de vous ex-
» poſer en détail. „

Il hazarde pourtant une conjectur, & finit par dire, " l'Aurore
» Boréale a-t-elle quelques rap-
» ports, quelques liaiſons avec les
» autres Phénomenes extraordi-
» naires, comme la Lumiére Zo-
diacale,

» diacale, les Cometes &c. C'est
» ce que je ne sçai pas, & que j'ap-
» prendrai sans doute par la lecture
» de votre Ouvrage. „

Cette Lettre est terminée par la nouvelle de la mort de l'Empereur *Yongtching* décédé le 7. Octobre 1735. L'Eclipse qui arriva ensuite embarrassa les Mathématiciens Chinois. Heureusement pour eux, ils ne purent la voir à cause des nuages. Ils se tirerent d'affaire en se servant de cela même pour féliciter le nouvel Empereur : preuve sensible, dit le P. Parennin, que l'Astronomie languira toujours à la Chine entre les mains de ceux qui chargés seuls d'observer le Ciel, ne souhaitent rien tant que de n'y rien voir.

Concluons avec le P. du Halde " qu'on est très-redevable à M.
» de Mairan d'avoir mis ce Pere
» sur les voyes, & de l'avoir enga-
» gé par les questions qu'il lui a
» faites, à entrer dans certains
» détails, qui font plaisir, & qui
» éclaircissent de vrayes difficultés,

» sur lesquelles ni lui ni aucun au-
» tre n'auroit peut-être jamais eu la
» pensée de nous instruire. „

Comme nous nous sommes étendus à juste titre sur une Lettre si instructive, nous ne ferons qu'indiquer le fonds des suivantes, qui sont purement édifiantes, à la réserve de quelques endroits, & de la derniere en son entier.

Rélation de la persécution éxcitée dans le Royaume de Tongking, & de la mort glorieuse de quatre Missionnaires Jésuites qui ont eu la tête tranchée en haine de la foi, le 12. Janvier de l'année 1737.

Cette Rélation exacte & détaillée est frappante au point que l'on peut défier le Lecteur le plus profane de ne pas sentir en la lisant se réveiller dans son cœur les étincelles de notre sainte foi. Nous n'en dirons ici rien de plus. Les Cathéchistes *Tongkinois* emprisonnés avec les quatre Missionnaires,

qui ont souffert la mort pour Jesus-Christ par Sentence, & à la vûë de toute une Nation, ont eu ordre de mettre fidellement par écrit le Journal de tout ce qui se passoit sous leurs yeux, dans une affaire où ils ont tout souffert eux-mêmes horsmis la mort. C'est de leurs Mémoires traduits en langue Portugaise, que le P. du Halde a tiré ce récit. L'Estampe qu'il y a jointe a été gravée d'après le Tableau peint au Tongking & envoyé de *Macao.* Les noms des quatre Jésuites décollés pour la foi sont, le P. Barthelemy Alvarès, le P. Emmanuel de Abreu, le P. Vincent da Cunha, tous trois Portugais, & le P. Jean-Gaspard Cratz Allemand.

Lettre du P. Saignes Missionnaire de la C. de J. à Madame de Saint Hyacinthe Religieuse Ursuline à Toulouse. A Aripakam dans le Royaume de Carnate le 3. Juin 1736.

Extrait d'une Lettre du P. Calmette au P. Tournemine, à Vencatiguiry dans le Royaume de Carnate le 16. *Septembre* 1737.

Nous mettons enſemble ces deux morceaux, parce qu'il s'agit dans l'un & dans l'autre du Royaume de Carnate. On voit d'une & d'autre part combien le démon de l'idolâtrie eſt difficile à bannir de ce Pays, à cauſe des Caſtes & des Brames toujours confondus, & convaincus eux-mêmes de l'extravagance de leur Religion, mais preſque incapables par leur naiſſance & leur état de ſuivre les lumiéres de la raiſon qui les confond malgré eux. On a enfin trouvé les Livres ſacrés des Indiens, les quatre *Vedam*. On doit cette découverte importante au P. Calmette depuis 5. ou 6. ans : mais ce ſont encore des Livres ſcellés. Les plus habiles Brames ne les entendent qu'à demi, & ils n'oſeroient les expliquer aux Etrangers pour plus

d'une raiſon. On profite des textes expliqués par les Docteurs mêmes dans leurs Livres Théologiques, & on les combat victorieuſement par leurs propres explications. Cette obſcurité des *Vedam* vient de ce que le *Sanſcrouſtam*, ou la langue ſçavante ne ſuffit pas pour en donner la clef, parce qu'ils ſont écrits dans une langue plus ancienne, excepté les dernieres parties, que la langue ſçavante fait entendre, parcequ'elles ſont poſtérieures de plus de cinq ſiécles. On s'en ſert utilement contre les Brames, lorſqu'ils oſent ſe hazarder dans les diſputes, ce qui eſt fort rare. Leur refus même accrédite la vraye Religion. On en voit des exemples dans ces Lettres. On ne peut nier que les Philoſophes Indiens n'ayent eu de grandes lumiéres ſur la connoiſſance de Dieu, malgré les abſurdités étonnantes dont il la défigure. Ils ont, dit-on, “ de grandes avan- » ces pour connoître la Trinité. „ Voyez les preuves de tout cela dans la Lettre du P. Calmette.

Quant à celle du P. Saignes, qui eſt fort étenduë, elle nous apprend, comme l'autre, les biens immenſes qui ſe font dans ces Pays pour le progrès de la Religion, malgré des obſtacles que la Providence ſurmonte quelquefois par des évenemens qui ont l'air de miracles. Elle employe même la protection des Vicerois Muſulmans. Outre quantité de traits édifians, il y en a nombre de curieux, par exemple, la deſcription d'un arbre fort haut, qui fournit à ſa cime un fruit exquis en forme de Pavie de France, des feuilles grandes comme des éventails, & de même figure, dont on couvre les toits, la longue queuë des feuilles dont on fait des cordes, une liqueur excellente qui étant préparée enyvre, ou que l'on convertit en ſucre, qui eſt d'un grand débit, enfin un bois dur, propre à toutes ſortes d'Ouvrages de Menuſerie, de Tour, & de Sculpture. Nous ne dirons rien des Serpens longs à deux têtes placées aux deux extré-

mités, dont l'une mord & l'autre picque, ni d'un célebre Temple d'Idôles, dont la description mérite d'être lûë.

Lettre du P. Ignace Chomé Missionnaire de la Compagnie de Jesus au P. Vanthiennen de la même Compagnie. De Tarija le 3. d'Octobre 1735.

Il s'agit ici du *Paraguai.* Mais on n'y parle que des efforts redoublés, que les Missionnaires ont fait pour pénétrer dans les Forêts habitées par les *Chiriguanes*, Nation barbare, perfide, intraitable, qui a fait couler le sang de tant d'hommes Apostoliques. Sur une lueur d'espérance de les gagner trois Jésuites se sont risqués à ce pénible & dangereux voyage. Mais le fruit de cette nouvelle tentative a été de procurer au P. Lizardi, un des trois, " la gloire de finir » ses jours sous une nuée de fléches » dont ces barbares l'accablerent. „ L'on peut voir leur caractére,

leurs mœurs & leurs usages dans la Lettre même.

Lettre du P. Fauque Missionnaire de la C. de J. au P. de la Neuville de la même C. Procureur des Missions de l'Amérique. A Ouyapok le 20. Avril 1738.

Elle nous transporte dans la Guiane, où l'on continuë avec succès de rassembler des Sauvages en Peuplades à l'imitation de celles du *Paraguai.* Les Peuplades Chrétiennes déja établies à la Guiane sont des modéles de Christianisme & de piété pour celles, que le P. Fauque se propose d'établir de nouveau.

Lettre du P. Dentrecolles Missionnaire de la C. de J. au P. du Halde de la même C. A Peking le 8. Octobre 1736.

Nous avons déja parlé ailleurs des Observations dont le P. Dentrecolles fait part aux Physiciens.

aux Botaniſtes, & aux Chymiſtes d'Europe. En voici la ſuite. Il y en a neuf ou dix principales dont les autres dérivent. La difficulté de les rendre toutes en peu de mots ne nous permet, que de les montrer de loin dans ce Mémoire deja trop long. On décrit deux Arbres fruitiers, qui ont des qualités admirables, & que l'on pourroit tranſporter en Europe. Remarquons que la circulation du ſuc des plantes eſt connuë de tems immémorial à la Chine. On entre dans des particularités ſur l'Acacia pour la Médecine, & pour la Teinture en jaune; on donne la maniére de faire cette Teinture. On parle de la Pierre Vulnéraire de M. Geoffroi, & à ce ſujet on propoſe une Pierre Médicinale, nommée Pierre d'Automne, avec la recette dont on uſe pour la faire. La Pierre d'Aiman eſt en uſage dans la Médecine Chinoiſe. On explique comment. Le Coton & les fleurs des Saules ont auſſi des propriétés ſinguliéres qu'on développe. On

montre la maniére de le planter, de le cultiver &c. La Belvedere est moins négligée à la Chine qu'en Europe. Elle a ses vertus. De plus sa tige, ses feuilles, & sa racine peuvent servir d'aliment dans un pressant besoin du Peuple. Un article curieux est celui du Camphre de la Chine. On se trompe en Europe sur le Camphre, & sur la maniére de le tirer. Ce n'est point par incision. Enfin, on parle d'une maladie d'yeux fort rare, c'est la Nyctalopie, qui consiste à ne voir pas la plus vive lumiére durant la nuit, tandis qu'on voit très-bien la moindre de jour. On donne une recette aisée pour en guérir, quoique nos Médecins anciens & modernes la disent presqu'incurable.

ARTICLE CII.

DE L'INSTITUT des Carmélites Réformées par Ste. Thérese. Ouvrage très-utile à toutes les Communautés de Filles, pour y maintenir l'esprit de priére & de recueillement. A Bar-le-Duc, chez Richard Briflot Imprimeur Libraire 1739. in-8o. *pag.* 286.

QUoique ce Livre soit composé pour les Carmélites, & en particulier pour celles de *Montauban*, dont l'Auteur est Supérieur, son utilité n'est point renfermée dans des bornes si étroites. Toutes les Communautés Réguliéres, dévouées comme elles à la retraite, à la priere, à la pénitence, y trouveront dequoi s'instruire, s'animer & se soutenir dans la pratique des vertus propres de leur état. Les devoirs & les observances sont à-peu-près les mêmes, au moins pour le fond, pour l'esprit

qui y donne le prix, & qui en fait le méite. Nous ne doutons même pas que les personnes, qui ont de la Religion & de la piété, de quelque état & de quelque profession qu'elles soient, ne goûtent un Livre qui en inspire partout les sentimens d'une maniére vive, mais simple & naturelle, pleine d'onction & de douceur. Les principes en sont vrais & solides; & les maximes pures, saines, sublimes. Il porte à la plus haute perfection, mais il exhorte, il ne commande point; il n'en exige pas l'acquisition actuelle & consommée, il se contente de la disposition, de la volonté & des efforts pour l'acquérir; il en montre le chemin, & fournit les moyens d'y parvenir. Comme elle est proposée à toutes les conditions, & qu'il n'y en a point qui ne puisse atteindre à celle qui lui est propre, on ne doit point regarder ces sortes d'Ouvrages comme faits uniquement pour fournir aux personnes séparés du monde de quoi occuper & partager

le long, & paiſible loiſir dont elles jouiſſent. Celui-ci peut fournir à tout le monde des inſtructions utiles & ſolides.

Pour donner une juſte idée de l'Inſtitut dont il entreprend d'expliquer les devoirs, l'Auteur commence par le portrait & le caractére de la ſainte Inſtitutrice. " Ste. Thé-
» reſe, *dit-il*, étoit iſſue d'une no-
» ble Maiſon d'Eſpagne ; la nature
» l'enrichit de tous ſes dons, &
» elle poſſéda à un point éminent
» toutes les belles qualités du corps
» & de l'eſprit ; elle eut même à
» un dégré diſtingué ces avantages
» ſi périlleux pour votre ſexe, qui
» flattent tant la vanité de la plû-
» part des filles, qui leur attirent
» dans le monde des hommages,
» & une eſpéce d'empire. Mais
» Thérese *continuë le pieux Ecri-*
» *vain*, avoit un eſprit droit & ſu-
» blime ; les vanités, les douceurs,
» les piéges du monde ne purent
» long-tems l'arrêter : elle eut en
» naiſſant un eſprit juſte & éclai-
» ré, qui tendoit toujours au vrai,

»au solide, & à la perfection de
»toutes choses, un courage bien
»au-dessus de son sexe : il faut
»ajoûter une éloquence naturelle.
»Les Espagnols assurent encore
»aujourd'hui qu'elle a possédé tou-
»tes les beautés de leur langue ;
»& qu'ils n'ont point d'Ouvra-
»ges écrits avec plus de pureté &
»d'élégance que ceux de notre
»Sainte. „ C'est effectivement de-
quoi conviennent tous ceux qui
sont en état d'en juger. Ce ne sont
pas néanmoins ces talens & ces
qualités naturelles que le sage Di-
recteur propose pour modele à ses
filles. *Vous devez*, leur dit-il, *vous
arrêter principalement à considérer
le beau tableau de son ame. Elle s'est
peinte* elle-même *trait pour trait*
dans sa vie qu'elle a écrite. Si elle
n'avoit écouté que les sentimens
de son humilité, elle ne nous au-
roit découvert que ses fautes, ses
égaremens, ses imperfections. Mais
*ses Supérieurs lui ayant ordonné d'a-
joûter aux ombres de ce tableau les
traits brillans de lumiére des opé-*

tations divines qui se faisoient sentir en elle, c'est à son obéïssance que nous devons ces connoissances.

La fin que Sainte Thérese se proposa dans la Réforme qu'elle entreprit, & qu'elle exécuta si heureusement contre toutes les apparences humaines, fut de réparer les désordres, que l'Hérésie de Luther & de Calvin avoit causés dans l'Eglise. Elle *conçut* donc *le dessein d'élever des Cloîtres tout consacrés à la solitude, à la pénitence, à l'oraison : elle voulut que ces solitaires fussent spécialement engagés à prier, à gémir pour les maux de l'Eglise, afin d'attirer les regards de la miséricorde divine sur les pécheurs & les errans.* L'Auteur exhorte les filles de Sainte Thérese à entrer dans ces vûës, & les rappelle à leurs obligations sur ce point fondamental de leur Institut. A ce sujet il raconte la fondation du Monastére de *Montauban*, établi en 1634. par *la Bienheureuse Mere Magdelaine de Saint Joseph.* Votre ville, dit-il, étoit presque toute Calviniste ;

les Catholiques y étoient perſécutés ; la beauté du climat, la fertilité du Pays, ſa riante ſituation y avoient attiré l'Héréſie, qui cherche toujours les douceurs de la vie, & qui met ſa félicité dans ces biens paſſagers. Aujourd'hui la Religion y regne, la piété y fleurit.

Il donne enſuite des régles pleines de la ſageſſe ſur la vocation des filles, qui ſe préſentent pour être Carmélites ; des inſtructions ſur les devoirs de la Religion en général, & en particulier ſur les obſervances & les pratiques propres de l'Inſtitut de Sainte Thérefe. Dans le Chapitre de *l'Office divin* ; " la » joye ſpirituelle, *dit-il*, & l'amour » de Dieu s'expriment par des Can» tiques : l'Egliſe attendrie, conſo» lée par la préſence de ſon bien» aimé, trouve l'organe de la pa» role trop ſimple, elle employe le » chant mélodieux, pour donner » plus de ſaillie à ſes tranſports. » La pſalmodie des Carmélites, » *ajoûte-t-il*, ne peut pas à la vé» rité être appellée chant. Ce n'eſt » qu'un uniſſon, & le gémiſſement

» d'une ſolitaire Tourterelle. Sain-
» te Thérefe a voulu que votre
» ton fut le cri ſimple, & le gé-
» miſſement de la pénitence ; &
» vos ſentimens doivent être con-
» formes à cette modulation. „

Sur ce que l'Office ſe chante en langue ignorée des Religieuſes, l'Auteur avoit dit : " cette priere
» ſe fait dans une langue qui vous
» eſt inconnuë, mais vous avez
» des verſions Françoiſes que vous
» pouvez méditer avec humilité ;
» le ſens de chaque Pſeaume y eſt
» expliqué à la tête, & il ne ſera
» pas malaiſé de le pénétrer. „
Ailleurs, parlant plus au long, & dans un Chapitre exprès, de la lecture de la ſainte Ecriture, il établit ces régles & ces maximes : *les Vierges conſacrées*, dit-il, *même les plus prudentes, ne doivent la lire qu'avec choix, & toujours avec l'humilité la plus profonde ; la vanité, la vaine curioſité peuvent rendre nuiſible ce ſaint aliment.* Il marque enſuite les Livres & les endroits, qui leur conviennent davantage,

& dont il leur conſeille la lecture; le cinquiéme Chapitre de Saint Matthieu, & les deux ſuivans, où ſont expoſés tous les principes de la Morale Chrétienne; la Priere au Jardin des Olives, décrite par S. Luc; le Crucifiement, avec les paroles de Jeſus-Chriſt en Croix; le commencement des Actes des Apôtres, pour animer, dit-il, leur charité, à la vûë de l'union des premiers fidéles; pour les porter au déſintéreſſement, à l'aſſiduité à la priére, à la fréquentation du céleſte banquet. Je ne vous propoſe point, ajoûte-t-il, la lecture des Epîtres des Apôtres, ni de l'Apocalypſe; il y a des choſes trop difficiles, & qui vous ſeroient inutiles. Dans l'Ancien Teſtament, il ne leur permet que les Livres de Judith, d'Eſther, de Tobie, les Morales de l'Eccléſiaſtique, & quelques endroits du Livre des Machabées, où le Saint Eſprit raconte avec tant d'énergie le Martyre de ces fidéles Iſraëlites. Si toutesfois elles jugent, qu'il leur ſoit uti-

le d'avoir une connoiſſance entiére de l'Hiſtoire ſainte, il les renvoye à l'Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament écrite par M. Lebret, Prévôt de l'Egliſe de Montauban, autrefois leur Supérieur. Il les fait reſſouvenir que Sainte Thérefe refuſa une Poſtulante, qu'elle avoit déja acceptée, parce qu'elle lui parut dans la ſuite avoir trop d'entêtement pour la lecture de la Bible. *Vous êtes trop ſçavante pour nous*, dit la Sainte; *nous voulons des filles qui ne ſçachent que filler & prier.*

Parmi les Livres de piété dont l'Auteur recommande l'uſage à ſes filles, il nomme l'Imitation de Jeſus-Chriſt dont il fait un grand éloge, les Ouvrages de Sainte Thérefe, ceux de Saint François de Sales, ſur-tout le Traité de l'Amour de Dieu, ceux de Grenade; la Perfection Chrétienne, par Rodriguez. *C'étoit un Eſpagnol*, dit-il, *preſque contemporain de Sainte Thérefe, qui connoiſſoit toute la perfection de l'état Religieux &c.* Mais, ex-

cepté les deux premiers, dont la lecture est prescrite sans réserve, il veut que le choix des autres Livres dépende de la Supérieure. Il finit cet article par cet important avis: *soyez diligentes à étoufer cette curiosité criminelle, qui porte aujourd'hui tant de personnes à lire avec plus d'avidité les Livres, qui trouvent des contradicteurs. La contradiction en matiére de piété & de Religion sera toujours suspecte &c.*

L'Auteur explique sa pensée, & développe ses sentimens dans le Chapitre XV qui a pour titre: *De la piéte envers le Saint Siége.* Là il exalte avec une effusion de cœur digne d'un véritable enfant de l'Eglise, la grandeur de ce Siége, sa prééminence, sa saïnteté, son autorité, le respect & l'obéïssance qui lui sont dûs. Il emprunte les paroles de Saint Jean Chrysostôme, si éloquent sur ce sujet. Il finit en s'écriant avec un vif transport: *O nouvelle Jérusalem, où réside l'Oracle sacré de l'Eglise.... mon cœur & mon esprit volent vers vous. O*

Sainte Cité vers laquelle accouroient toutes les Nations avec tant de respect, d'amour & de confiance...... Je veux vivre & mourir dans votre sein, afin de vivre avec Jesus-Christ, & être en socíete avec les Saints qui sont sur la terre, ou qui regnent dans le Ciel. Il veut que cet amour, ce respect, cette piété envers le Saint Siége soient encore plus vifs, plus ardens, plus solides dans les Carmélites, que dans le reste des fidéles. Il avoit déja dit ailleurs qu'elles doivent avoir pour le Siége Apostolique un sincére respect de Religion, une obéïssance toute filiale, qu'elles doivent *succéder aux sentimens de leur premier Pere, l'illustre & très-pieux Cardinal de Berulle*, lequel *regardoit l'Eglise Romaine comme l'Oracle que tous les fidéles doivent consulter, comme le centre de l'unité & de la lumiére, qui se répand dans tout le monde Chrétien.*

Parmi les pratiques & les devoirs que l'Auteur explique, & dont il recommande l'observation, il n'ou-

blie pas ceux qui ſont communs à tous les Chrétiens, la Confeſſion, la Communion, le culte de la Sainte Vierge & celui des Saints. Par tout ce que l'on a vû juſqu'ici, on peut juger de ſa maniére de penſer ſur ces matiéres. Il commence par le culte de la Sainte Vierge. Quoiqu'il ne ſoit pas néceſſaire d'y exhorter des filles, qui lui ſont ſpécialement dévouées, & qui en font une profeſſion éclatante, le zélé Supérieur ne laiſſe pas de leur rappeller les raiſons générales, & les motifs particuliers, qui doivent ranimer dans elles, & perfectionner cette ſolide dévotion.

Entre tous les Saints, ceux qu'il leur recommande plus particuliérement d'honnorer, d'invoquer, d'imiter, ſont Saint Joſeph, Patron & Protecteur de leur Réforme, le miroir des Vierges &c. Saint Jean-Baptiſte; grand exemple de la plus rude auſtérité, jointe à la plus parfaite innocence. *Vous ſçavez*, dit-il, *qu'il ne ſe nouriſſoit que de la tendre pointe des herbes, & de*

auterelles ; avec du miel sauvage, & qu'il portoit un habit très-austere. Ces paroles réunissent les deux sentimens sur les ἀκρίδες dont il est dit que le Saint Précurseur faisoit sa nourriture. L'Auteur nomme encore quelques autres Saints, ou personnes distinguées par la haute opinion qu'elles ont laissée de leurs vertus, puis il ajoûte :

" Vous avez encore de Saints » Prophétes, qui sont dans votre » Ordre un grand objet de piété » & de culte, le Prophéte Elie, » qui a vécu avant la Loi de gra» ce dans la pureté & la sainteté » du célibat, qui habitoit la Mon» tagne du Carmel .... Rappel» lez vous aussi le Prophéte Elisée » son Disciple. L'Ecriture nous » marque qu'il rassembla un grand » nombre de Disciples sur le Mont» Carmel, & c'est le premier exem» ple que nous trouvions de la vie » cénobitique ou Religieuse, sous » un Supérieur, & un même chef.

„ Sur cette même Montagne du » Carmel, de Saints Hermites,

» eurs le douziéme siécle, s'établi- » rent sous l'invocation spéciale & » la protection de la Mere de Dieu. » Ces Anachoretes menoient une » vie toute céleste dans ces de- » meures autrefois consacrées par » Elie & Elisée.... Tout parloit » donc d'Elie & d'Elisée à nos pre- » miers peres, la Montagne, la » Grotte du Prophéte, sa Fontai- » ne &c.

„ La Providence se servit d'un » des plus grands & des plus Saints » Princes, qui ayent jamais porté » le Diadême, pour amener en » France une Colonie de ces pieux » Solitaires : ce fut Saint Louis, » qui dans ses expéditions d'Ou- » tre-Mer, trouva dans la Phéni- » cie ces pieux Habitans; il en prit » six & les fit passer en France. » Voilà la premiére origine & la » plus constante de votre Institut. „ Il marque ensuite la Réforme de cette Regle, que le tems avoit affoiblie, & que Sainte Thérese rétabit dans sa premiére vigueur; Réforme qui fut d'abord embrassée

par

par les filles, & que les hommes reçûrent peu de tems après, à leur exemple.

Les instructions qu'il donne sur la Confession & sur la Communion, sont dictées par une piété éclairée, conformes à la doctrine & à la pratique des Saints, dirigées par les grandes & saintes régles du Christianisme. *Communiez souvent, mes très-cheres Sœurs*, leur dit-il; *c'est le désir de Jesus-Christ, l'usage des premiers Chrétiens, & l'esprit de votre Régle; mais recevez toujours avec respect, avec amour, ce pain sacré; que l'accoutumance ne diminuë rien de vos sentimens; au contraire, qu'elle les fasse croitre de semaine en semaine &c.*

Tout le reste de l'Ouvrage consiste en des détails d'actions, de devoirs, d'observances, dont la variété délasse l'esprit, prévient l'ennui & le dégoût naturellement attachés à une vie tranquille, retirée, & toute intérieure, & en sanctifie tous les momens. Toutes les personnes qui composent la Com-

munauté, ou qui y sont attachées, ont part aux leçons du Supérieur; rien n'échappe à son zéle, non pas même ceux qui sont chargés de cet important ministére. *Car celui qui instruit, ne doit pas oublier ses propres besoins*; ce sont ces paroles; *& le Laboureur qui travaille toute l'année, doit avoir quelque part à la moisson.* Il ne se contente pas d'en tracer le caractére, & d'en marquer les devoirs dans un Chapitre entier; il y revient encore, & en fait la conclusion de l'Ouvrage. Toutes ces instructions ont pour objet de maintenir l'ordre, la discipline, entretenir & ranimer la ferveur; prévenir le rélâchement. Sous une telle direction, les Communautés dociles à la voix du Pasteur, conserveroient l'esprit de Religion, la foi, la soumission, la piété, la paix & l'union; trésors précieux ausquels elles ont tout sacrifié, & dont elles se privent en suivant d'autres routes.

ARTICLE CIII.

ELOGE

Du Pere Vaniere, de la Compagnie de Jesus.

DEpuis peu de tems le Parnasse Latin a fait une perte d'autant plus considérable, qu'il a moins de sujets aujourd'hui qui soutiennent sa gloire. Le P. *Jacques Vaniere*, de la Compagnie de Jesus, après 14. jours d'une fiévre continuë, mourut à *Toulouse* le 22. d'Août, dans la soixante-seiziéme année de son âge. Son talent pour la Poësie commença à se déclarer par son Poëme de STAGNA, qu'il donna dès les premiéres années de sa Régence. Celui de COLUMBÆ qui suivit, augmenta tellement l'idée qu'on s'étoit formée du jeune Poëte, que le célébre *Santeuil* dit alors, que ce nouveau venu *les avoit tous dérangés sur le Parnasse.* Les Poëmes

VITES, & OLUS, qui parurent peu de tems après, assurerent à l'Auteur la place que les deux premiers lui avoient méritée. Cependant l'âge, les réfléxions, l'exemple de *Virgile*, son modéle, ayant perfectionné son goût, le P. *Vaniere* trouvoit trop de jeunesse dans ces quatre premiers fruits de sa veine. Il n'approuvoit pas surtout ces fréquentes Métamorphoses dont il les a égayés & embellis, à l'imitation du P. *Rapin*. Voici comme il s'en explique lui-même à M. de *Baville*, dès l'entrée du STAGNA :

Accipe, Lamoni, paucis meliora lituris
Carmina, quæ nomen quondam fecere Poëtæ,
Queis sine nec Vites, nec haberes forte Columbas,
Nec quæcumque tibi maturior extudit ætas.
Quas ego fabellas, mutataque Numine Divûm
Corpora gaudebam puerili ludere versu &c.

A ces derniers vers il ajoûte la Note ſuivante. *Huic Libro* (*STAGNA*) *quem primum omnium junior ſcripſeram, multas intexui fabulas, Rapinum, quem merito laudari videbam ducem ſecutus. Nundum ab hac anilitate omnino reſipueram, cùm paucos poſt annos Columbas, Vites & Olus in lucem edidi.*

Ces quatre Poëmes, imprimés d'abord ſéparément, ont été comme les premiéres pierres du grand édifice du *Prædium Ruſticum*, & ont donné naiſſance à ce corps de préceptes ſur l'Agriculture, qui comprend preſque tout ce qui a rapport aux travaux, & à la vie de la Campagne : *Univerſam ferè ruris diſciplinam*, comme s'exprime l'Auteur dans la Préface, ou l'Epître Dédicatoire. Les Livres qui le compoſent, travaillés en divers tems, ſont enfin montés au nombre de ſeize, pour le rendre complet. C'eſt peut-être l'Ouvrage qui approche le plus de *Virgile*, & de la perfection en ce genre. Il eſt trop connu & trop eſtimé

des Connoiſſeurs, pour que nous puiſſions rien ajoûter à l'idée qu'ils en ont; & à la réputation qu'il a juſtement acquiſe à ſon Auteur. Imprimé deux fois à *Toulouſe*, il a été remis ſous preſſe récemment en *Hollande*; & l'on en prépare, dit-on, une nouvelle édition en *Angleterre*. Ce n'eſt point une vanité poëtique, qui a fait eſpérer au P. *Vaniere*, que ſon nom & ſa gloire vivroient après ſa mort:

Seram vel denique famam
Non audituro cineri poſt fata relinquens.*

Nous pouvons aſſurer qu'il ſera lû & eſtimé tant qu'il reſtera du bon goût parmi les hommes, & quelque ſoin de cultiver les Belles Lettres.

Ses autres Œuvres Poëtiques ne démentent point ce jugement, & font voir qu'il pouvoit réuſſir en divers genres de Poëſie. Ce ſont

* Præd Ruſt. L. 1. v. 5.

des Eglogues, des Epîtres, des Hymnes, des Epigrammes, des Dédicaces, des Epitaphes, des Piéces mêlées de toute espéce.

Le Dictionnaire Poëtique du P. *Vaniere*, imprimé à Lyon en 1710, chez *Antoine Briasson*, est non-seulement le meilleur qui ait paru, mais il est très-bon. Eh! comment ne le feroit-il pas; étant d'un homme qui possédoit si bien les Poëtes; Poëte excellent lui-même? Il y en a un Abrégé pour la commodité des jeunes Etudians.

Mais le grand Ouvrage du P. *Vaniere* est un Dictionnaire François-Latin, auquel il travailloit depuis vingt ans, plus étendu, plus complet, & sans comparaison plus parfait que tout ce que nous avons en ce genre. Le plan qu'il en avoit communiqué à des personnes aussi distinguées par la supériorité de leurs lumiéres, que par l'élevation de leur rang, avoit mérité leur approbation. Quoiqu'il n'ait pû mettre la derniére main à cet Ouvrage qui est très-avancé, ceux

qu'il s'étoit associés dans ce travail, nous font espérer qu'on ne sera pas privé du fruit de tant de veilles.

Sans avoir vû ni pratiqué le P. *Vaniere*, il ne faut que lire ses Poësies, pour connoître le caractére de son cœur, comme celui de son esprit. Il s'y est peint au naturel. Chaque page présente les traits les mieux marqués de cette probité, de cette aimable simplicité qui le distinguerent ; de ces mœurs anciennes, si vantées, si généralement chéries, & si peu pratiquées. La nature en avoit jetté les semences dans son cœur ; l'éducation les avoit cultivées, & sa piété a pris soin de consacrer sa reconnoissance pour celui de qui il avoit reçû & le fond & la culture. * C'est sans doute ce qui le tourna dès sa jeunesse à ce genre de Poësie champêtre & pastoral, si bien assorti à son caractére, &

* Præd. Rust. Liv. V. pag. 111. Edit. Tolos. 1730.

qui fait la plus grande partie de ses Œuvres Poëtiques.

Sensible à l'amitié, fidéle aux devoirs qu'elle impose, constant dans ses engagemens, il mérita d'avoir des amis, & il en eût un grand nombre. Il en eût même d'un mérite & d'un rang distingué. Mais, s'ils lui firent honneur par leur estime, & par leur affection, il sçût bien le reconnoître, & les en payer par les témoignages publics & durables de son attachement & de sa reconnoissance. Tous ses Ouvrages en sont remplis : par tout il publie ce qu'il leur doit, ce qu'il croit leur devoir ; & pour prix de leur bienveillance, ses Vers feront passer aux siécles à venir leurs noms & leurs éloges. C'est à ses sentimens que nous devons en particulier les huit Eglogues sur l'Amitié, qui forment une espéce de Traité également utile & agréable sur ce sujet intéressant, si convenable à son Auteur. *

* V. Eglog VIII. Opusc. p. 63. édit. Paris 1730.

A ces vertus de l'honnête homme le P. *Vaniere* joignit toujours les vertus du Chrétien, les vertus de son état; une fidélité inviolable à en remplir les devoirs, une piété sincére, une modestie qui sembloit lui cacher ses talens, une simplicité, une innocence de mœurs, qui le rendirent aimable à tous ceux qui le connurent, un amour infatigable du travail; amour dont le motif rehaussoit le mérite. Il consacra toutes ses veilles à l'utilité publique. Il ne se borna pas même aux secours, & aux modeles qu'il a fournis pour l'étude des Belles Lettres. Il eut des vûës plus élevées; il avoit formé la résolution de porter la lumiére de l'Evangile aux Peuples des Indes: mais on jugea ses talens nécessaires à sa Patrie, & l'on crut qu'il pouvoit être remplacé dans les fonctions où son zéle lui inspiroit de se sacrifier.

Son âge & ses travaux passés, qui sembloient lui donner droit à quelque relâche, ne pûrent jamais

ralentir son ardeur ; jusqu'aux derniers momens sa vie fut toujours également occupée, & tous ses momens remplis. Les liaisons qu'il eut avec des personnes illustres, ne furent jamais pour lui une occasion ni un prétexte pour se dispenser des loix communes, ni pour se procurer des adoucissemens au préjudice de l'ordre, ou des bienséances. Religieusement attaché à l'uniformité & à la simplicité, il ne s'en écarta jamais. Tel fut le P. *Vaniere*, lequel ayant toujours travaillé à la gloire de ses amis, méritoit bien que nous prissions le soin de rendre ce dernier devoir à sa mémoire. M. *Titon du Tillet* lui a fait l'honneur de lui donner place sur son *Parnasse François*, en y ajoûtant la Médaille du P. *Vaniere*.

ARTICLE CIV.

RECUEIL DE DIVERS Ecrits pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France &c. par M. l'Abbe Lebœuf, suite de l'Article LXXI. au mois d'Août I. Part.

Dissertation critique sur l'Ascia Sépulcrale des Anciens.

LE P. Oudin Auteur de cette Dissertation, que M. Lebœuf a jugé à propos d'inserer dans son Recueil, s'y propose de discuter ce point d'érudition dans toute l'exactitude, & autant que le sujet en est capable, dans toute la rigueur de la méthode analitique ; pour cela il commence par supposer quelques faits, dont les Sçavans conviennent, & qu'il se contente d'indiquer. 1°. Que dans plusieurs Inscriptions on lit *sub Asciâ dedicavit* ou *dedicaverunt*. 2°. Que cette formule est quelquefois accompagnée d'une figure gravée,

que les Antiquaires nomment *Ascia*, & qu'ils représentent diversement. En effet, il en a fait graver 27. toutes différentes, prises de divers Auteurs. 3°. Qu'on trouve sur quelques Monumens la formule sans la figure, & dans d'autres la figure sans la formule. 4°. Que ni l'une ni l'autre ne se voyent que sur les tombeaux & dans les Inscriptions Sépulcrales. 5°. Que tous les Monumens, qui portent *sub Ascia dedic.* ont été découverts dans la partie des Gaules habitée autrefois par les Celtes, mais qu'à Rome, à Parme, à Ferrare, à Mayence &c. on a trouvé des Pierres Sépulcrales avec l'*Ascia* gravée.

De ces faits on n'avoit encore rien conclu de certain. C'étoit une énigme pour le P. Ménétrier en 1696. & pour le P. de Montfaucon en 1719. L'Auteur de la Religion des Gaulois s'est flatté de l'avoir expliquée. Le P. Oudin ne le croit pas, & pour entrer en preuve il examine d'abord le nom, que les Antiquaires donnent aux

figures, dont il s'agit. Tous, malgré la différence de ces figures, les nomment *Ascia*, surquoi le Dissertateur observe, que " s'ils regardent cette dénomination comme purement arbitraire, & s'ils n'en usent que pour se faire entendre en moins de paroles ... s'ils imitent la sage retenuë des Astronomes dans les noms divers, qu'ils donnent aux Etoiles, uniquement pour les distinguer, on n'a rien à leur dire ... Mais que d'un nom purement arbitraire ils se fassent un principe pour venir à la connoissance de la chose représentée, c'est, ajoûte-t-il, ce que la bonne critique ne leur passera jamais. "

Cependant c'est ce qu'ont fait jusqu'ici tous les Antiquaires, qui ont parlé de l'*Ascia*. Ils supposent tous que c'est-là le nom propre & naturel de la figure, dont il s'agit, tous veulent qu'elle soit rélative à l'inscription, & personne n'en a encore apporté de preu-

ves. Pour donner quelque forme à leur raisonnement, il faudroit montrer que dans les Monumens anciens les figures sont toujours rélatives aux paroles, & c'est ce qu'on ne fera jamais. Le Recueil de Gruter est rempli d'Inscriptions, où les figures, & l'*Ascia* même, ne sont ni amenées ni désignées par les paroles : y a-t-il une exception pour l'*Ascia*? C'est ce qu'il faut prouver : d'ailleurs, si ce terme n'est pas un nom arbitraire, il faut qu'il représente une chose, qui en Latin s'appelle *Ascia.*

Il est donc nécessaire. 1°. De fixer la signification primordiale de ce mot Latin. 2°. De montrer que la figure sépulcrale ressemble à l'instrument désigné par ce mot : & c'est ce qu'on n'a point encore fait d'une maniére, qui puisse contenter. *Ascia* dit Chorier, est une scie; la ressemblance des noms l'a trompé, & il n'est pas le seul. Le P. Oudin fait voir au contraire par tous les passages Latins, où se trouve *Ascia*, &

ſes dérivés, qu'il ſignifie une hâche. Théodore Marcile & quelques autres ont aſſûré qu'*Aſcia* étoit un poliſſoir de Marbrier. Marcile dit même qu'il faut être ſot pour en douter ; mais tous les ſages veulent des preuves, pour dépoſer un doute, & Marcile, ni aucun de ſes Partiſans n'en donnent aucune.

D'autres ont ſoutenu qu'*Aſcia* étoit une gache à remuer la chaux détrempée avec le ſable, pour en faire du mortier, & ils s'appuyent ſur un paſſage de Vitruve, qu'ils n'entendent point, & où notre Auteur fait voir clairement qu'il ne s'agit point de mortier. Il ajoûte, que quand Vitruve dit que pour connoître, ſi la chaux eſt bien éteinte & ſuffiſamment détrempée, *Sumatur Aſcia & quemadmodum materia dolatur, ſic cala in lacu macerata aſcietur :* Il parle viſiblement d'une hâche, telle que l'employent les Ouvriers en bois; comme fait auſſi Palladе, lorſqu'il dit *Aſcia calcem, quaſi lignum dolabis.* Gouthiere ſemble avoir cru, que Vitruve

désigne ici sous le nom d'*Ascia* la petite truelle, qui sert à coucher le mortier fin & le plâtre; mais il n'a pas fait attention que Vitruve nomme cette petite truelle *rutrum*, & qu'il n'est pas question dans le passage qu'on vient de citer, d'appliquer le mortier, mais de fondre & préparer la chaux; ce qui se devoit faire trois ans pour le moins, avant qu'on la mît en œuvre.

On a encore avancé qu'*Ascia* étoit un marteau de Maçon, * mais ce sentiment est fondé sur la fausse supposition qu'*Acisculus* est la même chose qu'*Asciolus* & vient d'*Ascia*, ce que le P. Oudin n'accorde pas. *Acisculus*, dit-il, est un marteau à maçonner, & vient du verbe *ago* comme *pasciculus*, qui se trouve dans Quintilien, est dérivé de *pago*, qui est le même que *pango* & *paciscor*. *Asciolus* au contraire est une erminette, ou un hachereau; il est dérivé d'*Ascia*. L'er-

* Journal de Trévoux 1715. Art. 60.

teur vient de Meursius, qui a mal corrigé le texte d'Isidore.

Enfin le P. Ménétrier, & l'Auteur de la Religion des Gaulois prétendent qu'*Ascia* doit signifier un instrument à remuer la terre, dans la vûë d'ériger des Sépultures. Notre Auteur met cette opinion & ses preuves dans tout leur jour, & paroît fort peu embarrassé à y répondre. Il fait observer que le proverbe Latin *ipse mihi asciam in crus impegi* convient autant à une hâche, qu'à un instrument propre à creuser la terre; qu'il en est de même d'un autre rapporté par Apulée, *me sponte asciam cruribus meis illidere compellis*, pour dire, vous exigez de moi une chose, qui tourne à mon désavantage, d'autant plus qu'au lieu d'*asciam illidere*, Cicéron a dit *infligere securim*: quand le Prophéte a dit, *in securi & asciâ dejecerunt eam*, il est bien plus naturel de l'entendre de la coignée & de la hâche, que d'une pic ou d'une houë, ou marre. Il prévient ensuite une ob-

jection, qu'on pourroit lui faire ſur ce que les Septante ſe ſont ſervis du terme Grec λαξευτηρίῳ, qu'on explique ordinairement d'un marteau de Maçon ; mais Heſychius remarque qu'en cet endroit ce terme doit s'entendre d'une pierre tranchante, dont l'uſage étoit commun en Egypte, & dont on faiſoit des hâches.

Quoique le P. Oudin eſtime que, ſi l'on doit juger de ce que la figure repréſente par le nom qu'elle porte, il faut croire, que toute figure nommée *Aſcia* par les Antiquaires, eſt une hâche, il ſe mocque néanmoins de ceux, qui veulent que toute figure nommée *Aſcia* par les Antiquaires ſoit une hâche, il ne faut en effet pour ſe convaincre du contraire, que jetter la vûë ſur celles qu'il a fait graver. Car il y en a, qui ne reſſemblent pas plus à une hache, que le plat du Barbier, que vit D. Quichotte, ne reſſembloit à l'armet de Membrin ; on ne peut pas même dire, ſelon lui, que ces figures ſoient des haches

d'armes Gauloiſes, ni des erminettes, & il le prouve, ce ſemble, fort bien. A plus forte raiſon peut-on s'aſſûrer qu'elles ne repréſentent, ni un poliſſoir de Marbrier, ni une hache à détremper le mortier, ni une truelle à coucher le plâtre; ni une pic de Pionnier, ni un marteau de Maçon, ni une marre de Vigneron, ni enfin une hache. Et qu'infere-t-il de-là? Que le mot *Aſcia*, des Inſcriptions Sépulcrales eſt pris arbitrairement; & par conſéquent que le mot de l'énigme n'avoit point encore été dit. Voyons ſi lui-même la trouvé.

Il ſuppoſe d'abord, que chacune des vingt-cinq premiéres figures, qu'il nous donne, eſt un *Aſcia* ſépulcrale, & pour éviter la confuſion, il les partage en deux claſſes. Il donne à celles de la premiére ſimplement le nom d'*Aſcia*. Celles de la ſeconde, qui ne comprend que les figures 16. 20. 22. 24. il les appelle *Aſcia* erminettes. Or il croit que l'*aſcia* ſimple eſt une Anchre; voilà ſon mot d'é-

nigme. Qu'on ne ſe prévienne point ſur ce que l'on n'eſt accoutumé à voir, que des ancres figurées à la moderne. Qu'on jette les yeux ſur les figures 27. & ſuivantes juſqu'à 40. qui ſont tirées de Gruter, de Bouteroüe & Scheffer ; on reconnoîtra ſans peine que ce ſont des ancres. La dix-ſeptiéme l'embarraſſe un peu plus, mais il la tient pour ſuſpecte. Il convient que ces ancres ne ſont pas toutes de la même figure, mais
» on ne ſera pas arrêté, dit-il,
» par quelques légeres différences,
» ſi l'on veut m'accorder que la
» pierre n'obéit pas toujours au
» ciſeau, & que tous les Ouvriers
» n'ont pas été des Scopas ou des
» Girardons. „

Mais à quoi bon mettre ſur un tombeau la figure d'une ancre? C'eſt que de tout tems l'ancre fut le ſymbole du repos & de la tranquillité, qui eſt la ſeule choſe, que les vivans ſouhaitaſſent aux Morts, & que la piété s'eſt toujours efforcée de leur procurer. Une preu-

ve que l'ancre étoit connuë des Gaulois à titre de ſymbole, c'eſt que nous avons de leurs Monnoyes, où elle eſt marquée, & ne peut l'être qu'à ce titre.

Le P. Oudin après avoir ainſi établi, que l'*Aſcia* ſépulcrale eſt une Ancre, & par conſéquent n'eſt pas ce que ſignifie proprement le mot *Aſcia*, paſſe à l'examen de l'Inſcription *ſub aſcia dedic.* Mais parce que la maniére de l'exprimer n'eſt pas uniforme, & que l'obſervation des verbes, que les Anciens y ont employés, peut contribuer à découvrir le ſens de la phraſe, il a jugé à propos de rapporter quelques unes de ces anciennes Epitaphes : l'une dit *ſub aſcia poſuit*, trois autres *ſub aſcia dedicavit*, une cinquiéme *ſub aſcia dicavit*, une ſixiéme *ſub aſcia dedicavit*, une ſeptiéme *ſub aſcia dedic*, une huitiéme *ſub aſc. D.* une neuviéme *ſub aſcia*, les trois ſuivantes *ſub aſcia dedicavit*. La treiziéme *S. A. D.* la quatorziéme *ſub aſcia dedicaverunt* &c. Théodore Marcile

prétend que par la faute des Ouvriers la même formule est quelquefois défigurée, & il produit une Inscription trouvée à Rome dans l'Eglise de S. Jean de Latran, qui porte *A. S. S. fecerunt dedicaverunt* au lieu de *S. As. fecer.* mais cette remarque, dit notre Auteur, ne détrompera pas ceux, qui regardent Marcile comme un Ecrivain peu exact, puisqu'il donne pour une Epitaphe l'Inscription d'un Autel érigé à Hercule, & à toutes les Divinités, par quelques Soldats, & à leurs frais. Ces trois lettres A. S. S. devant être lûës ainsi, *aram suo sumptu fec. dedic.*

Pour revenir à l'Inscription sépulcrale *sub ascia dedicavit*, il est étonnant combien peu s'accordent les Antiquaires dans la maniére de l'expliquer. Jean Pierius croit qu'il faut couper en deux le mot *dedi cavit*, & selon lui, ces mots ajoûtés à l'Epitaphe avertissent, que le défunt a pourvû à ce que l'Inscription ne fût jamais effacée. Le P. Oudin tâche de l'excuser

ſur ce que n'étant point ſorti d'Italie, il n'avoit jamais vû d'Epitaphe entiére. De toutes les explications, que rapporte notre Auteur, il en eſt peu, qu'il juge dignes d'être réfutées ſérieuſement. Comme rien n'eſt plus ordinaire que d'entendre citer le *rogum aſciâ ne polito* des douze Tables Romaines, quand il s'agit de l'*Aſcia* ſépulcrale; il s'applique un peu plus à prouver qu'il ne peut y avoir aucun rapport entre ces Tables & les Tombeaux Celtiques.

Saumaiſe veut que *opus ſub aſcia* ſoit la même choſe que *opus aſciatum*. Ainſi, ſelon ce Sçavant, *Homo ſub armis* c'eſt un Homme armé. *Statua ſub auro*, c'eſt une Statuë dorée; *Ara ſub aſcia*, c'eſt un cippe façonné; *Saxum ſub aſcia* c'eſt une pierre taillée: mais; dit notre Auteur, « quand on dit *Homo ſub* » *armis*, *Statua ſub auro*. L'or & » les armes ſe conſidérent com» me des modes ou formes acci» dentelles, à quoi l'Homme & la » Statuë ſervent comme de ſujets.

Il

» Il n'y a donc rien que de très-» juste dans ces expressions ; au » lieu que l'*Ascia* marquant l'instru-» ment, qui sert à l'Ouvrier pour » façonner sa matiére . . . l'ouvrage » n'est *sub ascia*, qu'autant qu'il est » entre les mains de l'Ouvrier : est-» il façonné, *asciatum* ? il n'est plus » *sub ascia* : bien loin donc que » *opus sub ascia* & *opus asciatum* soient » des termes sinonimes, ils sont » au contraire incompatibles. „

D'ailleurs ni Saumaise, ni aucun de ceux, dont le P. Oudin rapporte les conjectures, n'ont fait attention qu'ils ne fournissent aucune réponse à quiconque demandera, pourquoi on ne trouve cette formule qu'à la suite de quelques Epitaphes, & dans les Gaules seulement ? Le P. Ménétrier, qui a prévû la difficulté, a tâché de la soudre, & pour cela il propose deux sistêmes, dont on verra avec plaisir la réfutation, que nous ne pourrions bien faire entendre, qu'en copiant tout ce morceau. Ainsi nous y renvoyons le Lecteur.

Il s'agit dans le premier ſiſtême d'expliquer un Monument ſépulcrale, où notre Auteur ne voit qu'un Augure, qui cherche dans un foyer ſacré quelque preſage, & non pas, comme le P. Ménétrier, & après lui l'Auteur de la Religion des Gaulois le prétendent, un Mari, qui conſacre un Sépulcre.

Un ancien tombeau déterré à Lyon en 1714. fit naître un nouveau ſiſtême, dont on rendit compte dans nos Mémoires l'année ſuivante, & que nous avons déja cité dans cet Extrait. Suivant ce ſiſtême, *Aſcia*, eſt un marteau, que les Gaulois employoient comme un taliſman, pour rendre leurs tombeaux inviolables, ſe ſervant de quelque formules de conſécration & d'imprécation faites ſur l'*Aſcia*, qu'ils tenoient élevée audeſſus de ces Monumens, comme s'ils euſſent conjuré cet inſtrument de ne pas ſervir à la deſtruction d'un ouvrage, qu'il avoit contribué à conſtruire; mais l'Inventeur de

cet ingénieux ſiſtême n'a pas voulu faire attention, dit le P. Oudin, que jamais *Aſcia* ne fut un marteau, ni aucun inſtrument propre à conſtruire & à détruire un Monument de pierre.

Notre Auteur vient enfin à la ſignification propre du mot *Aſcia* dans les Inſcriptions ſépulcrales, & prétend qu'il eſt purement celtique, à la terminaiſon près, qui eſt Latine, *As*, que Lucain & Lactance nomment *Eſus*, étoit la grande Divinité des anciens Gaulois : *Eſus* & *As* n'étoient qu'un même mot, parce que les Gaulois prononçoient *Ais*, & les Romains lui avoient donné la terminaiſon Latine en *us*. Les Etruſques reconnoiſſoient le même Dieu, ſi on en croit Suetone & Heſichius, & ils les tenoient des Ombriens, Nation Gauloiſe, qui avoit peuplé l'Etrurie avant eux. Les Etruſques eux-mêmes y firent place aux Boyens &aux Lingoniens, autres Peuples Celtiques : auſſi la Langue de l'Etrurie avoit-elle beau-

coup de termes celtiques, & le P. Oudin en rapporte plusieurs.

César dit, que les Gaulois reconnoissoient Pluton pour leur Auteur; cette pensée ne seroit-elle point venuë, demande le Dissertateur, de ce que le nom *As*, dont ils se servoient pour signifier le Dieu Créateur, prononcé *Ais*, est le nom que les Grecs donnoient à Pluton? Quoiqu'il en soit, *As* en celtique signifie Dieu. *Sci* dans la même Langue signifie protection. *Scil* & *Scul*, Protecteur, *Shic* en Anglois veut dire, qui est en garde *Shield* protéger, *Scut* parmi les Cambriens signifioit la même chose. Notre ancien mot *Ecu*, sorte de Bouclier long, & le Latin *Scutum* viennent de la même source. L'Ecu étoit une piéce de l'armure Gauloise. Or je trouve, dit le P. Oudin, l'origine de ce mot dans la Langue Celtique, qui étoit formée & répandu dans la Grece, & dans toute l'Italie avec les Colonies Gauloises long-tems avant, que la Langue Romaine fût mê-

me au berceau : pourquoi chercher ailleurs ce que l'on trouve chez soi ?

Le mot *Ascia* composé de ces deux primitifs celtiques. *As* & *sci*, réunis sous la terminaison Latine, est donc la même chose que protection divine. Ainsi *dedicare tumulum sub ascia* c'est mettre un tombeau sous la protection didine, & voilà l'explication du mot de l'énigme. Avant que de voir de quelle maniére l'Auteur répond aux difficultez, qu'on lui peut faire, supposons d'abord son explication aussi naturelle, qu'elle le lui paroît. Les Druides, dit-il, ne regardoient la mort, que comme un passage d'une vie à une autre ; de-là le mépris des Gaulois pour la mort & pour les sépultures ; car, selon eux, non-seulement les ames, qu'ils croyoient immortelles, continuoient à vivre, mais elles étoient bien-tôt réunies à leurs corps, après qu'ils avoient été brûlés. Dans ce principe le tombeau n'étoit rien. Mais les Romains porterent dans les Gau-

les la Religion des Manes, qui rendoit les ſépulcres en quelque façon ſacrés & pour accoutumer doucement les Gaulois à voir faire des libations & des ſacrifices à l'ame du Défunt, que l'on croyoit diviniſée, & leur inſpirer du reſpect pour les tombeaux, qui ſervoient d'Autels à ces ſacrifices, ils y firent graver qu'ils étoient *ſub aſcia*. Ce mot d'autant plus intelligible pour les Gaulois, qu'il étoit celtique, mettoit un tombeau hors d'inſulte, en leur apprenant qu'il étoit ſous la ſauve garde du Dieu qu'ils adoroient. Ainſi cette formule *ſub aſcia dedic* n'étoit point une énigme pour eux; elle ne l'a été pour nous, que parce que nous ne comprenions point le ſens propre de l'*Aſcia* ſépulcrale & parce qu'*Aſcia* a une autre ſignification en Latin.

Ce n'eſt pas au reſte le ſeul exemple, qu'on trouve dans les Auteurs de la bonne latinité, de termes tirés du celtique; il y en a dans Virgile, & Servius, qui l'a

remarqué, en donne pour raison que Virgile étoit Gaulois d'origine. Dire que le terme d'*Ascia*, dans la signification qu'on lui donne ici, n'auroit pas été entendu dans la suite des Romains, accoûtumés à entendre par ce mot une hache, c'est se mocquer; étoit-il donc impossible à ceux, qui vivoient avec les Gaulois, d'apprendre la signification que des Romains eux-mêmes avoient donné à ce terme? Il falloit bien qu'ils en apprissent d'autres & qu'ils s'y accoutûmassent. Il n'est pas vrai non plus, selon notre Auteur, que ce mot celtique *Ascia* paroisse uniquement dans la formule, dont il s'agit; pour le prouver il entre dans quelques détails étimologiques, où il fait paroître beaucoup d'érudition.

Il examine ensuite en quel sens le verbe *dedicavit* se lioit avec *Ascia*, & il remarque d'abord que quelquefois au lieu de ce verbe on mettoit *posuit*, & quelquefois même le verbe étoit sousentendu. Il ajoûte

qu'encore que *dedicare* en quelques Inſcriptions marque une dédicace publique & ſolemnelle, on ne doit pas conclure qu'il ſignifiât la même choſe ſur un tombeau, parce que ce terme n'emporte pas toujours l'idée d'une conſécration ſolemnelle, & que ſelon les Loix Romaines, obſervées alors dans les Gaules, les tombeaux n'étoient pas conſacrés par les Pontifes. C'étoit bien des Autels, on y brûloit des parfums, on y faiſoit des libations, mais tout cela étoit au rang de ce que les Romains appelloient *ſacra privata*, dont chaque famille ſe faiſoit une eſpéce de Religion domeſtique.

Sur ce que la dédication emportoit l'aliénation de la choſe, ſur laquelle on l'appliquoit, notre Auteur convient à la vérité que livrer un terrein pour ſervir de ſépulcre, c'étoit renoncer au droit d'en diſpoſer à ſa volonté; mais il prétend que le Propriétaire pouvoit y retenir une place pour lui & pour quelques autres. Il obſerve encore que

dans une Inscription le Dédicateur ne pouvoit être que le Propriétaire du lieu, & il le prouve par une Inscription, où Domitiole fit dresser un tombeau à son Mari, mais où ses trois Fils sont marqués pour les Dédicateurs, parce que la propriété du terrein leur appartenoit, & non pas à la Mere. Cette explication nous paroît plus naturelle que celle de l'Auteur de la Religion des Gaulois, qui s'autorise de la même Inscription pour avancer, que des Femmes pouvoient bien eriger des tombeaux, mais non pas les consacrer *sub ascia*, & que pour cette consécration il falloit employer le ministére des Hommes. En effet il se trouve plus d'une Inscription, où une Femme seule est le nominatif du verbe *dedicavit.*

Souvent on ajoûtoit aux Epitaphes des Imprécations contre ceux, qui violoient les tombeaux, & Saumaise a cru que les dédications sans imprécations n'avoient aucune force. Notre Auteur n'est pas de

ſon avis, & prétend que l'imprécation n'ajoûtoit rien à la conſécration du tombeau, ſi ce n'eſt de la rendre plus notoire. Saumaiſe, ajoûte-t-il, a paru avoir confondu la conſécration des Statuës & des Taliſmans, qui ne ſe faiſoit que par des imprécations, avec celles des tombeaux.

Il ſe trouve des Inſcriptions, & le P. Oudin en cite quelques-unes, où *ſub aſcia dedicatum* ſignifioit peine d'amende, il prétend que cette ſeconde ſignification s'eſt conſervée plus long-tems que la premiere. Il paroît même attribuer à celles-là les figures, où l'on voit l'*Aſcia erminette*, qu'il diſtingue de l'*Aſcia* ſimple comme ſont les 16, 20. 22. 24. Enfin ſur ce qu'on lit dans la nouvelle édition du Gloſſaire de M. du Cange, *quod dixi fermo; aſciatam legem jungo ſuperioribus*; il dit que, ſi *aſciatam* n'eſt pas une abbréviation d'*aſſociatam*, on pourra dire avec les Amplificateurs du Gloſſaire que *lex aſciata* eſt le même que *lex inviolabilis*.

ce qui pourroit mieux se prouver dans son sistême que dans tout autre.

ARTICLE CV.

ESSAI DE PHYSIQUE. Par M. Pierre Van Musschenbroek Professeur de Philosophie & de Mathématiques à Utrecht. 2. *vol.* in-4°. *Traduits en François par M. Pierre Massuet, Docteur en Médecine à Leyden* 1739. *Suite de l'Article XCIV. au mois d'Octobre.*

C'Est la seule grosseur du Volume qui a partagé cet Ouvrage en deux Tomes. Nous avons parlé du premier Tome, c'est-à-dire, des premiers 26. Chapitres & des premiéres 500. Pages. Le second Tome commence à la 501. Page & va à près de 1000. en comptant tout. Le Chapitre 27. qui est ici le premier, traite *des propriétés communes de la Lumiére.* La finesse extrême des rayons se prouve par la facilité qu'on a de voir un

grand terrain, un grand eſpace, & par conſéquent une grande multitude de corps diſtincts, au travers d'un très-petit trou, fait dans une carte avec l'aiguille la plus fine.

Malgré cela, l'Auteur ſuppoſe ſans preſque l'énoncer, bien loin de le prouver, que la lumiére ſort par émiſſion des corps lumineux : il ne craint point qu'une infinité de flâmes légeres croiſées de tous les ſens dans tous leurs points, ſe confondent ou altérent le moins du monde la droiture invariable, & la pureté parfaite de leurs rayons. Au lieu de prouver que la lumiére ſe fait par émiſſion, l'Auteur & en général Meſſieurs les Newtonniens s'attachent à prouver uniquement, que les rayons ont un mouvement rapide. Ce qui peut bien dire quelque choſe contre l'aſſertion rigoureuſe de Deſcartes en faveur de l'inſtantanéité du mouvement de la lumiére, mais ne dit rien contre la propagation ſucceſſive par des rayons toujours étendus en tous ſens, depuis chaque

point jusqu'à chaque point du Ciel, & de l'Univers. Sur quoi nous faisons une réfléxion, que la lecture des nouveaux Philosophes nous paroît bien justifier: que ce n'est pas pour avoir reconnu l'erreur du sistême Cartésien, qu'on le refute avec tant d'acharnement, mais uniquement parce qu'on ne le connoît plus, & que bien de ses Disciples mêmes le représentent assez mal, par des hipotheses dont ils le chargent avec excès. On ne lit plus les sources, & la Philosophie est bien sur le déclin. Car Newton même n'est guéres lû: aussi est-il vrai qu'il n'est pas trop lisible, avec sa triple Géométrie & ses calculs.

Suivant le calcul de M. Musschenborëk, la vitesse de la lumiére est plus d'un million de fois plus grande, que celle d'un boulet de Canon. Ce sage & sçavant Auteur avouë qu'il ne connoît pas la cause de l'émission de la lumiére, & si c'est par attraction ou par impulsion qu'elle est lancée. En général les Cartésiens ne sont pas si modestes,

& ils ſçavent un peu trop toutes ces choſes. Il faut pourtant avouer que leur maniére de Philoſopher, qui eſt en général fort ſimple & fort naturelle, leur laiſſe aſſez entrevoir l'à-peu-près de la plûpart des Phénomenes.

Chapitre 26. de la Réfraction de la Lumiére. Elle eſt ici attribuée à l'attraction ſelon la maniére Newtonnienne; maniére qui ne devroit pourtant avoir lieu, que dans le cas, où les principes de la Méchanique en défaut n'en fourniroient point d'autre. Deſcartes ne s'étoit tiré de-là que par une hipothéſe, qui avoit au moins l'avantage d'être ingénieuſe, naturelle, claire & Méchanique, l'attraction eſt ténébreuſe & occulte, ſans aucune Analogie avec la réfraction des corps ſenſibles. Il y a près de 20. ans, qu'il parut dans nos Mémoires une Démonſtration Phyſico-Mathématique de ce Phénomene, laquelle pourroit bien être la vraye, n'étant point trop hipothétique & étant extrêmement analogue

aux loix de la réfraction des corps grossiers.

Chapitre 29. Des Rayons qui tombent sur des surfaces planes & sphériques qui les rompent. C'est ici une Dioptrique abrégée, mais toute Mathématique. Le Chapitre 30. en est une continuation sous ce titre, *de la lumiére qui passe de l'air dans le verre, & ensuite du verre dans l'air.*

Le 31. Chapitre traitant *de la différente réfrangibilité des rayons & de leurs couleurs*, est plus Physique, c'est-à-dire plus expérimental. Car le Newtonianisme roule, sans presqu'aucun milieu, de l'expérience à la Géométrie, & de la Géométrie à l'expérience, ce qui est bien, pourvû qu'il n'excluë pas la Physique qui doit tenir ce juste milieu, empruntant de ces deux extrémités, tout ce qui peut lui donner la certitude & la vérité dont elle est capable, jusqu'à un certain point.

L'Auteur refute fort bien le tournoyement des globules par le-

quel Descartes prétendoit expliquer les couleurs. Il y a long-tems que les Cartésiens eux-mêmes l'avoient refuté. Tout ce Chapitre contient un abrégé des Expériences dont M. Newton a rempli son Optique.

Le 32. Chapitre donne une *Description de l'œil*, qui est fort sçavante & d'après les bons Auteurs *Bartholin*, *Verheyen*, *Eustachius &c.* Le 33. Chapitre traite *de la lumiére qui traverse les humeurs de l'œil & de la vision*. Sur l'article de la distance des objets sur lequel un Auteur moderne fort ingénieux a cru trouver la Géométrie en défaut, M. Musschenbroek recueille fort bien les 4. ou 5. raisons qui nous en font juger 1°. Les angles visuels. 2°. Les connoissances antérieures des choses. 3°. L'expérience 4°. La confusion ou la netteté de l'objet &c.

Le 34. Chapitre est intitulé *de la Dioptrique*: il en traite en effet, après en avoir traité cependant dans le 29. Chapitre & les autres qui

précédent. Le 35. eſt intitulé *de la Catoptrique* ou de la lumiére réfléchie par des Miroirs, comme la Dioptrique traite de la lumiére tranſmiſe au travers des Lunetes, & rompuë ou *réfractée* dans ſon paſſage de l'air dans le verre & du verre dans l'air.

A ce ſujet, l'Auteur parle ainſi. » Le grand Philoſophe Newton a » trouvé & démontré fort au long, » que la réfléxion de la lumiére » ne ſe fait pas, parce que la lu» miére tombe ſur les parties ſo» lides des corps, d'où elle rébon» dit enſuite ; mais parce qu'il ſort » des corps une certaine vertu ré» pulſive, laquelle agit à quelque » diſtance du corps, & renvoye » les rayons qui ſont portés contre » elle, avant qu'ils touchent le corps. » Cette doctrine, *ajoûte l'Auteur*, » eſt tout-à-fait ſurprenante & in» concevable, & mérite par conſé» quent toute notre attention. „

L'Auteur eſt de bonne foi, d'avouer que cette doctrine eſt *inconcevable & ſurprenante* : mais après

cet aveu dont tout le monde ſent la néceſſité, on eſt ſurpris de lui voir conclure, qu'une pareille doctrine mérite toute ſon attention. N'eſt-ce pas chercher à s'entêter à force de travail & de ſcience; d'une choſe dont le ſeul expoſé & le ſimple bon ſens nous découvrent l'erreur; & l'ont découverte à tout ce qu'il y a eu de bons Philoſophes depuis près de 100. années? *Une vertu répulſive*, mérite-t-elle la moindre attention? Et peut-on ſérieuſement chercher à la ſubſtituer à l'impénétrabilité des corps, qui fait rebondir la lumiére, comme elle fait rebondir les autres corps groſſiers.

Le 36. Chapitre traite de l'*air*. On eſt agréablement ſurpris de voir l'Auteur attribuer la ſuſpenſion du Mercure ou de l'eau dans les Pompes, dans les Syphons & ailleurs à la péſanteur de l'air. Car cette découverte du ſiécle précédent, qui a été ſi vantée & regardée comme ſi importante, ſuccombe & céde la place au vuide

& à l'attraction des Newtoniens ; comme s'il étoit plus évident qu'il y a une attraction, qu'il ne l'est que l'air est pesant, ou que sa pesanteur cause tous les Phénomenes attribués anciennement à l'horreur du vuide. Des Cartésiens mêmes se laissent imposer sur l'article par les Newtoniens, & trouvent dans les hipothéses de ressource, une explication des suspensions en question ; ne voyant pas que la pesenteur de l'air en devient tout-à-fait équivoque, ou qu'on se trouve par-là réduit à ne la prouver que par la seule raison, que l'air est un corps, ce qui suffit aux Disciples de Newton, & ne devroit point suffire à ceux de Descartes, ni à aucune espéce de vrais Physiciens.

M. Musschenbroek se passe cependant de la pesanteur de l'air, pour expliquer le Phénomene du Mercure purgé, qui se soutient plus haut que le Mercure non purgé. Les Physiciens raisonnables l'expliquent par une moindre fluidité du Mercure purgé d'air, & par

une plus grande adhérence de ses parties entr'elles & avec le verre. C'est cette adhérence que notre Auteur explique par son attraction. Car il faut bien que tous les Phénomenes s'en ressentent, dès qu'on l'érige en loi générale de la nature.

Après la pesanteur de l'air, l'Auteur traite aussi fort au long son élasticité : il cite M. Hales comme ayant réduit l'air à un volume 1838. plus petit que son volume ordinaire, ce qui le rendoit deux fois plus pesant que l'eau. Voilà de ces expériences merveilleuses, mais un peu suspectes dont M. Hales est tout plein. On croit que tout est prouvé parmi Messieurs les Newtoniens lorsqu'ils peuvent citer en preuve quelque trait, revêtu du beau nom d'Expérience ; on ne doit pas plus s'y fier qu'aux hipothéses Cartésiennes ; parce qu'en effet la plûpart de ces Expériences singuliéres, compliquées & Chymiques, ne sont que des hipothéses.

M. Muſſchenbroek n'omet dans cet article de l'élaſticité de l'air aucunes des Machines curieuſes, Fontaines, Jets d'eau, Pompes, Arquebuſes à vent, Syphons &c. qui en dépendent. On avoit juſqu'ici diſtingué ces merveilles, de la Phyſique raiſonnée dont elles ſont l'appui & ſouvent l'effet & le réſultat. Et l'on avoit ſoin d'en faire des recueils à part, comme étoit celui de M. Poliniére, qui ſe trouve déſormais n'avoir fait, contre ſon intention, qu'un Livre de pure Phyſique. Il eſt ici cité ſous ce titre, & déſormais un Cours, un Livre, un Traité d'Expériences eſt un Cours, un Livre, un Traité de bonne Phyſique. La curioſité prenant tout-à-fait la place de l'étude, & les yeux & tous les ſens celle de l'eſprit & du raiſonnement.

Le 37. Chapitre traite *du ſon.* Le 38. *des Météores de l'air en général.* L'Auteur fait d'abord un grand détail des vapeurs & des exhalaiſons, qui s'élevent ſans ceſſe de la Terre, ſoit des Mers, ſoit

des Mines, soit des Riviéres, des Lacs, des Etangs, des Marais, des Animaux, des Plantes &c. Il recherche ensuite la cause de cette élevation des vapeurs : c'est le feu, c'est la chaleur, c'est le vent, ce sont mille causes de détail, sans y oublier l'attraction : d'autres diroient la répulsion qui pourroit bien être l'unique. Car des corps en mouvement dans une espace resserré, se poussent, se repoussent & se chassent dans un espace plus étendu lorsqu'il est ouvert, comme l'air l'est au tour des corps terrestres.

Le 39. Chapitre roule sur *les Méteores aqueux*, c'est-à-dire, sur les *brouillards*, sur les *nuées* qui sont des brouillards un peu élevés dans l'atmosphere ; sur la *rosée* dont l'article a plû à l'Auteur qui l'a traité fort amplement & bien ; sur la pluye ; sur le *givre ou frimas*, la grêle, la néige &c. & enfin sur *l'Arc-en-Ciel*, que l'Auteur traite sçavamment d'après M. Newton par un calcul d'angles, qui n'est pourtant dû dans sa premiére idée qu'à

Descartes, avec quelque affectation que les Newtonniens le raportent à *Antoine de Dominis* pour en dépouiller l'Auteur François, seul objet jusqu'ici de leur noble émulation Philosophique : suit l'application de la même doctrine aux Couronnes, Halos, Parhélies, Paraselenes, Verges &c.

Chapitre 40. *des Méteores ignés.* Ces Méteores sont les Aurores Boréales, les Eclairs, les Tonneres, les Foudres. M. Musschenbroek convient que la cause de l'Aurore Boréale n'est point trouvée jusqu'ici, malgré tout ce qu'en ont écrit une foule de sçavans Auteurs ; & il insiste sur la principale difficulté, qui vient de la position septentrionnale de ce Phénomene.

Pour ce qui est de la Foudre, il ne doute pas que le souffre n'en soit la matiére principale, sans en exclure bien d'autres matiéres, qu'il n'entreprend pas de déterminer. C'est assez la maniére de l'Auteur de s'arrêter peu aux causes & à l'explication des Phéno-

menes & d'insister beaucoup en revanche sur les Phénomenes mêmes, dont il rapporte toujours des listes fort abondantes; sans parler de la Géométrie & du calcul, pour peu que la matiére en soit susceptible, & que quelque Auteur Géometre s'y soit exercé.

Chapitre 41. *Des Vents.* Après avoir donné la liste des vents généraux qui regnent dans les diverses Mers & les autres parties de la Terre, notre Auteur les attribuë en général au Soleil & à la figure ovale de l'atmosphére; car il croit la terre exhaussée à l'équateur par l'effort *centrifuge* ou plûtôt *axifuge* de son mouvement diurne. Les vents particuliers de Mer & de Terre; il les attribuë aux diverses déterminations, que les diverses positions des Mers & des Terres donnent à l'action du Soleil, qui échaufe l'atmosphére. Il ne laisse pas cependant de reconnoître une infinité de vents particuliers, qui viennent évidemment des entrailles de la terre, des feux souterrains,

ſouterrains, & des fermentations mêmes que mille terres marécageuſes ne ceſſent d'exciter.

Il fait mention de bien des Antres, & des Cavernes d'où il ſort des vents continuels intercalaires ou accidentels. M. Scheutzer a découvert en Suiſſe pluſieurs Cavernes de cette nature, dans le Canton de Lucerne, proche du Lac des 4. Villes Foreſtieres; proche de Krug & ſur le Mont Pilate, proche de Drachenmat; dans le Canton de Schuiz, dans celui d'Underval, dans Glaris, dans Appenzel & ailleurs. Le Royaume de Naples & vingt autres quartiers de l'Italie ont des Antres pareils. Les Mines d'Allemagne, les Salines de Pologne donnent auſſi des vents, ſouvent fort impétueux. Il en ſort quelquefois de terribles du Lac *Vetter* en Suéde, & de plus fréquens & plus terribles encore de la Mer des Indes, de la Chine, du Japon, & de bien d'autres Mers. On en voit encore ſortir du Lac de Ge-

nêve, & quelquefois de la Garonne près de Bordeaux, & de bien d'autres endroits terrestres & aqueux de la France.

Suit la Table, & après la Table une Description de nouvelles sortes de Machines pneumatiques tant doubles que simples, avec un Recueil de plusieurs Expériences curieuses & instructives, que l'on peut faire avec ces Machines. Cette Description est de M. Jean Van Musschenbroek, qui fait lui-même ces Pompes à Leyden. La Machine double en question est de l'invention du fameux Sgravesande. Elle est fort composée, aussi a-t-elle bien des avantages à proportion. Les Expériences dont la Description de cette Machine est suivie, n'ont absolument rien de nouveau. Elles établissent le ressort & la pesanteur de l'air, & quelques autres faits assez connus, sur la nécessité de la respiration de l'air pour les animaux &c.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE CVI.

ALLEMAGNE

DE LEIPSIK.

DE DEGLUTITIONE Naturali & Præpostera, Dissertatio Inauguralis &c. Lipsiæ, Litteris Jo. Christiani Langenhemii, in-4°. *pag.* 56.

LA déglutition naturelle est celle qui se fait ordinairement, lorsque les alimens que nous prenons, solides ou liquides passent sans peine & sans embarras jusqu'à l'estomac. Celle que l'Auteur appelle *præpostera*, arrive lorsque quelque accident les arrête, ou les empêche de couler facilement par la

voye ordinaire, de la bouche, dans le Pharinx, & de l'Œſophage dans l'eſtomac. La premiére, tout ſimple, tout naturelle qu'elle eſt, dépend néanmoins d'un ſi grand nombre de parties, de mouvemens & de fonctions de ces parties, qu'un Anatomiſte qui veut entrer dans le détail, comme à fait M. *Walther*, Doyen de la Faculté de Médecine à *Leipſck*, ne peut-être entendu que de ceux qui ont une connoiſſance aſſez exacte de tout ce qui concourt à l'action de la déglutition. L'explication de la ſeconde, qui ſuppoſe cette connoiſſance générale & préliminaire, en demande encore d'autres réſervées aux gens du Métier. Il nous faudroit un Commentaire perpétuel, & un Dictionnaire Anatomique, pour mettre cette Diſſertation à la portée du plus grand nombre de nos Lecteurs. Auſſi n'a-t-elle été faite que pour être ſoumiſe au jugement des Maîtres de l'Art.

Nous pouvons en dire à-peu-près autant de la petite Diſſerta-

tion jointe à celle-ci, & qui y a rapport. Elle eſt de M. *Jean-Zacharie Platner* Vicechancelier de l'Univerſité de *Leipſck*. L'Auteur y explique les mouvemens & les uſages du Muſcle Digaſtrique de la Machoire inférieure. Il y rapporte les ſentimens des anciens & des nouveaux Anatomiſtes, & renvoye ſur-tout à M. *Winſlovv*, *quo nemo*, dit-il, *ingenioſior fuit in Muſculorum motibus explicandis, quos longe frequentius à noſtra intelligentia ſenſuque disjunctos eſſe novimus.*

Les Diſſertations ſuivantes viennent encore de *Leipſck*. La premiére *de Vomitu*, a été propoſée par M. *Michel Morgenbeſſer. Leipſiæ.* 1738. in-4°.

La Diſſertation précédente *de Deglutitione* épargne à l'Auteur de celle-ci un long détail Anatomique des parties, qui concourent au vomiſſement. Il ſe borne donc à la deſcription de l'Eſtomac, ou de l'Œſophage, du Ventricule, du Diaphragme, des Muſcles de l'*Abdomen*, de la compoſition, &

de l'uſage de ces organes, & de la part qu'ils ont à l'action du vomiſſement. Après tant de célébres Auteurs, ſçavans, exacts, expérimentés, qui ont pénétré ſi avant dans la ſtructure la plus intime du corps humain, ce ſeroit bien la faute de ceux qui écrivent ſur cette matiére, s'ils ne nous donnoient pas les recherches les plus curieuſes & les plus ſûres. On en rapporte ici ce que le ſujet ſemble demander.

Après ces explications, M. *Morgenbeſſer* expoſe les divers ſentimens des Médecins ſur la cauſe immédiate efficiente du vomiſſement, & les réduit à trois. Les uns, dit-il, l'attribuent uniquement à l'action du Ventricule, qui par un mouvement périſtaltique inverſe, ou à contre ſens, repouſſe vers les parties ſupérieures les matiéres contenuës dans l'Eſtomac. D'autres y employent le mouvement du Diaphragme, & l'effort des Muſcles du bas-ventre. Les derniers enfin, pour expliquer toutes les

difficultés, & satisfaire à tous les cas, joignent toutes ces causes ensemble ; & c'est pour ce sentiment que M. *Morgenbesser* se déclare, après avoir discuté, pesé, & réfuté les raisons des autres opinions prises séparément. Il explique ensuite tout ce qui a rapport au vomissement, le bien & le mal qui en peut arriver, & préscrit le régime qu'il faut observer, pour en éviter les inconvéniens.

Suit une Dissertation de M. *Walther*, Conseiller Aulique, premier Médecin du Roi, & Doyen de la Faculté de Médecine de *Leipsck*, sur l'Aneurisme.

Enfin ce Recueil finit par une Lettre de M. *Chrétien Gottlieb Ludvvig*, Docteur en Philosophie & en Médecine, à M. *Michel Morgenbesser*, sur le Mal de Mer, *de Vomitu navigantium.* Ce mal, dit l'Auteur, qui l'avoit éprouvé, consiste dans un étourdissement suivi d'ordinaire de vomissement, avec une douleur de tête très-vive, & un peu de fiévre. Il l'attribuë en général au

trouble extraordinaire dont les eſprits animaux ſont agités par le mouvement du vaiſſeau, & par le tournoiement apparent des objets qui nous environnent, dont il excite la ſenſation. Telle eſt la cauſe immédiate & déterminante. Mais comment cette impreſſion faite ſur l'organe de la vûë ſe communique-t-elle au ventricule, & comment provoque-t-elle le vomiſſement ? C'eſt ce que l'Auteur explique par la liaiſon & la dépendance qu'ont entr'eux les nerfs de ces parties, ſuivant la doctrine de M. *Winſlovv* qu'il ſuit, & qu'il cite ſeul pour ce détail. Il y a encore d'autres cauſes plus éloignées, priſes du tempéramment & de la diſpoſition de ceux qui ſont attaqués de ce mal, de la Pléthore, de la nature des alimens, de la vie qu'on mene dans un Vaiſſeau &c. Sans parler de quelques cauſes occaſionnelles, & particuliéres que l'Auteur n'a pas oubliées.

Quant aux Remédes, M. *Ludvuig* conſeille le repos, le ſommeil,

& ensuite un peu d'exercice, la diéte, l'usage modéré du biscuit; avec de bon vin rouge &c. Il préfere ce régime aux Remédes que fournit la Pharmacie.

DE GENEVE.

Friderici Hoffmanni *Consiliarii Regis Borussiæ Intimi, & Archiatri, Professoris Medicinæ Primarii, Opera omnia Physico-Medica, denuo revisa, correcta & aucta. Quibus continentur Doctrinæ Solidis principiis Physico-Mechanicis & Anatomicis, atque etiam observationibus Clinico-Practicis superstructæ. Methodo facili ac demonstrativa deductæ, ac per experientiam LVI. annorum stabilitæ; cum Præfactione Auctoris, de differente Medicinæ & Medicorum statu atque conditione, & Criteriis boni ac periti Medici. In sex Tomos* in-folio *distributa.* Genevæ, *Apud fratres de Tournes* 1740.

Les freres *de Tournes*, Libraires de *Genéve*, ayant demandé à M. *Hoffman* une nouvelle édition de

tous ses Ouvrages déja imprimés, augmentée de ceux qui n'ont pas encore paru, ce célebre Médecin, malgré son âge & ses occupations, s'est appliqué à les revoir, à les corriger, à les remettre en un meilleur ordre. C'est le fruit de cinquante six années de travail & d'expérience. On les redemandoit en *France*, en *Espagne*, en *Portugal*. Les premiéres éditions n'étoient point correctes, & en particulier *la Médecine Systématique* imprimée à *Bâle* & à *Venise*, contre l'intention de l'Auteur, est si remplie de fautes, qu'en plusieurs endroits, à peine peut-on l'entendre. On trouvera dans cette nouvelle édition les Dissertations déja réimprimées à *Leyde* & à *Ulme*, & de plus dix autres, qui n'ont point encore vû le jour, & qui roulent sur des sujets importans. Dans la Préface je fais voir, dit M. *Hoffman*, la différence qu'il y a entre un Médecin habile, & guidé par la raison, & celui qui sans principes vrais &

solides, n'a pour régle que l'expérience. Par-là on connoîtra ce qui m'a engagé à réduire en sistême raisonné, suivant une méthode démonstrative, un art tout divin, dont je fais connoître le premier la grandeur & la dignité, ignorée jusqu'ici de la plûpart des hommes.

Reste à donner le détail des matiéres contenuës dans ces six volumes. Le voici tel qu'il a été publié.

Conspectus generalis contentorum in hisce Voluminibus.

Tomus primus.

Medicina rationalis sistematica, septem tomis antea edita, nunc verò octavo, sive supplemento aucta quorum agit

I. *De Philosophia corporis humani vivi & sani.*

II. *De Philosophiâ corporis humani morbosi.*

III. *De Vera Therapiæ funda-*

mentis, medendi methodo & selectissimis remediis.

Tomus secundus.

IV. *De omnis generis febribus.*
V. *De Hæmorrhagiis & doloribus.*

Tomus tertius.

VI. *De Morbis spasmodicis & convulsivis.*
VII. *De Morbis ex viscerum tabe, partiumque solidarum atonia provenientibus.*
VIII. *De Scorbuto. De Sphacelo à causâ internâ. De Purpurâ Scorbuticâ. De Lue vereneâ. De Morbis subcutaneis Pustulosis. De Humoribus & Ulceribus malignis. De Morbis infantum.*

Tomus quartus.

Consultationum & Responsorum Medicorum Centuriæ tres.
I. *De Morbis Capitis & Pectoris.*
II. & III. *De Morbis abdominis.*

des Sciences & des beaux Arts. 1461 *& artuum externorum. Observationes Physico-Chymicæ selectiores. Dissertationum Physico-Chymicarum Trias quarum*

I. *De generatione salium.*

II. *De Analysi Chymico-Medicâ Reguli Antimonii Mercurialis.*

III. *De Mercurio & Medicamentis Mercurialibus selectis.*

Tomus quintus.

I. *Opuscula Physica varii argumenti.*

XIII. Dissert.

II. *Opuscula de Aquis mineralibus, earumque salutari virtute.*

XIV. Dissert.

III. *Opuscula Diætica.*

XVII. Dissert.

Tomus sextus.

IV. *Opuscula Medica de remediorum efficacia, facultatibus & viribus.*

XIII. Dissert.

V. *Opuscula Pathologico-Practicæ varii argumenti.*

XX. Differt.

VI. *Opuscula Medico-Practica, quæ curam morborum, medendi methodum, nec non circonspectum usum spectant.*

XI. Differt.

FRANCE

DE PARIS.

Discours prononcés au Parlement de Provence, *par un de Messieurs les Avocats Généraux. Tome premier. A* Paris, *chez* Quillau, *ruë* Gallande 1739. in-12.

Trois sortes de Discours composent ce premier volume, & nous font souhaiter que l'Auteur donne incessamment au Public tout ce qu'il a composé en ce genre. Les premiers roulent sur des Causes embrouillées, où les intérêts divers, & les passions des Parties tâchent d'obscurcir la vérité, & d'en dérober la connoissance aux Juges. Le sçavant Magistrat la dévoile avec une pénétration à qui rien

n'échappe, & donne son avis, toujours dirigé par des lumiéres sûres, & par l'équité même. Les autres sont ou des Réquisitoires contre des Ouvrages dangereux, ou des Discours prononcés à l'ouverture du Parlement. Tous nous paroissent d'excellens modeles, chacun dans son genre. Les bornes de ce volume ne nous permettent pas d'en donner présentement une idée plus détaillée.

On trouve chez *de Bure* l'aîné, Quay des Augustins, à S. *Paul*, une nouvelle édition du *Pontifical Romain*, imprimé à *Bruxelles*. Par *George Fricx*, en trois volumes *in*-8°. par les soins du Cardinal *Annibal Albani*. Ce Prélat a cru cette forme plus commode pour l'usage ordinaire, & a destiné cette édition particuliérement à l'usage de la Basilique du *Vatican*, dont il est Archiprêtre. Les figures qui représentent les cérémonies du *Pontifical* sont de *Rich. Van Orley*, Peintre célebre. A la tête du premier volume on voit un Poëme Latin de

plus de 180. vers, qui décrit fort bien toutes ces cérémonies, & qui mérite d'être lû.

M. *le Roy* du College *Mazarin* ne perd point d'occasion de signaler son zéle, aux évenemens qui intéressent la *France*. Son Epithalame au sujet du Mariage de Madame *Louise-Elizabeth* de *France*, avec l'Infant Dom *Philippe*, en est une nouvelle preuve. Cette Piéce confirme l'idée que les autres ont donnée du goût & de la capacité de l'Auteur.

Programme de l'Académie Royale des Belles Lettres, Sciences & Arts de Bourdeaux.

L'Académie propose à tous les Sçavans de l'Europe, un prix fondé à perpétuité par feu M. le Duc DE LA FORCE. C'est une Médaille d'Or de la valeur de trois cens livres.

On en doit distribuer deux le 25. Août 1740. Un de ces Prix est destiné à celui qui expliquera avec le plus d'évidence & de solidité *la cause de la Fertilité des Terres*. Sujet

déja proposé; mais qu'on s'est déterminé à publier de nouveau, pour donner aux Physiciens le tems d'apuyer leurs recherches d'un plus grand nombre d'observations & d'expériences. L'autre prix est destiné à celui qui donnera le sistême le plus probable sur l'*Origine des Fontaines & des Riviéres.*

Les Dissertations ne seront reçûës pour le concours, que jusqu'au premier du mois de Mai prochain. Elles peuvent être en François ou en Latin : on demande qu'elles soient écrites en caractéres bien lisibles.

Pour donner aux Auteurs le tems nécessaire à la perfection de leurs Ouvrages, on les avertit que le sujet du prix de l'année suivante 1741. sera la cause physique *de la couleur des Négres, de la qualité de leurs cheveux, & de la dégénération de l'un & de l'autre.*

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté, la même Sentence, avec son nom,

son adresse, & ses qualitez, d'une façon qui ne puisse pas former d'équivoque.

Les Paquets seront affranchis de Port, & adressez à M. Sarrau, *Sécretaire de l'Académie, ruë de Gourgues; ou au sieur* Brun, *Imprimeur, Aggrégé de l'Académie, ruë Saint Jâmes.*

Le Prix de cette année sur la cause *de la chaleur & de la froideur des Eaux Minerales* a été remporté par le R. P. Antoine Cavalery, de la Compagnie de Jesus, à Toulouse.

Le R. P. Bertier, de l'Oratoire Professeur de Philosophie au Mans, a remporté le Prix sur la question *si l'air de la respiration passe dans le Sang.*

A Bordeaux, le 25. *Août* 1739.

M. l'Abbé *de Moliéres* vient de donner le quatriéme & dernier volume de ses *Leçons de Physique.* Il y traite de l'Astronomine, du choc des corps, du son, de la lumiére & des

couleurs, & finit par une Démonstration nouvelle de l'Existence de Dieu, qui est le but, le fruit & le résultat de toute sa Philosophie. Elle est trop célebre, pour que nous ayons rien à ajoûter à l'annonce de cette derniére Partie. Le compte que nous en rendrons en fera connoître le détail. Nous avons déja parlé de la premiére Partie, qui regarde l'Astronomie.

Manuale Medicorum, seu Promptuarium Hippocratis, *Aphorismorum, Prænotionum, Prædictionum, & Coacarum, secundum propriam morborum omnium nomenclaturam alphabetico digestum ordine, jam olim editum à D.* Hor. Bicaissio, *M. D. & Prof. Pr. Aq. De novo recollectum, plurimis novis accessionibus auctum, & insignioribus* Aurelii Cornelii Celsi *sententiis locupletatum, A M.* Henrico Guyot Flexico-Andégavensi, *Doctore Regente Medico* Parisiensi. Lutetiæ-Parisiorum, *apud* Quillau, *Facultat. Med. Typographum &c.* 1739. *vol.* in-12. *pages* 386.

Ce Livre avoit déja été imprimé autrefois, à *Londres* en 1659. *in*-24. & à *Genêve* en 1660. *in*-12. M. *Guyot*, attaché à la Méthode des Anciens, des Grecs, & ſurtout du grand *Hippocrate*, le Pere, ou le Prince de la Médecine, c'eſt-à-dire, à la pratique fondée ſur l'expérience, ſur les obſervations, a cru ne pouvoir rien faire de plus utile que d'en multiplier les exemplaires & l'uſage, par une nouvelle édition. Il l'a augmentée de pluſieurs régles ou principes tirés de la même ſource, & des ſentences les plus importantes du célebre Médecin *Celſe*, ſurnommé l'*Hippocrate Latin*. Ce Recueil doit être regardé comme le guide, & en quelque ſorte, comme le code de la Médecine, pour en diriger la pratique. Les anciens Médecins dit le nouvel Editeur, ſimples & précis, alloient droit au fait; ils étudioient la nature, & la ſuivoient, peu curieux d'accréditer leur profeſſion par de beaux diſcours qui ne guériſſent de rien: & il ap-

puye cette réflexion du témoignage de *Celse*. Quoi donc, s'objecte-t-il ; faudra-t-il absolument renoncer aux sistêmes ? Non sans doute : mais les sistêmes doivent s'acommoder à la nature, & non la nature aux sistêmes. Le mépris d'une régle si sage, ajoûte-t-il, a rendu la Médecine babillarde, pour étaler à contre-tems les chiméres d'une Physique plus spécieuse que solide. *Quam (Medicinam) malè garrulam reddiderunt Physices plus æquo lascivientis & evagantis commenta.* Loin de nous, continuë-t-il, ceux qui donnent leurs idées, leurs vains raisonnemens, & leurs paroles, pour les vrais principes & les fondemens de l'Art. Il n'y a point de Médecin judicieux & habile, qui ne souscrive à ce discours. Aussi le Livre a-t-il été approuvé par quatre Docteurs de la Faculté, comme *très-utile aux Etudians, & très-digne de revoir le jour.*

L'Auteur donne à la fin du volume un Abrégé de la vie d'*Hippocrate*, tiré de *Soranus.*

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1739.

Art. XCIX. Suite des Œuvres de M. l'Abbé *Nadal*. 2285

Art. C. Lettres d'un Théologien Réformé &c. (M. de la *Chapelle*.) 2322

Art. CI. Lettres Edifiantes & Curieuſes, écrites des Miſſions Etrangeres &c. 2350

Art. CII. De l'Inſtitut des Carmélites Réformées par Ste. Théreſe. 2387

Art. CIII. Eloge du P. *Vaniere*, de la C. de J. 2403

Art. CIV. Diſſertation critique ſur l'Aſcia ſépulcrale des Anciens. 2412

Art. CV. Eſſai de Phyſique, par M. *Pierre Van Muſſchenbroek* 2435

Art. CXVI. Nouvelles Littéraires. 2451

Fin de la Table.

Errata pour le mois d'Octobre 1739.

PAge 2103 Lig. 21. à leur exemple des Empereurs *lis.* à l'exemple.

2114 lig. 27. un autre à la lumiére, *ôtés*, à.

2190 lig. 8. qui nous ont paru, *ôtés*, nous.

2193 lig. 1. prouvé, *lis.* procuré

2200 lig. 17. l'Edilité curale, *lis.* l'Edilité-curule.

2264 lig. 11. Mademoiselle Charon, *lis.* Mademoiselle Cheron.

Ibid. lig. 3. Mancroix, *lis.* Maucroix.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1739.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Decembre 1739.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roy

& ces derniers tems ne laiſſeroient rien à déſirer pour réuſſir dans un Art ſi noble & ſi utile. La Chaire, le Barreau, les Académies ont eu dans ce ſiécle, & dans le précédent leurs Chryſoſtomes, leurs Démoſthenes, leurs Iſocrates, leurs Cicérons, leurs Plines, & peut-être d'autres encore, qui n'ont point eu parmi les Anciens d'exemples à imiter, & qui ſe ſont fait des routes nouvelles. Ne pouvons-nous pas mettre dans cette claſſe les Diſcours de la nature de ceux qui ſont contenus dans ce Volume? D'autres tems, d'autres mœurs, d'autres uſages amenent de nouveaux genres d'Eloquence. Dans tout ce qui nous reſte de l'Antiquité, l'Orateur uniquement occupé de ſon ſujet, ne ſonge qu'à faire valoir la Cauſe dont il s'eſt chargé, qu'à prouver, qu'à expoſer, qu'à orner un ſeul point qu'il entreprend de perſuader, ou de rendre au moins probable; qu'à plaire, qu'à amuſer agréablement ſur une matiére que le tems, & les circonſtances favo-

tisent. Dans la plûpart des Discours que nous annonçons, (& tels sont pour l'ordinaire ceux du Parquet) le Magistrat rigidement voué à la plus exacte justice, balance, pese, & soutient même alternativement des intérêts incompatibles, qui se combattent & se détruisent, jusqu'à ce que le poids d'une, ou de plusieurs raisons supérieures & décisives déterminent son suffrage. C'est ce qu'on voit dans les douze premiers Discours de ce Recueil, qui roulent sur des Procès civiles ou criminels, jugés au Parlement de *Provence* dans l'espace de vingt années depuis 1718. jusqu'en 1738.

Les six autres sont ou des Réquisitoires contre des Ouvrages dignes de l'animadversion des premiers Tribunaux, ou des Discours faits à l'ouverture du Parlement, sur des sujets convenables à la dignité & de l'Orateur, & du lieu où ils ont été prononcés. Dans les premiers les prétentions respectives & contradictoires des Parties, leurs moyens, leurs défenses sont discu-

tées avec l'habileté & les lumiéres d'un homme parfaitement instruit du Droit & des Loix ; avec une exactitude à qui rien n'échappe ; une impartialité qui ne céde qu'à la Justice prouvée & reconnue ; avec une pénétration, une sagacité qui sçait démêler les intérêts cachés, les motifs secrets des raisons spécieuses dont on fait retentir le Barreau.

Les Discours faits à l'ouverture du Parlement roulent sur des sujets intéressans & convenables, traités avec une décence, une justesse, une force qui peuvent servir de modéle en pareilles circonstances. Partout nous remarquons une Eloquence noble, simple, naturelle ; de l'élégance dans le stile & les expressions ; une érudition bien assortie aux sujets, sagement dispensée, sans parade, sans affectation, sans profusion.

Après ce que nous venons de dire, nous ne craignons point de mettre sous les yeux de nos Lecteurs quelques endroits de ces Discours,

surquoi ils puissent former leur jugement, & nous espérons que le nôtre ne sera point démenti. Le VI. a pour titre : *Si le consentement des peres est nécessaire pour la validité de la Profession Religieuse de leurs enfans.* L'Orateur débute ainsi.

“ Rien n'est plus commun que » de voir les hommes se dégoûter » de leurs engagemens, & prendre » en aversion ce qu'ils avoient le » plus ardemment désiré. Faut-il » les en plaindre, ou les en félici- » ter ? Si cette inquiétude est une » preuve de leur misére, elle fait » aussi leur grandeur ; moins nobles » sans doute si quelque objet pé- » rissable pouvoit fixer leur cœur, » & remplir toute l'étenduë de » leurs désirs.

» Mais si l'homme est excusable, » s'il est digne d'éloges de ne point » perpétuer ses affections où tout » passe, où tout est néant, quelle » excuse peut-il avoir pour rompre » des nœuds qui l'unissent à Dieu ? » Qu'il est avide, si ce bien ne lui » suffit pas ! Qu'il est aveugle, s'il

»croit trouver quelque chose de »mieux ! »

Le sçavant Magistrat continuë, & après avoir opposé en peu de mots à ce qu'on vient de lire, " que l'E»tre suprême n'agréa jamais de »victime forcée, qu'il ne veut même en recevoir que des mains de »ceux qui sont en droit de les lui »offrir, que l'Eglise dépositaire des »intentions & des droits de son »divin Epoux, a établi des régles »& des conditions qu'il n'est pas »permis de négliger. „ Il vient au fait dont il s'agit. Depuis deux ans un jeune homme à l'âge de dix-sept ans & quelques mois, avoit fait Profession dans un Ordre Religieux, sans que son pere se fut avisé de le réclamer. Après ce tems, il appelle comme d'abus à la Cour de la Profession de son fils, parce qu'il l'a faite sans son consentement. A cette prétention on oppose l'Ordonnance de *Blois*, & les Saints Canons, qui ne font nulle mention de la présence, ni du consentement des Peres. *En est-il besoin*

en effet, reprend l'éloquent Magistrat, *quand il s'agit de ſuivre la voix du ſouverain Maître qui réleve de toute autorité? La puiſſance paternelle, quelque grande qu'elle ſoit, ne peut s'étendre juſqu'à décider de la vocation des enfans .... Que les loix ayent exigé le conſentement des peres, pour le mariage des enfans, rien n'eſt plus ſage. Il falloit oppoſer une digue aux emportemens de l'âge, & à l'aveuglement des paſſions..... D'ailleurs le mariage du fils donnant des héritiers néceſſaires aux peres, il eſt de la juſtice que ces héritiers ſoient de leur choix. L'Etat Religieux au contraire n'intéreſſe que la perſonne qui l'embraſſe...... Que les peres reſpectent donc les bornes de leur puiſſance. Ils ſont les Rois & les Légiſlateurs de leurs familles, mais au-deſſus d'eux eſt un Roi ſuprême, un ſouverain Légiſlateur, dont ils ne ſont que les Miniſtres pour faire exécuter ſes volontés ſur leurs enfans &c.*

Voilà une partie des raiſons contraires à la demande du pere; voyons celles qui ſemblent la favoriſer.

Toutes les Loix Civiles & Canoniques, reprend M. de *Gueidan* (c'est le nom de l'Avocat Général) s'opposent donc aux prétentions du pere. “ Mais une Loi supérieure, une » Loi d'où dérivent toutes les Loix, » une Loi qui ne souffre ni dispense, ni restriction, se déclare » en sa faveur : c'est la Loi de la » nature. Cette Loi qui tient les » enfans sous le joug des peres, & » les attache indispensablement à » leur volonté, comme n'étant, » pour ainsi dire, qu'une extension » de leur être, leur permettra-t-» elle de s'en séparer, & de se sou» straire pour toujours à leur Do» mination &c. » Il ajoûte que quand même le jeune homme seroit entré en Religion du consentement de son pere, celui-ci seroit encore en droit de l'arracher au repos du Cloître, pour l'attacher à ses besoins.

Mais ce n'est point-là le cas présent. *S'il étoit question de secourir un pere dans la nécessité, toutes les Loix, toutes les bouches parleroient en sa*

faveur. Il s'agit uniquement de sçavoir si le consentement d'un pere est requis pour la validité de la Profession Religieuse de son fils. Or selon toutes les Loix ce consentement ne fut jamais nécessaire. „Si les peres ont quelquesfois été „écoutés, *reprend le sage Magi-„strat*, lorsqu'ils se sont plaints que „leurs enfans avoient été séduits, „& subornés pour entrer en Reli-„gion, ce n'a jamais été que du-„rant l'année de probation. Et „tout ce que les Parlemens ont „ordonné dans ce cas, a été de „faire remettre pour quelques mois „ces enfans entre les mains de „leurs peres, ou dans quelque Com-„munauté, pour éprouver leur vo-„cation, & s'assurer de leur per-„sévérance.„

Que le pere *reconnoisse* donc enfin, conclut-il, *qu'il n'a plus de droit sur son fils, dès qu'il a plû à Dieu de l'attacher à sa suite. Que loin de troubler le saint repos de sa retraite par des plaintes importunes, il l'exhorte, il l'anime à consommer en paix*

son sacrifice. Qu'il sacrifie lui-même sa tendresse, & tous les sentimens humains &c.

L'Arrêt fut rendu conformément à cet avis, & tout d'une voix, avec amende & dépens. Et il est remarquable que les Conclusions, prises dans ces Discours, ont toujours été confirmées par les Arrêts qui les ont suivies.

Cette Cause étant des moins litigieuses, & la décision des moins embarrassantes, nous ne l'avons choisie que comme plus facile, pour cela même, à être représentée dans un Extrait : & l'on doit juger que les autres sont plus propres à faire connoître la capacité & les talens de l'Auteur : encore faut-il les lire de suite & en entier.

Passons à l'autre genre d'Eloquence, aux Discours prononcés à l'ouverture du Parlement. Les sujets sont ; l'*Amour que les Magistrats doivent avoir pour les Peuples. L'amour de l'Ordre. L'abus de l'autorité. Qu'une partie essentielle de la science Magistrale consiste à sçavoir douter.*

Arrêtons-nous au premier : auſſi bien le choix nous paroît-il inutile, où nous n'avons à regretter que de ne pouvoir tout préſenter à nos Lecteurs. *Le Magiſtrat doit aimer le Peuple ; comment doit-il l'aimer? La néceſſité de cet amour ; les régles de cet amour.* Tel eſt le plan & la diviſion de ce Diſcours. Plan ſimple & naturel, & parlà-même, plus juſte, plus vrai, plus ſolide.

“ La Magiſtrature, *dit M. Gueidan*, eſt en elle-même un miniſtére de rigueur & de ſévérité, » par les obligations étroites qu'elle » impoſe au Magiſtrat ; il n'y a que » l'amour du bien public qui puiſſe » lui adoucir ces rigueurs, & les lui » faire aimer. La Magiſtrature eſt » un miniſtére de rigueur & de ſé» vérité pour le Peuple dont-elle » réprime toutes les paſſions ; mais » cette ſévérité n'a rien qui l'effa» rouche, lorſqu'il eſt perſuadé » qu'un véritable amour en eſt le » principe, & que ſon utilité ſeule » en eſt la fin. „

La premiere de ces deux propo-

ſitions paroît un peu paradoxe : ce
» n'eſt pas-là, *dit l'Orateur*, l'idée
» qu'on ſe forme communément de
» la Magiſtrature . . . . Accoutumés
» à juger de tout par les apparences,
» on ne la regarde que ſous les ima-
» ges flateuſes d'agrément, d'hon-
» neurs, de diſtinctions. Erreur fu-
» neſte, qui remplit le ſanctuaire de
» la Juſtice de tant de ſujets ſi peu
» dignes d'y entrer. „ Cependant
ſe vaincre ſoi-même, & vaincre les
autres, deux obligations indiſpen-
ſables du Magiſtrat, deux effets de
ſon amour pour le Peuple, dont
l'expoſition remplit cette premiére
partie du Diſcours. Nous nous con-
tentons de l'indiquer, pour dire
quelque choſe de la ſeconde partie ;
non que tout ne mérite d'être rap-
porté, ni par préférence, mais par
la néceſſité de ſerrer cet Extrait.

" Le Magiſtrat ne peut ſe ſou-
» tenir dans l'exercice de ſes péni-
» bles fonctions, & diſpenſer la
» juſtice avec fruit, qu'autant qu'il
» eſt animé d'amour pour les Peu-
» ples. Mais quel doit être cet

» amour, & quelle en eſt la me-
» ſure ? »

Le zélé Magiſtrat n'y reconnoit & n'y met point de bornes. “ Pour
» l'établir ſolidement, dit-il, diſ-
» tinguons deux ſortes d'intérêts
» qui ont rapport à cet amour. L'in-
» térêt perſonnel, que l'on ména-
» ge juſqu'à lui ſacrifier tout ; l'in-
» térêt public, que l'on néglige
» juſqu'à ne vouloir rien faire pour
» le ménager. A ces deux vices
» oppoſons deux maximes contrai-
» res. Point d'intérêt perſonnel,
» quelque grand qu'il puiſſe être,
» qu'on ne doive faire céder à l'in-
» térêt public ; point d'intérêt pu-
» blic, ſi léger qu'il ſoit, qui ne
» doive l'emporter ſur l'intérêt per-
» ſonnel. „ Voilà ce qu'il entreprend de perſuader & d'établir. Si nous ne pouvons donner aſſez d'idée de la maniére dont il l'exécute, & de ſon éloquence ; au moins connoîtra-t-on ſes ſentimens & ſon cœur.

Que l'on établiſſe ſolidement ces maximes dans le cœur de ceux

qui gouvernent., dit le Magiſtrat Orateur, & l'on jettera les ſolides fondemens de la ſtabilité d'un Etat. C'eſt ce qu'il prouve par l'exemple de la grandeur & de la puiſſance Romaine. *Qu'eſt-ce qui porta à ce haut point de puiſſance cette République, qui n'étant dans ſon principe qu'un amas confus d'hommes ruſtiques, abſorba dans la ſuite preſque tous les Empires du monde? Le zéle du Sénat pour le bien public &c.*

« Mais au contraire détruiſés ce » zéle .... plus de régle ſûre dans » les délibérations, plus de reſſour» ces dans les néceſſités, plus de » ſecours dans le péril. En effet que » peut attendre le Peuple d'un Ma» giſtrat qui ne vit que pour lui» même ..... Zélé partiſan de la » régle, par-tout où il ne voit rien » à eſpérer ou à craindre; lâche » déſerteur de la vertu, lorſqu'il » eſt queſtion de hazarder ſes pro» pres avantages ...... Qu'attendre » d'un homme qui n'ayant cherché » dans la Magiſtrature qu'à déco» rer ſa molleſſe & ſon oiſiveté, ou

» à flatter son orgueil, ne prend de
» sa charge, que ce qu'elle a d'é-
» clat & de grandeurs ; peu soi-
» gneux d'en soutenir le poids, &
» d'en remplir les obligations ?
» Qu'attendre d'un homme qui
» n'ayant d'attrait que pour les dé-
» lices, & que du dégoût pour
» une assiduité nécessaire ; qu'il re-
» garde comme un esclavage, se re-
» pose sur autrui des soins qui le
» regardent personnellement, ne
» pouvant se trouver où il doit
» être, & se trouvant par-tout où
» il devroit n'être pas ? Enfin qu'at-
» tendre d'un homme qui ne s'étant
» engagé dans la Magistrature que
» par des vûës de politique & d'am-
» bition, ne se prête à son devoir
» que lorsqu'il fait son amusement ?

„ Toutes les passions qui sont ré-
» panduës parmi le Peuple vien-
» nent assaillir le Magistrat, pour
» tâcher d'entamer sa fidélité. Tan-
» tôt c'est la fléche qui vole pendant
» le jour, & tantôt c'est cette peste
» qui sourdement se glisse dans les
» ténébres. Ici c'est la plus flateu-

» se espérance avec ses plus douces
» amorces. Là c'est la crainte lâ-
» che avec tout ce qu'elle a de plus
» effrayant . . . . . Cent passions lui
» livrent mille dangereux assauts,
» s'il est encore accessible à leurs
» traits, s'il en reçoit encore les at-
» teintes, que deviennent les inté-
» rêts du Peuple, que deviennent
» les droits sacrés de la Justice?
» Car ne pensons pas qu'elle puisse
» habiter dans un cœur où l'intérêt
» domine. Une ame basse & mer-
» cénaire est incapable de régle.
» C'est l'intérêt qui inspire ces dan-
» gereux expédiens, où, éludant la
» force des Loix, un Juge artifi-
» cieux ne garde plus que les ap-
» parences de l'équité. C'est l'inté-
» rêt qui trouve ces routes téné-
» breuses & obliques, où le droit
» le plus certain s'obscurcit, & s'é-
» gare. C'est l'intérêt qui dans les
» plus pressans besoins de la Répu-
» blique, où l'union & l'harmonie
» sont si nécessaires, soufle la jalou-
» sie & la discorde &c. „

Il seroit inutile d'en rapporter

davantage, pour faire connoître le mérite & le prix de ces Discours, dans un Ouvrage tel que celui-ci.

Pour ce qui est de l'impression, le caractére & la correction font honneur à *Quillau.* En les parcourant, nous n'avons remarqué qu'une faute. C'est dans un passage de *Quintilien.* On y lit à la page 283. sans abbréviation, *atrocite*, pour *atrocitate.*

ARTICLE CVIII.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire des Insectes. Par M. de Reaumur, de l'Académie Royale des Sciences, de celle de Petersbourg, & de l'Académie de l'Institut de Bologne, Commandeur & Intendant de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis. Tome quatriéme. Histoire des Gallinsectes, des Progallinsectes, & des Mouches à deux aîles. A Paris de l'Imprimerie Royale 1738. in-4o. *pag.* 636. *avec beaucoup de figures.*

MOnſieur *de Reaumur* ayant fini ſon troiſiéme volume par l'Hiſtoire des Galles des Plantes, s'eſt trouvé engagé par une ſuite naturelle à donner celle de certains Inſectes, qui reſſemblent tellement à ces excreſcences, qu'elles ont été confonduës avec elles par d'habiles Naturaliſtes. Pour exprimer tout-à-la-fois & cette reſſemblance, & cette différence eſſentielle, il leur a donné le nom de *Gallinſectes*, c'eſt le ſujet du premier Mémoire des treize qui compoſent ce volume. Les Gallinſectes au reſte ne ſont pas ſeulement un objet digne de la curioſité d'un Phyſicien attentif à obſerver les merveilles de la nature; il en eſt une eſpéce qui ſert à nos uſages, & à nos beſoins. C'eſt le *Kermés*, appellé *graine de vermillon*, qui donne une teinture rouge, & dont la Médecine fait le Sirop & la Confection d'*Alkermes*.

Le ſecond Mémoire offre quelque choſe de plus prétieux & de plus intéreſſant encore pour le Com-

merce. M. *de Reaumur* y examine des Inſectes qui ont quelque rapport avec les Gallinſectes, & que pour cette raiſon il nomme *Progallinſectes*. Ils ſont néanmoins plus aiſés à reconnoître en tout tems pour de véritables Inſectes. Il commence leur Hiſtoire par une eſpéce aſſez commune en *France*, & qui ſe trouve ſur les ormes, & ſur d'autres arbres. Mais la *Cochenille*, qui ſe rapporte à ce genre d'Inſectes, & qui eſt d'un ſi grand uſage dans la teinture, méritoit une attention particuliére. Le *Méxique* a ſeul le privilége de produire cette utile Marchandiſe, qui lui vaut peut-être plus que ſes Mines d'argent. Avant qu'il en vint de ce Pays-là, la *Pologne* fourniſſoit un Inſecte appellé *graine d'écarlate de Pologne*. M. *de Reaumur* fait connoître l'une & l'autre, & en donne l'Hiſtoire ſur de fort bons Mémoires.

De tous les Inſectes, il n'en eſt point qui ſe diverſifient en tant de maniéres que les Mouches, ni qui en offrent de tant de ſortes différentes. Auſſi n'en a-t-il pas peu

couté de peine & d'application à M. *de Reaumur*, pour éclaircir une matiére si étenduë, & si peu débrouillée jusqu'à présent. Quoiqu'il en ait dit quelque chose par occasion dans les volumes précédens, ce n'est que dans celui-ci qu'il commence à en traiter à fond, & avec méthode : c'est-là qu'il donne les principes généraux de l'Histoire des Mouches, qu'il établit des caractéres propres à les ranger en classes, en genres, & en espéces, qu'il explique leur origine & leur formation, les divers états par où elles passent, les formes différentes sous lesquelles elles paroissent, leurs organes, les parties qui les composent & qui les distinguent, & qu'il en décrit les espéces particuliéres &c. Tout cela occupe le reste de ce quatriéme Tome, jusqu'au treiziéme Mémoire, qui contient l'Histoire des Cousins, qui sont eux-mêmes des Mouches ; encore l'Auteur s'est-il presque borné dans ce volume, aux Mouches à deux aîles, & la matiére lui a fourni abondamment de quoi le remplir. Nous donnerons quelque

quelque idée de chacun de ces Mémoires, autant que les bornes d'un Extrait nous le permettront.

Premier Mémoire.

Hiſtoire des Gallinſectes.

On trouve ſur preſque toutes ſortes d'arbres & d'arbriſſeaux une eſpéce de tubéroſité, d'excreſcence, de galle, que des obſervations attentives & réitérées ont fait reconnoître pour de véritables animaux. Il y en a qui ſemblent de petites boules attachées aux branches, par une aſſez petite portion de leur circonférence; quelques-unes n'excédent pas la groſſeur d'un grain de poivre; d'autres ſont plus groſſes que les plus gros pois. Il en eſt de différentes figures, décrites par M. *de Reaumur*, & repréſentées dans des Planches parfaitement bien gravées. L'Auteur s'arrête principalement à celles qui ſont des moitiés de ſphéroïde allongé, & qui ont quelque reſſemblance avec un bateau

renversé, Sous ce genre sont comprises bien des espèces différentes. Pour ce qui est de la couleur, elles approchent assez communement de celle du maron, plus ou moins foncé. Il y en a d'autres couleurs encore ; mais en général elles n'ont rien par cet endroit, qui soit fort capable d'attirer l'attention.

Qu'on examine ces espéces d'excrescences à la mi-Mai, ou au commencement de Juin : c'est le tems où elles ont acquis toute la grandeur qui leur convient, on les trouvera toutes à l'extérieur à-peu-près semblables. Cependant une partie de celles qui sont attachées aux vieilles tiges, & aux plus vieilles branches, sont des Gallinsectes mortes & desséchées, qui n'ont conservé que leur peau, leur enveloppe. Au contraire, celles qui couvrent les jeunes branches, les jets d'une année sont des Gallinsectes très-vivantes, dont la couleur est plus vive, & plus fraîche. Les mortes se détachent aisément, en les poussant légérement avec le doigt ;

& l'on voit que ce n'eſt plus qu'une coque mince, deſſéchée & caſſante. Les Gallinſectes vivantes ſont beaucoup plus adhérantes, & ſi on les pouſſe un peu rudement, on les écraſe, & il en ſort un ſuc, une liqueur épaiſſe, comme celle qui ſort du corps des autres Inſectes, quand on les écraſe.

La Gallinſecte étant détachée, la place qu'elle occupoit ſe trouve couverte d'une eſpéce de duvet, ou de coton, qui la diſtingue des galles des arbres, & qui fait connoître que c'eſt un véritable animal. Ce duvet ſert de nid aux œufs & aux petits de la Gallinſecte. C'eſt dequoi on ſe convaincra, ſi l'on examine un de ces animaux environ quinze jours après le tems que nous avons marqué. Alors il ne reſte de ſon corps, comme nous l'avons dit, qu'une coque ſéche qui contient, & qui couvre une infinité de petits grains qu'on a reconnu être certainement les œufs de l'Inſecte. En différant encore l'obſervation de quelques jours, on trouve les petits

éclos, & on les voit fourmiller par milliers. M. *de Reaumur* s'eſt donné la peine ou le plaiſir de ſuivre ces petits animaux dans tous les états qu'ils éprouvent juſqu'à la fin de leur vie, la ſtructure de leur corps, la mécanique de leurs mouvemens, l'adreſſe naturelle avec laquelle ils font paſſer ſous leur corps leurs œufs, à meſure qu'ils ſortent, pour les couver ; la maniére dont ils ſe multiplient ; & il a découvert que les mâles ſont de très-petites Mouches à deux aîles ; car les Gallinſectes dont nous avons parlé, & qui ſont fixées ſur les branches des arbres, ſont les femelles. Tout cela eſt développé dans un grand détail qui ſatisfait la curioſité des Lecteurs, & les met en état d'examiner par eux-mêmes ce que la plûpart avoient vû une infinité de fois ſans réfléxion, & où ils n'avoient découvert qu'un corps informe, qui ne méritoit d'autre attention que celle d'en purger les arbres. Que de merveilles inconnuës juſqu'ici faute d'Ob-

ſervateurs qui ſçachent admirer les ouvrages du Créateur, auſſi grand dans les plus petites choſes, que dans celles qui par le ſpectacle frappant de leur éclat & de leur maſſe attirent le plus notre attention !

La nature a condamné les Gallinſectes à paſſer la plus grande partie de leur vie, ſans mouvement apparent & ſenſible. Peu de tems après qu'elles ſont écloſes, on les voit courir avec viteſſe auprès du corps mort de leur mere, ſur les branches, & enfin ſur les feuilles, où elles s'arrêtent d'abord. On les y découvre collées & appliquées comme de petites plaques très-minces, qui paroiſſent immobiles. Elles s'y nourriſſent du ſuc des feuilles qu'elles ſucent au moyen d'une trompe aſſez ſemblable à celle des Pucerons de Figuier. Quand les feuilles tombent, & qu'elles ſéchent, les Gallinſectes les abandonnent, & ſe fixent ſur les branches. Elles y paſſent une partie de l'Automne, & l'Hiver, juſqu'au mois de Mars, ſans groſſir conſi-

dérablement. Ce n'eſt que vers ce tems-là qu'elles commencent à s'enfler, & à prendre un peu de convexité. Elles croiſſent ainſi, juſqu'à leur ponte, qui arrive à la mi-Mai, ou au commencement de Juin. Suivant la loi impoſée à preſque tous les Inſectes, ceux-ci meurent peu de tems après avoir pourvû à la conſervation de l'eſpéce.

Ce que l'on a dit en général des Gallinſectes, & en particulier de l'eſpéce qui a la forme de bateau renverſé, & qui ſe trouve fort communément ſur les Pêchers, pourra donner une idée ſuffiſante des autres eſpéces, & les faire reconnoître. Mais le Kermès mérite un rang diſtingué dans l'Hiſtoire de cette ſorte d'Inſectes. Il vient ſur un très-petit Chéne verd, qui eſt l'*Ilex aculeata Cocci glandifera C. B.* ou *Coccus baphica*, propre à la teinture. On en voit en quantité dans des terres incultes en Provence & en Languedoc, & dans les Iſles de l'Archipel, ſur-tout en Candie. M.

de Reaumur donne une deſcription exacte & curieuſe du Kermès, rapportant ce qu'en ont dit avant lui d'autres Naturaliſtes ; tant ceux qui l'ont mieux connu, que ceux qui en ont pris des idées moins juſtes. Voici le précis de ce qu'il nous en apprend.

Le Kermès parvenu à toute ſa groſſeur, paroît comme une petite coque, comme une gouſſe ſphérique, luiſante de couleur de prunelle ſauvage, couverte, comme les prunes, d'une pouſſiére blanche, qu'on appelle *la fleur*. Celui qu'on vend dans les Boutiques, eſt d'une couleur rougeâtre, que lui donne le vinaigre dont les Marchands l'arroſent, pour faire périr les petits éclos, ou en état d'éclore. Sans cette précaution, il y auroit beaucoup de déchet, & de perte pour eux.

On conſidere le Kermès en trois tems, ou trois états différens. Le 1. vers le commencement de Mars ; alors les Provençaux diſent que *lou vermeou groue*, c'eſt-à-dire, le ver

couve. Il eſt plus petit alors, qu'un grain de millet, & paroît au Microſcope, d'un très-beau rouge. C'eſt apparemment en ce tems qu'il commence à devenir d'une groſſeur ſenſible. Du reſte il reſſemble aſſez, dans la maniére de ſe former, de vivre, de croître, aux autres Gallinſectes. Le ſecond tems eſt le mois d'Avril. Pour lors les gens du Pays diſent, *lou vermeou eſpelis*, le ver commence d'éclorre. Cette expreſſion n'eſt pas juſte, puiſque le Kermès a acquis toutes ſes dimenſions : il eſt rond, & gros comme un pois. Le troiſiéme tems tombe vers la mi-Mai. Il a fait tous ſes œufs, & l'on en trouve ſous ſon ventre environ deux mille, qu'on appelle en Provence, *lou freiſſet.* Ils ſont une fois plus petits que la graine de Pavot, & remplis d'une liqueur d'un rouge pâle. Avec le Microſcope on y découvre de petits points brillants, de couleur d'or.

On diſtingue deux ſortes de Kermès ; le premier eſt celui dont nous venons de parler ; le ſecond eſt

blanchâtre, c'eſt-à-dire moins rouge, moins foncé. Les petits de l'un & de l'autre, ont la figure aſſez ſemblable à celle des Cloportes, ainſi que les jeunes Gallinſectes des autres eſpéces. Il y a entr'eux des différences qu'on pourra voir dans le Mémoire que nous abrégeons.

On trouve dans les grains de Kermès deux eſpéces de Nymphes, qui ſe transforment en Mouches. Il n'y a pas lieu de douter que ces Mouches ne ſoient les mâles.

Une réfléxion utile de M. *de Reaumur* ne doit pas nous échapper, &, s'il ſe peut, elle doit être miſe en pratique. Les Gallinſectes des petits Chênes verds ſont propres pour la teinture, & s'employent dans la Médecine : mais ſeroient-elles les ſeules qui puſſent être miſes à ces uſages ? Cette idée mérite d'être ſuivie ; &, ſi les tentatives ne réuſſiſſoient pas, on en tireroit au moins cet avantage, de ſe borner avec connoiſſance, & par raiſon, au ſeul Kermès qu'on employe préſentement. Les hommes vivent

presque tous, & presque toujours de routine & d'habitude, au moins dans les choses les plus importantes, & les plus nécessaires. Car pour celles qui ne sont que frivoles, pour l'amusement, pour contenter le goût ou le caprice, tous les jours on invente, on change, on ajoûte, on retranche, on se perfectionne, ou l'on s'éloigne de la perfection par légereté, en faveur du nouveau, au préjudice du bon, ou du meilleur. A combien de choses dans les Arts, dans le Commerce, dans tout ce qui se rapporte à l'utilité publique ne pourroit-on pas appliquer ce que M. *de Reaumur* dit ici au sujet du Kermès?

Second Mémoire des Progallinsectes, de la Cochenille, & de la Graine d'Ecarlate de Pologne.

M. *de Reaumur*, après avoir marqué en quoi les Progallinsectes ressemblent, & en quoi elles différent des Gallinsectes, & en par-

ticulier de celles qu'il a décrites dans le premier Mémoire, paſſe à l'Hiſtoire de la Cochenille du Méxique, & c'eſt à quoi nous nous arrêtons principalement dans cet Extrait.

La Cochenille eſt certainement un animal, un Inſecte. On n'en peut plus douter, après les obſervations exactes des Sçavans Naturaliſtes qui ſe ſont appliqués à en connoître la nature ; obſervations confirmées par celles de M. *de Reaumur*. Mais quand il auroit pû reſter encore quelque incertitude ſur ce ſujet, elle ſeroit entiérement diſſipée, depuis les dépoſitions autentiques publiées par M. *Ruuſſcher*, à Amſterdam en 1729. *C'eſt peut-être la premiére fois*, dit M. de Reaumur, *qu'une queſtion d'hiſtoire naturelle a été traitée & décidée juridiquement*. Mais il n'en falloit apparemment pas moins pour convaincre les eſprits incrédules. « La » nature de la Cochenille, conti- » nuë l'Académicien François, eſt » établie dans cet Ouvrage par des

» dépositions en forme, faites après » prestation de serment devant » le Juge, & reçûës par un No- » taire dans la Ville d'*Antiquera*, » située dans la vallée d'*Oaxaca*, » Province du Méxique d'une » grande étenduë. Ces dépositions » sont celles des gens du Pays, qui » ont vû élever la Cochenille, ou » qui en ont élevé eux-mêmes. ». Il n'y a pas d'apparence qu'on se refuse désormais à des preuves de cette nature. Voici donc ce qu'elles nous apprennent.

La Cochenille est un Insecte, & un Insecte *vivipare*. Il est de figure ovale, & il a quelque ressemblance avec le *Riccin*, ou le *Tique*, en latin *Ricinus*, qui s'attache aux oreilles des chiens, aux bœufs, & à d'autres animaux. Le P. Plumier le compare aux punaises domestiques. Il a six jambes, deux antennes, une petite trompe, pour prendre sa nourriture. Cet Insecte ne subit aucune métamorphose, & parvient à la grosseur d'un petit pois. Il s'éleve sur une plante ap-

pellée par les Indiens *Nopalli*, connuë en France ſous les noms d'*Opuntia*, de Figuier d'Inde, de Raquette, de Cardaſſe, de Nopal. Nous n'en donnerons pas la deſcription : on en voit au Jardin du Roi, & chez quelques curieux. Les Cochenilles nouvellement nées ſe répandent ſur les feuilles du Nopal ; &, de même que les Gallinſectes, ou les Progallinſectes, elles ne ſont pas long-tems ſans s'y fixer. Elles y vivent du ſuc de la plante, qu'elles tirent avec leur trompe : & c'eſt ſans doute ce qui donne cette belle couleur, ſi eſtimée pour les teintures. On ſçait par expérience que le fruit de l'*Opuntia* donne à l'urine de ceux qui en ont mangé, une couleur de ſang.

On diſtingue deux ſortes de Cochenilles, l'une domeſtique & cultivée, l'autre champêtre & ſauvage, qui vient ſur des plantes qui croiſſent naturellement & ſans culture. La premiére eſt la Cochenille par excellence, la Cochenille fine, qui eſt d'un bien plus grand prix, &

qu'on apporte en Europe en beaucoup plus grande quantité: la seconde ne laisse pas de s'employer, & d'être un objet de Commerce. M. *de Reaumur*, après M. *de la Neuville*, qui a consulté les plus grands Négotians d'Amsterdam, examine à quoi peut monter par an ce Commerce en Europe, & il trouve qu'il y vient de l'une & de l'autre Cochenille, de la fine, ou *Mesteque*, & de la Cochenille *Silvestre*, pour quinze millions, cinquante-mille, six-cens, quatre-vingt-dix livres, argent de France. Il propose des Expériences à faire, soit pour tirer des Insectes qui ont du rapport à la Cochenille, quelque utilité approchante de celle que nous procure cette drogue, ou pour établir & faire multiplier la Cochenille même dans nos Isles de l'Amérique. On voit assez, si on réussissoit, quel avantage ce seroit, pour le Commerce en général, & en particulier pour ceux qui le feroient.

La maniére d'élever les Coche-

nilles, de les faire provigner, de les mettres à profit, la récolte, ou plûtôt les différentes récoltes qui s'en font, sont ce qu'il y a de mieux détaillé dans les Mémoires venus du Méxique. C'est aussi ce qu'on devoit attendre de ceux qui les ont fournis. Sur ces connoissances, sur ce qu'en ont écrit de sçavans Naturalistes, sur ses propres lumiéres, & ses observations, M. *de Reaumur* donne une Histoire assez suivie, & fort curieuse de la Cochenille. Nous renvoyons à son Ouvrage ceux qui voudront être pleinement instruits.

Une Dissertation de M. *Breynius*, imprimée à Dantzick en 1731. contient les Observations de ce sçavant sur la Graine d'Ecarlate de Pologne, ou *Coccus tinctorius Polonicus.* Il n'a pas eu occasion de faire toutes celles qu'il eût souhaité, & qu'on eut bien souhaité qu'il pût faire. Cependant, comme c'est ce que nous avons de meilleur sur ce sujet, M. *de Reaumur* se borne dans ce Mémoire à donner l'abregé de sa Dissertation. Le *Coccus Poloneus* s'attache le plus ordinairement à

la racine d'une Plante, qui est le *Polygonum Cocciferum* de G. Bauhin. Vers la fin de Juin il est en état d'être ramassé. " Chaque grain » est alors à-peu-près sphérique, & » d'une couleur de pourpre violet. » Les uns ne sont pas plus gros que » des graines de pavot; les autres, » comme des grains de poivre. ,, Les uns & les autres sont logés dans une espéce de calice, comme le Gland. Vers le 24. de Juillet M. *Breynius* vit sortir de chaque grain un petit Ver à six jambes, ayant sur la tête deux antennes. Ces Vers, après s'être donné plusieurs mouvemens durant environ quinze jours, devinrent plus tranquilles, ils commencerent à se raccourcir, & parurent enfin tout-à-fait immobiles. Dans cet état, ils se couvrirent d'un duvet blanc, & très-fin. Quelques jours après, ils firent une grande quantité d'œufs, & toutes les meres périrent. Le 24. d'Août il sortit de chaque œuf un petit Insecte rouge, & opaque, qui se mouvoit. L'Observateur re-

marqua qu'à la fin de Juin il sortoit des plus petits grains un Ver, lequel s'étant transformé en Nymphe, devenoit une de ces petites Mouches à deux aîles blanches dont nous avons parlé. Ses Observations le convainquirent que ces petites Mouches sont les mâles. Les gros grains sont les femelles. En voilà assez pour faire connoître la Graine d'Ecarlate de Pologne, qui nous intéresse moins, & qui n'est plus d'usage, depuis que l'on employe la véritable Cochenille.

Mémoire III. IV. V. VI. &c. sur les Mouches.

La classe générale des Mouches est si étenduë; elle contient tant de genres & d'espéces différentes, qu'il faut des Volumes entiers pour traiter une matiére si ample, & une application peu commune, pour y mettre de l'ordre. Quand nous ne ferions qu'indiquer les caractéres généraux & particuliers qui constituent les Mouches, & qui

les diſtinguent des autres Inſectes ; que marquer leur origine , leurs changemens, leurs métamorphoſes , les parties & les organes qui les différencient , nous pafferions les bornes qui nous conviennent , & nous ne ſatisferions pas la curioſité de nos Lecteurs : ils s'inſtruiront mieux , & avec plus de plaiſir , dans les Mémoires de M. *de Reaumur*.

Treizième & dernier Mémoire.

Hiſtoire des Couſins.

Les Couſins , ces ennemis acharnés à nous pourſuivre , avides de notre ſang , & qui nous font une guerre ſi cruelle , ſur-tout en certains Pays , ne ſemblent gueres mériter notre attention. On ne ſonge qu'à les écarter , & à s'en défaire. Mais un Phyſicien les regarde avec d'autres yeux , & il y trouve dequoi admirer la richeſſe & la fécondité de la nature dans ſes productions. Quoiqu'ils ſe rapportent à l'eſpéce des Mouches à

corps long, & à deux aîles, ils ont pourtant une chose qui les rapproche de la classe des Papillons. C'est cette poussiére qu'on voit répanduë sur les aîles de ces Insectes. On a reconnu que ce sont de petites écailles. Les aîles de la plûpart des Papillons en sont entiérement couvertes. La nature les a plus épargnées aux Cousins, mais il semble, dit M. *de Reaumur*, que ce ne soit que pour les distribuer plus élégamment, & il nous fait une peinture gracieuse du travail délicat & de bon goût de cet ornement des Cousins. Ce n'est pas au reste sur leurs aîles seulement qu'on remarque de ces écailles, leur corselet, & tous les anneaux de leur corps en sont parsémés. Leurs antennes, sur-tout celles de certains mâles, paroissent au Microscope des bouquets, ou des pennaches d'une finesse admirable. Leurs yeux sont en rezeau, & couvrent presque toute leur tête. Il y en a qui les ont d'un vert charmant: mais vûs en d'autres sens, ils paroissent rouges.

La trompe des Coufins, cet inftrument des bleffures qu'ils nous font, & qui nous les rend odieux, a, par la délicateffe de fa ftructure, dequoi dédomager un Obfervateur du mal léger qu'il lui fait. Ce que nous en voyons ordinairement, n'eft que l'étui de l'aiguillon, ou des aiguillons dont ils fe fervent pour fucer notre fang. C'eft une efpéce de Carquois qui renferme les traits dont ils nous percent. M. *de Reaumur* s'eft donné plus d'une fois le plaifir de les obferver dans le tems de l'opération : plus d'une fois il les a invités à le piquer ; & lorfqu'un Coufin, dit-il, m'avoit fait la grace de fe pofer fur la main que je lui préfentois, je voyois qu'il faifoit fortir du bout de fa trompe une pointe très-fine, qui tâtoit trois ou quatre endroits de ma peau, apparemment pour choifir le plus aifé à percer, celui d'où il pourroit plus facilement tirer du fang. Son choix eft bientôt fait, & dans l'inftant on fe fent piquer.

Cette pointe, ou cet aiguillon eſt compoſé de pluſieurs pointes d'une fineſſe inconcevable. Le fourreau, ou l'étui qui les contient, eſt fendu preſque dans toute ſa longueur, & il eſt terminé par un bouton qui donne paſſage à l'aiguillon, quand l'animal l'enfonce dans le peau. Mais pourquoi cette Mécanique, reprend M. de Reaumur? Il l'explique d'une maniére très-naturelle, & telle qu'il l'a obſervée. L'aiguillon doit pénétrer dans la chair preſque de toute ſa longueur. Dans cette opération l'étui s'ouvre, forme un arc dont l'aiguillon eſt la corde. Le bouton demeure ſur le bord de la playe, pour y fixer la pointe, & l'empêcher de vaciller. Tout ce jeu eſt expoſé aſſez au long, & rendu très-ſenſible. Comme les Couſins ſe familiariſent volontiers avec nous, on a que trop d'occaſions de s'inſtruire par ſoi-même, avec le ſecours d'une bonne & forte loupe, & de la ſtructure, & de l'uſage de leurs organes. Mais il

faut sçavoir observer, & vouloir s'en donner la peine. Le Mémoire de M. de Reaumur apprendra l'un, & épargnera l'autre.

Par le peu que nous avons extrait de ce dernier volume, on conçoit présentement que l'étude des Insectes n'a pas seulement dequoi occuper agréablement un esprit un peu Philosophe, & l'élever par la vûë réfléchie de tant de merveilles à la connoissance d'un Etre infiniment intelligent, & dont la puissance est sans bornes: mais qu'elle présente encore des objets intéressans pour nos besoins, & peut-être plus propres par cet endroit à réveiller notre attention. C'est ce que M. de Reaumur à fait sentir plus d'une fois. Le Kermès & la Cochenille qu'il nous fait si bien connoître dans ce quatriéme Tome, en fournissent une preuve à laquelle on ne peut se refuser. Il doute néanmoins si l'on tire du Kermès tous les avantages qu'on pourroit en tirer, du moins par rapport aux teintures. C'est-à-dire, qu'on pour-

roit apparamment en étendre encore l'utilité, Eſt-il à préſumer, continuë-t-il, que la Cochenille ne puiſſe être élevée qu'au Méxique. Les Vers à ſoye nous donnent lieu de penſer le contraire. Et de qui doit-on attendre de nouvelles découvertes en ce genre, que de ceux qui connoîtront mieux la nature des Inſectes? *N'a-t-on pas une grande avance pour trouver, quand on ſçait au moins ce qu'il faut chercher, & où il le faut chercher.*

Mais quand a-t-on dû eſpérer de plus grands progrès dans les ſciences, que ſous un regne où la magnificence du Prince, le zéle, les ſoins & l'attention du Miniſtére, ſi flateuſe pour ceux qui les cultivent, les mettent en état de tout entreprendre, de tout exécuter, pour les porter à leur perfection? Le détail dans lequel M. de Reaumur entre ſur ce ſujet ne peut-être ni ignoré ni contredit.

Ce Sçavant en nous avertiſſant que l'impreſſion du cinquiéme Tome eſt commencée, nous trace le

plan des Volumes dont il sera suivi, pour achever la tâche qu'il a entreprise, & donner une Histoire complete des Insectes. Quelque travail que demande un pareil Ouvrage, ce n'est pas le seul que nous promette l'habile & laborieux Observateur.

ARTICLE CIX.

RECUEIL DE DIVERS Ecrits pour servir d'Eclaircissemens à l'Histoire de France &c. par M. l'Abbé Lebœuf. Suite de l'Article CIV. au mois de Novembre.

A La suite de la Dissertation sur l'*Ascia*, M. Lebœuf a imprimé un petit Ouvrage Latin intitulé *Sancti Victricii Rothomagensis Episcopi liber de Laude Sanctorum, ex M. S. Codice S. Galli annorum plus mille.* Ce Traité fut composé par le S. Evêque à la fin du IV. siécle, à l'occasion d'une réception de Reliques, qui lui furent envoyées d'Italie, & le sçavant Editeur en ayant fait

fait la découverte par hazard, a cru devoir le tranſmettre à la poſtérité, de crainte qu'un monument ſi précieux, & qui ne s'eſt peut-être conſervé que dans un ſeul endroit du Monde, ne ſe perdît un jour, ou, ce qui revient preſque au même, ne demeurât enſeveli dans la pouſſiére d'une Bibliothéque.

Il y a joint un Avertiſſement dans la même Langue, où après avoir établi que le Livre *de Laude Sanctorum* eſt de Saint Victrice, qui tint le ſiége de Roüen à la fin du quatriéme ſiécle & au commencement du cinquiéme, il remarque que le ſtile de ce petit Ouvrage a beaucoup de reſſemblance avec celui de Saint Paulin, dont Saint Victrice étoit ami particulier; que les paſſages de l'Ecriture Sainte, qui y ſont cités, ſont pris de l'ancienne verſion Latine, dont on uſoit avant celle de Saint Jérôme, & qui ſe trouve conforme à quelques traits d'un Manuſcrit de S. Matthieu de la Bibliothéque de Saint Germain des Prez, cité par

D. Martianay : que ce n'est pas un Sermon prononcé par le Saint Evêque, mais un Traité, qu'il a composé pour l'instruction de son Peuple ; qu'on ne peut rien dire de certain sur le tems de la Translation des Reliques, qui y a donné occasion, sinon qu'il faut le placer entre l'Invention des Corps des Saints Martyrs Nazaire & Celse, & la mort de Saint Ambroise ; c'est-à-dire, vers l'an 396. que cet Ouvrage répare en quelque façon la perte, qu'on a faite des Lettres de Saint Victrice à Saint Paulin, & peut donner quelqu'éclaircissement à celles, que nous avons de Saint Paulin à Saint Victrice ; que les digressions, qu'on y trouve, peuvent confirmer le sentiment de l'Auteur de la vie de Saint Victrice au sujet des calomnies, dont on avoit tâché de noircir la réputation de ce Saint Prélat, & qu'on croit qui l'obligerent à faire le voyage de Rome, pour se purger du crime d'Hérésie, dont on l'avoit accusé. Enfin que dans les

Notes, qu'on y a ajoûtées, il a eu fort peu d'égard aux ſcolies d'un Moine de Saint Gal du neuviéme ou dixiéme ſiécle, lequel, trompé peut-être par un Ecrivain, qui attribuoit ce petit Traité à Saint Ambroiſe, au lieu de *Victricius* a lû *Vicarius*, & a porté l'ignorance juſqu'à dire que Roüen eſt en Bretagne.

Nous avons une vie de Saint Victrice écrite par le ſieur le Brun des Marettes; les Continuateurs de Bollandus en ont auſſi publié une au ſecond tome du mois d'Août; & M. Leboeuf en donne ici un abrégé, que ceux, qui ne veulent pas conſulter les ſources, verront avec plaiſir. L'Auteur remarque que les Bollandiſtes ſe ſont trompés, lorſqu'ils ont dit que le corps de Saint Victrice fut réduit en cendres par les Calviniſtes, qui pillerent la ville de Braine, où il avoit été tranſporté pluſieurs ſiécles auparavant. Il cite une Tranſlation faite en 1733. de cinq oſſemens du Saint, qu'il ſpécifie, par

M. de Laubriere Evêque de Soissons, & il nous apprend qu'on garde encore dans l'Abbaye de la Charité-sur-Loire un bras du même Saint, qui y fut porté au commencement du douziéme siécle. Enfin il remarque dans une de ses Notes que parmi les Reliques, qui donnerent lieu à cet écrit, il y en avoit aussi de S. Jean Baptiste, de Saint André, & de Saint Thomas. Ceux qui voudront en sçavoir davantage sur le Livre *de Laude Sanctorum*, lequel ne nous a point paru susceptible d'Extrait, pourront consulter la Préface du second Volume des Ouvrages de Saint Ambroise & le Mercure François, Mars & Septembre de l'année 1737.

Dissertation sur plusieurs endroits du regne de Clovis, & en particulier sur l'antiquité des Monnoyes de nos Roys & de celles, qui portent le nom de Soissons en 1738. *Par M. l'Abbé Lebœuf Chanoine & Sous-Chantre d'Auxerre. A Paris chez Jean-Baptiste de Lespine Imprimeur Libraire*

des Sciences & des beaux Arts. 2525

ordinaire du Roi & de l'Académie de Soissons rue S. Jacques à S. Paul 1738. *brochure* in-12. *pag.* 100.

Cette Piéce vient ici fort bien à la suite des Dissertations, dont M. Leboeuf a rempli les deux Volumes de son Recueil. Il est à présumer qu'il ramassera avec le tems tout ce qu'il a écrit pour éclaircir notre Histoire, & ne laissera point le fruit de tant de recherches, ou dispersés dans différens Ouvrages périodiques, où l'on ne s'avisera guere de les aller chercher; ou courir le sort des brochures, qui rarement passent à la postérité.

Dans la Dissertation, dont il s'agit ici, l'Auteur observe d'abord que Clovis étant le Fondateur de notre Monarchie, toutes les circonstances de la vie de ce Prince appartiennent à notre Histoire & qu'il en est peu, dont l'exacte connoissance ne soit un des points fondamentaux de cette même Histoire. Le premier qu'il examine, est, si Clovis eut une demeure fixe à Soissons, & il soûtient que ce

Prince y fit ſa réſidence ordinaire dans les commencemens de ſon regne, quoiqu'il ne ſoit pas bien décidé, s'il avoit choiſi cette Ville pour le centre de ſon Royaume, ni s'il s'étoit engagé à y revenir à la fin de chacune de ſes expéditions; mais, il ajoûte, qu'il y a encore moins d'apparence de pouvoir aſſûrer qu'il y ait réſidé ſur la fin de ſa vie & qu'il y ſoit mort.

Le premier point ne ſouffre aucune difficulté. L'Auteur prouve très bien que depuis la bataille de Tolbiac juſqu'à celle de Vouglé, où Clovis défit Alaric, la Cour de ce Prince fut cenſée fixe à Soiſſons, quoiqu'il en fût ſouvent abſent; les deux autres points ne ſont nullement conteſtés. Par rapport au dernier, perſonne ne doute que depuis l'année 507. Paris ne ſoit devenu le ſéjour ordinaire du Roi des François, & qu'il n'y ſoit mort.

II. Clovis eut-il ſur la partie des Gaules, qu'il avoit conquiſe, une autorité auſſi indépendante des Romains, qu'il l'avoit ſur les Francs?

M. Leboeuf envisage cette question sous deux points de vûë ; on peut demander, dit-il, 1°. si Clovis soumit tellement les Gaulois, qu'ils n'eurent plus affaire qu'à lui ? 2°. S'il ne regardoit point l'autorité, qu'il avoit sur les Gaulois, comme subordonnée aux Empereurs Romains ? Deux passages de Grégoire de Tours, où cet Auteur marque le désir ardent, qu'avoient tous les Gaulois de se voir soumis à la domination des Francs, qu'ils trouvoient beaucoup plus aimable qu'aucune autre, paroissent à M. Leboeuf une démonstration que ceux, qui furent soumis à Clovis, n'avoient plus d'autre Maître, que ce Prince. Car dit-il, qu'eût-il servi aux Peuples soumis au joug des Goths & des Bourguinons de souhaiter avec tant d'empressement la domination des Francs, s'ils eussent dû être foulés, comme auparavant, c'est à-dire, si Clovis n'avoit pas dans les Pays, qu'il avoit conquis, une autorité, qui ne laissât point de tribut à payer aux Romains ?

Il appuye cette preuve d'une autre, qu'il tire de la Loi Salique : l'abregé de cette Loi, qui eſt parvenu jusqu'à nous, ſous le titre de *Pactus legisſalicæ*, eſt ſelon lui une démonſtration de l'indépendance entiére, dans laquelle étoient les Gaulois ſubjugués, ou qui s'étoient rendus à Clovis, de toute autre autorité Romaine, que celle des Loix du Code Théodoſien. C'eſt un François, qui regle la punition des crimes des Gaulois, comme de ceux des François. Clovis ſuccéda donc aux Romains dans le droit de faire des Loix, & d'impoſer des peines; il regarda les Gaulois Romains comme ſes ſujets, auſſi bien que les François naturels; & il laiſſa les Magiſtrats adminiſtrer la Juſtice ſuivant le droit Romain. Or ſi les Gaulois ſubjugués n'eurent plus affaire à aucun Officier repréſentant l'Empereur Romain, il s'enſuit que Clovis fut tout-à-fait indépendant de ces Princes.

Il eſt vrai qu'il fit un Traité avec l'Empereur Anaſtaſe; mais

cè fut un Traité de Couronne à Couronne. Que ce fût en vertu de ce Traité, ou non, que Clovis fut fait Consul par ce Prince, il n'en est pas plus certain que cette dignité marquât en lui aucune dépendance. On sçait d'ailleurs que ce fut simplement un titre d'honneur, dont Anastase semble avoir voulu gratifier le vainqueur d'Alaric, ennemi du nom Romain, dans la pensée de se concilier l'amitié d'un Prince si belliqueux. En effet Clovis ne fut pas Consul sur le pied des Consuls annuels, & son nom ne se trouve point dans les fastes Consulaires, il le fut, non pas pour une année seulement, mais pour toute sa vie. Les Rois des Bourguignons ont rendu une espéce d'hommage aux Empereurs, & on en sçait l'origine; c'est qu'ils avoient reconnu l'autorité de ces Princes dans leur différentes translations: il ne paroît rien de semblable de la part des Rois de France.

La cession de la Provence, auparavant occupée par les Ostro-

goths ; la préſidence aux jeux du Cirque,& le droit de faire battre la Monnoye d'or, qui ſuivirent cette ceſſion, peuvent bien faire juger que Clovis n'avoit pas voulu uſer juſques là de tous les droits de Souverain ; mais ils ne ſuffiſent pas pour prouver qu'il y avoit eu une dépendance formelle de l'Empire, marquée dans quelques Traités, ou déſignée par quelque formalité. Notre Auteur convient que cette queſtion, qui n'avoit jamais été bien éclaircie, ni même propoſée, a été doctement traitée par M. l'Abbé Dubos " que je n'ai pas » cru devoir tranſcrire, ajoûte-il, » n'étant de mon deſſein, ni de le » ſuivre en tout, ni de combattre » non plus un ſi ſçavant Critique. „ Il ne veut pas même admettre de Traité de ceſſion de la Gaule de la part des Romains, mais bien des conventions faites au ſujet du territoire conquis ſur Alaric, " parce » que les Goths n'étant que Sei» gneurs précaires, pour me ſervir » des termes du Droit, il parut né-

„ cessaire à Clovis de prendre de „ grandes sûretés du côté de l'Em„ pire, duquel ce territoire étoit „ émané; & ces sûretés ne pouvoient „ se prendre que par un Traité, „ dont l'une des conditions fut ap„ paremment l'envoi des Lettres „ Consulaires, symbole d'amitié, „ d'honneur & de paix, & non de „ dépendance. „

III. Les Francs étoient-ils exempts de toute imposition? Clovis en levoit-il sur les Gaulois?

Clovis en conquérant les Gaules, entra dans tous les droits des Romains; il étoit donc juste que les Gaulois lui payassent ce qu'ils payoient aux Romains. Ce qui lui attira l'amour de ces Peuples & les éloges de leurs Historiens, c'est qu'il laissa les choses dans l'état, où il les avoit trouvées. Il y a dans les Loix des Visigoths, & dans celles des Bourguignons, des textes, qui font une mention expresse du partage des terres, dont ces deux Peuples prirent les deux tiers, & le tiers des Esclaves ou Serfs.

On ne voit rien de semblable dans la Loi Salique ; d'où notre Auteur conclut que les Francs s'étoient contentés de se mettre en possession des terres vacantes, de celles, qui étoient destinées à l'entretien des Magistrats Romains, & de celles, qui appartenoient à l'Empire en général. Cela ne laissoit pas d'aller fort loin, puisqu'après le Baptême de Clovis ce Prince & les Seigneurs de sa Cour donnerent à l'Eglise de Rheims des Domaines situés en plusieurs endroits de la Gaule Belgique. Les Gaulois Romains, poursuit-il, furent si peu dépouillés de leurs biens propres & particuliers à l'arrivée des Francs, que dans les articles de la Loi Salique, que j'ai vûs, ils sont distingués par le nom de Possesseurs de ceux d'entr'eux, qui n'étoient que Lides ou simples Fermiers. Il croit même avec assez de fondement que Clovis laissa en place les Comtes, qui étoient chargés du recouvrement des deniers du Prince. D'ailleurs le Conquérant ayant laissé chacun maître de

son bien, cette faveur étoit incompatible avec l'exemption de tout tribut, mais ces tributs étoient légers.

Enfin pourquoi les Peuples conquis auroient-ils été traités mieux que les sujets naturels du Roi, lesquels ne furent pas exempts d'impots, quoiqu'ils ne jouissent pas de domaines considérables, & par conséquent ne fussent nullement en état de fournir à la dépense du Prince ? Pourquoi auroient-ils été plus privilegiés que les Eglises mêmes, à qui Clovis & les Seigneurs François donnerent des terres du fisc de l'Empire ? Car on sçait qu'elles demeurerent sujettes aux impositions, à moins que par un privilege spécial, elles n'en n'eussent été exemptées. Il en étoit de même des Francs, dit notre Auteur ; les principaux d'entr'eux avoient reçû pour récompense de leurs services des terres du fisc sous le nom de Bénéfices militaires, il n'y a nulle apparence qu'ils ne fussent pas soumis aux mêmes charges, que les Egli-

ſes mêmes, & qu'il ne fallût un privilege ſpécial pour les en affranchir.

C'eſt auſſi le ſentiment de M. l'Abbé Dubos, mais notre Auteur eſtime que le ſçavant Sécretaire de l'Académie Françoiſe a été un peu trop loin, en ſoûtenant que tous les Francs devoient le cens de la capitation, & qu'il le prouve mal par un article des Capitulaires, où il eſt dit : *ut illi Franci, qui cenſum de ſuo Capite, vel de ſuis rebus ad partem regiam debent, ſine noſtrâ licentiâ ad caſam Dei, vel ad alterius cujuſcumque ſervitium ſe non tradant, ut res publica quod de illis habere debent, non perdat.* Car ces paroles *ut illi Franci, qui &c.* prouvent que la propoſition eſt limitée à certains François, & on ne doit point en conclure, ſelon le docte Chanoine d'Auxerre, que tous fuſſent compris dans les impoſitions.

M. Leboeuf releve de la même maniére M. de Valois, lequel, pour prouver que toute la Nation Françoiſe étoit exempte des impots,

employe un paſſage de Grégoire de Tours, qui ne le dit pas, mais ſeulement que pluſieurs des Francs, qui avoient été déchargés des tributs ſous Childébert, furent compris dans les rôles par le Juge de Paris nommé Audon. Les autres preuves, dont M. de Valois cherche à appuyer ſon ſentiment, n'embarraſſent pas davantage notre Auteur.

IV. Avons-nous des Médailles de Clovis & de ſes prédéceſſeurs Rois des Francs? Quelles étoient leurs Monnoyes? Les anciens Soiſſonnois en avoient-ils de particuliéres?

M. Lebœuf commence par déclarer que dans la diſcuſſion de cet article, il ne diſtinguera point les Médailles d'avec les Monnoyes. » Je ne crois pas, dit-il, qu'on ait » eu intention de diſtinguer dans » le Gouvernement des Francs » deux choſes, qui parmi les Ro» mains ne faiſoient pas deux ob» jets differens. „ Il ajoûte, que s'il étoit queſtion de Médaillons,

il est certain qu'il n'y en a point de Clovis, ni de ses prédécesseurs, non pas même de ses successeurs jusques bien avant dans la troisiéme Race. Il ne s'agit donc ici que des Monnoyes de nos premiers Rois, & M. Lebœuf se livre d'autant plus volontiers au sentiment de M. l'Abbé Dubos sur ce sujet, & qui est que nous n'avons aucune piéce d'or de Clovis, qu'il se croit en état d'ajoûter de nouvelles preuves à celles du Sécretaire de l'Académie, & de les fortifier par de nouveaux raisonnemens.

Ce qu'il dit de Clovis, il le pense des prédécesseurs de ce Prince, & il le prouve par le tombeau de Childéric, où on n'a trouvé aucunes Médailles d'or & d'argent, ni même de bronze, qui portassent son nom. Ainsi c'est sur un soupçon mal fondé que Bouteroüe a avancé que les Allemands, par jalousie de la gloire des François, détournerent alors les piéces, qui pouvoient prouver l'antiquité de nos Rois. Jean Chifflet étoit présent à la dé-

couverte de ce tombeau ; on y trouva plus de 200. piéces, toutes Romaines, & plus de cent piéces d'or, qui toutes ne repréſentoient que des Empereurs de Conſtantinople contemporains de Childéric ; la plûpart frappées à Conſtantinople, quelques-unes à Theſſaloniques : preuve évidente que le tréſor de ce Roi étoit en pures eſpéces Romaines.

Meſſieurs Bouteroüe & le Blanc produiſent des Monnoyes ſous le nom de Clovis, mais aucune n'a des indices aſſûrez qu'elles appartiennent à Clovis I. & on ne doit point héſiter à y reconnoître Clovis II. qui vivoit dans le VII. ſiécle. M. Lebœuf regarde ici comme déciſif le témoignage de Procope, qui dit que les Oſtrogoths ayant cédé aux Francs leurs prétentions ſur les Gaules, & l'Empereur Juſtinien ayant confirmé cette ceſſion par un Acte authentique. Les Princes Francs, qui avoient exigé cet Acte pour leur ſûreté, ſe comporterent comme Sou-

verains dans les Gaules, donnerent des Jeux dans Arles, & y firent frapper des Monnoyes d'or marquées de leur propre effigie, & non plus de celle de l'Empereur, comme auparavant. Mais ce témoignage ne prouveroit-il pas trop, s'il étoit pris à la Lettre, & n'en pourroit-on pas conclure, qu'avant la cession des Ostrogoths & les Traités, qui la confirmerent, nos Rois ne se regardoient pas comme Souverains dans les Gaules ? il nous paroît donc plus court de s'en tenir au fait, & de dire qu'on ne sçauroit produire aucune piéce de Monnoye d'or au coin des Rois Francs avant Théodebert, ce que M. Leboeuf nous paroît avoir prouvé d'une maniére invincible.

Notre Auteur se fait ensuite cette question; pourquoi Clovis & ses Fils usoient-ils des Monnoyes Romaines? Et il répond que jaloux de gagner les cœurs des Gaulois Romains, ils ne vouloient pas qu'ils s'apperçussent du changement de domination; que pour cette mê-

me raison, ils ne changerent rien dans les Coûtumes, ni dans les Loix du Pays, ils suivirent en tout la Police & les Loix Romaines, ils prirent leurs usages dans leurs Contrats, dans leurs Mariages &c. C'est la justice que leur rend Agathias; & par le même principe ils ne voulurent point toucher aux Monnoyes. Il étoit même de leur intérêt de laisser un cours libre à l'argent, pour ne point interrompre le Commerce, dans lequel on usoit aussi très-souvent de piéces d'or & d'argent, qui n'étoient point monnoyées.

Pour ce qui est du Soissonnois en particulier, du tems de Siagrius on n'y voyoit que les espéces Romaines des Empereurs, avec fort peu de sous d'or Gaulois, qui étoient fort décriés. La novelle de Majorien en fait foi, & sous le regne de Clovis le Soissonnois étoit sur le même pied, que le reste des Etats de ce Prince. Quant à certaines piéces rapportées par Messieurs Bouteroüe & le Blanc,

où l'on voit SOECIONIS, SUESSIONIS, EXONA. M. Leboeuf prétend que les deux premieres ont été frappées à Soiſſons, & la troiſiéme en quelque endroit conſidérable, ſitué ſur la Riviere d'Aine & non pas à Eſſone près de Corbeil, comme ces deux Auteurs panchent à le croire. Sa raiſon eſt que ces trois piéces ont la marque du même Monetaire, appellé Betton, & je crois, ajoûte-t-il, que ſans faire beaucoup de violence à la Légende, il faut lire EXONA VICI, & non pas EXONA FICI; comme a lû M. Bouteroüe. En ſuivant ce ſentiment le tiers de ſou en queſtion aura été fabriqué à Vic ſur Aine, qui étoit un grand paſſage pour aller de Soiſſons à Amiens, à Noyon &c. & où le Monetaire Betton avoit des Ouvriers, ainſi qu'à Soiſſons, lieu de ſa réſidence ordinaire.

Du reſte, ces trois piéces, continuë notre Auteur, quoique fabriquées dans le Soiſſonnois, n'étoient point particuliéres à cette Province, mais pouvoient y être plus com-

munes que les Monnoyes fabriquées ailleurs. On ne ſçait de qui eſt la tête, qu'on y voit, parce que le nom n'y eſt point. Le tiers du ſous d'or, qui a pour Légende SOECIONIS, doit être d'un regne, où la Barbarie étoit plus grande que ſous Clovis. La croix, qui y eſt marquée, détruit l'opinion de Bouterouë, qui a cru qu'elle étoit de Clovis avant ſon Baptême, & il y a bien apparence que toutes trois ont été battuës ſous les deſcendans de ce Prince, avant que la coûtume fut généralement introduite de mettre le nom du Roi ſur les Monnoyes de France, c'eſt-à-dire, avant le regne de Théodebert. En effet on n'en trouve aucune, où ſoit le nom d'un Roi, qui ne puiſſe être appliquée à quelqu'un, qui ait regné après lui. Ce qui a contribué à tromper M. Bouterouë au ſujet des ſous marqués au nom des Rois de France, & appellés *ſolidos Francos* : c'eſt la datte, qu'il a donnée aux formules de Marculphe. Il les a cru rédigées ſous le regne de

Clotaire I. & elles sont *posterieures à ce regne* de six vingts ans.

ARTICLE CX.

ILLUSTRISSIMO Burgundici Senatus Principi Joanni Berbeseio, Juventutem Litteris operantem propositis in omne tempus præmiis excitanti Gratulatio. Divione, apud J. B. Augé 1739.

LE zéle de ces Mécenes, qui employent leurs bienfaits à réveiller & à entretenir le goût des Sciences, mérite la reconnoissance & l'attention de tous ceux, qui, comme nous, s'intéressent au progrès de la Litterature. C'est ce qui nous engage à rendre compte dans ces Mémoires, d'une brochure d'environ six cens Vers Latins imprimés cette année à Dijon. Il sont consacrés à célebrer la libéralité avec laquelle M. de Berbisey, premier Président du Parlement de Bourgogne, a fondé à perpétuité des Prix pour le Collége des Jésuites

de Dijon. L'Auteur de ce petit Ouvrage eſt le P. Oudin Jéſuite. Son nom, ſi bien connu déja dans la Litterature, recevra dans peu un nouveau luſtre par la Bibliotheque des Auteurs de ſa Compagnie, dont il eſt prêt à donner au Public une nouvelle édition augmentée de tout ce qu'une durée de 64. ans, qui s'eſt écoulée depuis la derniére édition, a ajoûté à la matiére d'un pareil Ouvrage.

La premiére Piéce qui s'offre dans ce Recueil eſt une Epître Dédicatoire en Vers Endecaſyllabes ou Phaleuques, adreſſée à M. de Berbiſey. Le P. Oudin y annonce à cet illuſtre Magiſtrat qu'il falloit un ſujet auſſi intéreſſant que l'éloge de ſes vertus pour ramener au Parnaſſe un Poëte, que l'âge & des ſoins plus ſérieux en avoient éloigné depuis bien des années. Voici comment, en s'adreſſant aux Muſes, il tourne cette penſée.

Ludum, florida dum ferebat ætas,
Veſtris ludere montibus juvabat;

Veſtris ducere ſaltibus choreas ;
Veſtris texere floribus coronam ;
Veſtris tempora ferre cincta lauris.
Cum me ſomnia blanda ſomniantem
Leni ſopiit Oſcarus ſuſurro,
Naſcentique dedit * Moneta vati,
Argutæ fidis arbiter Moneta,
Laudes pectoris impetum ciituras

At poſt quam nive rarulos November
Aſperſit mihi frigidâ capillos
Sexageſimus atque quintus ; iſtis
Ultra dedecet intereſſe ſacris.
Dixi : nec minus Aonas reviſo
Iſta mente calens, ut ante, colles.
Me rurſum tuus efficit Poëtam,
Berbiſci, favor, benignitaſque,
Claros mos patriæ datura vates.

Ce début eſt ſuivi d'une grande Piéce. Elle roule ſur une fiction, qui en donnant une origine poëtique & merveilleuſe au bienfait de M. de Berbiſey en développe mieux l'utilité & la néceſſité. Elle repréſente d'abord ce Magiſtrat, pendant les Vacations à ſa Maiſon de Vantoux occupé à goûter

* M. de la Monôye.

ces

ces amuſemens doux & innocens, que fournit au ſage la ſimple & riante nature. En voici la peinture.

Berbiſeïaden ſaltus & amæna vireta
Ventoſi nemoris, procul urbe foroque tenebant,
Laxantem curas, & tædia longa levantem.
Et nunc ille novos florentibus addit honores
Hortorum ſpatiis ; molli nunc uvida rore
Poma, recurvatis ultra cedentia ramis
Excipit : æſtivos patulâ nunc arbore ſoles
Fallit, honoratos inter diſcinctus amicos.
Interea leni permulcent aera cantu
Aſſuetæ luco volucres ; tum frigus opacum
Sibila criſpantis ſpirant jucunda Favoni.

Mais au milieu de ſes délaſſemens mêmes, il ne perd jamais de vûë le bien Public. Cet objet le ſuit par tout, & ſe retrace à lui juſques dans le ſommeil. Un

jour qu'il en goûtoit les douceurs couché nonchalamment ſur le gazon, des fantômes légers échappés du Palais des ſonges, volent juſques à lui. A la tête de cette troupe paroît le Génie de la ville de Dijon, avec tous les traits qui le caractériſent,

Ecce autem viſu ſe attollit forma verendo,
Alta, Auguſta, ingens : ternæ ſtant vertice turres
Ex humeris longo Cyclas fluit aurea textu
Purpureos undata ſinus : it plurima circum
Vitis : inæquales imitatur gemma racemos.
Vultus erat, quali Polycletus Amazona finxit.

Il expoſe d'une maniére vive & touchante au zélé Magiſtrat le haut dégré de gloire auquel les Lettres, de concert avec les armes, avoient juſques alors élevé la ville de Dijon, & la décadence prochaine dont ſa réputation étoit me-

nacée, ſi M. de Berbiſey ne redoubloit ſes ſoins pour réveiller l'indolence, qui commence déja à ſe gliſſer parmi une jeuneſſe formée avec ſes mêmes talens que ſes peres, & à qui il ne manquoit pour marcher avec ſuccès ſur leurs traces que le même goût pour le travail.

En ego Burgundæ Princeps dudum inclita gentis.
Diviadum genitrix, victor cui Julius arcem,
Caſtraque Lingonicas ſtatuit cohibentia vires.
Major perque Duces acceſſit gloria, perque
Deductos priſco Francorum ſanguine Reges.

. . . .

. . . . Poſtquam Graias pax intulit artes
Muſarum, & laudi ceſſerunt arma Togatæ.
Hoſne vides, longo qui te ſtant ordine circum?
Patricio Themis inſignes quos veſtiit oſtro;
Quoſque foro, templiſque duplex quos infula ſacrat;
Et queis flexanimo rorantem nectare linguam

Imbuit adjutrix Aſtrææ Suada . . . . .

. . . .

Aſpice Apollineis pollentes artibus omnes,
Omnes Aonia velatos tempora Lauro.

. . . .

Profuit Argolicos è fonte bibiſſe liquores,
Vatibus, & primam latiis aſſueſſe juventam,
Intentos operi duro. Solatia longi
Juſta laboris erant, patriam ſpes certa juvandi,
Et ſenſus formare habiles ad grandia rerum.

. . . .

Hæc olim. Jam quid ſuperet virtutis avitæ
Conſpicis, & quid ſors portendat læva timendum.
Unus homo noſtra fugientes urbe Camænas
Siſtit adhuc &c.

Le Poëte prêt à finir ce morceau peint vivement les inconvéniens de ces éducations précipitées ou négligées, qui dérobent une jeuneſſe volage au goût de l'étude & des Lettres, pour les répandre avant le tems dans le commerce

d'un monde occupé de ses plaisirs.

Quid juvenis crudo quem fumidus igne Lyæus
Urit? Anhelantem non tanto muliebet Ætnam.
Nempe veternosis volet impallescere chartis?
Fibras Argivæ scrutari atque abdita linguæ;
Aut Aganippeis immergere fontibus ora
Perdius, invitumque oculis excludere somnum?
Seria futilibus non post feret omnia fungis?
Præfert m si virus habent, quo trossulus omnem,
Si quis adhuc superest, extergat fronte pudorem;
Ac de divinis discat nil credere rebus.
. . . .
. . . . . Hanc nostris depellere noxam
Tu potis es rebus, studiique reducere amorem.
Debeat hoc etiam tibi patria, grandibus a te
Jam donis locuples.

Dans l'ardeur qu'a le génie de

Dijon de prévenir le progrès de ce désordre naiſſant, il ne ſe contente point de l'indiquer, il fournit encore les moyens de l'arrêter. A peine a-t-il fini ſon diſcours, que mille phantomes divers offrent à l'imagination de M. de Berbiſey le ſpectacle de ces jeux publics, où la jeuneſſe eſt excitée au travail par la diſtribution des Prix uſitée dans les Colléges, où les études ſe font avec le plus de ſuccès.

... Extructo patet area vaſta Theatro;
Millia denſatis quam ſpectatoribus arctant.
Atque alios vacuas altè Amphitheatra per auras
Ampla ferunt; bifores alii obſedere feneſtras
Intenti. Heroos Regina Tragedia caſus
Integrat, elato ſcenam permenſa cothurno.
Miſcentur dulci ſpectantum corda tumultu.

. . . . . Paſſis Honor advolat alis;
Ac ſcenam ingentem tenet ingens. Stat comes olli
Gloria, Lethæique expultrix fama ſoporis,

Et relonæ laudes,& amantes gaudia plausus.
Textilibus Musæ sertis laurosque, ederasque,
Palmasque & sylva lectas Parnasside myrtos
Implicuere. Simul libros,Phœbæia dona,
Auro lucentes, peregrinæ & tergore capræ,
Deponunt circi medio. Circum undique cingit
Vernantum formâ juvenum, cultuque modesto,
Ambitiosa manus. Trepidas spes excita mentes
Et cupidus motu timor alternante fatigant;
Flabra velut fragilem turbato in gurgite cymbam.
Spectat Honos, gaudet que; ac, seu quem nava laboris
Sedulitas, seu quem stilus atque industria fecit
Insignem ante alios, aut culti gratia versus,
Nomine quemque vocans, optatæ præmia palmæ
Dulcia capturos invitat voce manuque.
Illos per densæ sinuosa volumina turbæ,
Certatim attollunt Laudes. Stant pegmate celso
Spectandi. viridesque ostentant fronte coronas.

Ora decens roſeo tingit pudor ignea Lacte ;
Aſpergitque novos vultu radiante lepores.

Ceu quondam altiſono cecinit quos nobilis ore
Pindarus, Elei conſperſos pulvere campi,
Graias ducebat ſolemnis pompa per urbes.
Tales Diviadum fingunt ſibi corda triumphos :
Dum lita nectareâ victorum nomina cedro
Æternanda ſuis inſcribit Gloria faſtis.

L'adroit Génie qui conduit le projet tracé pour rétablir l'émulation dans les Ecoles de Dijon n'en demeure pas-là. Afin de mieux aſſurer le ſuccès de ſes ſollicitations, il retrace habilement les juſtes & éternels éloges dont le Public raſſemblé à ces jeux litteraires honore le nom du Mecene, qui par ſes récompenſes nourrit dans ces jeunes cœurs le goût des Lettres. C'eſt une façon délicate de tracer aux yeux de M. le Premier Préſident de Berbi-

ſey, le recit des bienfaits dont ſa Patrie lui eſt redevable, & le portrait de ſes vertus, ſans en bleſſer la plus délicate, ſa rare modeſtie.

Diverſæ interea tolluntur ad æthera voces :

Muneris auctorem celebrant. Ut jura per illum
Tuta vigent, Librat Themis æquam innoxia lancem :
Nec fraus inſidias plebi molitur egenæ ;
Nec fovet injuſtas maleſuada pecunia lites ;
Improba fallacem neque gratia commovet urnam.
Ut diras idem febres, morboſque, famemque,
Et quas arcta vehit ſecum penuria clades,
Civibus avertat miſeris ; ripamque ſalubrem,
Aptaque ſanatis viridaria præſtet : iniquum
Oſcara dedicit curſum aggere ; quaque Mephitim
Ante, ſalutiferas nunc ſpirat commodus auras.
Tum faciles memorant aditus & mollia fandi

Tempora sollicitis exposita clientibus.
Addunt
Compositos mores animi. Quam blandus amicis :
Quam veri rectique tenax : quam pura fideli
Pectore Relligio : Quam fuci nescia virtus.

Les Spectateurs se joignent à ceux que ses dons ont couronnés, pour former en sa faveur tous les vœux, que doit attirer à son Auteur une grace si intéressante pour le Public. Dans ce moment les Génies & les Songes legers s'envolent pour rentrer dans le Palais de Morphée. M. de Berbisey se réveille. Il pénétre sans peine le mistére de cette vision. Par ses soins le fantome devient bien-tôt une réalité. C'est ainsi que le Poëte finit brusquement & heuresement la fiction & la piéce dont elle est l'ame.

La derniére Piéce du Recueil est une Idylle composée en 1715. lorsque M. de Berbisey fut revêtu de la Charge qu'il remplit encore aujourd'hui si dignement. Le Poë-

te ne va point chercher chez les ayeux de ſon Mecene la matiére du compliment qu'il lui devoit. Non que la famille de M. de Berbiſey ne fournit par ſon antiquité, par les illuſtrations qu'elle a euës dans ſa Province, & par les Charges qu'elle y a occupées, matiére à de juſtes éloges. Un Guy de Berbiſey étoit Conſeiller d'Eudes Duc de Bourgogne dès le quatorziéme ſiécle. Mais le mérite perſonnel du Héros offroit au Parnaſſe un ſujet plus intéreſſant, & plus ſuſceptible des ornemens de la Poëſie. La fiction eſt encore le reſſort, que le Poëte met en œuvre pour faire éclorre ſes idées, & bannir de ſon compliment la fadeur preſque toujours inſéparable des louanges directes.

Dans le tems où les devoirs de la Magiſtrature laiſſoient à M. le Préſident de Berbiſey de plus longs intervalles de loiſir, il en conſacroit la plus grande partie à jouir des agrémens que lui offroient ſa Maiſon de Vantoux, & à ajoûter de nouvelles beautés à ce riant ſé-

jour. La nouvelle de ſa Promotion qui remplit de joye la Bourgogne, produiſit, ſelon le Poëte, un effet bien différent chez les Nymphes de Vantoux. Elle regarderent cet évenement comme l'Arrêt de leur diſgrace. Elles connoiſſoient trop le caractére de leur maître, pour ne pas ſentir, que Thémis alloit déſormais fixer ſes ſoins & ſes attentions. Le regret, la jalouſie, le déſeſpoir s'emparent de leurs eſprits. Voici le portrait que le Poëte trace de leurs tranſports.

Qualiter, inſano furiat cum Mænadas æſtu
Evius irritans animos, Lymphata per aſprâm
Turba ruit curſu Rhodopen, & ſaxa gelatâ
Cana nive; horrendumque fremunt: non Lenior illo
Sollicitas urget Dryadas furor ire ſupina
Per nemora & montes; teneroque avellere ramos
Hærentes capiti, & virides jactare coronas,
Inſaniſque ululare modis; Heu! gaudia ruris

Rapta fui; totum Themidi ſe deinde daturum
Berbiſeium, omnem Dryadum jam ponere curam.

. . . . Et quò decor additus hortis?
Quo ſpecies culti nemoris? Quo gratia Sylvæ
Artifici reparata manu? Quò ſecta per omnes
Intervalla vias? Quò nobis ille ſuperbam
Parte patens omni facilis proſpectus in urbem
Tectaque Diviadum? Quo grandibus æmula tectis
Illa ſitu ſpectanda domus, caſtiſque decora
Munditiis, & vel medio, non ruſtica, rure?
Nunc illa ut placeant herus efficit.

At Dominus jam nullus erit qui talia curet.

Les Nymphes ſe repréſentent enſuite les pénibles occupations réſervées à leur maître dans la fatiguante carriere où il va s'engager, ſon attachement inviolable à ſes devoirs, & elles en concluent de

nouveau l'abandon où elles vont se trouver.

.|. . Deserimur. Notum quàm muneris ille
Officii que tenax; ut mentem nulla labore,
Quamlibet austero, queat absterrere voluptas.
Deserimur: nostri fugit omnis gratia ruris.
Sic Dominæ visum Themidi; sic illa, quod æquum est,
Et fas, veraci novit discernere Librâ.

Les cris des Nymphes se firent entendre à Appollon, qui venoit souvent faire retentir les échos de ces quartiers des accens de sa Lyre. Il parle ainsi à ces Déesses éplorées.

Quis furor ô Nymphæ? subiti quæ causa tumultûs?

Illane si longos probitas spectata per annos,
Integritasque usu variis & cognita rebus,
Si penitus despecta, vel indotata jaceret,
Dulce foret vobis? Vestrîne favetis honori

Usque adeo Domini! vestris hæc Sylva
 sonaret
Plausibus, expertæ toties si præmia laudi
Nulla forent?

C'est au discernement de Monseigneur le Duc d'Orléans, qui ne faisoit que d'entrer dans la Régence du Royaume, que M. de Berbisey dût sa Promotion. L'Auteur saisit l'occasion de faire célébrer par Appollon le mérite, & les sublimes talens de ce Prince.

Atqui juvenem non talibus altor
Instituit monitis Regem exemplisque
 Philippus.
Dum res ille reget, dum stabit Gallia
 justis
Integra consiliis; virtus quod plaudat habebit.

Appollon rassure ensuite les Nymphes sur la crainte où elles étoient, qu'un air trop simple & trop champêtre ne les fit dédaigner par un maître dont la nouvelle dignité changeroit les goûts,

Tantas gravis hîc metus excitat iras ?
Quippe novus priſcos Domini de pectore ſenſus
Pellet honor ? vana ſe majeſtate verendus
Objiciet poſt hac ? nec erit quo more ſolebat
Eſſe prius, quovis patiens ac promptus adiri
Tempore ? Non his illum animis vel faſtibus uſum
Hactenus, importuna licet, ſenſere clientes,
Turba : neque antiquos neſcire aſſueſcit amicos.
Qualis erat fronti gravitas quæ blanda ſerenæ,
Quæque fides ori, niveo qui pectore candor ;
Uſque juvat talem eſſe. Ultorem ſola ſeverum
Sentiet improbitas.

L'exemple des Catons & des Scipions lui ſert enfin à leur perſuader, que M. de Berbiſey honorera encore leurs demeures de ſa preſence, & y ajoûtera un nouveau luſtre par la bonne compagnie, qu'il y menera & qui y

volera de toutes parts.

Nec vero nullas, quæ vos ſententia fallit,
Æqua Themis longorum operum indulgere quietes
Obſtinat; aut curis gravibus nulla otia miſcet.
Ipſi etiam, quorum auſpiciis olim inclyta Roma
Scribebat populis leges, orbiſque regebat
Fata ſui, vetereſque Numæ, intonſique Catones,
Ingens Scipiades, & culti Lælius oris;
Cara reviſebant grata vice prædia, & inter
Frondentes nemorum latebras, jucunda bibebant
Turbarumque urbiſque oblivia, margine puri
Fontis in umbroſo, longè civilibus undis;
Aut ſparſas ripâ conchas arente legebant.
Apta recurſabunt vobis quoque tempora, veſtris
Ut Dominum Sylvis Aſtræa remittat: amici
Stipabunt Proceres: &c.

Ces raiſons étoient trop bonnes

pour ne pas consoler les Nymphes, & le plan de l'Auteur étoit trop heureusement rempli pour qu'il ne bornât point-là le cours de ses éloges.

On trouve dans ces Piéces avec une connoissance profonde, & sûre de la bonne latinité, de la verve, des images, un feu qui n'annonce rien moins qu'une Muse plus que sexagénaire; de l'art dans la façon d'amener les louanges, de la justesse dans les traits qui en composent le fond, & cette modération dans le ton sur lequel elles sont prononcées, qui en banissant du stile l'emphase & l'enflure, écueil ordinaire des Panégyristes, rend l'éloge plus flateur pour celui qui qui en est le sujet, & plus convaincant pour le Public. En un mot ces Piéces honorent tout-à-la-fois & leur objet & leur Auteur.

ARTICLE CXI.

*REPONSE DU P. CASTEL Jésuite à la Lettre de M. D***. dattée du 2. Juillet 1739. & insérée dans nos Mémoires : Septembre 1739. Art. 83. pag. 1935.*

VOus me flatez obligeamment, Monsieur, dans votre Lettre, de la découverte des trois couleurs primitives, *bleu*, *rouge*, *jaune*, que d'autres ont essayé de me ravir; sans doute parce que je ne me la suis jamais attribuée moi-même ouvertement, & sans quelque espéce de correctif : ayant bonnement cité Kircher, Felibien, la pratique des Teinturiers, celle même des Peintres, en preuve de la science & de l'art chromatiques, que j'avois annoncés dès l'année 1725.

Rien de nouveau, c'est-à-dire, de tout-à-fait nouveau sous le Soleil, je le sçai, & je le répete souvent. Lors donc qu'on veut critiquer une nouvelle invention, on a

toujours beau jeu : n'y en ayant aucune, qui ne ſoit comme un fruit ſémé de longue main, & dont les premiers traits n'ayent préexiſté long-tems avant ſa récolte. Car une découverte, une grande découverte, celle d'une ſcience, celle d'un art nouveau, eſt une récolte, une moiſſon. Ceux qui la traitent de création, plus Grammairiens que Philoſophes, ignorent que tout s'achete dans ce monde au prix du plus pénible travail, & que cet arrêt divin, *In ſudore vultus tui &c.* regarde la culture de l'eſprit, autant ou plus que celle de la terre.

Ainſi, comme l'honneur m'a toujours paru préfér[illegible] à la gloire, l'un étant [illegible]r rigoureux, l'autre de conſeil ſeulement, dès qu'il ſe préſente quelque nouveauté, qui peut dans le Public prendre un air de découverte, je regarde autour de moi, & je tâche à reconnoître d'où part le trait de lumiére, qui a rayonné dans mon eſprit ſur ce nouvel objet de mon attention : & je n'ai enſuite rien

de plus pressé que de le déclarer : quelque abus que je prévoye qu'on en doive faire.

Voici pourtant une régle de Critique, qui me paroît trancher toutes les discussions. Malgré ce que Kircher & d'autres avoient dit des trois couleurs en passant, & malgré ce que les Peintres & les Teinturiers en avoient pratiqué à loisir, les Peintres & les Teinturiers sçavoient-ils, il y a 15. ans, sçavent-ils même aujourd'hui qu'il n'y a que trois meres couleurs? Une découverte est un microscope, qui rend visibles mille objets qu'on avoit sous les yeux, & qu'on croit avoir toujours vûs, parce qu'on voit nettement qu'on les avoit sous les yeux.

Mais pourquoi, si ce n'est pas une vérité toute neuve, profonde même, un Sçavant aussi profond, un Inventeur aussi subtil, un Physicien aussi expérimenté, un Observateur aussi fin, un Calculateur aussi scrupuleux, un Géometre aussi rigide & aussi précis que M. New-

ton, le grand Newton, pourquoi & comment a-t-il pû s'y tromper ſolemnellement, & avec cet appareil, & ce fracas qui impoſe aux ſages, & tient tout l'univers dans l'admiration, & preſque dans l'eſclavage de ſon *ſpectre* eſſentiellement brillant de 7. couleurs, ni plus ni moins? Sept eſt plus que le double de 3. &, ſi la difficulté de la choſe ne ſervoit d'excuſe à M. Newton même, qui dans le fond n'étoit ni Peintre ni Coloriſte, ne ſeroit-ce pas-là pour le Calculateur le plus médiocre un mécompte bien exorbitant?

On me diſpute la découverte des trois couleurs. Mais on ne m'en a pas diſputé le travail. Je le dis à ma confuſion, & en preuve de mon peu de ſçavoir faire. Depuis 15. ans je lutte inutilement ſeul contre le torrent de la ſéduction, la plus authentique & la plus univerſelle, ne comptant juſqu'à vous, qu'un Sçavant ou deux qui ayent fait l'honneur en dernier lieu à mes trois couleurs, de les adopter juridiquement; quoique encore d'une

manière peu assortie & plus contradictoire que favorable à la mienne, & au fonds même de la chose : manière toute Newtonienne, fondée sur les évolutions ordinaires du prisme, & sur la décomposition chimérique de ce *spectre* essentiellement *heptiforme*, qui a pris le dessus, & subjugué tous les esprits, en éblouissant tous les yeux.

Selon ma méthode de ne fonder la Physique ni sur l'hipothése arbitraire, ni sur l'expérience personnelle & particuliére, mais uniquement sur l'histoire & sur l'observation générale de la nature & de l'art, j'avois établi mes trois couleurs principales *bleu*, *rouge*, & *jaune*, sur les observations & les pratiques constantes des Peintres & des Teinturiers, artistes journaliers, & juges naturels des couleurs. Ç'en étoit bien assez, & le succès justifie pleinement ma méthode.

Je me défiois du prisme & de son *spectre* fantastique. Je le regardois comme un art enchanteur, comme un miroir infidele de la na-

ture, plus propre par son brillant à dónner l'effort à l'imagination, & à servir l'erreur, qu'à nourrir solidement l'esprit, & à tirer du puits profond l'obscure vérité. Effectivement le prisme est aujourd'hui une curiosité, un amusement, une mode: & je ne le vois, Monsieur, que dans vos mains, à la veille de devenir une école.

Je le regardois avec terreur, comme un écueil signalé par le naufrage d'un Vaisseau fameux, suivi de mille Vaisseaux, qui venoient à l'envi partager son désastre, en recueillant ses débris. Je le regardois aussi avec respect, comme le propre champ de bataille de M. Newton. Et par la haute opinion, que j'avois d'un chef si aguerri, je le supposois (Messieurs les Newtoniens me pardonneront cette hipothése) invincible sur son terrain; n'ignorant pas cette maxime de guerre, de ne jamais combattre au gré de son ennemi; c'est-à-dire, ni au jour, ni à l'heure, ni dans le champ, ni presque avec les

les armes qu'il a jugé à propos de ſaiſir le premier. Dans un maître on retrouve facilement un vainqueur.

Meſſieurs les Cartéſiens me permettront de leur faire obſerver, qu'ils accordent communément trop à ce redoutable adverſaire, qui ſçait bien s'aſſurer l'iſſuë d'un combat dont on lui abandonne les préliminaires. Il faut, j'oſe enfin le dire, il faut tout nier à Newton, ou lui accorder tout. Autrement avec un Géometre de cette force, le principe entraîne toujours invariablement la conſéquence. Je le démontre. Si les conſéquences de Newton ſont fauſſes, ſes principes ne peuvent être vrais. Car qui oſeroit dire que le milieu, le raiſonnement archi-géométrique, qui lie ces deux extrémités, eſt faux?

Pardonnez-moi, Monſieur: vous m'avez fait trembler, vous le ſçavez, lorſque je vous ai vû attaquer Newton ſur ſon terrain, dans ſon fort, & avec ſes armes. C'eſt

outre ce courage, votre modeſtie extrême que je connois, qui m'inſpiroit cette puſillanimité. *Je n'ai voulu, comme vous voyez*, me dites-vous dans votre Lettre pag. 1943. *entrer dans aucun examen des Expériences de Nevvton.* Et à la page 1937. vous ajoûtez, *je ne m'éloigne pas beaucoup de lui : car je ne lui conteſte que ſon verd, & je ſuppoſe d'ailleurs ſon hipothéſe ſur les couleurs, ſans l'adopter.*

Quoi Monſieur ! Vous conteſtez quelque choſe à Newton, & vous ne lui conteſtez pas tout ? Vous vous éloignez de lui, & vous ne vous en éloignez pas tout-à-fait ? Vous n'adoptez pas ſon hipothéſe ſur les couleurs, & vous voulez pourtant bien la ſuppoſer. *Ma pareſſe* (ajoûtez vous pag. 1944.) *& ma raiſon me diſent également qu'il faudroit beaucoup de tems & de lumiéres.* Ce n'eſt pas votre raiſon, c'eſt l'excès de votre réſerve ordinaire, qui vous parle mal de vos lumiéres. Le tems peut d'ailleurs vous manquer ; j'en conviens. Pour

votre pareſſe je ne ſçai qu'en dire, ſi ce n'eſt qu'elle me feroit bien plus trembler pour tout autre que vous, qui effleureroit de la ſorte le Prince de la Géométrie moderne, c'eſt-à-dire, qui l'attaqueroit ſi rudement, & le ménageroit avec tant de retenuë.

Sçavez-vous, Monſieur, que la maniére philoſophique de ce très-ſçavant Géometre, extrémement favorable à la pareſſe de l'eſprit, en eſt extrémement favoriſée à ſon tour; & qu'il eſt toujours ſûr du triomphe avec ceux qui, moins Géométres que lui (choſe plus qu'ordinaire) veulent bien ſuppoſer qu'il a raiſonné géométriquement pour eux. Epuiſé par la force même de ce raiſonnement géométrique, il a communément diſpenſé ſes Sectateurs éblouis par-là, en ſe diſpenſant lui-même, de courir après les ſecrets reſſors des choſes, après les cauſes primitives, après les premiers principes...

Il s'arrête toujours, c'eſt un fait connu, aux Phénomenes, les re-

tourne, les constate, les enrichit de mille Phénomenes paralleles, recherchés, curieux, merveilleux, qu'il érige tout de suite en causes & en principes; la réfraction en réfrangibilité, la couleur en colorabilité, la rougeur en rubrification, la gravité en gravitation, le central en centripete, l'accéléré en accélératif, la tendance en attraction, & ici nommément le *spectre* en réalité.

Je me rassure cependant sur la bonté éprouvée des armes que vous me fournissez. Votre modestie a beau vous les arracher des mains. Vous venez à mon secours, je dois voler au vôtre. Le premier coup est porté, vous avez engagé le combat, vous avez rompu l'enchantement, & dissipé le *spectre* magique. Vous faites plus, vous lui ôtez son théâtre, vous l'étouffez dans son berceau. Vous l'avez surpris comme à sa toillette, & vous lui avez ôté la céruse, le plâtre, & tout ce masque de couleurs composantes, que M Newton avoit

voulu trop tard lui attacher. Vous l'avez *pris sans verd*, dites-vous, avec encore plus de justesse que d'agrément.

C'est dommage, que vous n'ayez pû le prendre sans violet; couleur aussi composée de rouge & de bleu, que le verd l'est de bleu & de jaune. J'en parle cependant avec indifférence, & plus pour completer votre découverte, que pour le besoin de la mienne, qui n'a jamais eu rien à démêler avec le prisme, au moins de ma part. Du reste votre décomposition seule du verd, rend le violet assez suspect, & entraîne sans ressource l'hipothése Newtonienne, dont vous allez être étonné vous même de voir qu'il ne sçauroit rester pierre sur pierre; tant elle est liée & sistématique dans tout son détail, & digne d'un génie aussi fort & aussi conséquent, que celui du Géometre profond qui l'a formée.

J'étois un peu préparé par mes précédentes recherches, pour sentir l'énergie & la conséquence d'une

observation comme la vôtre. Depuis trois ou quatre mois, que vous m'avez fait l'honneur de me la communiquer, je n'ai cessé de fouiller dans cette mine féconde, j'ai accéléré des travaux, j'ai suivi les veines, & j'ai tâché de les épuiser, à l'aide du fil géométrique, qui lie & *sistématise* bien plus volontiers les vérités, que les erreurs.

Comme j'aime assez à me replier sur les objets de mon attention, ma premiére ou ma seconde démarche dans cette carriere, a été un sentiment de surprise & d'étonnement, dont j'ai bien de la peine à revenir, que le prisme au sortir des mains de M. Newton & de toute l'Europe, pût être encore, & fut réellement un moyen tout neuf d'expériences & d'observations. Eh! Qui n'auroit crû ce prisme retourné de tous les sens possibles, envisagé dans tous les points de vuë, & totalement épuisé par tant & de si habiles mains? Eh qui auroit prévu que toutes ces expériences dont l'univers est ébloui, se rédui-

roient à une ou deux tout au plus, & à un ſeul point de vûë, au plus trivial même, parmi cent autres points de vûë où on peut prendre le priſme, & parmi des milliers d'expériences & d'obſervations, plus profondes même, qu'on peut en faire.

Jamais M. Newton n'a eu que ſon *ſpectre* coloré, pour objet. C'eſt le premier que le priſme préſente, aux yeux les moins Philoſophes. Ceux qui ont manié le priſme après lui, ne l'ont manié que d'après lui. Ils ont mis toute leur gloire à attraper le point précis de ſes expériences, & à les copier avec une fidélité pleine de ſuperſtition. Comment auroient-ils trouvé autre choſe que ce qu'il avoit trouvé? Ils ne cherchoient que ce qu'il avoit cherché. Euſſent-ils trouvé autre choſe? Ils n'auroient oſé s'en vanter: ils s'en ſeroient fait un ſujet de honte, & des reproches ſecrets. Il en avoit couté de ſa réputation, au célebre M. Mariotte, qui étoit pourtant un habile homme, pour

avoir sçû manquer le chemin battu. Fut-il jamais servitude plus fatale au progrès des Sciences & des Arts ?

M. Newton eut-il trouvé le vrai, le vrai est immense, on auroit tort de s'y borner. Par malheur, sur une premiére erreur, il n'a fait qu'entasser des erreurs sans nombre. Car voilà l'inconvénient de la Géométrie, & de la justesse du raisonnement, de rendre l'erreur féconde & sistématique. L'erreur d'un ignorant ou d'un sot, n'est qu'une erreur. Encore n'est-elle de lui, que par adoption.

D'abord séduit lui-même par le *spectre* prismatique, M. Newton n'a cherché qu'à l'embellir, après s'y être uniquement attaché. Qu'il l'eût mesuré, calculé, combiné en Géométre; il n'y auroit rien à dire. Chacun est maître de spéculer comme il veut ce qu'il veut. Mais il en a voulu décider en Physicien, en définir la nature, en assigner l'origine. Encore en étoit-il bien le maître. C'est le prisme qui est l'o-

rigine & la cause immédiate des couleurs de ce *spectre*. On remonte les Riviéres lorsqu'on en cherche la source. M. Newton tournant tout-à-fait le dos au prisme, a affecté de prendre le *spectre* le plus loin qu'il a pû, & n'a rien recommandé davantage à ses Séctateurs.

Le *spectre* est plus beau, ses couleurs sont plus unies, plus éclatantes, mieux décidées, à mesure qu'elles s'éloignent de leur source. N'est-il question pour un Philosophe, que de courir après un joujon de belles couleurs : or plus elles sont belles, plus il semble qu'on devroit s'en défier. Plus elles sont assorties à l'œil, mieux elles se dérobent à l'esprit. Regle générale pour un Philosophe. Les Phénomenes les plus parfaits, sont toujours les plus éloignés de leur causes secretes ; & la nature ne brille jamais plus que lorsqu'elle cache son art avec plus de soin. Il faut s'éloigner du derriere du théâtre pour jouir mieux du spectacle qui en résulte sur le devant. Les Riviéres s'embellissent

en approchant de leur embouchure. Mais il en coute pour les remonter. On s'épargne bien des efforts en prenant l'embouchure pour la source placée dans les Montagnes, & escarpée de mille Rochers.

M. Newton vouloit pourtant analiser, débrouiller, décomposer les couleurs. La Géométrie pourroit bien l'avoir trompé. Une équation s'analise, se résout en plusieurs équations composantes. Plus le spectre lui a fait voir de couleurs numériquement différentes, plus il les a crûës simples & décomposées : ne faisant pas attention que la nature au contraire, multipliée & nombreuse dans les Phénomenes, est fort simple & presqu'unitaire, ou tout au plus, & assez souvent trinitaire dans les causes.

Le prisme est pourtant la cause immédiate, ai-je dit, & très-sensible du spectre. M. Newton dont la Philosophie ne s'élevoit jamais au-dessus du sensible, pouvoit au moins remonter jusques-là. Il auroit vû les couleurs sortir du prisme,

au nombre ſeulement de quatre, & puis s'embrouiller & ſe confondre pour en produire ſept, & même douze, s'il avoit bien compté, une infinité même, s'il avoit été coloriſte pour les reconnoître.

Les couleurs ſortent preſque toutes analiſées du priſme, en deux faiſceaux ſéparés par une bande de lumiére blanche fort large, qui ne leur permet de ſe confondre & de ſe réunir en un ſeul *ſpectre*, qu'à une diſtance aſſez ſenſible, & qu'on peut augmenter à ſon gré. Voilà le point de vûë favorable pour quelqu'un qui veut de bonne foi débrouiller le ſpectre compliqué; c'eſt la nature même qui préſente ce point de vûë à une perſonne que ledit ſpectre n'a point trop ébloui. Car nous accuſons la nature d'être myſtérieuſe; & c'eſt notre eſprit ſeul, qui aime le rafinement & le myſtére.

Naturam expellas furcâ, tamen uſque recurret. Il a fallu une eſpece de *fourche* à M. Newton, pour écarter ce point de vûë. Mil-

le fois il a vû ce Phénomêne primitif. Les couleurs n'y ſont pas ſi belles, mais elles y ſont plus vrayes & plus naïves. Ce grand homme en parle, mais en paſſant, & comme exprès, pour qu'il n'en ſoit plus parlé, & pour empêcher en quelque ſorte ceux qui viendront après lui, d'ouvrir les yeux à la vérité.

Il fait plus : On le reconnoîtroit malgré ſoi, dans un grand Priſme, où la Lumiére blanche qui ſépare les deux faiſceaux primitifs, eſt fort large. Dans un très-petit Priſme, les deux faiſceaux ſont plus raprochez, & plus prêts à ſe confondre en un *Spectre*, propre à ſéduire l'eſprit, par le moyen de l'œil. M. Newton donne la préférence aux petits Priſmes. Et les Priſmes les plus fameux ſont ceux d'Angleterre, qui ſont les plus petits. J'ai ri une fois, Monſieur, lorſque n'étant pas encore bien au fait de votre idée, je vous entendis dire avec indignation que tous ces

Prismes-là étoient des imposteurs. Ils sont tous ajustés au Théâtre du *Spectre magique.*

Mais le comble de l'erreur Newtonienne, est de ne pas se contenter de petits Prismes, & de nous recommander sur toutes choses, de n'admettre dans le Prisme que le Rayon le plus fin & le plus délié, jusqu'à rafiner sur la petitesse du trou par où on introduit un Rayon solaire dans une chambre obscure ; voulant expressément, que ce trou soit fait avec la plus fine pointe d'aiguille, dans une plaque de plomb ou de cuivre. Un grand homme & ses admirateurs, ne traitent point ces minuties là de bagatelles. Et il est vrai que si on avoit voulu, ce que je ne crois pas, nous masquer la nature & la vérité, on ne pouvoit pas s'y prendre avec plus de dextérité. Un rayon de cette finesse sort du prisme avec une lumiere blanche si étroite, & ses deux faisceaux de couleurs si raprochés, que c'est tant mieux

pour le Spectre & tant pis pour le ſpectateur, s'il eſt quelque choſe de plus que ſpectateur.

Tant pis en effet pour quiconque voudra s'y tromper. Je vous ſçais gré, Monſieur, de m'avoir empêché d'en être la duppe. Vous avez beau vous cacher : le Public ſçaura bien vous déterrer pour vous témoigner ſa reconnoiſſance.

Vous vous êtes beaucoup attaché dans votre découverte, à la compoſition du verd par le mélange du jaune & du bleu, & à la poſition des deux faiſceaux colorés dans les confins de l'ombre & de la lumiere. Ces deux points méritent bien qu'on s'y attache auſſi. Mais l'objet que vous préſentez, eſt plus grand que cela, & j'aime à le conſiderer dans toute ſon étenduë. C'eſt un ſiſtême entier de vérités oppoſées enſemble & une à une, au ſyſtême & au détail de l'Optique à la mode, qui, je le répete, ne peut ſe ſoutenir dans aucun de ſes points, par la raiſon toute ſimple, que le

point de vûë physique en est marqué.

Il est réel, je dois en convenir après en avoir cent & cent fois repeté l'observation, il est réel qu'il ne sort point de verd formé du Prisme immédiatement ; & que ce verd ne se forme qu'à quelque distance, par le croisement du jaune & du bleu. Croiriez-vous même un étrange soupçon qui naît dans mon esprit malgré moi ? C'est qu'immédiatement il ne sort aucune couleur du Prisme, & qu'elles se forment toutes, les Primitives mêmes, au milieu de l'air, à quelque distance, très petite à la vérité, & que l'œil auroit bien de la peine peut-être à saisir. Ce seroit bien-là qu'on pourroit dire, qu'une nouvelle optique se revéle à nos yeux. Et alors je ne verrois plus d'embaras dans la formation du violet. Mais je n'en parle que sur une foible conjecture, sur une pure lueur que j'aurai l'honneur de vous communiquer de vive voix.

Le principal Phénomêne ici & auquel je me ſerois le moins attendu, c'eſt que la lumiere qui entre blanche dans le Priſme, en ſort blanche ; quoique réfractée à l'ordinaire, & du reſte fort affoiblie à cauſe d'une bonne partie de ſes Rayons interceptés par le verre, & affoiblis par la Réfraction. Ouy dans toute ſa largeur le Rayon le plus gros comme le plus petit, ſort non coloré du Priſme. Et les couleurs qui en ſortent, n'en ſortent qu'aux deux points extrêmes de cette largeur ; points comme indiviſibles qui appartiennent autant à l'ombre collatéralle qu'à la lumiere : cette ombre, ſelon l'ancien ſiſtême fort mal refuté par M. Newton, paroiſſant autant influer que cette Lumiére, dans la génération de ces Couleurs ; ſoit par ſon mêlange, comme vous me paroiſſez le penſer, ſoit par le mouvement vibratoire que je penſe qu'elle occaſionne dans les Rayons voiſins.

Ceci m'explique d'abord deux Phénomênes, dont l'un tenant à la nature des couleurs & à leur *qualité*, n'a pas même été remarqué par M. Newton, qui ne jugeoit de tout cela qu'en Géométre, par la *quantité*, par les angles, par les eſpaces &c; & dont l'autre a été tout-à-fait défiguré par ſon ſyſtême qu'il traverſe directement.

Le premier Phénomene conſiſte dans cette clarté vive, dont paroiſſent frappées les couleurs moyennes du Priſme & de l'Arc-en-Ciel. Car le jaune ſur-tout paroît extraordinairement illuminé, & le verd l'eſt beaucoup auſſi avec l'aurore & l'orangé: au lieu que le rouge, vif de ſa nature, a pourtant moins de luiſant que le jaune, étant plûtôt ardent que brillant, & le jaune étant plus brillant qu'ardent: le violet n'a qu'une legere ardeur, à cauſe de ſon rouge; & il a du reſte peu de clarté, peu d'éclat: & le bleu eſt fort temperé, ſoit pour l'éclat,

ſoit pour l'ardeur. Or ces obſervations tiennent à la nature de ces couleurs; & dans toutes mes Diſſertations ſur cette matiere, vous pouvez vous ſouvenir, Monſieur, que j'ai toujours repeté que le jaune étoit clair de ſa nature, le violet obſcur, & le rouge moyen. J'explique tout cela de mon mieux dans mon Optique, ou plûtôt j'en parle au long; & ce n'eſt qu'ici que je me vois en état d'en rendre quelque raiſon de fait, & non d'hypotheſe ou de conjecture.

Le ſeul Phénomene du priſme explique tout. Je reçois la lumiere qui en ſort à 2, 3, 4, 5, 6 pouces de diſtance, ſur un papier blanc ou ailleurs; & je vois une lumiere blanche au milieu, avec deux bandes doubles de couleurs, aux deux cotés. D'un coté, qui eſt celui de l'angle du priſme, eſt le rouge en dehors vers l'ombre, & le jaune en dedans, confinant à la lumiere blanche moyenne: & du coté de l'épaiſſeur du priſme,

ou de sa base, est la double bande de violet en dehors vers l'ombre, & de bleu en dedans, confinant à la lumiere blanche.

Ces quatre positions de couleurs décident d'abord de leur nature claire ou obscure. Du coté de la pointe du prisme la lumiere est plus vive, à cause de la moindre épaisseur du prisme qui l'affoiblit. Ainsi le rouge est plus clair & plus vif que le violet, le jaune est plus clair que le bleu, que le rouge même, & son excès de lumiere lui ôte même l'ardeur du rouge &c. Mais comme les rayons qui forment ces couleurs sont divergens deux à deux, le jaune avec le rouge, le bleu avec le violet, & que par cette divergence le jaune & le bleu convergens, s'unissent & se confondent, au moins en partie, le jaune sur-tout absorbe la lumiere blanche qui disparoît à quelque distance à des yeux distraits, & continuë à se montrer à des yeux attentifs & coloristes, par cet éclat ébloüissant dont le mi-

lieu du Spectre paroît frappé.

Puisque je m'en souviens, je remarquerai ici ce que j'ai eû l'honneur de vous dire ailleurs en passant, que cette lumiere qui sort du prisme toute blanche, & sans couleur, y a pourtant acquis une certaine disposition à se colorer, que la lumiere non refractée par le prisme n'a pas. Car faites entrer un corps ou une ombre quelconque dans cette lumiere, au milieu ou hors du milieu, aussitôt cette ombre est frangée des deux faisceaux colorés, relatifs aux deux qui terminent la lumiere totale. Ce qui confirme bien le systême des confins de la lumiere & de l'ombre, que je vous sçai gré d'avoir rétabli.

Ce systême est encore bien confirmé, & celui de M. Newton bien détruit par le second Phénomene que j'ai indiqué, & que voici. Je n'ai jamais beaucoup manié le prisme, vous ai-je dit. Cela doit s'entendre des expériences aprétées & difficiles, pour lesquelles je suis trop

pareſſeux ou trop vif. Car du reſte mille fois le priſme m'eſt tombé ſous la main. Et tout autant de fois je l'ai mis devant mes yeux, choſe facile, pour regarder toutes ſortes d'objets au travers.

J'étois aſſez prévenu en faveur des expériences de M. Newton. On ne nie pas les faits : & j'aime mieux croire que de vérifier. Bien d'autres ont fait comme moi. Je croyois le fait des expériences, mais pas un mot du ſyſtême. En fait de raiſonnement chacun a le ſien, & je ne plie pas le mien ſi facilement. Cependant, lorſque je mettois le priſme devant mes yeux, & que je voyois tous les objets garder leurs couleurs naturelles, les rouges paroître rouges, les blancs paroître blancs, les gris gris, les noirs noirs, les verds verds &c. Dans toute leur étendue, & ſe franger ſeulement des couleurs ordinaires, ou plûtôt de vos deux franges doubles, rouge & jaune d'un côté, violet & bleu de l'autre. Ce ſiſtême Newtonien

avec ſon Spectre venoit à la traverſe, & tenoit en échect tous les raiſonnemens que j'aurois naturellement formés ſur mes propres obſervations, qui avoient beſoin des vôtres pour affranchir ma raiſon des entraves où la tenoit mon trop de reſpect, pour un homme qui mérite même cet excès.

Cette obſervation des objets dont le priſme ne colore que les bords, eſt toute paralelle à la vôtre d'une lumiere blanche, terminée par deux faiſceaux colorés. Elle l'eſt même à celle de l'immutabilité des couleurs de M. Newton, qui eſt la ſeule qui pourra reſter immuable auſſi, dans toute ſon Optique : & cela, non par les raiſons hypothetiques qu'il en imagine fort inutilement, mais parce que le priſme en effet n'a pas la proprieté fictice de changer les couleurs des corps, ni de les ſéparer, ni de les cribler, ni de les tamiſer.

Son *Spectre* n'eſt qu'un *Spectre* en effet, un pur Phénomene, un

objet fantaſtique qui ne tient à rien, à aucun corps objectif. Il porte ſur le néant des choſes, bien plus que ſur leur être, ſur leur ſubſtance, ſur leur étenduë. Là où les corps finiſſent, là il ſe forme préciſément. Et quelque grandeur qu'il acquiere par la divergence des rayons, ces rayons ne partent jamais que d'un point, de ce point comme indiviſible, je le répete, qui ſépare deux corps contigus, & la lumiere de l'un, de l'ombre contiguë, ou de la lumiere moins forte de l'autre.

Cette Lettre eſt aſſez longue. Je réſerve pour une autre le morceau hypothetique des Refrangibilités des Réfractions même, auſſi-bien que celui de la décompoſition & de la filtration priſmatique des couleurs. Vous verrez, Monſieur, & tout le monde verra, ſi l'on a raiſon de prétendre comme on affecte de le débiter; que les Aſſertions de M. Newton ne ſont pas des Hypotheſes, tandis qu'elles ſont la plûpart pis

que cela, & de pures erreurs ; Combien cette Méthode tant vantée en Physique d'expériences personnelles & recherchées, est sujette à l'illusion : & combien peu de fond même, on peut faire sur tous ces calculs alembiqués & sur ces mesures prétenduës géométriques, qui viennent à l'appui d'une Physique aussi singuliere, que celle du vuide & de l'attraction.

Je suis, Monsieur &c.

ARTICLE CXII.

HISTOIRE DU CIEL consideré selon les idées des Poëtes, des Philosophes, & de Moyse, où l'on fait voir, 1°. L'origine du Ciel Poëtique. 2°. La méprise des Philosophes sur la fabrique du Ciel & de la terre. 3°. La conformité de l'expérience avec la seule Physique de Moyse. A Paris, chez la veuve Etienne, ruë S. Jacques à la vertu. 1739. Deux volumes in-12. Le premier pages 412. le second pages 460.

Ce

CE ſpirituel & ſçavant ouvrage ne peut manquer de faire beaucoup de bruit par la nouveauté de ſon plan, de ſes idées, & de ſon but. Le monde ſoit poëtique, ſoit philoſophique en ſeront allarmés. L'Auteur entreprend de les détruire. Il les attaque dès la premiere page ſous l'emblême de Democrite qui s'amuſant à tracer des figures pour inventer la ſtructure de l'Univers, eſt hüé par des paſſans. *L'homme*, lui diſent-ils, *n'eſt point fait pour conſtruire la terre, mais pour la cultiver.* Le but général de ce livre eſt en effet de faire ſentir que nous avons reçû aſſez d'intelligence pour régler notre travail & nos mœurs, mais que nous ne pouvons rien comprendre dans ce qui n'a pas été confié à nos ſoins. Son Plan particulier eſt de ſapper l'idolâtrie & ſes reſtes par les fondemens, en remontant à ſa véritable origine. De ſorte que le fruit de cette recherche des égaremens de nos pe-

res soit » de nous apprendre que » la même méprise qui a peuplé » le Ciel de Divinités chimeri» ques, a donné naissance à une » multitude d'erreurs qui tyranni» sent encore la plûpart des es» prits. « Ce plan consiste aussi à renverser la Cosmogonie des Philosophes, leurs atômes, leur matiere premiere & leurs loix générales, en les combattant par les expériences journalieres si conformes au récit de l'ouvrage des six jours.

Selon l'Auteur, les Poëtes d'un côté ont introduit une sorte de fanatisme Idolâtrique qui dure encore. D'un autre, les Philosophes, sans le vouloir, ont donné lieu à l'incrédulité qu'on tâche de mettre à la mode. En confondant les uns & les autres par une histoire des faits simples & des expériences, on porte les hommes à reconnoître les bornes de leur esprit, à s'en tenir à la raison épurée & à la révélation, desquelles on fait voir l'accord parfait,

Cela produit une division de l'ouvrage en quatre livres. 1o. *le Ciel poëtique*, où l'on recherche » l'origine des noms qui ont été donnés aux étoiles & aux planettes » dans la plus haute antiquité, » comme aussi le progrès du culte » monstrueux, & des erreurs funestes » dont l'usage de ces noms a » rempli le monde.

2o. *Le monde des Philosophes*, où sur l'exposé de leurs systêmes de l'univers » on montre non seulement » ce qui a donné lieu aux » fausses idées, soit d'Epicure, » soit de Descartes, & à toutes les » autres fabriques imaginaires : » mais encore combien elles sont » contraires à la vérité, & à la » structure du monde réel.

3o. *La Physique de Moyse*, » où » l'on fait voir que le bon sens & » l'expérience établissent la création » des corps soit organisés, » soit élémentaires par des volontés » spéciales (& non générales) » de la maniere dont Moyse nous » l'a rapporté.

4°. *Les conséquences de l'Histoire du Ciel.* C'est le résultat de tout l'ouvrage, d'où l'on conclut le retranchement de tout ce qui nous égare, comme les fables, & de ce qui nous passe, comme les systêmes chimeriques, en ramenant la science à sa juste mesure & à son objet véritable, qui est l'étude des choses de pratique. Voilà tout le dessein de M. Pluche si connu déja par le *Spectacle de la Nature.*

Livre premier, le Ciel poëtique.

Ce n'est point l'Idolâtrie qui a formé ce qu'on appelle le Ciel poëtique, ou les noms, les caracteres & les figures dont il est revêtu. C'est l'abus de ce Ciel, ou de ces noms innocens par eux-mêmes qui a enfanté l'Idolâtrie. Proposition double qui partage ce livre en deux parties principales, ou en trois chapitres.

Dans le premier il s'agit de trouver l'origine réelle des noms que l'antiquité a donnés aux differen-

tes parties du Ciel, & pour cela on commence par quelques observations sur les usages communs à tous les peuples anciens, comme les assemblez dans un endroit distingué pour offrir à Dieu le pain, le sel &c. les louanges, les remercimens, les victimes, & le chant au son des instrumens. Il y avoit quantité d'autres pratiques si conformes à celles des Hébreux parmi les Idolâtres que les Sçavans se sont partagés, les uns à croire que les payens avoient connu les Saintes Ecritures, d'autres à penser que le cérémonial des payens étoit antérieur à Moyse & que les céremonies des Hébreux étoient une imitation des coutumes d'Egypte, ramenées au culte du vrai Dieu. Ce dernier sentiment vise à l'impieté, & paroît à l'Auteur aussi faux que le premier. Les Hébreux & les Payens n'ont rien pris les uns des autres. Noë long-temps avant Moyse, avoit laissé ces usages communs à ses enfans, & ceux-ci les avoient transmis à leurs des-

cendans, ſur-tout la Néomenie ou l'aſſemblée pour louer Dieu au retour de chaque nouvelle lune; pratique Univerſelle & prouvée par Monſieur Pluche (*tome* 4. *du ſpect. de la nature art.* 2. *entret.* 1.) En ſuppoſant avec lui qu'avant le déluge le ſoleil ne quittoit point l'équateur, (*lettre du même à la fin du tome* 3.) C'étoit la lune qui par la diverſité de ſes phaſes régloit les aſſemblées de Religion & les affaires de la ſocieté. De-là la continuation Univerſelle des ſacrifices à chaque Néomenie. N'en ſeroit-il point de même des noms univerſellement attribuez par les peuples aux differentes parties du Ciel? Ou ſi cette invention eſt poſterieure au Déluge, n'eſt-il pas vraiſemblable qu'elle provient de la famille de Noé, & des premiers habitans de Chaldée avant la diſperſion?

Ici M. P.. s'attache à Macrobe où il croit avoir trouvé la clé de ſon ſyſtême nouveau, qu'il développe avec une érudition auſſi

modeste qu'étenduë. Voici son idée. » Macrobe (*Saturn. L.* 1. » *C.* 17.) En nous faisant appercevoir les raisons naturelles qui » ont fait donner aux constellations » de l'Ecrevisse & du Capricorne » les noms qu'elles portent, nous » a dévoilé, sans y penser, les » vrayes raisons qui ont reglé le » choix des noms qu'on a donnés » aux autres. S'il y a même quelque chose de solide & de suivi » dans l'histoire que je vais donner de l'origine du Ciel Poëtique, j'avouë que j'en suis redevable à l'explication ingénieuse, » mais simple, par laquelle l'Auteur des Saturnales nous a éclairci l'origine du nom de ces deux » signes. Toutes les autres pensées » sont venuës se ranger presque » d'elles-même à la suite de cette » premiere, & je n'y ai gueres » d'autre part que d'avoir continué » à raisonner sur le reste, comme il a fait sur ces deux points.

Si les deux constellations sous lesquelles le Soleil se trouve aux

deux solstices n'ont reçû leurs noms comme le veut Macrobe, que pour désigner par un rapport naturel l'allûre du Soleil, l'une de l'Ecrevisse, parce que le Soleil semble marcher comme elle à reculons; l'autre de la Chevre, parce que le Soleil semble grimper comme elle; » on est raisonnablement » porté à croire que les autres si» gnes du Zodiaque ont reçû des » noms également propres à carac» teriser de mois en mois ce qui » arrive sur la terre dans les divers » déplacemens du Soleil le long de » l'année. »

Effectivement à commencer par les signes printaniers, *le Belier*, *le Taureau*, & les *Jumeaux*, tirent leurs noms des animaux que la Providence fait naître d'ordinaire successivement pendant ou, après l'hyver pour les besoins de l'homme. Les premiers venus sont les agneaux. Ensuite naissent les veaux, puis communément les chevraux. Tous viennent à propos pour se fortifier durant le printems & pour

servir au commerce de la societé. Remarquez que les freres Jumeaux Castor & Pollux étoient inconnus aux Egyptiens. A leur place l'ancienne Sphere mettoit *deux Chevreaux.*

L'écrevisse est expliquée. Le *lion* & sa furie pourroit marquer celle du Soleil au sorti du *Cancer. La Vierge* avec ses épics à la main, exprime la coupe des moissons. Voilà l'été.

Par *la Balance* on voit l'égalité des jours & des nuits dans l'équinoxe ; par *le Scorpion* avec son dard, les maladies d'autonne ; par *l'Archer* avec sa fleche ou sa massuë, la chasse usitée anciennement des bêtes féroces à la chûte des feuilles.

Enfin le *Verseau* a un rapport sensible aux pluyes d'hyver, & les *poissons* à la pêche. Macrobe a expliqué le *cancer*. Le reste est naturel.

Il faut pourtant dire que cet ordre de la Zone temperée n'est pas celui des Tropiques, ni de la

Zône torride. Ce n'est pas en Egypte que les noms du Zodiaque ont été inventés, puisqu'ils expriment un ordre qui n'est pas celui de cette contrée, laquelle ne connoît presque point la pluye & ce que nous appellons l'hyver. » Cependant les Egyptiens, même les »plus anciens ont connu les signes »du Zodiaque. Leurs monumens »qu'on sçait être de la plus haute »antiquité sont tous couverts de »figures, parmi lesquelles on trou»ve fréquemment l'écrevisse, la »chevre sauvage, celle de la ba»lance & du scorpion, celles du »belier, du taureau, du che»vreau, du Lion, de la Vierge, »& les autres. « Donc ces noms dont ils usoient sur les bords du Nil, avoient été inventés avant qu'ils s'y fussent établis. Il faut donc remonter aux enfans de Noë, pour trouver cette invention & sa justesse, dans la plainte de *Sennaar*. Ce fut là qu'après l'extrême multiplication des hommes, on régla les travaux par les saisons, & les sai-

sons par le cours du Soleil à travers douze constellations, ou portions égales d'étoiles, qu'il parcouroit chacune une fois, tandis que la Lune en faisoit environ douze fois le tour. Voilà l'invention originaire de l'Ecriture symbolique pour exprimer les douze signes du Zodiaque. Elle a passé chez presque tous les peuples : nouvelle preuve qu'elle vient des Peres du genre humain. Même source pour l'établissement des Fêtes représentatives. Il est naturel de croire qu'après le Déluge les premiers hommes représenterent dans quelque fête l'ancien état, & l'état présent alors de la terre. Avant le Déluge point d'alternative de saisons, terre toujours fertile, vie extrêmement longue. Après le Déluge on trouva tout changé : heureux encore de se retrouver au monde. De-là ces Fêtes qu'on voit dans la plus haute antiquité. » 1°. On » commençoit par y pleurer la perte de l'ancienne abondance. 2°. » On y portoit des torches allumées.

» 3°. Après les ſacrifices & le re-
» pas commun, la triſteſſe ſe con-
» vertiſſoit en joye. « Ces Fêtes devenuës dans la ſuite fort licentieuſes, étoient innocentes dans leûr principe. Dieu en étoit l'objet. On les appelloit *Baccoth* ou Lamentations : Origine des Fêtes dégénerées de Bacchus.

La commodité des ſymboles pour exprimer les Coutumes & les Fêtes, en autoriſa l'uſage. Le feu perpétuel eſt d'un des plus anciens. Il exprimoit Dieu & ſon éternité. De-là le goût des Allegories parmi les premiers peuples. De-là les ſymboles des Egyptiens iſſus de Cham, ſymboles relatifs aux beſoins particuliers du pays. L'Auteur nous tranſporte en Egypte vers les tems voiſins de la confuſion des langues pour interpreter l'Ecriture ſymbolique qui s'y forma. Les Coutumes & la Religion de Noé s'y étoient tranſmiſes, avec ſes deſcendans. Le Nil, dont la deſtination leur étoit inconnuë, traverſa long-temps leurs travaux. Il

fallut l'étudier, pour ainsi dire, & en suivre la réguliere bizarrerie. Ils observerent les pronostics & le temps des débordemens, c'est-à-dire les vents & la situation du Soleil sous les étoiles. Ils nommerent *chien* ou *aboyeur* celle dont le lever avoit une liaison infaillible avec la sortie du fleuve hors de son lit. Voilà la canicule toute trouvée. L'étude du Ciel pour se retirer à propos, & pour semer à tems, les rendit attentifs à imaginer des symboles pour instruire le peuple des travaux annuels. Bien-tôt toutes les parties du Ciel furent renduës sensibles par des caracteres & des figures qui avoient rapport à ces travaux. Voilà l'ouvrage de Thot, dont on oublia dans la suite la destination & le sens, jusqu'à transformer une écriture simple & innocente en Idolâtrie.

L'on sent bien que cette pensée singuliére de M. P.... mérite un long & ample détail. Aussi en fait-il l'objet du premier volume, &

du commencement du ſecond. Nous le ſuivrons, autant qu'il ſera néceſſaire, pour rendre palpable une idée ſi neuve, d'autant plus que la force de ce qu'il croit certain & démontré conſiſte dans cet ingénieux détail. Nous n'en avions que le germe dans quelques endroits du *Spectacle de la Nature*. En voici le fonds & la ſubſtance développée. Les beſoins de la Colonie Egyptienne ſont la ſeule clef dont il ſe ſert pour nous ouvrir le prétendu ſanctuaire de toute la mythologie.

Les miſtéres hierglyphiques n'ont été autre choſe jadis que les expreſſions des Prêtres ou Aſtronomes, pour figurer les vents annuels, la canicule, les accroiſſemens du Nil. Les Oiſeaux ont exprimé les vens, l'Epervier, le Septentrional qui amenoit les pluyes, & la Huppe le vent du midi qui aidoit à l'écoulement des eaux. L'Epervier en effet ſe plait dans le Nord, & va au Midi vers le tems doux. La Huppe au contraire va du Midi au Nord.

Les ſymboles ſubalternes placés ſur la tête ou dans les pattes de ces Oiſeaux, pouvoient marquer les variétés de ces vens, les orages, la ſécheresſe, le froid, le chaud &c.

La canicule ſe nommoit & ſe peignoit différemment ſuivant ſes différens emplois ; tantôt chien, pour avertir le Peuple de la retraite au commencement de l'inondation, tantôt portier avec ſa clef, ou figure à deux têtes addoſſées, pour marquer l'ouverture de l'année, & l'ancien avec le nouvel an. Le Chien, ou Anubis avoit quelquefois une marmite au bras, des aîles aux pieds, derriere lui une tortue &c. pour faire entendre qu'il falloit prendre une proviſion de vivres, & ſe tenir aux bords de l'eau, comme les animaux amphibies, durant le débordement.

Pour marquer enfin la juſte meſure des terraſſes qu'il falloit occuper en ces occaſions, on élevoit un terme à la hauteur requiſe ſur lequel on poſoit le Sphinx, qui par ſa figure de fille & de Lyon mon-

troit que l'inondation dureroit autant que le Soleil mettroit de tems à parcourir les ſignes du Lyon & de la Vierge. Cette figure par ſa juſte élevation marquoit encore le point d'excès ou de *ſurabondance* des eaux. Car Sphinx ſignifie *ſurabondance* en Hébreu.

Les diverſes cruës du Fleuve étoient figurées par des colonnes traverſées de deux ou trois lignes en forme de croix, ou par des figures de T placées ſur des vaſes. » Quand on avoit meſuré le dégré » de la profondeur de l'eau ; on en » informoit le Peuple par l'expoſi» tion d'un vaſe, qui contenoit » apparemment autant de pintes » que cette profondeur avoit de » toiſes ou de coudées. C'eſt pour» quoi ils donnoient à ce vaſe le » nom de *canob ou canope*, qui ſi» gnifie la *toiſe du Dragon*, la meſure » du débordement. Les divers at» tributs dont ils accompagnoient » ce vaſe ne ſont pas moins ſignifi» catifs que ſon nom, & ont un rap» port évident avec l'état de la Ri-

» viére. Ils terminoient souvent ce » vase vers le haut par une tête » d'homme, que nous verrons par » la suite être le Symbole de l'In» dustrie ou du Labourage. Quel» quefois ils faisoient sortir les pieds » de la figure par le bas de ce vase. » Les bras & tout le corps de l'hom» me ou du Symbole des travaux » rustiques, étoient comme engagés » & contrains, pour faire enten» dre que le Laboureur n'avoit » rien à faire pendant le séjour des » eaux sur la Plaine. Quelquefois » ils faisoient sortir du vase les » mains de la figure, dans l'une des» quelles ils mettoient une plume » d'Epervier pour marquer l'obser» vation des vens, qui devoit être » la principale étude du Labou» reur, parce que selon la nature » du vent, il accéléroit, ou diffé» roit, ou omettoit totalement » l'opération des semailles. Assez » ordinairement on trouve les Ca» nopes terminés par une ou deux » Croix dont nous venons d'expli» quer le sens. Très-souvent enco-

» re le haut du vase est surmonté
» par différentes têtes d'Oiseaux
» pour signifier & caractériser les
» différens vens, qui leur étoient
» connus, & qui aidoient ou tra-
» versoient soit la cruë soit l'abbais-
» sement des eaux. Quelquefois ils
» mettoient sur le Canope la tête
» d'un Chien, pour signifier l'état
» de la Riviére au tems du lever
» de la Canicule. Toutes ces con-
» jectures réunies semblent former
» une certitude &c. „ Ainsi s'exprime notre Auteur. Nous souhaitons en faveur du but qu'il se propose, que la simplicité de ces sçavantes Explications d'Enigmes soit plus persuasive, que les doctes, mais peu solides Commentaires des Médailles & d'Homére, qui nous sont venus des plus grands hommes. Suivons le progrès de cette Ecriture symbolique.

Elle s'étendoit fort loin. Le caractére destiné à signifier Dieu étoit le Soleil ou un Cercle. On y ajoûtoit un Serpent, Symbole de la vie dont Dieu est l'auteur ; des

feuilles de Bananier, Symbole de la fécondité de la Providence ; des aîles de Papillons, Symboles de l'air dont Dieu régle les changemens pour les productions de la terre.

L'Ecriture ſymbolique s'étendit au cours du Soleil, à l'ordre des Fêtes & des Travaux de chaque ſaiſon. Le Soleil s'appella Oſiris, l'Inſpecteur, le Conducteur, le Roi des Aſtres, l'ame du monde. On le déſigna en peinture ſous la forme d'un homme portant un Sceptre, d'un Cocher armé de ſon fouet, ou bien ſimplement d'un œil. Par ces variétés & beaucoup d'autres, on déſignoit peut-être le Soleil Levant, le Soleil Couchant, le Midi &c. Un Oſiris le Trident à la main repréſentoit aux Egyptiens l'arrivée d'une Flotte de Marchands de Phénicie. Voilà ce que ſignifie le mot *Neptune*, Oſiris avec un Aviron figuroit le retour des Sacrifices anniverſaires. De-là peut-être Pluton ou *Peloutah* délivrance.

On peignit la Terre ſous l'idée

d'une *femme* avec différens attributs, pour indiquer ſes diverſes productions. Voilà *Iſis* ou *Isha virago*, premier nom que la femme ait porté. Iſis couronnée de crénaux ou de tours, Iſis couverte de bandelettes, de peaux, de plumes ou d'écailles; Iſis environnée de têtes d'animaux, Iſis avec quantité de mamelles, ou un ſeul ſein: Iſis vêtuë de blanc ou de noir, Iſis portant ſur ſa tête le Trône d'Oſiris ou du Soleil, tantôt tournée devant tantôt, retournée en arriere, Iſis parée de cornes ou du Taureau ou du Bélier &c. Tout cela étoit ſymbolique & ſignificatif au point qu'on annonçoit au Peuple par ces affiches, où de louer Dieu, auteur des maiſons, des habits, des animaux à notre uſage; ou d'attendre une année féconde & quelquefois ſtérile; ou le jour & la nuit, l'aurore & le crépuſcule, les ſignes du Printems &c. « J'ai » crû autrefois, dit l'Auteur, que » la Lune ou le Croiſſant placé ſur » la tête d'Iſis pouvoit être le Sym-

» bole de la nature, qui reçoit tout
» de Dieu, comme la Lune reçoit
» sa lumiére du Soleil. Mais on ne
» court pas risque à penser, que la
» Physique Egyptienne étoit beau-
» coup plus simple : & il est bien
» plus naturel de croire, que le
» Croissant couché sur la tête d'Isis
» marquoit la néomenie ou l'assem-
» blée de la nouvelle Lune ; que
» le plein de la Lune posé sur
» la tête ou sur le sein d'Isis
» marquoit la fête du milieu du
» mois ; que le Croissant ou le
» plein accompagné de tel ou tel
» feuillage annonçoit l'assemblée,
» qui se devoit tenir au plein ou à
» la néomenie de telle ou telle ré-
» colte ; qu'une Etoile rayonnante
» placée dans les parures de sa tête
» annonçoit une fête, qui se devoit
» faire le matin au lever de la Ca-
» nicule ou de quelque Planete,
» & dans telle autre circonstance
» servant à distinguer les fêtes &
» les saisons. Tous ces changemens
» avoient un sens particulier, &
» Isis changeoit d'habits comme
» la terre &c. „

Ce n'eſt-là que l'année *civile* des Egyptiens, “ & qu'on pourroit rai- » ſonnablement, dit l'Auteur, ap- » peller l'année Eccléſiaſtique. » Pour l'année ruſtique ou des travaux, c'eſt Horus qui y préſide. Horus fils bien aimé d'Oſiris & d'Iſis, « ſignifioit apparemment en » Egyptien comme en Hébreu, en » Phénicien & en Arabe, *le La-* » *boureur & l'Artiſan, le Labourage* » *& l'induſtrie*, en un mot le *tra-* » *vail.* » C'eſt tout dire, & le myſtére de l'énigme de l'année ruſtique eſt dévoilé. M. P... dit, “ » qu'un Philoſophe plein de quel- » que ſiſtême de Phyſique, ou de » ſublimes penſées ſur la nature des » eſprits, ne manquera pas d'abord » en voyant les hyeroglyphes des » Egyptiens d'y chercher ſon dog- » me favori, & croira l'y bien ap- » percevoir. Mais n'ayons ni pré- » ventions, ni ſiſtêmes : c'eſt preſ- » que la même choſe. Quand on » connoît le cœur de l'homme, on » devine aiſément le ſens de ſes » démarches par ſes beſoins, &

» c'eſt en étudiant les beſoins » de la colonie Egyptienne, qu'on » peut raiſonnablement interpré» ter les Leçons de Thot, & le » ſens des principaux caractéres » qu'il imagina pour le ſervice du » Peuple. » M. P... à raiſon ſans doute d'expliquer les Enigmes Populaires, comme les Proverbes, par les beſoins des Peuples. Diſons pourtant que tout cela, & ce qui ſuit mériteroit bien, pour cela même, d'être plus qu'un pur ſiſtême. Laiſſons *Horus* & ce premier Chapitre, pour paſſer au ſecond qui regarde les ſymboles perſonifiés, c'eſt-à-dire, la naiſſance de l'Idolâtrie.

La clef de ce Chapitre important conſiſte encore dans un amas » de conjectures iſſuës des premié» res, que nous venons d'expoſer. Selon l'Auteur l'Ecriture ſymbolique eſt la ſource de l'Idolatrie par l'abus de la cupidité ; & il a raiſon de penſer qu'aucun Mythologue ou Hiſtorien n'a découvert cette ſource. Cela pourroit faire une diffi-

culté ſur laquelle nous paſſons, vû la ſimplicité & la vrai-ſemblance de pluſieurs de ſes interprétations des Dieux nés d'une innocente, quoique ſymbolique Ecriture. Les repréſentations de figures ſoit humaines ſoit autres, étoient pourtant bien ſévérement défenduës du tems de Moyſe. Cette défenſe vint apparemment de l'abus des Hiérogliphes Egyptiens. Il faut le penſer ainſi. Venons au fait.

« L'avantage qu'on tiroit de l'E- » criture & des cérémonies ſymbo- » liques en rendit de jour en jour » l'uſage plus fréquent & plus éten- » du. Mais on ſe trouva bien-tôt » arrêté par un inconvénient, qui » en étoit inſéparable. Quelque ſoin » qu'on prît de borner le nombre des » ſymboles, & de faire adroitement » ſervir le même caractére ou la mê- » me clef à une multitude de cho- » ſes, qui avoient entr'elles quel- » que rapport, en ajoûtant, ôtant, » ou variant ſeulement un attribut » ou une piéce de la figure ſymbo- » lique (comme la choſe ſe prati-

» que

» que encore dans l'Ecriture des
» Chinois) on s'apperçût, que cet-
» te Ecriture deviendroit à la fin
» presqu'impraticable par la quan-
» tité des figures, qu'il falloit mul-
» tiplier ou varier comme les objets,
» & même comme les jugemens,
» que l'esprit porte de ces objets.
» C'est encore aujourd'hui le grand
» inconvénient de l'Ecriture Chi-
» noise, qui peint, non les sons de
» la voix, mais les objets de la
» pensée par une multitude de ca-
» ractéres ou de clefs différentes,
» & par des variétés innombrables
» dont on charge chaque clef. »

Nous dirons sur cela que des Sçavans ont pensé, comme M. P... que l'Ecriture Chinoise étoit Hieroglyphique, ainsi que celle des Egyptiens; mais que le P. Parennin * nous détrompe sur le lieu même, en nous faisant voir que les caractéres Chinois n'ont aucun rapport ni avec les sons, ni avec

* Vingt-quatriéme volume des Lettres édifiantes & curieuses p. 36.

les objets, & qu'ils ſont des ſignes purement arbitraires. Revenons à notre Auteur, qui avouë pourtant que les caractéres Chinois ſont d'une inſtitution plus arbitraire, que les Symboles des Egyptiens.

Il prétend que l'invention de l'Ecriture courante, fondée ſur les caractéres peu nombreux de l'Alphabet, ſoit en Egypte, ſoit en Phénicie, fit oublier tellement l'Ecriture Hieroglyphique, que celle-ci prit ce nom parce qu'elle ceſſa d'être celle du Peuple, pour devenir uniquement l'Ecriture des Sçavans & des Prêtres. Le reſte l'oublia ſi fort, que la cupidité prenant la place de la reconnoiſſance des bienfaits de Dieu, effaça peu à peu l'idée de la Religion primitive. Les idées de Dieu, & du Soleil ſe confondirent dans l'eſprit des profanes Adorateurs. Les Animaux & les Plantes qu'ils avoient ſous les yeux dans les Tableaux ſymboliques participerent à ce culte. L'on prit pour des Héros de l'Hiſtoire des perſonnages qui n'étoient

que de purs Symboles, ou plûtôt on fit l'Hiſtoire de ces Symboles, comme ſi ç'euſſent été des hommes véritables. Oſiris fut réputé Cham le pere de la Colonie. On mêla dans ſa vie controuvée quelques traits de celle de Cham. " On » devina le reſte, & l'on imagina » autant de faits qu'il y avoit de » Piéces à expliquer dans ſon Sym- » bole &c. » Tout le reſte des Symboles prit le même tour. De-là Jupiter Ammon, Neptune, Pluton, & cette foule de Divinités qui n'étoient originairement, que la figure d'un cercle ou du Soleil, de la Terre, du Ciel, & des travaux humains, ou des fêtes divines. De-là l'Hiſtoire réduite en Mythologie, & la Mythologie devenuë Hiſtoire. Les Prêtres Egyptiens reconnurent l'abus étrange de cette transformation de Lettres en Divinités. Mais ſoit lâcheté, ſoit myſtére politique, ſoit difficulté de s'oppoſer au torrent, ſoit connivence ſecrete ou demi-perſuaſion, ils n'oſerent, ou ne purent arrêter

le progrès d'un mal si contagieux. L'Auteur après s'être attaché à expliquer dans un grand & sçavant détail les principales Piéces de la Mythologie Egyptienne, Grecque & Romaine, qu'il ramene à l'Ecriture Symbolique, frappe le dernier coup en citant Isocrate, Epictete & Cicéron au sujet des mystéres d'Eleusis.

« Ceux qui ont part aux mystéres, dit le premier, s'assurent » de douces espérances, aussi bien » pour le moment de leur mort, » que pour toute la durée de leur » vie. Tous ces mystéres, ajoûte » Epictete, ont été établis par les » Anciens pour regler la vie des » hommes, & pour en éloigner les » désordres. . . . . Je n'entre point, » dit Cicéron, dans le détail des » cérémonies d'Eleusis, qui sont » si saintes & si vénérables. Je passe » aussi sous silence le culte, qui est » particulier à l'Isle de Samothrace, » & les mystéres qu'on célébre à » Lemnos, au cœur d'une vaste » enceinte de Forêts. Quand ces

» mystéres sont expliqués & ramenés à leur vrai sens, il se trouve que c'est moins la nature des Dieux qu'on nous y apprend, que la nature des choses mêmes, ou des vérités dont nous avons besoin...... Par le secours de ces mystéres nous avons connu les moyens de subsister. Les leçons qu'on y donne, ont appris aux hommes non-seulement a vivre dans la paix & avec douceur, mais même à mourir dans l'espérance d'un meilleur avenir. »

L'Auteur interpréte tout cela d'une maniére très-adroite, pour amener Cicéron sur-tout à son sentiment. Il ne doute pas qu'il n'en soit, & pour faire sentir toute la force & la conformité de ces courts passages avec son explication nouvelle des anciens Symboles, il finit cet article par la traduction littérale des termes employés dans les fêtes Eleusiniennes. Contentons-nous d'un morceau du résultat. Le voici.

« Le voyage de Cerès eſt un » tiſſu d'Hiſtoriettes inventées pour » donner quelque ſens aux termes, » & aux figures qu'on conſervoit » dans les fêtes, ſans y rien com- » prendre; mais qui dans leur pre- » miére inſtitution tendoient à re- » préſenter le bouleverſement des » dehors de la terre cauſé par » le Déluge, les changemens de » l'air, & des ſaiſons, la perte de » l'ancienne abondance, & les lon- » gues traverſes que le labourage » avoit eu à ſurmonter. L'Iſis qui » paroiſſoit dans cette fête commé- » morative du triſte état des hom- » mes après le Déluge, repréſen- » toit la terre, & on lui donnoit » alors un nom propre à exprimer » le changement que le Déluge » avoit introduit dans notre de- » meure, dont il avoit bouleverſé & » rompu les dehors. On la nom- » moit *Cerès* qui ſignifie *ruine*, » *fracture*, *bouleverſement*. Cette » mere déſolée pleure la perte de » ſa chere fille. Elle regrette l'abon- » dance perduë ...... Elle pleure

» le blé caché...... ce ſens n'eſt
» pas équivoque. *Perephatta* ſigni-
» fie l'*abondance* perduë ; & Perſé-
» phone ou Proſerpine ſignifie le
» *blé caché, le blé égaré* &c. »

Le troiſiéme & dernier Chapitre roule ſur la divination, ſur les augures, les influences, l'aruſpicine, les Serpens, les enchantemens, l'Aſtrologie, le pouvoir des Planetes, les ſept jours de la ſemaine, les Sibylles, les taliſmans, les retours climactériques, l'alchymie, & les évocations. On ſent qu'après l'origine des faux Dieux trouvée dans l'Ecriture Egyptienne, il n'eſt pas difficile à l'Auteur d'y ramener celle de ces ſuperſtitions, qui ont ſi long-tems infatué le monde, ſans qu'il en ſoit tout-à-fait détrompé. Quelque curieux que ſoit ce morceau, l'étendue que nous avons donnée au crayon de ce premier Livre ne nous permet pas d'en développer davantage. Nous renvoyons le Lecteur à tout ce détail de l'Hiſtoire du Ciel Poëtique, & nous remettons

à un autre Extrait le Monde des Philoſophes. Article qui nous paroît d'une toute autre conſéquence que celui des Poëtes, quoique celui-ci ſoit tout-à-fait important par la nouveauté du ſiſtême.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE CXIII.

LA ENRIADE TRADOTTA in Italiano in verſi ſciolti, da Paniaſſe Cabiriano, Fiorentino 1739. *La Henriade traduite en Italien, en Vers libres, par M. Paniaſſe Cabiriano, Florentin.* in-8°. *Sans nom d'Imprimeur, ni du lieu de l'impreſſion.*

CE n'eſt ici que le premier Chant de ce célébre Poëme, mais on aſſure que les autres ſuivront de près, & qu'on les li-

vrera aux ſeuls Souſcripteurs; car l'Ouvrage ne ſera point vendu publiquement. Les Souſcriptions ſont de ſix livres, qu'on payera en prenant le premier Chant : l'on donnera les autres ſans rien exiger davantage. Ceux qui voudront ſouſcrire s'addreſſeront à M. *Nenci*, chez Chaubert, Libraire, Quay des Auguſtins à *Paris*. Voici ce qu'écrit M. de *Voltaire* ſur cette Traduction, à M. l'Envoyé de &c.

J'avois peur Monſieur, qu'il n'entrât trop d'amour propre dans le plaiſir, que m'a fait la Traduction Italienne de la Henriade de M. Nenci. Mais puiſque vous en êtes content, je ne dois plus douter du jugement que j'en ai porté, & je n'ai qu'à remercier l'Auteur qui m'a embelli. Je compte avoir l'honneur de vous faire ma cour dès que j'aurai un peu de ſanté. Vous connoiſſez mon tendre & reſpectueux attachement pour vous. VOLTAIRE.

A Paris ce 18. *Octobre* 1739.

Paniasse Cabiriano est le nom Académique de M. *Nenci*, de l'Académie des *Arcadi*. Il est encore Membre de quelques autres Académies.

FRANCE

DE PARIS.

La vie de Saint Dominique de Guzman, Fondateur de l'Ordre des Freres Prêcheurs, avec l'Histoire abrégée de ses premiers Disciples. Par le R. P. A. Touron, Religieux du même Ordre. A Paris, chez Gissey, ruë de la Vieille Bouclerie, Bordelet, ruë Saint Jacques, Savoye, ruë Saint Jacques, Henry, ruë de la Harpe. Durand, ruë Saint Jacques 1739. in-4°. *de près de* 800 *pages.*

Le P. *Touron*, après avoir donné la vie de Saint *Thomas d'Aquin*, dont nout avons rendu compte au mois de Janvier, de Février, & de Mars 1738. à publié depuis quelque tems celle de Saint *Domi-*

nique , Fondateur de ſon Ordre. L'Hiſtorien a bien de l'avantage, quand il a à traiter des ſujets auſſi beaux, auſſi grands que ceux qu'à choiſis le P. *Tournon*. Ç'en eſt un encore également flateur & glorieux, de les trouver chez ſoi, parmi ſes peres, & ſes maîtres. Tels ſont ces hommes illuſtres dont nous liſons ici l'Hiſtoire; ſur-tout Saint *Dominique*, leur chef & leur modele. Falloit-il d'autres motifs à l'Auteur, pour l'entreprendre? Comme elle fait une partie importante & curieuſe de celle du treiziéme ſiécle, & qu'il n'a rien omis pour répondre à la dignité du ſujet, ſon Ouvrage mérite une place parmi les meilleurs que nous ayons en ce genre.

ARTICLE CXIV.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT il est fait mention dans les quatorze Volumes de ces Mémoires, pour l'année 1739.

§. I.

Religion, Ecriture Sainte, Théologie, Controverse.

LEs deux Livres de *S. Augustin* de la Grace de J. C. & du Péché Originel traduits en François. Janvier, 103

Analyse abrégée de l'Ouvrage intitulé, *La Religion Protestante convaincuë de faux* &c. Par M. *Maynard*, Janvier 140.

Theologia Positivo-Polemico-Scholastico-Historica, ad symbolum Fidei accommodata &c. studio R. P. D. Placidi Troyli. Janvier 175.

La Friponnerie Laïque des prétendus Esprits Forts d'Angleterre. Par M. N. N. Février, 363.

Lettre à M. ***. sur un Article de ces Mémoires, au Mois de Mars 1737. Mars I. Part. 436.

Fratris Pii-Thomæ Milante, *Ordinis* Prædicatorum, *Exercitationes Dogmatico-Morales, in Propositiones proscriptas à S S. Pontifice* Alexandro VII. Mars. I. Part. 558.

Edition de S. *Jean Chrysostôme* en XII. Tomes *in-fol.* Par Dom *Bernard de Mont-faucon.* Avril, 941.

Examen des Propositions de *Bayus*, & discussion des Propositions du P. *Quesnel.* Avril, 941.

Traité du Formulaire &c. Juin, 1154.

Le commencement de l'Histoire de l'Eglise, ou Paraphrase sur les Actes des Apôtres. Juin, 1230.

Lettre au P. *Merlin* J. Juin, 1269.

Lettres d'un Théologien Réformé, à un Gentil-homme Luthérien. Juin, 1297. Août, 1598. Novembre, 2322.

Lettre de l'Auteur du Traité de la véritable Religion &c. Août. I. PART. 1655.

La Religion Chrétienne prouvée par les faits. Par M. l'Abbé *Houtteville*. Août I. PART. 1700.

De l'immortalité de l'ame, & de la Vie Eternelle. Par *Guil. Sherlock*. Septembre, 1902.

Dissertatio Physico-Theologica de Accidentibus Eucharisticis. Octobre, 2256.

Dissertatio Physico-Thelogica de Aqua Sacri Calicis in Christi *sanguinem convertenda*. Octob. 2259.

Nouvelle Edition d'*Origene*, à Paris chez *de Bure* l'aîné. Octobre, 2268.

§. II.

Histoire Universelle, Chronologie, Ge'ographie.

Remarques de M. *Bellin* Ingénieur au Dépôt de la Marine, sur un petit Ecrit qui a pour titre : Réponse de M. d'*Anville* Géographe du Roi, au Mémoire envoyé à l'Académie Royale des Sciences &c. Janvier, 86.

Reggia Marsicana, Ovvero Memorie Topographico-Storiche di varie Colonie antiche è moderne, della Provincia di Marsi, *& di* Valeria. Janvier, 177.

Lo Stato présente du tutti i Paësi è Popoli del Mondo &c. Del Signor Salmon &c. Février, 362.

Histoire du Monde Sacrée & Profane, depuis la Création du Monde, jusqu'à la destruction de l'Empire des Assyriens &c. pour servir d'introduction à

l'Histoire du Docteur *Prideaux*. Par M. *Samuel Schuckford*. Mars, 547.

Observations sur la Construction de la Carte de l'Ocean Méridional. Par M. *Bellin*. Avril, 874. May, 979.

Le Grand Dictionnaire Géographique, Historique & Critique de M. *Bruzen de la Martiniere*. May, 1129. Juillet, 1506.

Recherches Géographiques sur quelques villes de l'ancienne *Gaule*. Août, 1643.

Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse. Par M. L'Abbé Lenglet. Septembre, 2006.

§. III.

Histoire Ecclesiastique.

Traité du Formulaire. Juin, 1154.

Abrégé Historique des détours & des Variations du Jansénisme &c. Août, 1570.

Hiſtoire du Miniſtere du Cardinal *Ximenes*, par M. *Marſollier*. Août. I. Part. 1690.

Hiſtoire de l'Egliſe Gallicanne. Par le P. *Fontenai* de L. C. D. J. Tomes IX. & X. Octobre, 2267.

Hiſtoire du Fanatiſme de notre tems. Par M. *de Brueys*. Octobre, 2271.

§. IV.

Histoire Profane, Relations, Voyages.

Hiſtoire Ancienne des Egyptiens &c. Par M. *Rollin* &c. Tome XII. Janvier, 26. Février, 197.

Généalogies des Maiſons Souveraines. Tome III. Contenant la Maiſon Royale de *France*. Tome IV. Contenant les Maiſons qui ont poſſedé les différentes parties des Royaumes de *Bourgogne* & d'Arles. Janvier, 55.

Histoire de LOUIS XIV. Par M. de la Hode. Janvier, 171.

Reggia Marsicana &c. Voyez §. II.

Histoire Romaine depuis la fondation de *Rome* jusqu'à la Bataille d'*Actium*. &c. Par M. *Rollin*. Mars, 389. Octobre, 2188.

Historia da America *Portugueza, desde o anno de mil è quinientos do seu descobrimento &c.* Mars. I. PART. 552. Octobre, 2207.

Vita è Campeggiamenti del Serenissimo Prencipe Francesco Eugenio di Savoya &c. Avril, 787.

Recueil de divers Ecrits pour servir d'éclaircissemens à l'Histoire de *France*. Par M. *Lebœuf*. Avril, 910. May, 1082. Juillet, 1433. Août, 1544. Octobre, 2266. Novembre, 2412.

Histoire Génerale & Particuliere des Finances. Par M. *Du-Frêne de Francheville*. Avril,

938. Septembre, 2031.

Mémoire Historique & Généalogique sur la Maison de *Bethune*. Par M. *Dubuisson.* May, 1034. Août. I. PART. 1688.

Réponse de M. le Duc de *Sully* à une Lettre, & un Mémoire Historique &c. Envoyés par le sieur Dubuisson. May, 1049.

Généalogies Historiques, ou Eclaircissemens curieux des tems anciens, en Allemand. May, 1113.

Primordia Corcyræ. Juillet, 1388.

Histoire d'*Epaminondas*, par M. *de Seran de la Tour*. Juillet, 1454.

Tite-Live. Traduction Françoise, par M. *Guerin*. Août. I. PART. 1689. Septembre, 1974.

Lettres Edifiantes & Curieuses. XXIV. Recueil. Août. I. PART. 1695. Novembre, 2350.

Histoire Héroïque pour l'Instruction d'un jeune Prince &c. Août. I. PART. 1699.

Octaviani Gentilii, *de Praticiorum origine, varietate, præſtantia, juribus* &c. Octobre, 2094.

Relation de l'Expédition de *Moka* en l'année 1737. Octobre, 2270.

Hiſtoire des Séquanois, Par M. *Dunod*. Octobre, 2273.

Le Hollandois, ou Lettres ſur la *Hollande*. Par M. *de la Barre de Beaumarchais*. Octobre, 2273.

Recherches ſur les Cauſes de la Guerre de *Turquie* & de *Moſcovie*. Octobre, 2274.

Voyages & Avantures du ſieur *Le Beau* chez les *ſauvages* de l'*Amérique*. Octobre, 2274.

§. V.

ANTIQUITE'S, ME'DAILLES, INSCRIPTIONS.

Traité ſur les Lampes des Anciens. Février, 358.

Lettre du P. *Panel*, de la C. de

J. à M. D. B. Mars, 540.

Recherches sur la maniére d'Enterrer des Anciens à l'occasion des Tombeaux de Civaux. Avril 820.

Lettre écrite à M. le Chevalier *Aleman*, Comte de *Chateauneuf*, au sujet de l'Amphithéâtre de *Nismes*. Juin 1216.

Lettre de M. l'Abbé *Bellet*, sur une Médaille de *Bourdeaux*. Juin 1238.

Explication de divers Monumens singuliers, qui ont rapport à la Religion des plus anciens Peuples, avec l'Examen de la derniére édition de S. *Jérôme*. Octob. 2266.

La Science des Médailles. P. le P. *Joubert* II. édit. Octob. 2269.

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIE'TE', LIVRES DE DE'VOTION.

Maximes & Réfléxions Morales traduites de l'Anglois avec une traduction nouvelle en Vers, de l'Essai sur l'Homme, de M. *Pope*. Février, 246.

Quadresimale del P. Liborio Siniscalchi, *della Compgania di* Gesu. Février, 360.

Sacre Prose, con gli, argomenti in verso, di Fra Fulgenzo della Croce. Février, 360.

Instruzioni discrete pell' Orazione, dell' Abate D. Giuseppe Mazzapica. Février, 360.

Extrait d'une Lettre écrite de *Lyon* au sujet de la nouvelle édition du Traité de l'Amour de Dieu, de Saint *François de Sales*. Février, 369.

Œuvres spirituelles du P. *le Valois* de la C. de J. Fevrier, 379.

Traité des Récompenses éternelles. Par M. l'Abbé *le Pelletier*. Février, 379.

Œuvres Spirituelles de feu Monseigneur *Fenelon*, Archevêque de *Cambray*. Mars, I. PART. 549.

Prediche Quadragesimali del P. D. Pietro Maria Setajoli *Chierigo Regolare &c.* Mars, I. PART. 550.

La Via della Perfezione insegnata da Jesu, all' anima *sua diletta. Del M. R. P. Fra* Gioachimo Palma. Mars, 557.

Pensées diverses sur l'Homme. Par M. P. Mars, 563.

Des Fins dernieres de l'Homme. Par le R. P. *Pallu*, de la C. de J. Mars, I. PART. 556.

Traité de l'Amour de Dieu, par Saint *François de Sales* &c. Sep. 1948.

Du saint & fréquent usage des Sacremens de Pénitence, & d'Eucharistie &c. Par le P. *Pallu*. Octobre, 2269.

De l'Institut des Carmélites Réformées par Sainte *Thérése*, Novembre, 2387.

Sermons pour le Carême, par le P. *du Fay*. Octobre, 2273.

§. VII.

Droit, Politique.

Supplément au Corps Universel du Droit des Gens &c. Par M. *de Barbeyrac*. Août. I. P. 1696.

De Servorum Dei Beatificatione & Beatorum Canonisatione. Par le Cardinal *Lambertini*. Août. I. Part. 1698.

Traité sur les Lettres de Changes. Août. I. Part. 1698.

Traité des Prescriptions, de l'Aliénation des Biens des Gens d'Eglise, & des Dixmes. Par M. *Dunod*. De la main-morte, & du retrait lignager. Octobre, 2273.

Pontifical Romain, imprimé à *Bruxelles*, par les soins du Cardinal *Annibal Albani*.

§. VIII.

§. VIII.

Philosophie, Mathe'matiques, Histoire Naturelle, Me'decine.

Il Nevvtonianismo per le Dame, overo Dialoghi sopra la Luce e i Colori. Par M. *Algarotti*. Janvier, 5.

Lettre de l'Auteur de la Dissertation Physique sur la cause de la Pesanteur &c. A l'Auteur des Leçons de Physique. Janvier, 154.

Regle Artificielle du tems. Traité de la Division naturelle & artificielle du tems. Par M. *Henry Sully*. Augmenté par M. *Julien le Roi*. Janvier, 182.

Lettre de M. *Arnoult* aux Auteurs du Journal de Trévoux. Février, 243.

Cinq Méthodes de preparer les Remédes ordinaires de Médecine & de Chirurgie &c. Fev. 279.

Traité sur l'Acier d'*Alsace*, ou l'Art de convertir le Fer de Fonte en Acier. Fevrier, 306.

Réponse de l'Auteur des Leçons de Physique à la Lettre de M. *Bouillet*. Fevrier, 321.

Lettre à l'Auteur des Réfléxions sur les Ouvrages de Littérature. Fevrier, 330.

Harmonie des deux Sphéres céleste & terrestre, par M. *Goisson*. Fevrier, 342. Mars. I. P. 520. Avril, 946. Mai, 953.

Elemens de Géométrie &c. Par M. *le Ratz de Lanthenée*. Mars, 415.

Traité de la Communication des Maladies & des Passions, avec un Essai pour servir à l'Histoire naturelle de l'homme. Mars, 421.

Leçons de Physique expliquées au Collége Royal, par M. l'Abbé *de Moliers*. Leçons XV. & XVI. Mars, 461. Novembre, 1466.

Mechanica Expositio venerorum variis Dissertationibus comprehensa,

Autore Richardo Mead. Mars, I. PART. 482.

Remarques Astronomiques du P. *de Rebeque* de la C. de J. sur les Tables Astronomiques de M. *de la Hire.* Mars. I. PART. 514.

Réfléxions Militaires & Politiques du Marquis *de Santa Cruz.* Mars. I. PART. 559.

Traité de Trigonométrie Rectiligne & Sphérique, avec les Tables des Sinus, & des Logarithmes; par M. ***. Mars. I. PART. 559.

Essais & Observations de Médecine de la Société d'*Edimbourg*, Traduction Françoise. Mars. I. PART. 560.

Cours d'Opérations de Chirurgie de M. *Sharp*, traduit en François. Mars. I. PART. 560.

Les Ruses de Guerre de *Polien*, traduites du Grec en François, avec les Stratagêmes de *Frontin.* Mars, 561.

Nouveau Spectacle préparé par M. *Servandoni*, dans la Salle des Machines, au Palais des *Thuil-*

leries. Mars. I. PART. 565.
Cours d'Expériences Chymiques. Par M. *Rouelle*. Mars, I. P. 567.
De la Nature du Feu, & de sa Propagation &c. Par M. *Grandin*. Mars. II. PART. 764.
Tractatus Richardi Mead &c. *de Imperio Solis & Lunæ in corpora Humana*. Avril, 773.
Projet d'une Nouvelle Optique des couleurs, fondée sur les observations &c. Avril, 804.
Description & avantages d'une Machine Hydraulique, pour fournir d'eau les Habitans de la Ville de *Paris*. Par M. *Pinson*. Avril, 892.
Leçons gratuites de Mathématiques. Avril, 943.
Essai de Physique, par Pierre *Van Musschenbroek*, Professeur de Philosophie & de Mathématique. Mai, 1113. Octobre, 2112. Novembre, 2435.
Lettre de M. *de Villartay*, Médecin à *Vitré*, au sujet d'une Maladie extraordinaire. Mai, 1110.

Prix de l'Académie des Sciences, pour l'année 1738. Mai, 1134. Juillet, 1416.

Cadran vertical du sieur *Baradelle.* Mai, 1135.

Examen du vuide, ou espace Newtonien rélativement à l'idée de Dieu. Juin, 1145.

Lettre à M. le Chevalier *Aleman.* Juin, 1216. V. §. V.

Démonstration Physico-Mathématique de la vérité des grands tourbillons de *Descartes*, & de la fausseté des petits tourbillons de *Malebranche.* Juin, 1242.

Observation de l'Eclipse de Lune faite au Cap François &c. Par le P. *Boutin* J. Juin, 1323.

Le Spectacle de la Nature. Troisiéme Partie, tome IV. Juillet, 1337. Août, I. PART. 1323.

Bernardi Siegfried Albini *Dissertatio de sede & causa coloris Æthiopum* &c. Juin, 1324. A. M. L. P. D. M. Août, 1675.

Réponse de l'Auteur des Leçons de Physique, à la Démonstration Physico-Mathématique de

la fausseté des petits tourbillons. Août, 1679.

Notizie Historiche e critiche intorno alla Vita, all' Invenzioni, e agli scritti di Archimede. *Del Co.* Gioan. Maria Mazzuchelli. Août, PART. 1687.

Estampes du sieur *le Bas.* Août, 1695.

Traité sur les Lettres de Change &c. Par M. *Fuleman.* Août, I. PART. 1698.

Lettre de M.***. Au R. P. *Castel.* Septembre, 1935.

Défense de la Démonstration de la fausseté des petits tourbillons &c. Septembre, 1993.

Démonstration Physique de la cause de la Pesanteur &c. Septembre, 2023.

Méthode pour perfectionner, & rendre plus efficace l'usage du Quinquina. Sept. 2055.

Observation d'une Lumiére Boréale, faite à *Toulon*, par le P. *du Chatelard.* Septembre, 2060.

La Curiosité Fructueuse. Septembre, 2072.

Carte des Camps & Attaques du Fort de *Compiegne* en 1739. Septembre, 2079.

Prix proposé par l'Académie de Chirurgie, à *Paris*. Septembre, 2080.

Examen & Réfutation des Elémens de la Philosophie de *Nevvton*, de M. *de Voltaire*. Octobre, 2151. 2265.

Bernardi Siegfried Albini *Dissertatio de Arteriis & venis intestinorum hominis*. Octobre, 2252.

Abrégé de l'Anatomie du Corps Humain &c. Par M. *Verdier* 2. édi. Octobre 2267.

Nouvelle Méthode des Fluxions; Œuvres posthume de M. *Nevvton*. Octobre, 2269.

Aphorismes de Médecine, traduits du Latin de M. *Boerhaave*. Octobre, 2270.

Traité de la Matiére Médicale Octob. 2271.

Traité du Vertige, de M. *de la Métrie*. Octob. 2271.

Avis sur les Cadrans Solaires. Octobre, 2274.

Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. Par M. *de Reaumur* &c. Tome 4. Decemb. 2493.

Réponse du P. *Castel* à la Lettre de M. ***. dattée du 2. de Juillet 1739. &c. Decemb. 2463.

Histoire du Ciel considéré selon les Philosophes &c. Decembre, 2542.

§. IX.

ELOQUENCE, RHÉTORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Poëtarum ex Academiâ Gallica qui Latinè aut Græcè scripserunt, Carmina. Janvier, 129.

Il Viticondo, *Poëma del Duca* Annibale Marchese. Janvier, 176.

Choix de Poësies Morales & Chrétiennes, depuis *Malherbe* jusqu'aux Poëtes de nos jours. Tome I. Par M. L. F. D. L. M.... Janvier, 177. May, 1029. Octobre, 2263.

Epitre X. de M. *Rousseau* à

M. *Racine*. Janvier, 186.

Portrait de ſon Eminence Monſeigneur le Cardinal de *Fleury*. P. M. *Hudelmann*. Février, 284.

In Laudem Sti. Joannis - Franciſci Regis, *è S. J. &c. Feſti Cantus*. Février. 382.

De Credulitate in Doctrinis, Harangue du P. *Porée* de la C. de J. Mars. I. PART. 271. Avril, 857.

Obras Lyricas de Don Franciſco Antonio de Bances *y* Baeça. May, 963.

Medus Tragedie. May, 1132.

Les *Muſes*, Piéce Dramatique. May, 1133.

Panégyrique du Roi, prononcé à *Straſbourg*, par M. *Schoepfflin*. Juillet, 1508.

Prix de l'Académie des Jeux Floraux, pour l'année 1640. Septembre, 2066.

Poëme de l'Education, Par M. *Lavau*. Septembre, 2079.

Ode de M. *Le Roi* ſur la Paix. Septembre, 2080.

Poëme de M. *Petit* ſur la Paix. 2081.

Traité de l'Orthographe Françoiſe, en forme de Dictionnaire. Octobre 2261.

Parodies du nouveau Théâtre Italien. Octobre, 2272. IX. Volumes du nouveau Théâtre Italien. *Ibid.*

Leonidas. Poëme traduit de l'Anglois. Octobre, 2274.

Poëſies Chrétiennes de ſieur *Cheveau. Ibid.*

Diſcours prononcés au Parlement de *Provence*, par un de Meſſieurs les Avocats Généraux. Novemb. 1462. Decemb. 2477.

Epithalame ſur le Mariage de Madame *Louiſe-Elizabeth* de *France* &c. Novembre, 1464.

Prix de l'Académie des Belles Lettres, Sciences & Arts de *Bourdeaux.* Novembre, 1464.

Illuſtriſſimo Burgundici Senatûs Principi Joan. Berbiſeio &c. Décembre, 2542.

§. X.

CRITIQUE, MELANGES, HISTOIRE LITTE'RAIRE.

Lettre au ſujet de l'Académie des Baux Arts de *Lion.* Février, 369.

Extrait des Regiſtres de l'Académie des Beaux Arts de *Lion*, du Lundi Décembre 1738. Février, 371.

Bibliotheca Oriental y Occidental, Nautica y Geographica de Don Antonio de Leon Pinelo.. Février, 357. May, 1064.

Hiſtoria da Academia Real da Hiſtoria Portugueſa, compueſta por Manoel Telles da ſylva. Mars, 550. Juin, 1279. Juillet, 1476.

Apologie de S. *Bernard*, contre les calomnies qui ſont répanduës dans le Dictionnaire de M. *Bayle.* Mai. II. PART. 581. Août. II. PART. 1710.

Lettre écrite aux Auteurs du Journal de *Trévoux*, au ſujet du Li-

vre de la Théorie & Pratique du Jardinage. Avril, 934.
Extrait des Regiſtres de l'Académie des Baux Arts établie à Lion; du 13. Avril 1739. Mai, 1120.
Don-Quichote. Juin, 1324.
Œuvres mêlées de M. L'Abbé *Nadal*. Août. I. PART. 1517. Octobre; 2272. Novembre, 2285.
Notizie Hiſtoriche è Critieche intorno alla vita, alle Juvenzioni, & agli ſcritti di Archimede. *Août*, 1687.
Catalogue de la Bibliotheque du Roi. Deux premiers volumes. Août. I. PART. 1690.
Bibliotheca Bibliothecarum Nova. M. SS. Août I. PART. 1691.
Obſervations Hiſtoriques & Critiques ſur l'Abbaye de Clairvaux. Août. II. PART. 1821.
Eloge du P. *Tournemine*. D. L. C. D. J. Septembre, 1964.
Refléxions ſur les Ouvrages de Littérature. Octobre, 2271.

La Mythologie & les Fables expliquées par l'Histoire. Par M. L'Abbé *Banier*. Octob. 2271.

Essais de Littérature & de Morale de M. l'Abbé *Trublet*. Octobre, 2272.

Œuvres mêlées de M. *Pope. Ibid.* Novembre, 2285.

Mémoires pour servir à l'Histoire des hommes Illustres dans la République des Lettres. Octobre, 2273.

Eloge du P. *Vaniere*, de la C. de *Jesus*. Novembre, 2403.

Recueil de divers Ecrits pour servir d'éclaircissemens à l'Histoire de *France*.... Par M. L'Abbé *Lebœuf*. Décembre, 2520.

Fin du Catalogue.

TABLE DES ARTICLES du mois de Decembre 1739.

ART. CVII. Discours prononcés au Parlement de *Provence*, par un de Messieurs les Avocats Généraux. 2477

ART. CVIII. Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. Par M. *de Reaumur* &c. Tome IV. 2493

ART. CIX. Recueil de Divers Ecrits pour servir d'éclaircissemens à l'Histoire de *France*. 2528

ART. CX. *Illustrissimo Burgundici Senatus Principi* Joan. Berbiseio &c. 2542

ART. CXI. Réponse du P. *Castel* à la Lettre de M. ***. dattée du 2. de Juillet 1739. &c. 2563

ART. CXII. Histoire du Ciel considéré selon les Philosophes &c. 2592

des Sciences & des beaux Arts. 2655
ART. CXIII. Nouvelles Littéraires. 2624
ART. CXIV. Catalogue des Ouvrages dont il eſt fait mention dans les Mémoires de l'année 1739. 2628

Fin de la Table.

Errata pour la ſeconde Partie du mois d'Août 1739.

PAge 1891. lig. derniere, M. du Cange, que les R R. P P. B B. ont ſuivi, *liſ.* que le R. P. *Beaunier*, Religieux Bénédictin a ſuivi.

Errata pour le mois de Novembre 1739

PAge 2296. lig. 5. préfere ces Héros, *lis.* préfere des Héros.

Page 2420. lig. 6. une hache à détramper le mortier, *lis.* une gâche.

Errata pour le mois de Décembre 1739.

PAge 2511 Lig. 27. *Poloneus*, liſez *Polonicus*.

2525 lig. 11. le frnit, *liſ.* les fruits.

2537 lig. 26. authentique. Les Princes, *liſ.* authentique, les Princes.

2541 lig. 25. *ſolidos Francos*, liſ. *ſolidi Franci.*

2542. lig. 17. *mos*, liſ. *mox.*

2547. lig. 5. ſes mèmes, *liſ.* les mêmes.

2555. lig. 24. *dedicit*, liſ. *dedidicit.*

2555. lig. 26. offroient, *liſ.* offroit.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4361